TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11710 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1982

L'emprunt français sur le marché international est largement couvert

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 11.

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'ENVOI D'UNE NOUVELLE FORCE MULTINATIONALE A BEYROUTH

Un engrenage pour la paix ?

Jusqu'où et jusqu'à quand ? La nouvelle opération « multinationale » au Liban n'est pas la simple réédition de la précédente qui, du 21 août au 13 septembre, amena des contingents français, italiens et américains à Beyrouth. La première était strictement limitée dans sa durée, son étendue, son objet et surtout son esprit.

Sa durée, fixée dans le mandat défini dans le « plan Habib », était d'un mois, certes renouvelable mais seulement « en cas de nécessité », celle-ci étant laissée à l'appréciation des participants. Or elle n'apparut plus comme évidente aux yeux des Américains, pressés de rembarquer, dans la crainte d'un « nouveau Vietnam », dès que le dernier combattant de l'O.L.P. eut quitté les lieux.

Son étendue était celle du réduit palestinien dans la capitale libanaise.

Son objet était d'assurer l'évacuation des forces de l'O.L.P. et, pendant cette opération, d'assurer « la sécurité des Palestiniens et des Libanais résidant à Beyrouth-Ouest ».

Dans leurs allocutions de lundi 20 septembre, ni M. Mitterrand ni M. Reagan n'ont indiqué de limite précise. Il est bien entendu qu'une limite sera mentionnée dans le mandat en cours de négociation et que la volonté du gouvernement libanais sera déterminante. Mais, cette fois-ci, aucune place ne sera laissée aux interprétations unilatérales hâtives.

Ni M. Mitterrand ni M. Reagan n'ont indiqué non plus de limites géographiques. Il y en aura certainement une pour les quelques centaines de soldats des trois pays qui vont reprendre le chemin de Beyrouth, ne serait-ce que celles de leur possibilité d'action. Mais que se passerait-il si, au-delà de ces limites de temps et de lieu, de nouveaux incidents graves survenaient ? Paris, Washington et Rome font le pari que leur intervention contribuera à imposer la pacification des esprits bien au-delà de la portée des fusils.

L'action de la force multinationale est essentiellement limitée par son objet. Or le 24 juin, en proposant la neutralisation de Beyrouth-Ouest sous contrôle international, avec le concours de la France, M. Mitterrand l'avait présentée comme « la première étape de la restauration de l'Etat libanais sur son territoire ». Les forces françaises, dit-il aujourd'hui, contribueront « au retour à la sécurité et au respect des droits des gens » afin que le gouvernement libanais puisse ramener le pays sous son autorité. Vaste programme, mais M. Reagan va plus loin encore puisqu'il entend favoriser « une solution juste et durable entre Israël et ses voisins arabes ».

C'est ici que se situe la vraie différence entre la première opération et la seconde : entre-temps, la politique américaine à l'égard d'Israël a changé. Le 1er septembre, M. Reagan a dit à Israël : « Ça suffit ! » et l'a enjoint à mettre fin à la souveraineté et au « contrôle » israéliens sur la Cisjordanie et Gaza.

Bien entendu, les Etats-Unis, la France et l'Italie ne vont pas bouter par les armes Syriens et Israéliens hors du Liban et des territoires occupés, mais leur diplomatie au Proche-Orient ne sera plus seulement faite de mots.

Les guerres grandes et petites résultent presque toujours d'un engrenage fatal, mais le même engrenage, quand la volonté politique existe, peut aussi mener à la paix.

• Les États-Unis, la France et l'Italie veulent contribuer à la restauration de la sécurité au Liban

• M. Amine Gemayel est élu président de la République

Entraînant l'envoi au Liban, dès jeudi 24 septembre, d'une nouvelle force multinationale, le massacre des Palestiniens des camps de Sabra et Chatila dans les faubourgs de Beyrouth suscite un violent débat interne en Israël ; le chef de l'Etat, M. Navon, a exigé lundi la constitution d'une commission d'enquête « indépendante » dans les plus brefs délais pour déterminer les circonstances exactes du massacre et les responsabilités engagées. Les précisions obtenues à Jérusalem mettent en cause, outre les miliciens du commandant Saad Haddad, des éléments des *Phalanges*. Toutes les forces politiques libanaises nient, toutefois, que le parti chrétien ait participé à la tuerie.

M. Amine Gemayel a été élu, mardi 21 septembre, président de la République, au premier tour de scrutin, avec 77 voix. Il y a eu 3 bulletins blancs.

Demandé par le gouvernement libanais, l'envoi à Beyrouth de la nouvelle force d'interposition est destiné à protéger les populations et à restaurer l'autorité de l'Etat. Dans une déclaration diffusée lundi, en fin de soirée, par toutes les chaînes de télévision, M. Mitterrand a annoncé sa décision d'y faire participer la France « pour contribuer au retour à la sécurité et au respect du droit des gens ».

Le président Reagan, usant d'un ton sévère à l'égard d'Israël, qui « n'imposera pas ses solutions », a également accepté, pour une mission « provisoire », le retour des « marines » à Beyrouth.

Selon un porte-parole du Quai d'Orsay, la mise en place de la force d'interposition « implique la libre utilisation du port et de l'aéroport et l'évacuation de Beyrouth par les forces israéliennes ». Paris « n'envisage pas de coexistence à Beyrouth avec les forces israéliennes », a ajouté le porte-parole.

• PARIS : une volonté de dramatisation

C'est ce mardi 21 septembre, en fin de matinée, que le gouvernement israélien devait faire connaître sa réaction à la décision franco-américain-italienne de dépêcher une nouvelle force d'interposition à Beyrouth. Bien que cette décision constitue un grave camouflet pour M. Begin, on s'attendait aussi bien à Paris qu'à Washington à une acceptation isréalienne.

Les massacres de Beyrouth et les questions que l'on se pose sur les responsabilités israéliennes dans cette affaire privent M. Begin de tous ses arguments. Paris, Washington et Rome agissent d'autre part à la demande du gouvernement libanais actuel et, sans aucun doute, avec l'accord de M. Amine Gemayel, qui vient d'être élu ce mardi, président de la République.

La nouvelle force d'interposition, dont les premiers éléments devraient arriver à Beyrouth jeudi, sera semble-t-il de la même importance que celle qui avait été chargée de veiller à l'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth-Ouest, soit environ deux mille deux cents hommes (1).

La mission confiée à la force d'interposition sera de durée limitée, et sans doute renouvelable. Cette durée reste cependant à définir avec les autorités libanaises, ce qui devrait être fait au cours des prochains jours. Certaines divergences pourraient apparaître à cette occasion avec les Etats-Unis, où tout envoi de troupes à l'étranger est très mal vu, aussi bien au Congrès que dans l'opinion publique, qui craint toujours un « engrenage » à la vietnamienne.

On n'en remarque pas moins avec satisfaction à Paris la nouvelle détermination dont fait preuve M. Reagan et sans laquelle toute recherche d'une solution au problème palestinien serait illusoire.

Un autre point de friction, avec les Israéliens cette fois, pourrait apparaître lorsqu'il faudra définir le périmètre d'intervention de la force. Les autorités libanaises — soutenues par Paris — veulent en effet que l'aéroport de Beyrouth soit inclu dans la zone contrôlée par la force d'interposition. Or l'armée israélienne a refusé jusqu'à présent de restituer le contrôle de l'aéroport aux autorités libanaises ou a posé des conditions inacceptables.

La nouvelle force d'interposition, tout comme la précédente, ne relèvera pas des Nations unies. La procédure nécessaire pour mettre en branle la lourde machine onusienne aurait été trop longue, explique-t-on à Paris, où l'on ne s'attend pas à trop de protestations de la part de l'U.R.S.S., pourtant traditionnellement hostile à toute opération en dehors de l'ONU. Il n'en demeure pas moins que la mission qui sera confiée à la force d'interposition s'inspire de la résolution 521 sur la protection des personnes civiles à Beyrouth-Ouest adoptée dans la nuit de samedi à dimanche dernier par le Conseil de sécurité. La force d'interposition, ajoute-t-on à Paris, devra donc coopérer avec les cinquante observateurs de l'ONU présents à Beyrouth.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

(1) Cette première force comprenait un contingent de 800 Américains, de 800 Français et de 530 Italiens.

• JÉRUSALEM : faire toute la lumière

De notre correspondant

Jérusalem. — Un procès en complicité de meurtre s'ouvre dans la presse, l'opinion et les milieux politique, tandis que se lève un vent de tempête. Le gouvernement se réunit à nouveau ce mardi pour débattre des conséquences du massacre de Palestiniens à Beyrouth. Il doit également répondre à la nouvelle requête de M. Reagan exigeant le départ des forces israéliennes de la capitale libanaise sur un ton de plus en plus pressant.

Cinq ministres n'ont pas accepté la demande du premier ministre de ne pas émettre de critiques « *en ce moment difficile* ». Soulignant qu'ils ne pouvaient plus se taire, ils ont demandé qu'une enquête approfondie fût faite sur le massacre des Palestiniens. Seul, le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a dénoncé, lundi à la radio, « *la calomnie liant le nom d'Israël à ce massacre* ».

Fait rarissime, le président de l'Etat, M. Navon, a pesé de toute son autorité pour demander une enquête minutieuse. Au cours d'une allocution radiotélévisée, lundi soir, il a lancé un appel vibrant pour qu'elle soit confiée au plus tôt à des personnalités crédibles et « indépendantes ».

Il avait été, la veille, la seule personnalité à envoyer ses condoléances aux familles des victimes palestiniennes.

Cinq autres personnalités de premier plan, dont l'ancien président Ephraïm Katzir, et le président de l'académie des sciences, M Urbah, ont également demandé, lundi, une commission d'enquête « *pour assainir l'atmosphère lourde qui règne en Israël en ce moment* ». « *En notre nom ont été commis des crimes odieux, et nous voulons savoir toute la vérité* », assurent-ils.

D'ores et déjà, le scénario du drame se précise. Le projet de faire rentrer des « phalangistes » dans les camps palestiniens de Beyrouth-Ouest avait été présenté au gouvernement le jeudi 16 septembre par le général Eytan, chef d'état-major de l'armée.

(Intérim.)

(Lire la suite page 4.)

Le projet de « nouvelle armée » inquiète de nombreux officiers

par JACQUES ISNARD

Alors que les trois corps d'armée, qui constituent le corps de bataille français, se livrent depuis le début de cette semaine à une série de manœuvres importantes en terrain libre, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a annoncé, lundi 20 septembre à Paris, que des études étaient menées pour définir « un nouveau modèle d'armée » *dans le cadre du plan militaire 1984 - 1988 qui devrait être soumis l'an prochain au Parlement.*

Lors de son allocution à l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), le premier ministre a précisé (*le Monde* du 21 septembre) que ce projet de restructuration des forces armées aura des incidences sur le volume de leurs effectifs, la répartition entre cadres et appelés, ainsi que sur l'organisation du service national, qui pourrait devenir un service différencié dont la durée serait variable.

Cet exposé de M. Mauroy aura probablement pour effet de donner corps, dans les unités françaises, à des rumeurs qui faisaient déjà état de la volonté du gouvernement de décréter une diminution sensible des effectifs militaires et qui provoquent, principalement dans l'armée de terre, un large sentiment d'inquiétude attisé par la perspective d'une austérité budgétaire qui n'épargnera pas, en 1983, le ministère de la défense.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

DURÉE

M. Mauroy a proposé, lundi, un service national à durée variable, de six à dix-huit mois. Les armées y gagneraient en souplesse et en adaptation à leurs missions.

M. Mitterrand a annoncé, le même jour, que l'armée française, rappelée au Liban, va s'y « interposer ». Mais, la durée de ce service-là, nul n'oserait désormais la fixer. On peut craindre qu'elle ne varie de un jour à mille ans.

BRUNO FRAPPAT.

CRISE ET POLITIQUE

Le point de bifurcation

par PIERRE DROUIN

« Où est la bonne sortie ?... » Qu'il s'agisse du blocage salaires-prix ou de la crise, les questions deviennent lancinantes. La première est délicate, mais la date est arrêtée : elle commencera le 1er novembre pour se poursuivre, avec des ruses de Sioux, pendant plus d'un an.

Pour la crise, c'est une autre histoire. Cette fois, le théâtre n'est plus uniquement la France, mais le monde. En outre, c'est non seulement l'espace mais aussi le temps qui confèrent au marasme économique un caractère insolite. Voilà plus d'une décennie qu'il dure, si l'on estime que les premiers symptômes se sont manifestés avant le premier choc pétrolier. La date du 15 août 1971 (décision de M Nixon de renoncer à la convertibilité du dollar) ne peut-elle être considérée comme celle de l'ouverture d'une nouvelle ère ?

Une situation qui s'étale sur dix ans peut-elle encore s'appeler « crise » ? Il ne s'agit pas seulement d'une interrogation sémantique. Dans ce discours très dense sur « les enjeux de la décennie 80 » (1) qui a suscité les remous que l'on sait, M. Michel Rocard a tenu à souligner cette idée qui commence à essaimer : « *Ce n'est pas une crise que nous vivons, mais une gigantesque mutation. La seule chose à peu près certaine que nous en sachions aujourd'hui est qu'elle nous entraîne vers un nouvel état du monde où la croissance sera faible sinon nulle, les protections sociales quantitatives stagnantes, la compétition internationale de plus en plus âpre, et l'instabilité, voire l'insécurité, généralisées.* »

(Lire la suite page 44.)

(1) Prononcé lors de l'installation de la Commission nationale de planification.

LA RELANCE DE L'« AFFAIRE HERSANT »

L'esprit de la Libération

L'inculpation de M. André Audinot, P.-D.G. du « Figaro », président du Syndicat de la presse parisienne et député (non inscrit) de la Somme (« le Monde » du 21 septembre), relance la polémique sur l'« affaire Hersant ». M. Robert Hersant, patron du groupe de presse qui porte son nom, et ses coïnculpés sont accusés d'être en infraction à l'ordonnance du 26 août 1944, adoptée pour faire obstacle aux concentrations dans la presse d'information générale. Ils rétorquent — non sans raison — qu'ils ne sont pas les seuls dans ce cas.

Mars 1977, septembre 1982... Cinq ans et demi se sont déjà écoulés depuis le dépôt, par quatre syndicats de journalistes, de la plainte contre M. Robert Hersant, en violation de l'ordonnance du 26 août 1944. La majorité politique au pouvoir a changé. Pourquoi une telle lenteur ? M. Hersant et ses coïnculpés passeront-ils un jour en jugement ?

Le 29 novembre 1978, M. Robert Hersant était inculpé pour infraction à l'ordonnance de 1944, qui interdit, en principe, le cumul des quotidiens dans les mains d'un seul homme. Successivement ses deux fils, Jacques et Michel, M. Maurice Chenaillier et M. Raoul Leprêtre, ont été inculpés à leur tour, comme directeurs de la publication de journaux du groupe Hersant (*le Monde* du 8 juillet), M. André Audinot, le directeur de la publication du *Figaro*, président du Syndicat de la presse parisienne, vient de l'être.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 8.)

idées

Après le massacre de Beyrouth

Le massacre de Beyrouth a jeté une fois de plus une lumière crue sur le Liban. Le cri est l'expression spontanée d'un Arabe Tahar Ben Jelloun et de deux juifs le docteur Lévy et Guy Suarès après la tuerie. Jacques Madaule espère qu'Israël pour qui le désastre de Beyrouth est d'abord le sien, comprendra que la fuite en avant n'est pas une politique. Marcel Faure souhaite de son côté que les juifs lucides se débarrassent des responsables de ces horreurs. De nombreux Libanais de Paris lancent un appel pour réclamer le retrait des forces israéliennes de l'intégralité du territoire. Enfin, Thérèse Michaeli expose le point de vue d'une Israélienne sur l'enchaînement des violences.

La haine de la paix

par TAHAR BEN JELLOUN

CORPS *déchiquetés*, corps anonymes, visages éclatés, éparpillés, corps entassés, ramassés au bulldozer, corps achevés dans la *nuit*, le sang mêlé à la boue. *Ville assassinée*, Beyrouth est faite aujourd'hui de ces visages sans yeux et de ces mains sans bras. *Beyrouth, ville occupée par la passion de la mort.*

Begin et Sharon, après trois mois de guerre, viennent de faire accéder l'Etat d'Israël au rang unique d'Etat de malheur. Quel souvenir aura l'enfant libanais ou *palestinien qui*, par miracle, aura échappé à la destruction aveugle, sans raison si ce n'est cette passion de mort qui habite fiévreusement ces deux personnages.

Tout cela est programmé, planifié avec la froideur et l'intelligence de la haine.

Les Palestiniens sont partis dans les conditions imposées par le gouvernement israélien. Les habitants de Beyrouth retrouvèrent pour quelques jours, dans les *décombres*, le souvenir et la nostalgie de la vie. Israël est resté. A peine parti le dernier soldat *de la force d'interposition, tout recommence, pour rien, comme ça,* pour donner vie et prolongement à cette passion du meurtre.

Il est des coïncidences qui, à force de se répéter, finissent par devenir un indice majeur. A présent on sait à quoi sert un attentat antisémite en Europe et à qui profite le crime : il sert à couvrir un massacre délibéré des populations civiles palestiniennes et libanaises. On peut constater que ces attentats ont *précédé*, suivi ou coïncidé avec un bain de sang à Beyrouth. Ces opérations terroristes sont *montées de telle manière et exécutées avec une telle perfection* qu'elles ont jusqu'à présent rempli directement ou indirectement l'objectif politique poursuivi : dévier l'attention à chaque fois que la question palestinienne acquiert un peu plus de compréhension voire de sympathie. Ne s'agit-il pas de renverser systématiquement la situation pour faire des victimes des bourreaux et des terroristes ? Inscrire les Palestiniens dans une identité — les nommer est jugé intolérable par l'intransigeance *israélienne, car cela impliquerait* aussi leur reconnaître le droit à une terre, une patrie. En en faisant des « terroristes », on les expulse de l'histoire et par conséquent du droit.

● *La tuerie de la rue des Rosiers*, le 9 août, n'a-t-elle pas précédé de quelques heures le déluge de bombes en tout genre sur Beyrouth ?

● L'assassinat de Bechir Gemayel n'a-t-il pas *été* suivi, deux heures après, par l'entrée à Beyrouth-Ouest de l'armée israélienne (ce qui, du même coup, éclipsa *la visite historique* de Yasser Arafat au pape) ?

● L'explosion de la voiture piégée rue Cardinet et la fusillade, le lendemain, devant la synagogue de Bruxelles, *n'ont-elles* pas coïncidé avec le massacre *sans précédent* des camps palestiniens de Sabra et de Chatila ?

Cette fois-ci, on ne peut pas entamer avec certains intellectuels parisiens un débat sémantique. Il s'agit de nommer les choses avec les mots qui nous restent. Le massacre systématique des populations enfermées dans leurs habitations, sans distinction, femmes, enfants, blessés dans les hôpitaux, vieillards, est un génocide. (Un génocide de taille *moyenne !* Ce n'est pas une question de quantité, sinon il faudra nous communiquer le chiffre de victimes qui autoriserait l'emploi de ce mot.)

Ce qui s'est passé à Beyrouth est un bain de sang dont seul Israël est responsable. Techniquement, il semble que ce sont les milices de leur agent Saad Haddad qui ont été mises en avant. Une façon de faire achever le sale boulot par les autres !

Si demain, par malheur, le général Jaruzelski bombarde une église où sont réunis des militants de Solidarité, ne tiendra-t-on pas l'Union soviétique pour responsable ?

Le gouvernement israélien actuel vient de signifier au monde entier un fait incompréhensible par la science politique, un fait inscrit dans la mythologie du peuple élu : la paix n'est pas sa passion ; elle ne l'intéresse pas ; la paix — reconnaissance mutuelle et coexistence — est antinomique à la dynamique du couple Begin-Sharon, qui situe l'État d'Israël au-dessus de tous les États, lequel fonctionne au-delà de toute politique. Seule la guerre permanente, seule l'insécurité et les actions qu'elle commande et exige peuvent nourrir et renforcer cette dynamique ; elle empêche Israël de vivre dans le présent et avec les autres.

Entre garantir sa *sécurité* — les fameux 45 kilomètres à l'intérieur du *Liban* — et envahir des hôpitaux pour achever les *blessés*, dynamiter des maisons sans même savoir qui y habite, expérimenter un armement américain sophistiqué, occuper la partie ouest de la ville sous prétexte d'y maintenir l'ordre et laisser passer des miliciens entraînés au meurtre, il y a plus qu'une escalade dans la haine ; il y a une démence qui s'affirme dans l'horreur et qui, en fin de compte, vise à refuser la vie et l'existence aux Palestiniens, bien sûr, mais aussi, d'une certaine manière au peuple israélien. Ceux qui en sont conscients manifestent aujourd'hui dans les rues de Tel-Aviv aux cris *« Begin-terroriste ; Sharon-assassin ! »*

Singe de Dieu

par JEAN-LOUIS LEVY (*)

« Singe de Dieu, trêve à tes ruses ! » Saint-John Perse

JE n'ai pas du tout honte d'être juif. Plus simple et plus grave, j'ai honte d'être *homme*.

Honte d'appartenir à une espèce qui ne maîtrise plus son destin. « Le monde est comme une pirogue, qui, tournant et tournant, ne sait plus si le vent voulait rire ou pleurer. »

Honte d'appartenir à une espèce qui n'a su s'organiser qu'en *tribus* nationales.

Honte d'appartenir à une espèce qui se laisse broyer par une « logique » qu'elle n'a pas choisie.

Honte d'appartenir à une espèce qui tue — aussi — par jeu, par haine, ou pour de l'argent.

Honte qu'un homme politique se croie déshonoré s'il reconnaît une erreur et la corrige. (Cinquante-neuf fois, Beethoven a remis sur le métier *l'Hymne à la joie !*)

Honte de voir un chef d'Etat du Proche-Orient, qui devrait « penser globalement, agir localement », s'obstiner à penser localement, agir globalement.

Honte de voir les autorités spirituelles qui disent me représenter coller comme cul et chemise au pouvoir temporel d'un Etat — fût-il le moins gangster — de ceux qui le jugent.

Je suis las, aujourd'hui, de ces bipèdes qui aboient ; las d'être un homme ; las d'être moi.

Je voudrais, dans une autre vie, être une violette ou un loup.

(*) Médecin.

Dieu que la guerre est jolie !

par MARCEL FAURE (*)

AU prétexte que quelques enfants d'Israël devaient parfois dormir dans des abris en zone frontière, Begin et Sharon ont écrasé sous les obus et les bombes des milliers d'enfants libanais et palestiniens : chiffre donné, il y a quelque temps, pour Beyrouth-Ouest seulement : 6 775 morts et près de 30 000 blessés, dont plus de 80 % de civils, et aujourd'hui encore — à la mi-septembre, le massacre reprend, dans une guerre qui n'était en rien nécessaire à la sécurité d'Israël à laquelle nous sommes tous attachés, je crois — une guerre qui apparaît de plus en plus comme une main mise sur le sud d'un Liban dépecé.

Begin refuse tout dialogue avec l'O.L.P., la traitant d'organisation terroriste ; a-t-il oublié les dix sept personnes qu'il a tuées, en 1947, en faisant sauter l'hôtel King David à Jérusalem ?

Déjà, lors du dernier conflit mondial, les Japonais, un peuple cultivé, sensible, épris de poésie, a perpétré, en Asie du Sud-Est, massacres et tortures, et les nazis de l'Holocauste venaient du pays de Goethe et de Heine. Nous-mêmes, Français, qu'avons-nous à dire ? Massu, ce beau combattant de la 2e D.B., ne s'est-il pas déshonoré — et nous avec — en érigeant, à Alger, la torture en méthode d'action ? Il faut ici le souligner : la « méthode d'action » de Massu n'a pas davantage empêché l'indépendance de l'Algérie que la sauvagerie des Japonais et des nazis, leur défaite. Qu'en sera-t-il, à terme, de la brutalité israélienne ?

Depuis toujours, et, il faut le craindre, pour toujours, la guerre est inséparable de l'horreur, et Mitterrand a eu cent fois raison de le dire : toute guerre mène à quelque Oradour. Mais, lorsque c'est Israël le coupable, je suis plus révolté encore, s'il se peut.

Nous sommes encore quelques-uns, moins nombreux chaque jour, à avoir versé notre sang, au sens propre, il y a quarante ans, pour libérer notre pays, bien sûr, mais aussi pour mettre hors d'état de nuire les bourreaux nazis du peuple juif, et, lorsque je m'interroge, je ne me rappelle aucune concession au racisme. Je pensais, à tort je le crains, qu'après avoir tant souffert, eux et les leurs, de la violence stupide, de la cruauté gratuite, les juifs, avant les autres, en comprendraient la sanglante inutilité, et voilà qu'avec leur Begin, leur Sharon et leurs bombes à fragmentation, ils se révèlent des hommes comme les autres. Quelle déception et quelle tristesse !

« Je resterai ami d'Israël malgré les Begin et les Sharon », a dit Mitterrand. Je souhaite, moi aussi, pouvoir le rester, mais que les juifs lucides se débarrassent vite des responsables de ces horreurs et de cette folie. Le temps presse !

* Compagnon de la Libération.

La terrible leçon

par JACQUES MADAULE

EN une semaine, Israël aura perdu — et au-delà — tous les avantages qu'avait pu lui valoir la longue et coûteuse campagne du Liban. Le meurtre de Bechir Gemayel et le massacre des Palestiniens dans les camps auront suffi à tout annuler. C'était facile à prévoir. Toute situation fondée sur la violence s'expose à être *défaite* par la violence. Les simples *spectateurs* que nous sommes ne savent pas exactement comment la chose arrivera. Mais ils savent qu'elle arrivera certainement. Seuls les hommes d'État « réalistes », du type de Menahem Begin, paraissent ne pas s'en douter puisqu'ils renouvellent les mêmes fautes à longueur de siècles.

Ce sont eux *qui* passent pour les malins aux yeux des peuples médusés, en attendant qu'ils ne soient désabusés par l'événement. Que de gens chez nous, au temps de la guerre d'Algérie, n'avons-nous pas entendus dire : « *Il n'y a qu'à mettre une bonne fois le paquet !* » M. Begin n'a point barguigné : pour protéger la Galilée il est allé jusqu'à Beyrouth ; au lendemain du meurtre de Bechir il n'a *rien trouvé* de mieux *que* de se porter un peu plus loin, histoire de se voir accusé d'un massacre *éventuel*. La même logique voudrait sans doute qu'*il pousse* cette fois jusqu'à Tripoli et chasse les Syriens de la Bekaa. Après quoi, il ne lui *resterait* plus qu'à attendre l'inévitable riposte, qui le porterait sans doute jusqu'à Damas et Alep. Pourquoi pas ?

Je souhaite pour ma part que le désastre de Beyrouth — car c'en est un pour Israël d'abord — amène les dirigeants israéliens à se poser quelques questions. La fuite en avant n'est pas une politique. Elle aboutit *inévitablement* au désastre. Certes, il est très important de savoir qui a fait le coup, si ce sont les hommes de Haddad ou des phalangistes fous de *désespoir* après le meurtre de Bechir ; il importe aussi de savoir comment les tueurs ont pu opérer aussi facilement dans une ville contrôlée par l'armée israélienne.

De toute *évidence* le massacre n'a pu être perpétré que par des gens qui n'avaient guère souci des intérêts d'Israël. Ses pires ennemis n'auraient pas rêvé mieux. C'est si beau qu'ils n'en croient pas leurs yeux. Car le cadavre paye et se paye hélas ! Si inhumain que l'on imagine M. Begin, on ne peut croire que *les récents cadavres* palestiniens de Beyrouth ne lui paraissent pas payés un peu cher. C'est pour ses ennemis qu'ils sont exquis. *Mais l'erreur* d'Israël depuis *trois mois est de n'avoir* cru qu'en la force. Espérons que la *terrible leçon* de Beyrouth apaisera cette fièvre mauvaise. Alors peut-être se rapprocherait l'heure de la paix au Proche-Orient.

Logique et intérêts

par THÉRÈSE MICHAELI (*)

IL y a *quelques* jours Bechir Gemayel, président élu du Liban, était assassiné. Le lendemain, le pape recevait Arafat, chef terroriste, responsable de l'assassinat de dix mille chrétiens dans la ville de Dammour, au Liban, il y a quelques années. Sujet de la conversation, entre autres: : « le statut de Jérusalem », qui est la capitale d'un État indépendant qui n'est ni la propriété du pape, ni celle d'Arafat. Depuis, des chrétiens, milices libanaises ou du major Haddad, assassinaient mille hommes, femmes, enfants, dans des camps palestiniens de Beyrouth. Depuis, deux attentats avaient lieu contre des juifs et des Israéliens, à Paris et Bruxelles.

Il existe, dans le monde, chez les êtres humains, une logique des choses, des traditions, souvent millénaires, des traits caractéristiques de sociétés, un rythme d'évolution pour chaque société, pour chaque peuple, et enfin des réactions prévisibles. Tout le monde sait que dans la société moyen-orientale, tout comme en Sicile, en Corse, en Afrique du Nord, il est une conception de la famille, une *conception* de l'honneur, qui sont *différentes* de celles de l'Europe ou des États-Unis. Il était donc parfaitement prévisible qu'un jour les parents, les familles, des dix mille chrétiens de Dammour assassinés par les Palestiniens voudraient régler leurs comptes. Il est connu de tous que la famille Frangié avait un compte à régler avec Bechir Gemayel. Et il est évident qu'une rencontre du pape et d'Arafat a vraisemblablement été ressentie comme une insulte aux chrétiens du Liban assassinés, par les familles de ceux-ci. Je ne parle pas encore ici du véritable défi moral, de la véritable insulte à la mémoire de tous les Israéliens innocents, civils, enfants, que représente une rencontre du pape et d'Arafat. C'est peut-être là le dernier bastion de la morale chrétienne moderne qui s'est effondré.

Il est possible finalement de concevoir qu'il y avait quand même une certaine logique des choses dans une rencontre d'un chef terroriste avec un pape, originaire d'un pays où l'antisémitisme est si virulent, tellement viscéral, que l'héroïque résistance polonaise, pendant la guerre, a parfois dénoncé des résistants juifs polonais aux Allemands nazis qu'ils combattaient, tant la haine du juif dominait tout, chez eux. Même s'il a un grand cœur, un homme n'est qu'un homme. Il peut, toute sa vie, être imprégné de certains sentiments qui ont entouré, imprégné, son enfance.

Seulement il n'y a pas de logique au silence du monde devant les dix mille chrétiens assassinés par les Palestiniens, à Dammour. Il n'y a pas de logique devant l'acceptation par le monde des dix mille Palestiniens de Septembre Noir assassinés par Hussein de Jordanie. *Il n'y a pas de* logique au quasi-silence de l'Occident devant les millions de morts innocents du Cambodge et des boat-people. Il n'y a pas de logique devant l'acceptation tacite des dizaines de milliers de tués, assassinés par Khomeiny en Iran ni devant les massacres de la guerrre irako-iranienne. Il n'y a pas de logique devant la guerre de religion en Irlande. Nous pouvons encore continuer, si nécessaire, d'allonger la liste...

Il n'y a pas de logique, mais des intérêts...

Il faut constater deux choses. Lorsque Arafat appelle à la conscience internationale, ce terroriste de génie, mais Hitler aussi avait du génie, lorsque Arafat appelle les démocraties à l'aide, il utilise magnifiquement la mentalité occidentale en sa faveur, pour des actes affreux, certes, mais dans la tradition de chez lui, du monde arabe, dont il savait très bien que cela arriverait un jour à ses concitoyens, en paiement de ses propres actes, des propres actes qu'il avait ordonnés ou laissé accomplir par ses hommes.

Lorsque Arafat ameute le monde, qui en est ravi, contre Israël, il profite de la situation, c'est son rôle. Mais ce que tout le monde oublie, se refuse à voir, c'est que la présence israélienne proche a quand même sans doute empêché que soient assassinés dans les camps palestiniens, non pas un millier de personnes, comme cela a été le cas, mais tout le monde, comme les Palestiniens l'avaient fait à Dammour, dans le silence mondial. Ce que tout le monde oublie, c'est que la démonstration tragique, horrible, mais réelle, des traditions actuelles au Moyen-Orient, entre ennemis, est la preuve de ce qui nous arriverait si nous nous laissions faire et ne garantissions pas nos frontières contre Arafat.

Nous gênons le monde et le monde veut se débarrasser de nous. Soit. Ce n'est pas nouveau et nous en avons l'habitude. Mais ce dont le monde n'a pas l'habitude et qu'il ne nous pardonne pas, c'est que nous n'acceptions pas et que nous nous défendions. Quasiment certain que nous disparaîtrons un jour (Nahum Goldmann nous donnait en décembre 1980 encore dix ans d'existence, à un dîner chez lui auquel participait Mendes-France et il n'infirmait pas dans une lettre qu'il m'adressait le 4 janvier 1981), dans une mentalité manipulée, distordue, dégénérescente, le monde occidental joue la carte Arafat et attend un nouveau Massada.

Cela est grave, bien moins pour nous que pour le monde. Nous, peuple de la Bible, nous avons souffert, nous avons été martyrisés, dispersés, mis en esclavage, en tant que personnes. En tant que peuple, nous avons survécu à toutes les douleurs et toutes les civilisations. Nous sommes fatigués de nous battre toujours. Nous voulons la paix, nous y croyons. Non parce que nous n'avons pas la capacité de nous battre, mais parce que nous n'aimons pas cela. Notre vocation est de paix et de vie, non de mort. Seulement, il faut nous laisser vivre et encourager à une vraie paix avec nos voisins. Parce que nous avons évolué. Il n'y aura pas de nouveau Massada. Dieu fasse seulement que la folie actuelle du monde et la haine du juif ne nous acculent pas à un nouveau Samson.

(*) Israélienne.

Un appel de Libanais de Paris

NOUS, Libanais de toute confession, réunis à Paris, *ne pouvons plus* tolérer l'impunité avec laquelle Israël exécute sa politique expansionniste et les moyens qu'il se donne pour y parvenir.

Les faits sont là, implacables. Au nom de son droit à l'existence et à la sécurité, au nom de la conception qu'il a de sa supériorité sur son environnement, et enfin aujourd'hui au nom de l'incapacité présumée des Libanais à se gouverner eux-mêmes, Israël s'arroge depuis sa fondation le droit d'étendre à sa guise le champ géographique de ses ingérences.

Avant-hier, à 40 km de sa frontière nord, hier à 20 km de Beyrouth, aujourd'hui au cœur même de la capitale et des camps de Palestiniens.

Des citoyens sans défense ont été massacrés par centaines et, quelle que soit la participation des mercenaires partenaires qu'il a l'art de s'associer dans ses opérations, l'appareil militaire israélien porte l'entière responsabilité de ce massacre étant donné son contrôle total des lieux et des mouvements. Ce contrôle est *illustré* au même moment par le ratissage des quartiers et les arrestations *systématiques* des habitants de Beyrouth-Ouest acheminés vers des camps d'internement et d'interrogation.

Ainsi le gouvernement israélien impose aux gouvernements du monde entier la politique du fait accompli et fait reculer de jour en jour les exigences des ces mêmes gouvernements, complices ou ridicules, et avec eux les résolutions du Conseil de sécurité et des Nations unies.

Nous l'affirmons, les Libanais sont tout comme les Palestiniens les victimes d'une manipulation scandaleuse que les Israéliens veulent encore une fois imputer à notre désunion nationale, alors même que l'étendue du malheur faisait renaître un sursaut d'unité.

Nous réclamons haut et fort le retrait des forces israéliennes de l'intégralité du territoire libanais et qu'ainsi soient poursuivies les chances non seulement de l'unité nationale libanaise, mais encore d'une juste paix arabo-israélienne respectant les droits légitimes de tous les peuples de la région à leur indépendance et leur souveraineté.

Nous faisons appel à la communauté internationale, et en particulier au président de la République française, pour tirer toutes les conclusions sur le terrain de la politique d'équité à laquelle il s'est attelé depuis le début des opérations.

Mme et MM. Adonis, Etel Adnan, Borhan Alawie, Nicole Andraos, Chafic Abboud, Soraya Antonius, Roger Assaf, Michel Balabane, Maroun Baghdadi, Mirna Boustani, Rafic Boustani, Randa Barrage, Randa Chal, Nadim Demechkie, Georges Corm, Roger Edde, Bernard Edde, Anne-Marie Edde, Dominique Edde, Bassem El-Gisr, Huguette El-Khoury, Zeina El-Zein, Wissam Ezzdeine, Elias Khoury, Gérard Khoury, Yasmine Khlat, Marcel Khalil, Yoakim Moubarak, Olga Naccache, Amal Naccache, Ryad Rayess, Sami Tarbet.

Begin souille Israël

par GUY SUARÈS (*)

L'horreur du massacre de Beyrouth porte une atteinte indélébile à l'image d'Israël dont Menahem Begin demeurera, aux yeux de l'histoire, le seul responsable. Contre le sentiment profond de son peuple, il a donné l'ordre de rentrer dans Beyrouth-Ouest. Et l'innomable s'est accompli à l'insu mais en présence d'une armée dont la seule justification était de protéger les populations. C'est au Dieu unique qu'il porte atteinte, à cette image de Dieu en nous qu'il mutile et que tout homme, par-delà sa misère, porte en lui. C'est Israël qu'il souille. A Menahem Begin de se retirer pour l'honneur de son peuple et de l'éthique qui a de tout temps été sa justification.

(*) Ecrivain, ancien directeur de la Comédie de la Loire.

Le retour d'une force multinationale à Beyrouth

Réuni à Damas, le conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine a fait porter, lundi 20 septembre, la responsabilité des massacres de Beyrouth à Israël, à l'armée libanaise, à la force multinationale d'interposition et aux Etats-Unis. L'armée libanaise est en partie responsable parce que la tuerie a eu lieu après qu'elle eut prit ses responsabilités à Beyrouth-Ouest. Ensuite, dit le conseil, « le massacre a eu lieu en dépit des garanties données par l'émissaire spécial américain, M. Philip Habib, et de l'accord convenu avec lui. Cela prouve le caractère non crédible des efforts de paix américains au Proche-Orient ». Le conseil reproche en outre à l'Italie, à la France et aux Etats-Unis d'avoir retiré plus tôt que prévu leurs contingents de Beyrouth, et il affirme que l'O.L.P. « vengera le sang des milliers de civils innocents massacrés dans les camps » et « s'engage auprès des masses palestiniennes à Beyrouth-Ouest et dans les camps à prendre toutes les mesures susceptibles de garantir leur protection. Les meurtriers devront rendre des comptes ».

Dans un message adressé au chef de l'O.L.P., M. Brejnev a affirmé lundi que les « illusions » entretenues sur l'attitude des Etats-Unis au Proche-Orient « se sont dissipées dans les flots de sang des camps palestiniens ». Il assure M. Arafat que l'U.R.S.S. « luttera toujours énergiquement pour arrêter ces crimes et obliger l'agresseur à s'en aller du Liban ».

M. Brejnev a aussi, le même jour, proposé directement au président Reagan de coopérer sur la question palestinienne, en plaçant le problème sur le seul terrain des Nations unies, nous câble notre correspondant (nos dernières éditions du 21 septembre). Ce premier appel à une coopération entre superpuissances, accompagné d'un sévère avertissement à Israël et aux Etats-Unis, confirme la volonté du Kremlin de s'insérer dans le processus de paix au Proche-Orient. Ce message personnel, le troisième depuis l'été, contient un « appel pour que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. agissent de concert au Conseil de sécurité en vue de réfréner Israël et de l'obliger à se soumettre aux décisions du Conseil ». M. Brejnev dénonce enfin implicitement la complicité américaine en disant que « ceux qui auraient pu éviter ce qui a été commis ne l'ont pas fait ».

Au Caire, le général Hassan Ali, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, a critiqué « la politique à courte vue » des dirigeants israéliens et estimé que l'invasion du Liban constituait « un grand obstacle sur la voie de la paix ». Il a annoncé que l'Egypte ne reprendrait pas les négociations égypto-israélo-américaines sur l'autonomie palestinienne avant le retrait total d'Israël du Liban. « La crise actuelle au Liban et les crimes terribles nous ont conduit à rappeler notre ambassadeur » en Israël, a déclaré, pour sa part, le porte-parole des affaires étrangères. « Quand ces raisons seront dépassées, alors nous discuterons du retour de notre ambassadeur. »

Les réactions continuent d'affluer des milieux juifs mondiaux. Le président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, a lancé lundi un appel pour « une enquête immédiate et approfondie » sur les massacres de Beyrouth. « Je me réjouis particulièrement, a-t-il ajouté, et je trouve particulièrement constructive la décision du président [Reagan] de rétablir une force multinationale pour garantir (...) le calme à Beyrouth. » La section européenne du congrès s'est dite « consternée » par les massacres, mais a aussi mis en garde les médias, leur demandant de ne pas « lancer des accusations avant que les faits aient été établis ».

En Grande-Bretagne, le grand rabbin, Sir Emmanuel Jacobovits, a déclaré qu'« Israël ne pourra être entièrement blanchi que s'il est clairement montré que son personnel a tout fait pour prévenir ce carnage ». M. Sandelson, député social-démocrate et ancien vice-président des Amis d'Israël, a traité M. Begin de « fasciste juif » et estimé que ce dernier « est aussi coupable du massacre que s'il avait eu le doigt sur la gachette ». Lord Mishcon, une des principales personnalités de la communauté juive, a télégraphié à M. Begin pour l'accuser d'« avoir terni le glorieux nom du peuple juif », et pour lui faire part de son « horreur » devant « l'irresponsabilité impitoyable de ceux qui agissent sous les ordres de votre gouvernement, irresponsabilité qui a conduit à ce cruel massacre ».

Enfin, alors que les capitales arabes continuent de protester contre la tuerie de Beyrouth, les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe devaient se réunir à Tunis pour mettre au point une position commune. Le secrétaire général de la Ligue, M. Klibi, a « adjuré » les présidents américain, français et italien de « mettre en œuvre toute mesure efficace » pour rétablir le calme à Beyrouth.

La déclaration télévisée de M. Mitterrand

« Contribuer au retour à la sécurité »

Voici le texte de la déclaration télévisée faite lundi, à 23 heures, par M. Mitterrand :

« *Le massacre des innocents palestiniens, qui bouleverse la conscience universelle, ensanglante à nouveau le Liban. Il faut sans perdre davantage de temps que les forces armées libanaises puissent effectivement assurer la sécurité des populations civiles de Beyrouth et des environs, et ramener le pays sous l'autorité exclusive du gouvernement légitime.*

» *Or la résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies ne peut être rapidement mise en œuvre.*

» *J'ai donc décidé, à la demande du gouvernement libanais, et pour répondre aux appels venus de toutes parts, et notamment du monde arabe, que la France participerait à la formation d'une nouvelle force multinationale qui aura pour charge de contribuer au retour à la sécurité et au respect des droits des gens.*

» *Les soldats français qui assureront cette mission se trouveront une fois de plus côte à côte avec des soldats américains et italiens. Nos premiers contingents seront prêts à prendre leur responsabilité au Liban même dans les trois jours qui viennent.* »

« Israël ne peut imposer ses propres solutions sur des haines aussi profondes »

déclare le président Reagan

De notre correspondant

Washington. — Pour annoncer aux Américains que des « marines » allaient retourner à Beyrouth, M. Reagan a fait, lundi 20 septembre, l'une de ses meilleures allocutions télévisées. Il s'est habilement appuyé sur l'indignation générale, après les tueries de Sabra et de Chatila, pour justifier cette décision impopulaire aux Etats-Unis. Mais il a su, aussi, prendre de la hauteur et, sur un ton inhabituel, adresser des paroles vibrantes aux belligérants.

Les diplomaties américaine et française ont travaillé en parfaite harmonie depuis le week-end, prenant de vitesse l'Union soviétique, qui voulait « *enfermer* » l'affaire libanaise à l'ONU et forcer la main à l'Etat hébreu pour l'obliger à retirer ses troupes de Beyrouth-Ouest. Un haut responsable américain déclarait lundi soir : « *La force multinationale ne sera pas déployée si le gouvernement d'Israël s'y oppose. Mais je ne pense pas qu'il s'y opposera.* » Et d'affirmer — sans que l'on sache si c'était un constat, un souhait ou une pression — que les forces israéliennes avaient déjà commencé « *un certain retrait* ».

On précise à Washington que la force multinationale s'installera, comme la fois précédente, entre les quartiers chrétiens et musulmans, « *mais peut-être un peu plus au sud* », ce qui voudrait dire à proximité des camps palestiniens où ont eu lieu les tueries. Elle ne pénètrera cependant pas dans les camps eux-mêmes. « *Son objectif*, a dit M. Reagan, *n'est pas d'agir comme une force de police, mais de permettre aux autorités légales du Liban de remplir cette tâche.* »

Les Etats-Unis enverraient environ huit cents « marines », soit le même nombre qu'en août. Mais, cette fois, leur mission ne sera pas limitée à trente jours. « *Il est impossible de fixer une durée*, affirme-t-on à Washington. *Ce serait une erreur de déterminer dès à présent comment sera le Liban dans dix, vingt ou trente jours.* »

M. Reagan aurait pourtant bien aimé rassurer le Congrès sur ce point, un Congrès qui n'a pas débordé d'enthousiasme, tant s'en faut, en apprenant la décision présidentielle. « *C'est une erreur* », ont dit plusieurs sénateurs, qui craignent de voir les Etats-Unis entraînés dans un conflit. Selon eux, une force de l'ONU, non limitée dans le temps, pourrait assurer la stabilité nécessaire à Beyrouth. Mais, dans l'ensemble, les congressistes se sont résignés à l'envoi de « marines », même si cela les inquiète et déplaît à la majorité de leurs électeurs.

La Maison Blanche elle-même se serait bien dispensée d'une telle mission si elle ne lui avait paru indispensable. Il y va, en effet, de la crédibilité des Etats-Unis dans le monde arabe. Si les assassinats commis par des miliciens ont rejailli sur Israël, la responsabilité de Jérusalem semble rejaillir sur Washington. Une nouvelle initiative américaine a donc été jugée indispensable.

M. Reagan s'est efforcé d'exploiter cela de diverses manières, lundi, à la télévision : « *Il n'y avait pas d'autre solution* [que l'envoi de « marines »] ; *les récents événements ont produit de nouveaux problèmes, et nous devons assumer de nouveau notre responsabilité... C'est dans notre intérêt national... Notre pays continue son rôle de leader de la paix dans le monde.* »

Evoquant les images « *déchirantes* » du dernier week-end, le président des Etats-Unis a qualifié de « *criminels* » les hommes armés qui s'étaient introduits dans les camps palestiniens. « *Aucune punition*, a-t-il dit, *ne suffira à effacer la souillure de leur crime.* » Cela devrait inciter tout le monde à tirer la leçon du « *long cauchemar libanais* » et à y mettre « *un terme* ». Il est impossible de poursuivre « *le cycle du massacre sur massacre* », a ajouté M. Reagan : « *Les enfants ne sont pas vengés par le meurtre d'autres enfants.* »

Il s'en est pris avec la même ardeur — mais sans les nommer — à ceux qui, de l'extérieur, « *ont attisé les flammes de la guerre civile au Liban pendant tant d'années* ». Ceux-là doivent comprendre que « *le feu les consumera aussi* » si on ne l'éteint pas d'urgence. Quant à l'Etat hébreu, il s'est attiré des remarques sans précédent : « *Israël doit avoir appris qu'il ne peut imposer ses propres solutions sur des haines aussi profondes et amères que celles qui ont provoqué cette tragédie. S'il cherche à le faire, il ne pourra que s'enfoncer davantage dans le bourbier.* » M. Reagan a ajouté, sur le même ton : « *A moins qu'Israël n'agisse vite et courageusement pour se retirer* [de Beyrouth-Ouest], *il se trouvera encore plus profondément engagé dans des problèmes qui ne sont pas les siens et qu'il ne peut résoudre.* »

Le président a annoncé que son ambassadeur, M. Morris Drapper, resterait au Proche-Orient, mais qu'il serait prochainement rejoint par M. Philip Habib. Ce dernier représentera M. Reagan à la cérémonie d'investiture du nouveau président libanais.

Les Etats-Unis ne veulent pas se limiter à normaliser la situation au Liban avec l'évacuation de « *toutes les forces étrangères* ». Ils entendent également, a dit M. Reagan, favoriser « *une solution juste et durable du confli. entre Israël et ses voisins arabes* », une solution qui « *satisfasse les droits légitimes des Palestiniens, lesquels sont trop souvent les victimes* ». Cette dernière phrase illustre encore une fois le changement de ton intervenu à Washington.

ROBERT SOLÉ.

Une volonté de dramatisation

(Suite de la première page.)

C'est pour bien faire comprendre que la décision française de renvoyer un contingent à Beyrouth était parfaitement « réfléchie » et aussi pour lui donner une solennité certaine que M. Mitterrand est intervenu impromptu, lundi soir, sur les trois chaînes de télévision et à la radio nationale. La décision de lancer ce très bref « *message à la nation* » avait été prise quelques heures avant, après que les ambassadeurs de France et d'Italie à Washington eurent été entendus avec les autorités américaines sur les détails de cette initiative commune. Ces négociations ont eu lieu avec M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires politiques. Il ne semble pas qu'il y ait eu à cette occasion des contacts directs entre M. Mitterrand et M. Reagan.

Un précédent

Un autre facteur a poussé le président de la République à s'adresser au pays à une heure aussi tardive (22 h. 55) : la volonté de ne pas laisser M. Reagan annoncer seul l'envoi de la force multinationale à Beyrouth. C'est pour que les deux présidents annoncent à la même heure la décision commune que l'intervention de M. Mitterrand, d'abord annoncée pour 22 h. 30, a été retardée de vingt-cinq minutes. Il faut remonter au général de Gaulle et à la crise de 1968 pour trouver un précédent à ce genre d'intervention : le 30 mai, tout à fait à l'improviste, le général avait annoncé aux Français — mais à la radio seulement — sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale.

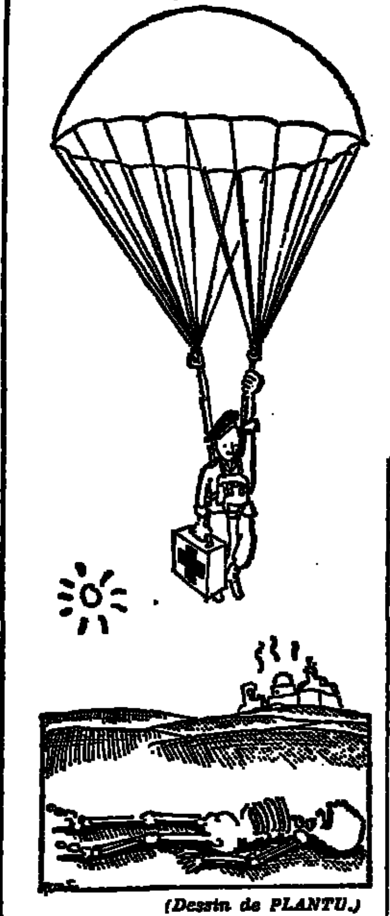
JACQUES AMALRIC.

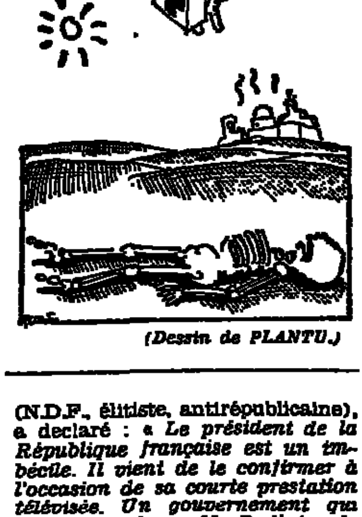
LE NOUVEAU CONTINGENT FRANÇAIS

La participation française à la nouvelle force d'interposition devrait être du même ordre que le contingent déjà envoyé à Beyrouth-Ouest entre le 21 août et le 13 septembre, soit environ 800 à 850 hommes. Elle sera placée, de nouveau, sous le commandement du général de brigade Jacques Granger, et son premier échelon, fort de 350 hommes de métier, appartiendra à la 11e division parachutiste, probablement au 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (R.P.I.Ma), en garnison à Carcassonne (Aude).

A ce jour, la composition du deuxième échelon, de l'ordre de 500 hommes, n'est pas encore connue, mais ses éléments relèveront, eux aussi, de la 11e division parachutiste (soit un régiment de la Légion étrangère, soit un autre régiment parachutiste d'infanterie de marine).

Les services du ministère de la défense étudient actuellement l'acheminement de cette force, qui pourrait, pour des raisons de rapidité, se faire par voie aérienne (comme la fois précédente) jusqu'à Chypre, puis par un embarquement à bord de la corvette « Georges-Leygues », de l'escorteur d'escadre « D'Estrées » et du bâtiment de débarquement de chars « Argens », restés en Méditerranée orientale après la première opération. Il est également étudié la possibilité d'un départ, de Toulon (Var), à bord du porte-avions « Foch », mais les délais d'acheminement seraient alors de quatre jours.





(Dessin de PLANTU.)

● *Mgr Jacques Ménager*, archevêque de Reims et président du groupe français de la commission pontificale Justice et Paix, a déclaré : « *Profondément bouleversée par le massacre de plusieurs centaines de civils palestiniens dans deux camps de réfugiés de Beyrouth, la commission française Justice et Paix s'associe à la condamnation unanime dans le monde de cet acte de barbarie. Elle appelle avec force toutes les parties concernées, y compris l'opinion publique française, à ne pas céder à la haine et à l'enchaînement de la violence contre qui que ce soit, fût-il suspect d'être responsable ou complice d'un tel crime contre l'humanité.*

» *L'Evangile nous l'apprend : c'est seulement en condamnant la violence et en la dépassant qu'on parviendra à la paix.* »

● *M. Michel-Georges Micberth*, directeur du bureau politique de la Nouvelle Droite française (N.D.F., élitiste, antirépublicaine), a declaré : « *Le président de la République française est un imbécile. Il vient de le confirmer à l'occasion de sa courte prestation télévisée. Un gouvernement qui avait trouvé en M. Badinter le protecteur privilégié des assassins de l'intérieur ne pouvait que mettre son armée à la disposition des assassins de l'extérieur. L'O.L.P. est responsable directement et indirectement de dizaines de milliers de victimes innocentes. Les familles des victimes apprécieront la décision de M. François Mitterrand.* »

● RECTIFICATIF — Dans l'extrait de l'article de M Cheysson au *Los Angeles Times* (*le Monde* daté 19-20 septembre), le ministre des relations extérieures déplorait « *l'évocation d'un droit particulier de direction* » par les Etats-Unis, et non, bien entendu, l'« *évacuation* ».

Les Dix demandent à Israël d'exprimer comme les pays arabes sa volonté de paix

Bruxelles (*A.F.P.*). — Les dix ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont adopté, lundi 20 septembre, une déclaration sur le Liban, affirmant notamment : « *Les Dix expriment le choc et la répulsion profonde que leur inspire le massacre des civils palestiniens à Beyrouth. Ils condamnent vigoureusement cet acte criminel et appellent à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la population civile. (...).*

» *Ils déplorent vivement la violation du plan Habib et demandent le retrait immédiat des forces israéliennes de Beyrouth-Ouest. Ils sont convaincus que les intérêts du Liban et de la région exigent le retrait, aussi rapidement que possible, de toutes les forces étrangères, à l'exception de celles autorisées par le gouvernement du Liban, dont l'autorité devrait être pleinement rétablie sur l'ensemble du territoire national.*

» *Les Etats membres de la Communauté européenne restent profondément préoccupés au sujet de la situation globale au Liban. Ils condamnent fermement l'assassinat du président élu du Liban (...). Ils sont sûrs que le peuple libanais sera en mesure d'élire un nouveau président (...) et de susciter la réconciliation nationale.*

» *Les Dix constatent que les principes mentionnés ci-dessus rencontrent une acceptation croissante. Par conséquent, ils saluent la nouvelle initiative américaine contenue dans le discours qu'a prononcé le président Reagan le 1er septembre 1982. Les Dix estiment que celle-ci offre une occasion importante de réaliser des progrès pacifiques en ce qui concerne la question palestinienne et qu'elle constitue un pas vers la réconciliation des aspirations contradictoires des parties (...).*

» *Les Dix lancent un appel à toutes les parties afin qu'elle saisissent cette occasion pour mettre en route un processus de rapprochement mutuel débouchant sur un règlement pacifique global.*

» *A cet égard, ils soulignent l'importance de la déclaration faite par les chefs d'Etat et de gouvernement arabes à Fès le 9 septembre en tant qu'expression de la volonté des participants, y compris l'O.L.P., d'œuvrer en faveur de l'établissement d'une paix équitable au Moyen-Orient, qui englobe tous les Etats de la région, et comprenant Israël. Ils appellent maintenant à l'expression similaire d'une volonté de paix de la part d'Israël (...).*

» *Les Dix continuent à croire que l'un des éléments de base pour progresser (...) est la création d'un climat de confiance entre les parties. En conséquence, ils considèrent que la décision israélienne d'établir huit nouvelles implantations dans les territoires occupés constitue un obstacle grave aux efforts de paix et est illégale en droit international.*

» *Les Dix confirment qu'ils poursuivront activement leurs efforts pour promouvoir un règlement de paix global, juste et durable (...).* »

Soulagement à l'ONU

Moscou renonce à faire intervenir le Conseil de sécurité

De notre correspondante

New-York. — A la veille de l'ouverture de la 37e session de leur Assemblée générale, les Nations unies ont connu, lundi 20 septembre, une journée de suspense. M. Perez de Cuellar avait réuni dans la matinée une conférence de presse pour tirer les conclusions de la tumultueuse séance du week-end, au cours de laquelle la décision avait été prise d'envoyer quarante nouveaux observateurs à Beyrouth.

Le secrétaire général avait précisé que ces observateurs ne pouvaient, en aucun cas, constituer une force de dissuasion au cas où de nouveaux massacres risqueraient de se produire. Il restait à savoir si cette force devait être constituée par les « casques bleus » de la FINUL ou si des forces d'interposition américaines, françaises et italiennes, devaient retourner à Beyrouth.

Au cours de sa conférence de presse, M. Perez de Cuellar a annoncé qu'Israël avait accepté le nouveau contingent d'observateurs, dont vingt-cinq étaient déjà sur le terrain. D'autre part, l'ambassadeur du Liban à l'ONU, M. Tueni, avait indiqué que les préférences de son gouvernement allaient à la force multinationale. Le représentant de l'O.L.P., M. Zedi Terzi, préférait que la FINUL prenne les choses en main, mais ne s'opposait pas au retour de la force multinationale.

Le discours du président Reagan a provoqué un certain soulagement dans les couloirs de l'organisation internationale, bien que le général Callaghan, commandant des « casques bleus », ait affirmé au secrétaire général que deux mille de ses sept mille hommes pouvaient sans inconvénient être retirés du Sud-Liban pour aller prendre position à Beyrouth.

Bizarrement, l'Union soviétique a, peu après le discours du président américain, demandé l'ouverture de consultations au Conseil de sécurité sur un projet de résolution proposant l'envoi d'une commission d'enquête et marqué au passage sa préférence pour que ce soit la FINUL plutôt que la force multinationale qui se charge de la « *sécurité des Palestiniens* ». Devant le peu d'enthousiasme des quatorze autres membres du Conseil et l'accueil favorable de la Jordanie à la force multinationale, M. Ovinnikov a d'ailleurs renoncé à demander une réunion formelle du Conseil.

NICOLE BERNHEIM.

LE MASSACRE DE PALESTINIENS

Faire toute la lumière

(Suite de la première page.)

Ce plan, adopté par tous les ministres sans soulever la moindre objection, avait pour objectif officiel de « découvrir les fedayin » dissimulés dans les camps. Les ministres avaient, à ce propos, exprimé leur satisfaction de voir enfin les phalangistes s'engager dans des opérations alors qu'ils n'avaient pas rempli la tâche qu'on attendait d'eux au début du conflit en refusant de s'emparer de Beyrouth-Ouest pour le compte de l'armée israélienne.

Le correspondant militaire de *Haaretz*, toujours bien informé, révèle ce mardi que c'est le ministre de la défense, M. Sharon lui-même, qui a donné son accord à l'entrée des miliciens dans les camps, malgré la mise en garde de plusieurs officiers supérieurs israéliens. Jeudi soir, des éléments phalangistes, accompagnés de soldats du « Liban libre » du commandant Haddad (quelques dizaines selon le correspondant militaire de la télévision israélienne) sont entrés dans les camps et ont commencé à y massacrer systématiquement toute la population civile palestinienne. Des ministres et des officiers de haut rang ont appris, dans la nuit de jeudi à vendredi, ce qui se déroulait dans les camps et n'ont rien fait pour arrêter le carnage, qui s'est donc poursuivi pendant trente-six heures, jusqu'à samedi matin. Des équipages de chars israéliens stationnés à 200 mètres seulement des camps, ainsi que des fantassins, furent, dans la nuit de jeudi à vendredi, les témoins oculaires du massacre. Des soldats et des officiers ont assisté, vendredi matin, de leurs positions, aux exécutions et ont vu les cadavres empilés dans les rues. Les rumeurs de ce massacre ont donc circulé rapidement parmi les commandants de l'armée, mais rien ne fut fait pour arrêter la tuerie.

Le ministre des communications, M. Mordechai Zippori, adversaire déclaré du ministre de la défense au sein du cabinet, apprenant que la tuerie était en cours, prit contact avec le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, en lui rapportant les informations incroyables venues de Beyrouth. Celui-ci demanda à ses adjoints de vérifier ces « rumeurs », mais n'en obtint aucune confirmation.

Selon les récits de la presse israélienne, vendredi soir, « *deux bataillons* » phalangistes, équipés de chars et d'autos-chenilles, entrent à leur tour dans les camps, accompagnés du commandant Haddad. Ils ont l'accord de l'armée israélienne, qui encercle toujours les camps, et leur fournit même un bulldozer. Le massacre continue toute la nuit de vendredi à samedi. Ce n'est que samedi matin que l'armée ordonne d'arrêter la tuerie et expulse les exécutants. Ceux-ci reçoivent toutefois un repas dans le campement israélien et y relatent avec fierté leurs « exploits ».

Une Palestinienne de Chatila a raconté, lundi soir à la télévision israélienne, qu'elle s'est adressée, lors du massacre, à un officier israélien qui se trouvait au seuil du camp, pour se plaindre de l'arrestation de proches. Il l'a renvoyée chez elle, lui disant : « *Ils vont subir un interrogatoire et seront libérés bientôt.* » Après le massacre, on a trouvé leurs corps jetés dans un puits.

Tous les journalistes israéliens qui ont rencontré les miliciens avant leur entrée dans les camps assurent que leurs intentions étaient sans équivoque. Certains d'entre eux sacrifiaient l'agneau rituel de la fête avant de goûter aux joies de la vengeance.

Entre-temps, l'armée israélienne continue d'arrache-pied ses opérations de ratissage à Beyrouth en vue de l'évacuation prochaine de la ville. Des unités procèdent aux arrestations selon des listes établies. D'après certaines sources, cent cinquante Palestiniens et Libanais sont détenus par les Israéliens. La télévision israélienne a projeté, lundi soir, un reportage montrant des soldats israéliens chargeant dans des camions tout le matériel du bureau de l'O.L.P. à Beyrouth et de l'Institut d'études palestiniennes. L'un des buts de l'entrée à Beyrouth-Ouest était de s'emparer de ce bureau, encore qu'on estime que les documents secrets ont été détruits avant l'évacuation de l'O.L.P.

Les manifestations à travers Israël contre le massacre et pour obtenir toute la lumière sur l'événement ont continué lundi en Israël. Dans l'artère principale de Tel-Aviv, la rue Dizengof, des centaines de personnes, dont des acteurs connus, ont manifesté vêtus d'habits de deuil. La presse rapporte les propos du professeur Epstein, quatre-vingts ans, qui a dit, en sanglotant, lors d'une manifestation à Jérusalem : « *J'ai honte d'être israélien après ce qui s'est passé à Beyrouth ; cela me rappelle trop les nazis qui ont amené les Ukrainiens au ghetto pour massacrer les juifs. Je ne comprend pas comment cela a pu nous arriver.* »

De jeunes religieux ont manifesté lundi à Jérusalem devant le grand rabbinat et ont demandé la démission des ministres du parti national religieux à la suite de la « *honte de Beyrouth* ». Le parti travailliste a décidé d'organiser une grande manifestation samedi prochain à Tel-Aviv pour « *exprimer la colère du peuple d'Israël* ». C'est la première fois depuis des années que ce grand parti descend dans la rue en dehors des campagnes électorales. Y participeront également le mouvement La paix maintenant et d'autres formations d'opposition.

La presse israélienne continue, ce mardi, de demander la création d'une commission d'enquête. « *La mise en place d'une commission d'enquête est essentielle — écrit l'éditorialiste de Haaretz — mais il faut mettre à sa tête des juges de la Cour suprême ; il n'est pas question d'exiger moins que cela ; et si le premier ministre ne l'accepte pas, il pourra s'attendre à être accusé de cacher la vérité et de fuir ses responsabilités.* » Pour *Davar* (travailliste), les actes du gouvernement Begin « *déflent la nation* ». « *Il y a aujourd'hui en Israël deux peuples qui parlent deux langues différentes.* » Le *Jérusalem Post* insiste sur les droits du peuple d'Israël à connaître ce qui s'est passé exactement dans les camps de réfugiés palestiniens, et cela, parce que c'est en son nom que la guerre du Liban a été menée jusqu'à l'occupation de Beyrouth-Ouest.

(Intérim.)

LE CRIF : on veut faire d'Israël le bouc émissaire

M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a notamment déclaré, mardi 21 septembre : « *A Paris et à Bruxelles, la violence meurtrière du terrorisme anti-israélien et antijuif a de nouveau sévi. A Beyrouth, une fois de plus, s'est déroulée une effroyable tuerie. Ce ne sont pas, hélas ! les premiers attentats terroristes en Europe. Ce n'est pas non plus le premier massacre interconfessionnel au Liban. (...)* »

» *Cela dit, nous ne pouvons admettre l'indécente explication du nouveau drame que connaît le Liban et nous sommes scandalisés devant certains commentaires et devant le comportement de certaines formations politiques. Comment a-t-on pu accuser a priori et sans preuve, Israël en se basant uniquement sur des présomptions ? Comment a-t-on pu osé désigner Israël comme responsable aux yeux de l'opinion publique sans même attendre le résultat d'une enquête véritable ? Une fois de plus, on veut faire d'Israël le bouc émissaire (...).* »

Faut-il faire rappeler M. Rosenne ?

L'ambassadeur d'Israël en France estime que « *ce qui se passe dans les médias depuis quarante-huit heures est un appel au meurtre contre tout Israélien et tout juif* » (*le Monde* du 21 septembre).

L'accusation, responsable ou non, est sérieuse :

— Par son caractère global tout d'abord. Pas plus qu'il n'existe *une* presse, il n'existe une entité monocolore nommée « *médias* », sauf, peut-être, dans certains régimes totalitaires ;

— Par sa gravité, ensuite et surtout. Que M. Rosenne assimile toute menace contre les Israéliens à des menaces contre les juifs n'étonnera pas. On rappellera simplement que nombre de juifs et de non juifs n'assimilent pas un attentat anti-israélien (ou une critique du gouvernement israélien) à une action antisémite. Débat ancien, banal... Moins banal, en revanche, est l'usage du mot « *meurtre* ».

Il n'est pas étonnant que le représentant du gouvernement de M. Begin soit mécontent de certains commentaires. Mais les termes de son accusation laissent supposer qu'il est irrité par la diffusion de certaines informations — écrites ou télévisées. Passe encore... Mais le jugement ne peut plus passer lorsqu'une corporation, qui, ni plus ni moins que le corps diplomatique, n'est à l'abri d'erreurs, est accusée de pousser au crime contre les nationaux d'Israël et contre les juifs.

Si de tels faits peuvent être avérés, si, du moins dans l'esprit de celui qui les évoque, un commencement de preuve peut en être présenté, il convient que la justice soit saisie et tranche. Il serait déshonorant que les « *médias* », s'ils appellent au « *meurtre* », ne soient pas sanctionnés.

Si, en revanche, l'ambassadeur maintient ses accusations sans que soient données des suites judiciaires, le gouvernement français est en droit de demander à M. Begin de se faire représenter à Paris par un diplomate qui mérite ce titre et reste dans les limites de son mandat.

De retour chez lui, M. Rosenne devra alors tenter de ramener à ce qu'il considère comme la raison nombre de journalistes — israéliens et juifs — qui croient encore en la liberté de la presse.

JACQUES DECORNOY.

Beyrouth attend de la force multinationale une garantie contre les empiétements d'Israël

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — La ville a peur. Voilà huit jours à peine, Beyrouth, médusée, empressée, se livrait au bonheur ordinaire d'une ville qu'on discipline. L'ordre et la loi balayaient ses rues et la lavaient de sept années de péchés. Maintenant, elle tremble, nerfs à vif, seulement sûre de son mauvais sort. Une petite semaine, et tout est bouleversé, une seule semaine pour perdre un président, voir tomber ses derniers quartiers et subir, sur ses flancs, un effroyable massacre. Tout au bout, la peur.

Une peur panique qui, lundi 20 septembre, a soufflé du sud, et s'est, comme un feu de brousse, répandue de tous côtés. Chatila, camp-charnier, relevait ses morts. Sabra, un peu plus loin, était au marché. Quand soudain des cris, des pleurs, des courses folles, submergent ruelles et rues. « *Ils* » sont revenus, « *ils* » sont là, les amis de Haddad, les bourreaux. Deux ambulances pleines de secouristes refluent vers le nord, toutes sirènes hurlantes. Le flot grossit à vue d'œil, femmes atterrées, gosses en sanglots et hommes chargés de maigres baluchons. Sabra ferme ses boutiques en hâte et fuit.

A Fakhani, l'armée libanaise, largement déployée, voit déferler la foule. Elle n'a pas le temps de réagir qu'elle est déjà de partout débordée. A Mazraa, 300 mètres plus loin, les troupes israéliennes tentent d'endiguer le mouvement. Rien n'y fait ni les rafales tirées en l'air ni les barrages de blindés. La marée passe et se répand vers le centre, grosse de son horrible rumeur. Hamra, bientôt, cède aussi à la peur, et l'on s'entasse pêle-mêle dans des voitures pour fuir. Dieu seul sait où.

Puis le flot se tarit, faute de refuge... faute d'ennemis. « Ils » ne sont pas revenus. Chatila s'est trompé : ces hommes en bleu qui pénétraient par le sud n'étaient pas « ceux » de Haddad, mais simplement de nouvelles recrues de l'armée libanaise vêtues d'uniformes jusqu'alors inconnus. Beyrouth, qui, en sept ans, avait si bien apprivoisé la guerre se sentait presque humiliée d'avoir en un instant eu seulement peur de son ombre. Signe évident, alarmant : la ville n'en peut plus.

Elle a soupiré, soulagée le soir en apprenant qu'on viendrait à nouveau l'aider. Américains, Français et Italiens reviennent : il était temps. L'Ouest, il est vrai, n'a jamais bien compris que son « bouclier » l'ait si vite délaissé : le départ précipité de la force multinationale d'interposition avant la mi-septembre avait pris, vu d'ici, de faux airs de désertion. Ne devait-elle pas rester un mois, voire plus ? Un mois, soit jusqu'au 21 septembre : assez, en somme, pour épargner à Beyrouth un ultime assaut et un épouvantable charnier...

La ville en attend tout, trop sans doute. Le droit d'abord de panser ses dernières plaies, le temps aussi de vivre un peu en paix, l'espoir, surtout, de voir les talons de l'occupant. Car, investie, meurtrie, Beyrouth ne s'est pas pour autant amadouée. La ville chaque jour supporte un peu moins bien qu'on la patrouille et qu'on la fouille.

Israël l'a-t-il compris, qui, lundi commençait à se faire discret, se retirait çà et là de quartiers où l'armée libanaise venue pour la relever se faisait sitôt couvrir de vivats et de riz. Nombre de responsables à l'Ouest n'en sont pas aussi cite rassurés. Ils s'interrogent encore sur les intentions profondes de M. Begin et relèvent bien ses mots, ses gestes, qui viennent conforter leurs craintes. Israël, estiment-ils, cherche plus que jamais à déchirer le Liban.

Des indices, des preuves ? Pourquoi, par exemple, ces révélations soudaines qui accusaient lundi M. Ibrahim Koleilat, le dirigeant des Mouéobitoun (nassériens indépendants) d'être l'instigateur de l'attentat qui a coûté la vie à Bechir Gemayel ? Jamais l'Est chrétien n'avait jusqu'à ce jour désigné un coupable de l'autre côté d'un front qui semble bien éteint. Sans compter cette idée saugrenue d'affirmer que M. Koleilat est réfugié à l'ambassade de France, alors que les journaux de Beyrouth le photographient marchant à pied dans son quartier au côté d'un officier libanais.

Pourquoi encore, surtout, cette obstination à faire des miliciens phalangistes les tueurs de Chatila ? Seulement pour blanchir le commandant Haddad, dont chacun sait qu'il ne sait et ne saurait rien faire sans l'aval d'Israël ? ou, plus sournoisement, pour dresser de nouveau l'Ouest contre l'Est et rallumer les guerres confessionnelles ? L'objectif, s'il existe, est déjà manqué. M. Saeb Salam, figure de proue de la communauté sunnite jure à qui veut l'entendre que « *les Phalangistes n'y sont pour rien* ».

Mieux, le *Safir*, quotidien propalestinien, s'empresse, lui aussi, d'innocenter l'ennemi d'hier. « *Les habitants de Beyrouth ne tiennent pas les Phalangistes pour responsables* », assure-t-il, avant d'ajouter : « *Israël a paradoxalement poussé l'ensemble des Libanais à soutenir M. Amine Gemayel, candidat des Phalanges aux élections présidentielles.* »

« *Israël se méprend*, explique, pour sa part, un dirigeant maronite, *s'il croit encore pouvoir briser une unité si chèrement acquise et révélée dans la chair de Béchir.* » Car les humeurs ont bel et bien changé à l'Est aussi. Il est loin déjà, le ton des embrassades au « libérateur ». La méfiance, la lassitude ont peu à peu pris le dessus. Qui ne se lamente des deux côtés de la ville des tracas quotidiens que l'on a tôt fait, plus à raison qu'à tort, d'imputer à l'occupant... De De ces barrages inutiles, de ces fruits et légumes sur les marchés de Beyrouth, qui font le bonheur de Jaffa et la colère des paysans de la montagne ; de cette électricité distribuée au compte-gouttes « *parce qu'Israël empêche qu'on répare les câbles* », d'ecet aéroport toujours fermé « *parce qu'Israël l'occupe* ». Oui, Beyrouth est lasse de la guerre, et ne supporte plus qu'elle joue sans plus de réponse les prolongations...

DOMINIQUE POUCHIN.

DES BULLDOZERS DANS LE CIMETIÈRE DE DEIR-YASSINE ?

Jérusalem (*A.F.P.*). — *Des bulldozers israéliens chargés de tracer une route ont commencé à niveler, lundi matin 20 septembre, le terrain du cimetière du village palestinien de Deir-Yassine, dont les 250 habitants avaient été massacrés par l'organisation sioniste Irgoun, le 9 avril 1948, lors de la première guerre israélo-arabe, a-t-on appris à Jérusalem de sources palestiniennes informées. Selon des résidents arabes du quartier, l'émotion devant la désacralisation du cimetière était très grande chez les Palestiniens.*

La municipalité de Jérusalem a démenti que ses bulldozers soient entrés dans le cimetière du « village martyr », mais a reconnu que des travaux s'étaient déroulés lundi près de la tombe d'un marabout (dignitaire musulman) dont la sépulture est un lieu de pèlerinage. A la suite de demandes de précisions de la part des journalistes, les travaux ont été arrêtés, a indiqué la municipalité. Le village de Deir-Yassine, qui a été entièrement détruit, n'est plus aujourd'hui qu'un quartier ordinaire de l'ouest de Jérusalem. Il est considéré par les Palestiniens comme un « village martyr », avec deux autres. Il s'agit de Qibya (en Jordanie), où, le 14 octobre 1953, « l'unité 101 », commandée par Ariel Sharon, avait dynamité des maisons, faisant soixante-six morts et soixante-quinze blessés en représailles à la suite d'un attentat meurtrier contre des familles juives. Le troisième village est celui de Kafr-Kacem, en Galilée, où la police des frontières avait abattu quarante-trois villageois le 29 octobre 1956, au premier jour de la campagne du Sinaï. Deux officiers, un caporal et cinq soldats avaient été condamnés pour ce meurtre collectif.

M. Amine Gemayel a été élu président de la République libanaise

M. Amine Gemayel a été élu, ce mardi 21 septembre, président de la République libanaise, au premier tour de scrutin par 77 voix. Il y a eu 3 bulletins blancs. Dans un bref discours, il a déclaré que son élection constituait « la première étape sur la voie du salut et de la reconstruction du Liban. D'autres sacrifices, d'autres difficultés et peut-être d'autres tragédies nous attendent », *a-t-il ajouté.*

L'élection de M. Gemayel « constitue un heureux gage de l'unité du pays », *a estimé le ministère français des relations extérieures.*

Le frère de Bechir

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Amine Gemayel, qui accède à la présidence de la République du Liban, dont il assumera la charge, dès jeudi prochain, a, sauf le nom et la jeunesse, peu de chose en commun avec son frère Bechir, auquel il succède et dont il est censé assurer la continuité.

Lourde tâche non seulement parce que Bechir Gemayel s'était forgé, au fil des ans, une primauté incontestée, dans le camp chrétien, et une popularité reconnue même par ceux qui n'étaient pas d'accord sur tout ou partie de ses options politiques, mais surtout parce que les vingt jours durant lesquels il a été président élu ont étendu son audience à une grande partie de l'islam. Son assassinat en a fait un héros national.

Le jeune homme aurait-il résisté à l'épreuve du pouvoir ? Là n'est plus la question. Pour M. Amine Gemayel, la réalité bien tangible est qu'il doit être le « frère » de Bechir, du Bechir que la mémoire collective a statufié sur son piédestal, alors qu'il ne suscite lui-même ni le même enthousiasme ni le même espoir. Il est tellement différent de son frère, et il doit solliciter les coopérations que l'autre emportait.

Objectivement, M. Amine Gemayel hérite de surcroît d'une situation encore plus difficile que celle qui était dévolue à son frère, puisque, en plus des immenses problèmes du Liban éprouvé par huit années d'une guerre terrible et complexe qui n'est toujours pas terminée, il doit en assumer les retombées et tirer la leçon des événements qui se sont précipités en une semaine : assassinat de son frère, occupation de Beyrouth-Ouest par les Israéliens, massacre des Palestiniens aux camps de Sabra et de Chatila.

Il dispose, en revanche, de quelques atouts que n'avait pas Bechir : mieux admis d'emblée par l'islam, il n'est pas handicapé par des liens avec Israël et des engagements de Jérusalem à son égard susceptibles de se retourner contre lui, comme ce fut le cas pour son frère.

Jusqu'au début de la guerre du Liban, en 1975, M. Amine Gemayel, aîné des fils de M. Pierre Gemayel, chef du Parti des phalanges, exerçait le « droit d'aînesse » traditionnel d'une famille de notables libanais versée dans la politique. En 1970, à vingt-huit ans, il devenait le plus jeune député du Parlement, succédant à son oncle, Maurice Gemayel, décédé au Metn dans la montagne chrétienne. Il était aussi membre du bureau politique des Phalanges, le parti de son père. A l'époque, Bechir Gemayel n'était qu'un étudiant qui faisait de l'activisme face à la gauche montante dans les universités. Le cadet commence à prendre le pas sur l'aîné lorsqu'il accède au commandement de la milice phalangiste, en août 1976, après avoir combattu dans ses rangs durant la première année de la guerre. A la fin des hostilités, en novembre 1976, M. Amine Gemayel se présente comme le « politique » de la famille, tout à fait convenable et susceptible d'entrer, le cas échéant, dans un cabinet d'entente nationale qui ne verra jamais le jour, alors que son frère est le « militaire », la forte tête. Mais c'est le « dur » qui réussira.

Face à l'ascension méthodique de Bechir, M. Amine Gemayel cultive son image de marque d'homme raisonnable et responsable. Il déplore toutes les violences, y compris, et pour ne pas dire surtout, quand son frère y est impliqué (tuerie d'Ehden le 13 juin 1978, élimination des milices de M. Chamoun le 7 juillet 1980).

Gestionnaire compétent, il monte des opérations d'urbanisme à très grande échelle. C'est ce que lui reprochent précisément son frère et ses lieutenants des forces libanaises, bien qu'ils se soient finalement ralliés à la personne du nouveau candidat.

Mais M. Amine Gemayel était aussi tenté parfois de montrer que son frère n'était pas le seul homme fort de la famille, et il lui arrivait de souligner que lui et ses partisans — car il gardait une petite milice, reliquat d'autonomie militaire que Bechir tolérait en secteur chrétien, dans la mesure où elle ne faisait pas ombrage à ses « forces libanaises » — s'étaient battus çà et là et qu'ils avaient été aux premières lignes face aux Palestiniens à Tall-El-Zaatar et face aux Syriens à Ouyoun-el-Simane.

Lorsqu'a percé l'intention de Bechir Gemayel de briguer la présidence de la République, M. Amine Gemayel s'est employé à démontrer que le parti n'avait pas encore choisi de candidat, mais, lorsque la candidature de son frère a été proclamée, il a su faire taire ses propres ambitions et se rallier sans réserve à celui-ci, menant campagne pour lui. A l'époque — il y a exactement un mois, — il ne pensait sûrement pas qu'il serait lui-même si vite président de la République.

Il faut dire qu'il a su montrer, juste après l'assassinat de son frère, qu'il était déterminé à assumer tout de suite la succession : son discours aux obsèques était significatif à cet égard. Marié, le président Amine Gemayel est père de trois enfants. Il est âgé de quarante ans.

LUCIEN GEORGE.

A travers le monde

Bolivie

● LES TRAVAILLEURS DES PRINCIPAUX CENTRES MINIERS de Bolivie ont décidé, lundi 20 septembre, la poursuite de la grève générale, bien que la centrale ouvrière bolivienne (COB) ait suspendu, dimanche, son appel après la convocation par le régime militaire du congrès élu en 1980. — (*A.F.P.*).

Cuba

● NEGOCIATIONS SUR LA DETTE EXTERIEURE. Cuba espère conclure d'ici à la fin de 1982 les négociations avec ses créanciers occidentaux sur le rééchelonnement de sa dette extérieure, a annoncé, lundi 20 septembre, à Paris, le président de la banque centrale de Cuba, M. Raul Léon Torras. La Havane se propose d'obtenir un moratoire de dix ans pour le remboursement des dettes arrivant à échéance d'ici à 1985, soit 1,3 milliard de dollars sur une dette totale de 3,5 milliards de dollars.

Iran

● UN MORT DANS UN ATTENTAT EN IRAN. — Une personne a été tuée et quelques autres blessées, lundi 20 septembre, en fin de matinée, par une explosion à un arrêt d'autobus dans le sud de Téhéran, a annoncé la télévision iranienne. — (*A.F.P.*).

Irlande du Nord

● UN SOLDAT BRITANNIQUE A ETE TUE et un autre grièvement blessé le lundi 20 septembre au cours d'une attaque à la roquette d'une base de l'armée à Springfield, dans l'ouest de Belfast. Cet attentat a été revendiqué par l'IRA. Un soldat britannique, blessé jeudi dernier dans le quartier de Divis Flat par l'explosion d'une bombe qui avait tué sur le coup deux enfants, a succombé à ses blessures. Enfin, l'explosion d'une voiture piégée, lundi soir, à Duganon (ouest de l'Ulster) a fait d'importants dégâts matériels. Un responsable de la police, Sir John Hermon, a d'autre part annoncé la formation d'une brigade spéciale pour lutter contre le racket et couper ainsi les vivres aux organisations terroristes. — (*A.F.P.*)

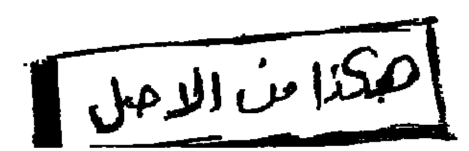
République d'Irlande

● L'ARMEE IRLANDAISE DE LIBERATION NATIONALE (INLA) a revendiqué la responsabilité d'un attentat à la bombe commis le lundi 20 septembre contre une station radar dans le comté de Cork. L'organisation a indiqué qu'elle s'était attaquée à cette station parce qu'elle faisait partie du réseau de l'OTAN, en contradiction avec la neutralité proclamée par la République. Le ministre irlandais des transports a démenti que la station ait un lien avec l'OTAN.

(*A.F.P.*)

Uruguay

● PRES DE 2 100 PERSONNES, dont 300 femmes, sont encore détenues pour des motifs politiques dans les prisons d'Uruguay, a affirmé lundi 20 septembre, à Porto-Alegre (Brésil), une commission de dirigeants syndicaux brésiliens, de retour d'un séjour à Montevideo. — (*A.F.P.*).



ET SES RÉPERCUSSIONS

Prière du soir dans une synagogue parisienne

« Contre Ton peuple, ils ourdissent des complots »

Le lundi 20 septembre est-il un jour de deuil ? Les juifs religieux qui se rendent à la prière du soir, à la synagogue de la rue Buffault, à Paris, ont un visage grave. La rue est déserte, gardée à chaque extrémité par des policiers en armes ; un service de jeunes filtre les arrivants dans la rue, puis à l'intérieur de la synagogue. Le Consistoire israélite de Paris avait invité les fidèles à venir nombreux à cet office qui devait marquer la fin d'une journée de jeûne et de prière, après les fêtes de Rosh Hashana.

Des prières devaient être dites pour exprimer la consternation de la communauté juive après l'audience privée accordée par le pape à M. Arafat. Mais l'actualité a couru trop vite et, depuis cette rencontre à Rome, il y a d'abord eu l'attentat de la rue Cardinet, la fusillade devant une synagogue à Bruxelles, puis les massacres aux camps de Sabra et de Chatila.

A 18 h 30 commence la prière, dirigée par le grand rabbin René-Samuel Sirat. Les psaumes succèdent aux psaumes dans la monotonie des chants, puis les rabbins, revêtus de leur *taleth* (écharpe blanche à franges) s'avancent pour prendre les rouleaux de la Torâh et faire la lecture du livre d'Isaïe. Les nouveaux arrivés cherchent une place. Les huissiers contrôlent les mouvements de la foule et demandent à chacun de s'asseoir : *« Soyez gentils. Comprenez, nous sommes tendus. »*

Alors que la cérémonie a commencé depuis près d'une heure, on distribue de nouvelles feuilles sur lesquelles sont photocopiés des psaumes. Après leur psalmodie en hébreu, une traduction française est lue par les rabbins.

Les mots de la Bible sont ici d'une actualité directe : *« Guide-moi, Eternel, dans Tes voies, dirige-moi dans le droit chemin, à cause de ceux qui me regardent de travers. Ne me livre pas à la fureur de mes adversaires, car ils se dressent contre moi. Les témoins mensongers, ceux qui soufflent la violence. »* Des hommes échangent un regard, approuvent en hochant la tête.

Après le chant d'un autre psaume, l'assemblée écoute, dans un silence pesant, la traduction : *« Contre Ton peuple, ils ourdissent des complots, ils se concentrent contre ceux que Tu protèges. Ils disent : « Rayons-» les du nombre des nations ; » que le nom d'Israël ne soit » plus mentionné ! »* Le lecteur ajoute : *« Contre Toi, ils font un pacte : les tentes d'Edom et les Ismaélites, Moabites et Hagrites, Ghebal, Ammon et Amalec, les Philistins ainsi que les habitants de Tyr. »* Et ce sont, encore et toujours, les drames du moment qui surgissent derrière cette nouvelle énumération.

La traduction du dernier psaume sera lue par le prédécesseur du grand rabbin Sirat, le grand rabbin Kaplan. C'est le cantique des degrés, celui que les chrétiens appellent le *« De profundis »* : *« Seigneur, écoute ma voix (...) si tu tenais compte de mes fautes, qui pourrait subsister ? (...) C'est* [l'Eternel] *qui affranchit Israël de ses fautes. »*

Vers 20 heures, l'assemblée se disperse en silence. Ceux qui ont jeûné ce jour apprennent qu'ils pourront manger à partir de 20 h. 32. Un homme, en sortant, retourne un journal oublié sur un banc, pour ne plus voir à la « une » les horribles photos du massacre de Beyrouth. — J. D.

A TRAVERS LA PRESSE PARISIENNE

La dérive

La mise en cause de l'Etat d'Israël est-elle une marque d'antisémitisme ? Les morts de Sabra et de Chatila ne sont pas encore tous dénombrés que les accusations contre Israël sont déjà, par plusieurs commentateurs, reçues comme autant de preuves que la plaie de l'antisémitisme est de nouveau ouverte.

N'est-ce pas, d'ailleurs, sur ce thème que *LE QUOTIDIEN DE PARIS* du 21 septembre fait son bandeau de « une » en titrant : *« Après le massacre, déjà l'antisémitisme... La monstrueuse tuerie de Beyrouth permet aujourd'hui à certains de faire de l'Etat d'Israël le bouc émissaire des nations... »*

« Un antisémitisme rampant », lit-on encore en page 8 de ce journal, pour qui *« certains commentaires politiques ou journalistiques (...) frisaient hier le racisme sommaire sous prétexte de vertueuse indignation »*.

Si l'on peut juger la réponse vite fournie, on ne peut contester le bien-fondé de la question : quels sont les risques de dérive de la critique d'un Etat à la critique raciste ?

Mais la question peut aussi être posée autrement. Est-il légitime de voir un raciste derrière tout critique des autorités de Jérusalem ? Telle est la conclusion de l'éditorial de Dominique Jamet, qui, dans *le Quotidien de Paris*, observe, prenant, semble-t-il, son journal à contre-pied :

« Ce n'était pas être anti-allemant que de vouloir la défaite et l'élimination de Hitler. Ce n'était pas être antirusse que de souhaiter la liquidation ou la mort de Staline. Ce n'est pas être anti-israélien ni antisémite que d'espérer la chute ou la démission de M. Begin. »

Mais, cela même étant précisé, l'embarras prévaut dans la quasi-totalité des commentaires, à commencer par celui de l'Agence télégraphique juive, qui, tout en affirmant que *« l'armée israélienne n'a en rien participé à ces tueries barbares »*, se demande si elle a *« été dupée »*, pour enfin affirmer : *« L'image d'Israël sera définitivement ternie si les responsabilités ne sont pas dégagées, si les coupables ne sont pas livrés à la justice et sévèrement châtiés, si toute la lumière n'est pas faite. Ce n'est pas seulement une nécessité politique — il y va de l'honneur d'Israël — c'est une exigence morale qu'imposent plus de cinq mille ans d'une histoire fondée sur les grands principes humanitaires du judaïsme. »*

Dans *LIBERATION*, Serge July aborde de front le « couple » Israël/antisémitisme :

« Indirectement à tout le moins, sinon directement, des dirigeants juifs rescapés de l'extermination nazie ont couvert un crime contre l'humanité (...). Tel est en fin de compte ce que Begin aura provoqué : Israël sera jugé pour ce qu'il fait, pour ce qu'il tait, comme pour ce qu'il ne fait pas. Toute la France le fut en d'autres temps, tout aussi. Israël se voulait une exception. Israël disposait d'un passe-droit dont Begin a fait un usage abusif (...). Trente-quatre ans après sa création. Israël a son affaire Dreyfus : le premier ministre a-t-il ou non couvert directement un crime contre l'humanité, un « Oradour-sur-Glane », une boucherie de nature raciste ? (...) Cette image, le trio infernal (Begin, Sharon, Shamir) qui dirige actuellement les destinées de ce pays s'en fout royalement. C'est de toute évidence le cadet de ses soucis. L'antisémitisme latent dans le monde constituant selon toute vraisemblance pour eux le meilleur des remparts, derrière lequel ils peuvent à peu près impunément poursuivre leurs objectifs (...). »

Pour sa part, dans *LE FIGARO*, Jacques Jacquet-Francillon estime que la confusion est déjà complète dans les commentaires entre les juifs et l'Etat d'Israël :

« L'opération n'est déjà que trop évidente. Nous refusons de nous y associer. On cherche de toutes parts à exploiter les horreurs de Sabra et de Chatila pour faire du peuple hébreu et de tous les juifs une race maudite. L'occasion est trouvée de tenter de réveiller tous les vieux démons de l'antisémitisme. C'est odieux, méprisable, inacceptable. »

En appelant à un *« indispensable désaveu »* dans *LE MATIN DE PARIS*, Jean Daniel achève lui aussi son éditorial sur le même thème :

« Aujourd'hui plus que jamais, une aveugle solidarité avec Begin conduirait à transformer un conflit entre deux politiques en un conflit judéo-arabe. J'insiste. Pas même israélo-arabe, mais judéo-arabe. Il ne doit pas y avoir de doute dans la conscience arabe sur la réprobation par les juifs des Oradour. Le même élan, la même inspiration qui conduisent à se révolter contre la terreur doivent conduire à désavouer, comme cela est fait en Israël, le comportement de MM. Begin et Sharon. »

Cette tenaille « antisémitisme/antisionisme », René Andrieu s'y réfère dans *L'HUMANITE*, pour refuser toute accusation de cet ordre qui viserait son parti ou son journal :

« Il ne restera plus bientôt pour défendre inconditionnellement la politique de Begin que son ambassadeur à Paris, qui — au lieu d'avoir l'élémentaire pudeur de se taire — accuse les médias, dont il est pourtant l'invité quasi permanent, de calomnier son gouvernement et de lancer « un appel au meurtre contre tout Israélien ou contre tout juif ». Chantage irrécevable. Ceux qui condamnent sincèrement les massacres de Beyrouth ne peuvent que condamner aussi tout racisme, sous quelque forme qu'il apparaisse. »

A L'APPEL DU P.C.F. ET DE DIVERSES ORGANISATIONS

Plus de dix mille personnes ont dénoncé à Paris MM. Begin et Reagan

Plus de dix mille personnes ont manifesté, lundi 20 septembre vers 18 heures, à Paris, de la Nation à la République, à l'appel du parti communiste, de la C.G.T., des groupes d'extrême gauche et de plusieurs associations franco-arabes, pour demander la fin « des massacres au Liban ».

Derrière une banderole réclamant *« la paix au Liban »*, une forte délégation de dirigeants du P.C.F. et de la C.G.T., dont MM. Georges Marchais, Henri Krasucki et Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, ouvrait le cortège des sections communistes et cégétistes de la région parisienne et donnaient le ton de la réprobation.

Les militants du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) avançaient ensuite sous une banderole demandant *« la paix dans la justice au Proche-Orient »*.

Plusieurs centaines de Palestiniens et de Libanais, regroupés sous la banderole du Comité Liban, se laissaient distancer par la manifestation, créant ainsi un second cortège, beaucoup plus animé que les rangs bien ordonnés de la C.G.T.-Renault qui s'éloignaient sur le boulevard Voltaire. Sous les drapeaux de l'O.L.P., les slogans étaient plus précis : *« Fermez l'ambassade des assassins ! »* ou *« Régimes arabes, complices »*. A mesure que la manifestation s'approchait de la République, à la tombée de la nuit, des centaines de jeunes gens, qui se trouvaient sur les trottoirs, rejoignaient les militants de l'O.L.P. Des effigies du premier ministre israélien étaient brûlées, et ce cortège, suivi des groupes d'extrême gauche et du PSU, demandait bientôt la visite d'*« Arafat à l'Elysée »*. Plusieurs associations de travailleurs et d'étudiants immigrés achevaient, après 20 h 30, le parcours.

De nombreuses organisations françaises expriment leur indignation

Le P.S. propose l'envoi d'une commission internationale d'enquête

Les révélations sur le massacre dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth-Ouest continuent de provoquer une vive émotion en France. De nombreuses personnalités et organisations politiques, syndicales et religieuses expriment leur *« indignation »* devant *« ce crime odieux »* et *« cette infamie »*. Un certain nombre de formations ajoutent à leur condamnation de l'acte lui-même une mise en cause, plus ou moins sévère, du gouvernement israélien. Certains responsables, parlant après l'intervention du président de la République, réagissent d'autre part à l'annonce du renvoi de forces françaises au Liban.

Le bureau exécutif du P.S., réuni lundi 20 septembre, propose l'envoi d'une commission d'enquête internationale, sous l'égide des Nations unies, dans les camps palestiniens pour faire la lumière sur *« les responsabilités et complicités »* dans les massacres de Sabra et de Chatila. De son côté, M. Jospin, premier secrétaire du P.S. a déclaré que *« les conditions dans lesquelles l'armée israélienne s'est montrée passive — pour n'employer à ce stade que ce terme — doivent être établies clairement. Cette demande monte en Israël. (...) Je crois que la responsabilité du gouvernement Begin dans tout ce qui se passe est de plus en plus gravement engagée »*.

M. Georges Marchais, reçu lundi après-midi par le président de la République, a exprimé son *« horreur »* devant les massacres et souligné son *« accord complet »* avec M. Mitterrand pour l'envoi d'une force internationale des Nations unies au Liban. Dans le cas où cette formule n'aboutirait pas, le secrétaire général du P.C.F. s'était déclaré favorable à ce que la France *« prenne ses responsabilités dans le cadre d'une force multinationale, c'est-à-dire des trois pays qui étaient au Liban »* (France, Etats-Unis, Italie).

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., a exprimé sa *« consternation et sa réprobation »* et approuve également *« pleinement le renvoi à Beyrouth de la force multinationale d'interposition »*.

M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., a estimé, de son côté, que M. Mitterrand avait pris *« une décision utile et conforme à la vocation de la France »*, et que tout président de la République aurait pris une décision similaire en pareille circonstance.

M. Edmond Maire, qui part ce mardi pour un voyage de trois jours à Tel-Aviv et au Caire, à la tête d'une délégation de la C.F.D.T. pour rencontrer le syndicat israélien, la Histadrout, et la Fédération syndicale égyptienne, a estimé que cette visite, qui s'inscrivait *« dans un contexte dramatique »* en raison de l'*« horrible carnage de Beyrouth »*, restait *« utile »*. La délégation de la C.F.D.T. *« entend parler franchement et directement à la Histadrout, non seulement à propos de l'énorme responsabilité du gouvernement israélien mais aussi pour débattre des voies permettant d'établir une paix juste et durable au Proche-Orient »*.

M. Bergeron, tout en exprimant son *« horreur »* estime que *« l'exacerbation des passions peut conduire à d'autres excès »*. Le secrétaire général de F.O. déclare : *« Je suis hanté par les risques de renaissance de sentiments anti-juifs comme je condamne les réactions anti-arabes. »* La C.G.C. et le SNES condamnent également les massacres de Beyrouth. Le Renouveau juif exprime son *« indignation »* et sa *« profonde répulsion »* et, *« pour protester contre ces actes odieux et les attentats devant le lycée Carnot et contre la synagogue de Bruxelles »* appelle à un rassemblement *« contre le terrorisme »* ce mardi à 18 h 30 devant le lycée Carnot à Paris.

Un certain nombre d'organisations, parmi lesquelles l'Association France-Palestine, l'Association médicale franco-palestinienne, l'Association de solidarité franco-arabe, le Collectif national pour la Palestine, le Comité international pour les droits de l'homme en Palestine et la Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine appellent à un rassemblement mercredi, à 18 h 30, avenue Matignon, à proximité de l'ambassade d'Israël pour protester contre les massacres de Sabra et de Chatila.

● *La radio libre « Judaïque-FM »* (103,3) diffusera, mercredi 22 septembre à 21 h. 30, un débat de deux heures à propos des massacres de Chatila et de Sabra, organisé par le collectif juif pour le dialogue israélo-palestinien, créé cette année, avec la participation d'Identité et Dialogue, Socialisme et Judaïsme et l'Association des juifs de gauche.

ESTIMANT « LE TEMPS VENU » DE DISCUTER AVEC L'O.L.P.

Le roi Hussein suggère une union jordano-palestinienne proche des propositions de M. Reagan

Amman. — Le roi Hussein a évoqué lundi 20 septembre l'avenir des relations jordano-palestiniennes, les récentes propositions de paix américaines pour le Proche-Orient, le sommet de Fès, et, avec une franchise parfois très crue, les relations interarabes. Il avait réuni pour cela au palais royal quelque deux cents personnalités — sénateurs, membres du Conseil national consultatif, représentants des associations professionnelles, de la presse jordanienne et de l'Université.

« Le temps est venu d'entamer des discussions avec l'O.L.P. pour définir la forme des relations entre les Jordaniens et les Palestiniens au sein d'une future confédération », a déclaré le roi. Il a souligné que la formule de cette « confédération » devrait être définie sur la base du droit à l'autodétermination des peuples palestinien et jordanien, auxquels elle serait soumise par référendum. Le souverain a également affirmé que le *« problème palestinien est une affaire strictement jordano-palestinienne avant d'être arabe »*. *« Nous ne permettrons à personne d'interférer »*, a-t-il ajouté, faisant sans doute allusion à la Syrie et aux autres pays du Front de la fermeté.

La déclaration du roi Hussein est-elle le résultat de consultations avec les responsables de l'O.L.P., auprès de qui il a d'ailleurs affirmé avoir senti *« une volonté identique de dialogue »* ? On l'affirme parfois à Amman. Un diplomate arabe nous a dit, pour sa part, avoir vu venir la prise de position du souverain jordanien depuis la visite à Amman de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. le 25 août. Selon ce diplomate, le fait que la centrale palestinienne se soit quelque peu affranchie de la tutelle syrienne à la suite des événements du Liban a pu faciliter cette évolution.

Correspondance

Jamais le roi n'avait été aussi précis et affirmatif depuis la révélation de son projet de « royaume arabe uni », en 1972, qui lui valut d'être mis à l'index par une bonne partie du monde arabe. Ce plan prévoyait la réunification des deux rives du Jourdain et *« de tout autre territoire palestinien libéré dont la population le demanderait »*, sous l'autorité d'un gouvernement central, dont le siège serait à Amman. Selon le « plan Hussein », le R.A.U. devait être constitué de deux « provinces », la Palestine et la Jordanie, disposant l'une et l'autre de pouvoirs législatif et exécutif autonomes pour les affaires internes.

Ambiguïtés

La ressemblance entre ce projet mis en sommeil avant même le sommet arabe de Rabat en 1974, qui reconnut l'O.L.P. en tant que *« seul représentant légitime du peuple palestinien »*, et l'éventuelle fédération jordano-palestinienne décrite lundi par le souverain hachémite n'est pas fortuite. Les deux projets, affirme-t-on cependant à Amman, sont différents, puisque, cette fois, les entités palestinienne et jordanienne resteraient « distinctes ».

La prise de position du président Reagan, le 1er septembre, en faveur d'un *« autogouvernement des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, en association avec la Jordanie »*, a sans doute encouragé le roi Hussein à se prononcer aussi ouvertement. En privé, nombre de responsables jordaniens n'hésitaient pas à dire dernièrement qu'en dépit d'*« ambiguïtés »* et de *« points négatifs »* pouvant faire l'objet de négociations l'initiative du président Reagan était *« la plus réaliste »* et la seule qui ait quelque chance d'aboutir parce que venant d'une grande puissance ayant seule le pouvoir de faire pression sur Israël. *« Le plan de Fès, c'est très bien, mais qui va l'appliquer ? »*, soulignaient les mêmes sources.

L'aide arabe

Le roi Hussein a néanmoins réaffirmé lundi l'« attachement » de la Jordanie aux résolutions du sommet de Fès ; il a pourtant estimé que le plan arabe *« a ses limites et ne doit pas être considéré comme la réponse du monde arabe »* aux propositions du président Reagan. *« Si nous adoptons une attitude négative à l'égard de cette initiative*, a-t-il poursuivi, *je crois qu'aucune administration américaine dans le futur n'osera plus s'opposer à Israël et au sionisme. »* Il est clair que les dirigeants jordaniens sont convaincus que les propositions du chef de la Maison Blanche constituent une occasion à ne pas laisser passer.

D'autre part, le souverain hachémite n'a pas caché un certain désenchantement à l'égard des pays arabes. Il a notamment évoqué l'aide financière attribuée à la Jordanie par le sommet arabe de Bagdad en 1978 et il a rappelé que la Libye n'avait jamais payé sa quote-part et que l'Algérie avait versé la sienne avec retard. *« La question a de nouveau été évoquée à Fès*, a-t-il indiqué, *alors que nous devons faire face à un déficit de 361 millions de dollars. »*

Enfin, rappelant les pressions auxquelles la Jordanie a été soumise pour se joindre au processus de Camp David, le roi Hussein a également déploré n'avoir jamais reçu l'assurance des pays arabes quant à la protection des « arrières » de la Jordanie. Exception faite, a-t-il toutefois précisé, du Qatar...

EMMANUEL JARRY.

EUROPE

Allemagne fédérale

APRÈS L'ACCORD ENTRE CHRÉTIENS-DÉMOCRATES ET LIBÉRAUX

La « motion de défiance constructive » de l'opposition devrait permettre à M. Kohl de succéder au chancelier Schmidt

Le parti chrétien-démocrate (C.D.U.) et le parti libéral (F.D.P.) sont parvenus, lundi soir 20 septembre, à un accord sur le dépôt d'une « motion de défiance constructive » devant le Bundestag. Cette procédure devrait permettre au président de la C.D.U., M. Helmut Kohl, de remplacer M. Helmut Schmidt à la chancellerie, le 1er octobre, si le texte recueille, comme il est probable, les deux cent quarante-neuf voix nécessaires à son adoption.

M. Strauss, président de la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois), a finalement accepté, en effet, de se rallier à cette procédure, plutôt qu'à celle d'une dissolution immédiate du Bundestag, qui avait nettement sa préférence. On ignorait encore, ce mardi matin à Bonn, les concessions précises faites au ministre-président de la Bavière par la C.D.U. pour obtenir son accord ; mais de nouvelles élections générales sont prévues pour le premier dimanche de mars 1983.

L'offensive de M. Strauss

De notre correspondant

Bonn. — Comme il fallait s'y attendre, M. Franz-Josef Strauss a fait des siennes. Il a débarqué à Bonn en fanfare lundi après-midi 20 septembre et s'est introduit d'office dans le cercle *restreint* des dirigeants chrétiens-démocrates et libéraux chargés par leur parti de négocier la *formation* du nouveau gouvernement. Auparavant, il avait fait adopter par le comité central de l'Union chrétienne sociale de Bavière (C.S.U.), *qu'il préside*, une résolution réclamant que des élections générales aient lieu avant la *fin de l'année*.

Posée comme *« condition non négociable »* au soutien que la C.S.U. devait apporter à M. Helmut Kohl pour la formation de son cabinet, cette exigence ne pouvait que brusquer les libéraux, pour qui ces élections sont un cauchemar. Aussi M. Genscher, l'ancien vice-chancelier qui aspire à reprendre du service sous l'égide de M. Kohl, fut-il obligé de demander audience au dirigeant bavarois, *qui s'entretint* avec lui une heure durant.

On ne sait rien sur le contenu de cette conversation, mais une chose est certaine : M. Strauss, candidat malheureux à la chancellerie lors des élections d'octobre 1980, entend bien montrer qu'il est l'homme indispensable et que la C.S.U. mérite autant d'égards — sinon plus — que les libéraux du F.D.P. Il a réussi à se mettre en vedette et à faire sentir le poids de sa puissance à M. Kohl, pour *lequel il ne* nourrit pas, croit-on savoir, une estime exagérée. Si la démonstration de force qu'il a faite lundi à Bonn se poursuit, il se pourrait que le « taureau de Bavière » se place *à nouveau au tout premier* rang de la scène politique ouest-allemande. Tous ses efforts actuels tendent, en tout cas, à faire oublier *son échec de 1980, et à le mettre* en position d'arbitre.

D'ores et déjà, on peut avancer que la coalition qui s'apprête à *renverser le chancelier Schmidt* est tripartite. A la C.D.U. et au F.D.P., il convient d'ajouter la C.S.U., ce parti-frère méconnu des chrétiens-démocrates dans le reste du pays, et qui se prépare à recueillir un succès aux élections à la Diète de Bavière, le 10 octobre prochain. Il y a quatre ans, la C.S.U. avait obtenu presque 60 % des suffrages.

En d'autres circonstances, on pourrait qualifier de manœuvre électorale la conduite à Bonn de M. Strauss, qui cherche à se faire une ample publicité. Il n'en est probablement rien. C'est comme vainqueur électoral *par anticipation et incarnation* de la Bavière éternelle qu'il mène son jeu.

Ce jeu manque de subtilité, et la R.F.A., dans son ensemble, ne s'y prête pas, comme l'ont prouvé les élections de 1980 avec M. Strauss comme tête de liste. Mais il reste efficace dans une conjoncture comme celle que l'on connaît aujourd'hui, où les protagonistes n'ont ni le *poids ni le punch* nécessaires pour mobiliser l'opinion.

Rejeté par l'électorat ouest-allemand il y aura bientôt deux ans, M. Strauss écrase de sa seule puissance le bienveillant Helmut Kohl *et le sinueux Hans-Dietrich* Genscher. Il se peut que son offensive de lundi reste sans lendemain — il lui faudra bien retourner à Munich... — et il a *déjà dû transiger, en soirée, sur les* élections, puisque celles-ci ont été fixées par les partenaires de la nouvelle coalition au premier dimanche de mars. Il n'en aura pas moins donné le spectacle d'un lutteur acharné à gagner.

ALAIN CLÉMENT.

Le calendrier

Voici quels sont les trois principaux temps forts du calendrier politique ouest-allemand dans la période qui s'ouvre :

LE 26 SEPTEMBRE, auront lieu en Hesse des élections régionales qui étaient *prévues* de longue date, mais dont les circonstances actuelles font un test particulièrement important pour les libéraux. Menacé de *ne pas franchir la barre des 5 %* de suffrages *nécessaires* pour avoir des élus, le F.D.P. de M. Genscher y recevra, en effet, une première indication sur la façon dont *l'électorat* juge son renversement d'alliance.

LE 1er OCTOBRE, le vote d'une *« motion de censure constructive »*, à la majorité absolue du Bundestag, permettra probablement à M. Helmut Kohl, président de la C.D.U., de succéder au chancelier Schmidt comme chef du gouvernement. L'opposition a besoin de 249 voix. La C.D.U. en dispose de 174, la C.S.U. *bavaroise* de 52 et le F.D.P. de 53, soit un total théorique de 279 contre 215 aux sociaux-démocrates. Mais des suffrages libéraux devraient faire défaut à la motion de l'opposition.

LE 6 MARS 1983, après dissolution du Bundestag, les électeurs ouest-allemands seront convoqués aux urnes pour élire leurs députés. Les sondages d'opinion actuellement publiés en R.F.A. accordent une majorité absolue d'intentions de vote aux chrétiens-démocrates et *chrétiens-sociaux bavarois*.

Turquie

Le général Evren deviendra automatiquement président si le projet de Constitution est approuvé par référendum

De notre correspondant

Ankara. — Le chef de l'Etat turc, le général Evren, serait automatiquement élu président de la République pour sept ans si les « oui » l'emportaient sur le projet de la nouvelle Constitution qui sera soumis au référendum en novembre prochain (1). De même, les quatre autres membres du Conseil national de sécurité (les commandants des forces terrestres, de l'aviation, de la marine *et de la gendarmerie*), au pouvoir depuis le 12 septembre 1980, deviendront membres d'un « conseil présidentiel » et assisteront le président pendant son septennat. Enfin, les commandants et le général Evren garderont leurs responsabilités à la tête de l'armée jusqu'aux prochaines élections législatives, prévues en principe pour l'automne 1983 ou, au plus tard, pour le printemps 1984.

Telle est la teneur d'une dizaine d'« articles temporaires » adoptés le samedi 18 septembre par l'Assemblée consultative d'Ankara.

Selon un autre de ces articles, tout citoyen régulièrement inscrit le 5 septembre dernier sur la liste d'électeurs qui ne voterait pas au référendum, sera, sauf cas de force majeure, privé de ses droits de vote lors des premières élections législatives et locales ; il ne pourra pas non plus passer acte de candidature. En revanche, l'Assemblée consultative s'est gardée de se prononcer sur *le sort des anciens politiciens*, elle préfère laisser au Conseil national de sécurité le soin de *déterminer « qui » et « pour combien de législature »* sera privé du droit de se représenter aux élections.

Le général Evren sera donc la « locomotive » du référendum de novembre prochain. Nombreux sont ceux, parmi les membres de l'Assemblée consultative, qui pensent comme, par exemple, M. Ozturk, que sa désignation automatique comme président accroîtra le nombre des voix en *faveur de la nouvelle Constitution*. Plusieurs autres membres estiment cependant que cette modalité n'est pas démocratique. Certains jugent que le futur président doit être élu au suffrage universel, car il aura plus de pouvoirs que *ses* prédécesseurs. D'autres estiment que le président de la République doit être élu par le Parlement comme par le passé

D'aucuns enfin proposent un véritable plébiscite : la candidature du général serait soumise au peuple quelques semaines après le référendum de novembre sur le projet constitutionnel.

Il est en tout cas à peu près certain maintenant qu'il faudra attendre jusqu'en 1990 un complet « retour à la normale » en Turquie.

ARTUN UNSAL.

(1) Dans l'hypothèse où le projet de Constitution serait repoussé, le régime militaire actuel serait prorogé. Le général Evren est donc appelé à rester au pouvoir en tout état de cause (N.D.L.R.).

AFRIQUE

Tchad

LES TROUPES DE M. HISSÈNE HABRÉ CONTROLENT ENTIÈREMENT LE SUD DU PAYS

Moundou (sud du Tchad). *(A.F.P.)*. — Le sud du Tchad est entièrement contrôlé par les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, apprend-on de sources sûres à Moundou, principale ville du Sud-Tchadien.

Ce contrôle est devenu effectif au bout de neuf jours, le 4 septembre dernier, date à laquelle a pris fin l'offensive militaire lancée dans cette région contre les éléments des Forces armées tchadiennes (FAT), restés fidèles au colonel Kamougue, selon ces sources.

La zone méridionale a été placée sous l'autorité d'« états-majors opérationnels » commandés par des officiers des Forces armées du Nord (FAN), qui ont notamment été déployés à Sarh, Doba et Moundou, les trois plus importantes localités de la région. *Les FAN* se sont également assuré le contrôle administratif du Sud en nommant de nouveaux préfets, *indique-t-on* de mêmes sources.

Comme *pour* N'Djamena, le 7 juin dernier, le ralliement des villes de Sarh et Moundou n'a pas donné lieu à de véritables combats. Les affrontements les plus violents se sont déroulés à Guere et à Doba, les deux localités respectivement les plus proches de Sarh et Moundou, les 27 août et 3 septembre derniers.

La fin de la visite en France de M. Sekou Touré

« Il n'y a pas d'exilés politiques guinéens... »

Le président de la République populaire et révolutionnaire de Guinée était visiblement heureux de recevoir les journalistes, lundi 20 septembre, avant de s'en retourner à Conakry : deux heures durant, il n'a cessé une seconde d'arborer son large sourire. C'est qu'il sait bien, ne serait-ce que *« pour avoir été journaliste lui-même, que l'importance de la presse est décisive dans la vie moderne »*. Décisive puisque, *« sans elle, il n'y aurait pas de communication entre les hommes et les hommes, entre les peuples et les peuples »...*

La « bonne » presse, bien entendu, puisqu'il en existe une autre, qui ne s'est jamais privée, celle-là, de le calomnier, lui, le président Sekou Touré, allant jusqu'à faire de lui « *un agent du communisme international* », alors que tout journaliste avisé — et honnête — devrait savoir et faire savoir que, sous son égide, la Guinée « *a préféré l'indépendance dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage* ». Quant à ceux qui en douteraient peu ou prou, « *qu'ils viennent en Guinée constater les faits, quand ils le voudront* » : toutes les portes leur seront ouvertes, et aucun contact ne leur sera refusé...

Craignant probablement que son auditoire ne soit mal informé des réalités guinéennes, M. Sekou Touré va s'attacher pendant quelque quatre-vingt dix minutes, à brosser un portrait-robot, où ne manque pas un cil, des institutions de son pays où « *tous les pouvoirs, sans exception, sont entre les mains du peuple* » ; où « *chaque commune s'autogère* » et est propriétaire de la totalité de ses terres ; où « *tous ceux qui sont élus, à quelque niveau de la hiérarchie politique que ce soit, le sont au suffrage universel* ». Mais comment pourrait-il en être autrement, puisque « *si l'on triche avec le peuple, on se prend à son propre piège, le peuple, lui, ne se trompant pas* » ? Et puis, il faut savoir aussi que « *si, d'une balle, on peut tuer « monsieur Sekou Touré », tous les canons du monde ne sauraient tuer la révolution guinéenne* ».

La visite que le président guinéen vient de rendre à la France n'est rien moins qu'un « *fait historique* », venant après « *un quart de siècle de brouille* ». Elle contribuera, M. Sekou Touré en est persuadé, à « *la réhabilitation de l'Afrique aux yeux du monde* », sans quoi rien ne saurait être entrepris.

En tout cas, il faut savoir que « *la Guinée n'a rien à se reprocher en matière de respect des droits de l'homme* ». Ces femmes françaises dont les époux guinéens ont été exécutés pour « complot » (*le Monde* du 21 septembre), il « *comprend leur douleur* », mais « *leurs maris méritaient le sort qu'ils ont eu* »... Et puis, qu'on le sache une fois pour toutes, « *Il n'y a pas d'exilés politiques guinéens, ni en France, ni ailleurs ! Il y a seulement des gens qui ont trouvé dans d'autres pays que le leur une source de profits faciles. Car, en Guinée, il faut travailler pour vivre* » (1). — J.-M. D.-S.

(1) Rappelons que sur cinq millions et demi de Guinéens (estimation), près de deux millions vivent en exil. (N.D.L.R.).

ASIE

AVANT LE DÉBAT SUR LE CAMBODGE A L'ONU

M. Nguyen Co Thach donne une image rassurante de la diplomatie vietnamienne

A la veille de son départ pour l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre vietnamien des affaires étrangères a fait une courte escale à Paris. M. Nguyen Co Thach s'y est entretenu avec M. Cheysson, qui venait de recevoir les ambassadeurs des cinq pays de l'ASEAN (1). M. Thach a estimé qu'il y avait eu un « progrès » dans ses entretiens avec son homologue français, en particulier dans le domaine bilatéral, bien que la question du rééchelonnement de la dette vietnamienne soit d'abord du ressort du F.M.I. Il a confirmé d'autre part que Paris avait été informé dès avril de la proposition vietnamienne de retrait unilatéral partiel du Cambodge, annoncée en juillet. Il s'est félicité de la *« politique française qui ne reconnaît pas le gouvernement de coalition cambodgien »* (2), et a souhaité que la France *« contribue à la cause de la paix »*.

Critique à l'égard du prince Sihanouk, président de la coalition,qu FDdasn,i cmfhyp mfhyp tion, qui, dans *le Monde* (du 14 septembre) avait vivement dénoncé la présence vietnamienne dans son pays, M. Thach s'est abstenu de condamnation définitive ou de mots blessants. Certes, lui et sa délégation quitteront la salle quand le prince s'adressera aux délégués à l'ONU : il a qualifié sa présence à la tête de la coalition de *« pilule calmante »* permettant de *« voter en se bouchant le nez »* en faveur des Khmers rouges qui, selon lui, tirent toujours les ficelles de la coalition. Il a ajouté que le prince commettait un *« suicide politique »* en s'alliant avec les Khmers rouges. Mais, interrogé sur la question de savoir qui, du régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin ou du prince Sihanouk pourrait représenter le Cambodge lors de la conférence internationale préconisée par Hanoï, M. Thach s'est contenté de répondre : *« Toutes les positions des deux parties doivent être discutées. »* Il a démenti que des contacts aient eu lieu avec des représentants du prince.

Cette volonté de M. Thach de jouer l'ouverture, tout au moins dans la forme, s'est aussi manifestée à propos de la Chine. Les incidents frontaliers ont diminué — passant de cent par mois en 1980 à quinze à vingt-cinq cette année — et, assure-t-il, *« il y a un cessez-le-feu de facto à la frontière. Notre offre a été officiellement rejetée par les Chinois ; mais ils nous ont dit que, si nous l'observions, ils l'observeraient aussi »*. Une telle situation dure depuis six semaines et, précise M. Thach, *« on ne peut respecter un cessez-le-feu d'un seul côté seulement »*. Il se dit *« toujours optimiste »* bien que *« l'épée de Damoclès d'une seconde « leçon » chinoise soit toujours suspendue au-dessus de nos têtes »*.

Ces propos peuvent surprendre au moment où Hanoï comme Pékin continuent à faire état d'incidents frontaliers. Quelle est vraiment la situation sur place ? Hanoï entendrait-il justifier par avances d'éventuelles concessions sur le Cambodge — dont le sort a toujours été lié à la « menace chinoise » — en affirmant que la tension a baissé à la frontière sino-vietnamienne ? Il est aussi possible que Hanoï tienne compte des tentatives de rapprochement entre Moscou et Pékin. Le Vietnam, dit M. Thach, estime que, *« si la Chine s'engage dans la voie de la détente envers ses voisins, c'est une bonne chose »*.

M. Thach s'est aussi défendu d'avoir, en juillet, menacé les pays de l'ASEAN d'accorder des bases aux Soviétiques et de se réserver un « droit de riposte » contre la Thaïlande : *« Il n'y a pas de bases soviétiques »*, affirme-t-il ; les facilités accordées par le Vietnam sont les mêmes que celles données par Singapour à d'autres puissances. *« Cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas dans le futur. Cela ne veut pas dire non plus qu'il y en aura. Nous laissons toutes les options ouvertes pour le bien de notre pays. »* En ce qui concerne le « droit de riposte », *« il faut envisager toutes les éventualités. Puisque la Thaïlande et l'ASEAN nous sont hostiles, nous avons le droit d'autodéfense, c'est-à-dire de leur rendre ce qu'elles nous ont fait. Nous ne l'avons pas fait. Dans le futur, nous souhaitons ne pas avoir à le faire. »*

Quant au retrait partiel, auquel l'ASEAN et d'autres pays ne croient pas, étant donné qu'il s'agit d'un « geste unilatéral », le chiffre des effectifs retirés *« pourra être annoncé en temps opportun, si l'autre côté fait quelque chose »*. Enfin, M. Thach a affirmé catégoriquement qu'il n'y aurait pas de nouvelle offensive vietnamienne à la frontière khméro-thaïlandaise, contrairement à ce qu'annonce depuis quelque temps Bangkok.

A la veille du débat sur le Cambodge aux Nations unies, Hanoï adopte une attitude rassurante et prêche la négociation — *« tout est négociable »*, sauf la présence des Khmers rouges, dit M. Thach — alors que tous les pointages annoncent un vote largement favorable à la coalition du Kampuchea démocratique.

PATRICE DE BEER.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande ;

(2) Coalition entre les Khmers rouges, les sihanoukistes et le F.N.L.P.K. de M. Son Sann, créée en juin dernier.

AMÉRIQUES

Argentine

SÉQUELLE DE LA GUERRE DES MALOUINES ET DE LA LUTTE CONTRE LA « SUBVERSION »

Le malaise grandit au sein des forces armées

Un communiqué officiel a annoncé, lundi 20 septembre dans la soirée à Buenos-Aires, la fin du mouvement de rébellion qui s'est produit à la base aéronavale d'Ushuaia, en Terre-de-Feu. Le contre-amiral Zariategui, commandant de la base, avait déclaré, lundi, qu'il ne reconnaissait plus l'autorité du commandant en chef de la marine, l'amiral Anaya. Fait sans précédent en Argentine, le contre-amiral, qui dirigeait la base la plus importante après celle de Bahia-Blanca, affirmait dans un message adressé à toutes les unités de la marine qu'il entendait protester contre la situation actuelle et il demandait à tous les protagonistes de la guerre des Malouines « de dire la vérité ». Le contre-amiral a été emmené à Buenos-Aires et mis à la disposition de la justice militaire. D'autre part, trois généraux ayant combattu aux Malouines ont demandé lundi leur mise à la retraite. Cette demande illustre le malaise grandissant au sein des forces armées argentines, malaise aggravé par les accusations portées contre l'ancien commandant en chef de la marine, l'amiral Massera.

Correspondance

Buenos-Aires. — Dans un document remis le lundi 20 septembre à la presse, l'amiral Eduardo Massera affirme être l'objet d'une campagne de calomnies déclenchée par *« ceux qui représentent les intérêts antinationaux et antipopulaires »*. Il aurait été choisi comme cible car *« s'il était élu, il serait le mieux à même de barrer la route à une conspiration de l'oligarchie et de certains secteurs des forces armées »*. L'objectif de ses détracteurs serait d'*« empêcher coûte que coûte la normalisation institutionnelle »*. (*le Monde* du 21 septembre).

Puisque les motifs des attaques dirigées contre lui sont à ses yeux politiques, l'amiral Massera va donc multiplier les réunions publiques pour démontrer à ses adversaires u'il jouit de l'*« appui populaire »*. L'ex-membre de la junte et principal idéologue du *« processus de réorganisation nationale »* a tout de même jugé bon d'apporter *« certaines précisions »* en ce qui concerne les accusations qui sont portées contre lui.

L'amiral Massera rappelle d'abord qu'il a combattu la *« subversion »* parce qu'il était convaincu que seule son élimination permettrait de réaliser des *« changements profonds »*. Il affirme une nouvelle fois que les méthodes utilisées, dont il admet le *« coût matériel et moral extrêmement élevé »*, ont été imposées par l'ennemi. Il rappelle également qu'en juin 1978, peu de temps avant d'abandonner le service actif, il avait demandé au général Videla et au brigadier Agosti d'assumer avec lui la responsabilité de toutes les opérations menées durant la lutte contre le terrorisme.

Conscient que les « disparus » pouvaient constituer dans l'avenir un sérieux problème pour le gouvernement militaire, il avait proposé la diffusion d'une *« liste détaillée des terroristes morts ou disparus à la suite d'affrontements avec les forces de sécurité »*. Le commandant de l'armée de terre et le chef de l'armée de l'air s'y étaient, dit-il, opposés.

L'ex-commandant en chef de la marine nie être mêlé à la disparition de M. Hidalgo Solh, ancien ambassadeur au Venezuela. Quant à l'assassinat de Melle Holmberg, l'amiral soutient que celui-ci s'est produit quatre mois après qu'il eut cédé le commandement de la marine à l'amiral Lambruschini. Il en profite au passage pour répondre à M. Tomas de Anchorena, ex-ambassadeur à Paris, dont il reconnaît avoir demandé la révocation pour incapacité. L'amiral Massera est beaucoup plus nuancé en ce qui concerne les relations qu'il entretiendrait avec la loge maçonnique P 2. *« Il est exact que je connais Licio Gelli. Celui-ci était en effet membre de notre ambassade à Rome. J'ai été en rapport avec lui comme l'ont été le général Peron, qui l'a nommé en 1974, le général Videla et le général Viola. Je suis obligé de reconnaître qu'il a contribué activement à diffuser en Europe la vérité sur la guerre que nous avons menée contre le terrorisme. »*

JACQUES DESPRES.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

politique

SELON M. JACQUES CHIRAC

L'opinion est passée de l'inquiétude au mécontentement

M. Jacques Chirac prononcera dimanche 26 septembre à La Grande-Motte (Hérault) le discours de clôture des journées d'études parlementaires du groupe R.P.R. Le président du mouvement compte plus particulièrement évoquer les problèmes sociaux.

Rentrés de leurs circonscriptions, les députés R.P.R. affirment tous que les propos tenus à Nouméa le 1er septembre par M. Jacques Chirac ont provoqué beaucoup moins d'émotion en province qu'à Paris, beaucoup moins de trouble dans la base que dans la classe politique. Ils estiment même qu'en affirmant que *« l'expérience socialiste ne durera pas deux ans »* (*le Monde* du 7 septembre) le président du R.P.R. n'a fait qu'exprimer — sans doute de façon un peu péremptoire — le souhait que formulent les électeurs de l'opposition, dont le nombre va croissant.

M. Chirac ne tient pas à revenir sur ce sujet, sinon pour rappeler que, selon lui, *« la détérioration de la situation économique et sociale du pays risque de contraindre M. Mitterand d'ici à deux ans soit à changer ses orientations, soit à consulter le pays si ce dernier manifeste son désaccord avec les choix du gouvernement »*. Dans ces deux hypothèses, d'après M. Chirac *« l'expérience socialiste aura vécu et la mise en œuvre d'une politique de rechange par le chef de l'État sera seule susceptible d'éviter une situation conflictuelle dans le pays. »*

Quelles analyses de la situation ont conduit M. Chirac à de telles conclusions ? Avant le printemps, le président du R.P.R. estimait que l'opinion ressentait davantage d'inquiétude qu'elle n'exprimait de mécontentement. Il lui semble qu'aujourd'hui le mécontentement tend à l'emporter sur la simple inquiétude. Le résultat des élections cantonales, les mesures de blocage prises par le gouvernement après la deuxième dévaluation ont confirmé cette impression.

Quatre causes

Quatre raisons essentielles auraient provoqué en quelques mois cette inversion des termes :

— La perception concrète d'une baisse du pouvoir d'achat et la conviction que cette baisse se poursuivra. Il s'agit là d'un phénomène historiquement nouveau, puisque, depuis un quart de siècle au moins, le niveau de vie n'a jamais connu globalement, en France, de période de récession concrètement perceptible par chaque individu.

— La persistance du chômage à un niveau élevé et l'inefficacité des solutions mises en œuvre par le gouvernement.

— L'inquiétude provoquée par l'insécurité liée à la délinquance de droit commun, à laquelle est venu s'ajouter le terrorisme politique international.

— Enfin, phénomène nouveau, la détérioration du rôle et du prestige de la France dans le monde est perçue au travers du déficit du commerce extérieur, des attaques contre le franc et de l'endettement croissant du pays envers l'étranger. *« Le chauvinisme et la fierté nationale en sont mortifiés »*, estime M. Chirac.

Ces raisons nourrissent un sentiment général selon lequel le pays n'est pas gouverné comme il conviendrait malgré toutes les excuses dont les dirigeants peuvent — parfois à bon droit — se prévaloir. Ce sont, en premier lieu, les ministres qui font les frais de ce mécontentement, puis M. Mauroy, alors que M. Mitterrand lui-même en est encore relativement préservé.

« L'effeuillage des soutiens »

Ainsi, selon M. Chirac, le jugement porté par l'opinion sur les objectifs mêmes du gouvernement commencerait à être globalement négatif. Un sentiment nouveau se formerait selon lequel les mesures décidées par les socialistes aggraveraient la crise au lieu de la corriger. On assiste donc à une *« baisse de l'idéologie des réformes »*. Aujourd'hui, une majorité souhaite la pause alors qu'il y a un an c'était le contraire.

Autre élément que retient le président du R.P.R. : « l'effeuillage des soutiens » dont bénéficiait le gouvernement. En 1981 une sorte de division s'était établie entre les salariés globalement séduits par la perspective d'une nouvelle politique et les travailleurs à leur compte globalement inquiets des réformes annoncées ou réalisées. Aujourd'hui, la différence entre les attitudes des salariés et celles des non-salariés s'estompe. Les cadres supérieurs salariés auraient totalement abandonné leurs préjugés favorables à la gauche et les cadres moyens seraient en train d'évoluer dans le même sens ainsi qu'une bonne fraction des fonctionnaires.

Au total, s'il y a un an l'électorat de gauche était, en gros, uni pour approuver la politique socialiste alors que l'électorat de l'opposition était divisé, la situation tend maintenant à s'inverser. Plus interrogatif, plus critique, l'électorat de gauche connaît une certaine désagrégation alors que celui de l'opposition enregistre une « agrégation » encore lente mais progressive.

Trois faiblesses et trois atouts

M. Jacques Chirac estime que l'opinion perçoit trois faiblesses dans l'action et le comportement des dirigeants du pays et de la majorité parlementaire qui les soutient. Tout d'abord, une impression de *« désordre et de bavardage »* accentuée par les déclarations contradictoires de certains ministres. Ensuite, l'absence de perspective, de grand dessein, d'objectif clair. Le gouvernement demande des efforts, mais il n'explique pas à quelle fin. De surcroît, l'impression *« de mensonge et de truquage »* se développerait. On soupçonne le gouvernement de ne pas dire toute la vérité et de nourrir des arrière-pensées.

Cette impression a été accentuée avec le projet de réforme du statut de Paris mais aussi avec les décisions économiques et les proclamations sur l'évolution du pouvoir d'achat. La baisse du niveau de vie commence à être perçue et elle vient contredire les assurances des pouvoirs publics. M. Chirac se demande si l'opinion ne va pas bientôt croire au vieux proverbe chinois qui dit : *« Lorsque les riches sont malades, les pauvres meurent. »*

En revanche, le maire de Paris crédite les socialistes de trois atouts :

— Le rejet d'une partie des responsabilités sur la crise internationale, sur les mouvements du dollar, bref, sur les facteurs extérieurs, est en général accepté par l'opinion.

— Le pouvoir de la gauche conserve une image historique qui, dans le subconscient populaire en fait le synonyme du progrès social.

— Enfin, la lutte contre les inégalités, une meilleure répartition des efforts, et une plus grande justice sociale sont portées au crédit du gouvernement.

En fonction de cette analyse, comment M. Chirac envisage-t-il son rôle et, plus généralement, l'action de l'opposition ? Le président du R.P.R. ne veut pas être considéré comme *« le »* leader de l'opposition. Il est, seulement, dit-il, *« un »* des leaders de cette opposition et le chef d'un de ses partis, même si celui-ci est le plus nombreux, le plus fort et le mieux implanté. Repoussant toute accusation d'hégémonisme, M. Chirac a écarté depuis un an les demandes d'adhésion au R.P.R. que lui ont présentées plusieurs députés U.D.F.

Des relations tout à fait loyales

« L'opposition, dit-il encore, *doit être unie mais non unique. »* Il affirme donc souhaiter qu'à côté du R.P.R. existe une autre famille politique de l'opposition qui aura su surmonter des dissensions internes. Les divergences entre U.D.F. et R.P.R. sont soigneusement estompées, et l'on se félicite, par exemple, que M. Barre ait dénoncé aux Journées parlementaires du groupe giscardien *« le verbiage et le gaspillage* (qui *sont les deux mamelles de la générosité socialiste »*, faisant ainsi écho à M. Pons dénonçant quelques jours auparavant *« le maquillage et la falsification qui sont les deux mamelles du gouvernement »*.

M. Chirac se garde depuis mai 1981 d'évoquer les problèmes internes à l'U.D.F. et il reconnaît que ses partenaires de l'ancienne majorité entretiennent avec lui des relations tout à fait loyales. S'il n'a pas réagi aux dernières déclarations de M. Giscard d'Estaing, c'est qu'il craint que ses moindres propos ne donnent lieu à des exégèses tendancieuses. Mais, tout comme l'ancien chef de l'Etat, il estime que *« les déçus du socialisme »* peuvent constituer un renfort appréciable pour la nouvelle opposition, et c'est vers eux que son entreprise de séduction va naturellement se développer.

Cette attitude passive ne saurait toutefois suffire. M. Chirac estime que l'opposition devrait *« dire clairement ce qu'elle ferait si elle se trouvait au pouvoir »*, non pas en ce qui concerne la conduite quotidienne des affaires, trop liée à la conjoncture du moment, mais pour ses grandes options philosophiques et politiques. Il faut, indique, par exemple, un de ses conseillers, M. Alain Juppé, que l'opposition ait un *« plan avec des priorités claires qui ne constitue pas une restauration mais un renouveau »*.

M. Chirac compte donc proposer à l'U.D.F. de publier une « déclaration commune » rappelant quelques principes fondamentaux qui constitueront une option de rechange à ceux de la majorité actuelle. Faute d'accord avec ses partenaires, le R.P.R. publiera lors de son congrès extraordinaire, prévu pour le 23 janvier 1983, sa propre plate-forme.

Celle-ci sera notamment utilisée pour la préparation des élections municipales du mois de mars suivant, élections dont l'opposition veut faire un test politique tout comme l'avait fait en 1977 l'opposition d'alors. M. Chirac, qui a longtemps été partisan des candidatures séparées afin de mieux compter ses troupes et d'affirmer leur puissance, semble maintenant favorable à la constitution de listes d'union. Cette solution correspondrait davantage aux souhaits de l'électorat, sinon toujours à celui des militants de chaque parti, car les électeurs ont tendance à voir dans les listes distinctes des ferments de division.

ANDRÉ PASSERON.

CONFLIT AU SEIN DU R.P.R. DU MORBIHAN

Les responsables R.P.R. du Morbihan ont apporté leur soutien à M. Guy Guermeur, président régional du mouvement, et au docteur Yves Badel, secrétaire départemental, dans le différend qui les oppose à M. Micky Lepage, secrétaire R.P.R. de la circonscription de Vannes.

Vendredi 17 septembre, M. Lepage a déposé plainte pour coups et blessures après une rixe qui l'a opposé à MM. Guermeur et Badel.

Dans un communiqué publié dimanche, les responsables R.P.R. départementaux expriment *« leur indignation après l'action malveillante engagée contre MM. Guermeur et Badel. L'accusation de coups et blessures est grotesque »*. Ils estiment que *« les faits incriminés sont inventés de toute pièce dans l'intention manifeste de nuire »*.

Selon les responsables, il s'agirait d'*« une opération politique destinée à porter tort au R.P.R. menée par un adhérent en instance d'exclusion »*.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le P.C. et le P.S. revendiquent la tête de liste à Reims

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du parti communiste, a estimé, vendredi 17 septembre, sur FR 3-Lorraine-Champagne-Ardenne, que la direction de la liste d'union de la gauche pour les prochaines mmunicipales revient au maire sortant, M. Claude Lamblin (P.C.). Il a rappelé la proposition de son parti, qui tend à constituer des listes d'union autour du maire sortant. Ces indications viennent après la décision prise la veille par la section locale du P.S. de conduire la liste d'union de la gauche à Reims.

Le secrétaire de la section socialiste, M. Hubert Carpentier, justifie cette revendication *« légitime »* par les résultats des trois dernières consultations électorales (présidentielle et législative de 1981, cantonale de 1982) qui ont placé le P.S. en tête de la gauche. La section a désigné, pour conduire la liste, M. François Letzgus, président du groupe socialiste du conseil municipal de Reims. M. Carpentier a précisé qu'il est exclu que *« chaque parti de gauche se présente sous sa propre bannière. (...) » « L'unité*, a-t-il ajouté, *est notre seule chance de succès en mars prochain. »*

Pour M. Jean-Noël Piérot, secrétaire fédéral du P.C., *« l'expérience montre que pour tous les partis, aussi bien à droite qu'à gauche, le meilleur candidat est le maire sortant »*.

● *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, sera candidat aux prochaines élections municipales à Nevers (Nièvre) sur la liste du maire sortant socialiste, M. Daniel Benoist, député. Ce dernier, qui a souhaité être tête de liste, n'a pas écarté, devant la section locale du P.S., l'hypothèse de son retrait en cours de mandat au profit de M. Bérégovoy.

● *A la Ville de Paris* : M. José Frèches, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est détaché comme chargé de mission auprès de M. Denis Baudouin, directeur général de l'information et des relations extérieures de la Ville de Paris.

[Né en 1950 à Dax, conservateur des Musées nationaux (licencié de chinois), ancien élève de l'ENA, nommé en 1978 auditeur à la Cour des comptes et conseiller référendaire en septembre 1982, M. Frèches est l'auteur d'un ouvrage sur la sinologie et d'un autre sur *L'ENA, voyage au centre de l'État*.]

PRESSE

LA RELANCE DE L'« AFFAIRE HERSANT »

M. Audinot proteste contre son inculpation

M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro* et député (non-inscrit) de la Somme, a protesté, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 20 septembre à l'Assemblée nationale, contre l'inculpation qui venait de lui être adressée le matin même par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur les entreprises de presse (*le Monde* du 21 septembre). « *Je suis un député de l'opposition à qui l'on refuse de s'exprimer devant ses pairs, en ne demandant pas la levée de mon immunité parlementaire, alors que François Mitterrand a pu le faire à deux reprises en 1959 au Sénat et en 1981 à l'Assemblée nationale* », a notamment déclaré le député de la Somme. L'inculpation de M. Audinot lui a en effet été notifiée la veille de la session extraordinaire du Parlement, au moment où cette immunité ne le protège pas, et donc sans que soit nécessaire un débat sur son cas à l'Assemblée nationale.

M. Audinot, sur le fond de l'affaire, est sûr de son bon droit. « *Depuis 1944*, a-t-il déclaré, *toutes les autorités de tutelle ont été d'accord avec mon interprétation de l'ordonnance (...). La presse est pourtant, en France, organisée selon cette interprétation.* » « *Certains dirigeants actuels de la presse française sont dans les allées du pouvoir et jusqu'au gouvernement*, a-t-il ajouté. *Ils ont la même interprétation que moi. Je ne vois pas pourquoi je serais le seul poursuivi.* »

Le P.-D.G. du *Figaro* a écrit le même jour au président de la République, lui rappelant ses propres déclarations au Sénat en 1959, lors de l'« affaire de l'Observatoire », et le saisissant en temps que « *gardien de la Constitution* ».

Deux des quotidiens nationaux du groupe Hersant commentent, à la « une » de leurs éditions du 21 septembre, l'inculpation de M. Audinot. Sous le titre « Pourquoi ? », Jean Miot écrit notamment dans *le Figaro* : « *Il est intolérable, comme le considérait naguère M. François Mitterrand, que l'on refuse aujourd'hui à un député – fût-il d'opposition – ce qui était légitimement accordé, dans le passé (...). Qu'il est grand le fossé entre la vertueuse indignation d'alors et le mépris de la règle républicaine aujourd'hui. Quand le pouvoir prétend abattre un groupe et museler la presse libre, c'en est fini de la liberté des citoyens.* »

Dans un article en première page de *France-Soir*, intitulé « La liberté en danger », Thierry Desjardins écrit en particulier : « *Qu'on ne s'y trompe pas, chaque Français doit maintenant s'intéresser à ce dossier puisqu'il y va de la liberté de la presse. C'est-à-dire de la liberté tout simplement (...). On veut abattre un groupe de presse. Qui « on » ? Certains syndicats. Pourquoi ? Parce que ce groupe est « puissant », c'est-à-dire qu'il a de très nombreux lecteurs et qu'il n'a pas la réputation d'être complaisant avec le régime.* »

L'esprit de la Libération

(Suite de la première page.)

Cela n'a pas empêché M. Robert Hersant et ses amis de faire prospérer leur empire de presse. Ventes ici, achats là, la foire aux journaux va bon train, et l'ancien député de l'Oise est boulimique. La restructuration des journaux parisiens continue. Après la quasi-disparition de *l'Aurore*, *France-Soir* est visé par cette entreprise de concentration.

Quant à M. Audinot, le dernier des coïnculpés, il a fait toute sa carrière chez Hersant, où il a occupé bien des postes de responsabilités. C'est une « créature » de Robert Hersant, qui l'a placé aussi à la direction générale de son groupe, la Socpresse. Il est donc tout à fait clair que, derrière M. Audinot, il y a M. Hersant, de même que pour la plupart des titres détenus par la Socpresse. Pourtant, M. Audinot a l'air sûr de son bon droit. Il s'étonne. Il convoque la presse dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Dans le même temps, M. Robert Hersant annonce sa participation au prochain « Droit de réponse » de Michel Polac. Sont-ils donc l'un et l'autre si sûrs de leur impunité ?

Tout repose légalement sur l'interprétation de l'ordonnance du *26 août 1944*. Que dit-elle en substance ? Deux choses. D'une part, que l'origine des fonds des publications doit être transparente ; d'autre part, qu'une seule personne ne peut être directeur de plus d'un quotidien, et que les opérations de prête-noms seront punies de peines d'amendes et de prison. Replaçons-nous dans le contexte de l'époque. Parmi les nombreux textes, celui que la Fédération nationale de la presse française adoptait, le 24 novembre 1945, un « projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre », où il était dit notamment : « *La presse n'est pas un instrument de profit commercial. (...) La presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs.* »

L'ordonnance de 1944 visait tout bonnement à cela : empêcher la mainmise des groupes politiques et financiers sur l'information (on ne parlait pas encore des moyens audiovisuels), en empêchant la concentration de titres dans une même main, notamment par des opérations de prête-nom.

Seulement, voilà. Le texte indique que, lorsque la « *même personne* » est propriétaire de la majorité du capital, elle doit être « *obligatoirement directeur de la publication* ». Il ne précise pas s'il s'agit d'une « personne physique » ou d'une « personne morale ». Dès lors, deux interprétations s'opposent.

D'un *côté*, celle de M. Hersant, de M. Audinot, de leurs avocats et de nombreux juristes : le texte de 1944 ne s'applique pas aux personnes morales, une société – en l'occurrence la Socpresse – peut détenir la majorité du capital d'un journal sans que son patron (M. Hersant) doive être nécessairement directeur de la publication. Au contraire, il peut faire désigner à ce poste un actionnaire minoritaire, un gérant, etc. Les prête-noms de M. Hersant ne sont pas en infraction.

De l'autre côté, l'interprétation des syndicats de journalistes, soutenue par d'autres juristes, invoque l'esprit qui a présidé à l'adoption de l'ordonnance. Il s'agit bien de faire obstacle aux concentrations, d'assurer la parfaite transparence des opérations de rachat (ce ne fut pas le cas avec M. Hersant, notamment pour *le Figaro*). Pour eux, M. Hersant est *en fait* le patron de tous ces titres qu'il possède, personnellement ou par l'intermédiaire de la Socpresse. Il doit donc, lui et ses prête-noms, être condamné.

Le maintien du pluralisme

Aux plus hauts niveaux de l'Etat, cette interprétation anticoncentration a prévalu. Ainsi, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait-il lors de sa conférence de presse du 21 novembre 1978 (*le Monde* du 23 novembre) : « *Mon attitude et celle des pouvoirs publics, c'est d'être favorable au maintien du pluralisme de la presse, comme de l'ensemble des moyens d'information, et donc de ne rechercher en aucune manière une concentration de ces moyens.* » « *Il est certain*, faisait remarquer l'ancien chef de l'Etat, *que, depuis l'immédiat après-guerre, [les] conditions économiques d'exploitation se sont modifiées, et qu'il faut donc regarder si les textes conçus à la libération doivent être appliqués tels quels – dans ce cas, ils seront appliqués – ou s'ils doivent au contraire être modifiés pour tenir compte de l'évolution depuis cette époque.* »

On reconnaît, au cabinet de M. Georges Fillioud, ministre socialiste de la communication, que les textes de la libération sont sans doute dépassés – notamment par le développement des nouveaux moyens de communication de masse, – mais on affirme tout net que le gouvernement reste attaché à l'objectif visé par ces textes : lutter contre le pouvoir de l'argent sur l'information, empêcher la concentration des titres. M. Pierre Mauroy, premier ministre, a clairement fait savoir son opinion dans une lettre à l'Union nationale des syndicats de journalistes (*le Monde* du 9 janvier), lorsqu'il a indiqué que l'interprétation restrictive (personne physique seulement) « *ne correspond pas à l'esprit des ordonnances* ».

Mais, tant à Matignon qu'au ministère de la communication, on attend que « *la justice tranche* ». Alors pourquoi cette lenteur ? Pourquoi, sous deux majorités politiques successives, une telle discrétion ? Pourquoi le nouveau garde des sceaux, M. Robert Badinter, n'a-t-il pas agi auprès du parquet – comme il en a le droit – pour faire accélérer l'instruction ? Le 30 mai 1981, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, tonnait à Antenne 2 : il est « *scandaleux que la loi n'ait pas été observée depuis de nombreuses années* ». Un an après (5 mai 1982), il change de ton à la tribune de l'Assemblée nationale : « *Le gouvernement ne confond pas son rôle avec celui de la justice. Mais il veillera au respect de la loi et de son esprit...* »

Un château de cartes

Si l'on n'est guère pressé, c'est que le cas Hersant n'est pas isolé. Depuis la libération, l'ordonnance de 1944 n'a jamais été appliquée dans son esprit. Et M. Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre de l'information à la libération et professeur de droit public à l'université de Paris-I, le confirme dans une lettre à M. André Audinot : « *Dès septembre 1944, le service juridique et la direction de la presse du ministère de l'information ont considéré avec mon approbation que l'article 7 de l'ordonnance du 26 août n'oblige la « personne » qui possède la majorité du capital d'une entreprise de presse à assumer la direction de la publication de cette entreprise que si cette « personne » est une personne physique.* »

Les lois du capitalisme, puis les difficultés économiques de la presse quotidienne – en lutte notamment contre de puissants moyens audiovisuels d'Etat – ont fait le reste et rendu obsolète, dans son application, l'ordonnance de 1944, dont l'esprit est constamment bafoué depuis son adoption. Des concentrations nombreuses ont eu lieu, notamment dans la presse régionale. M. Robert Hersant condamné, d'autres patrons de presse le seraient après lui, qui contrôlent, eux aussi, des places fortes. Le château de cartes s'écroulerait, avec son cortège de crises, de règlements judiciaires, de licenciements... Le gouvernement le sait et ne tient pas à ce qu'un grand coup de pied soit donné dans la fourmilière.

C'est la menace que font d'ailleurs planer, dans une lettre au premier ministre en date du 18 janvier 1982, le président de la Fédération nationale de la presse française, M. Maurice Bujon, et le président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, M. Claude Puhl : « *Une nouvelle interprétation* (de l'ordonnance du 26 août 1944) *pourrait entraîner la suppression de certains titres, ce qui irait à l'encontre du pluralisme auquel nous sommes très attachés.* »

Tout le monde – sauf les journalistes et surtout les lecteurs – semble avoir intérêt au *statu quo*. Car commencer à dévider l'écheveau (déjà bien emmêlé) des journaux de l'empire Hersant, c'est poser au grand jour la question du statut de l'entreprise de presse. Sans cesse différée depuis trente-cinq ans – la loi du 28 juin 1947 prévoyait encore l'adoption de ce nouveau statut, – cette question n'a jamais beaucoup intéressé les socialistes. Aujourd'hui, elle a été enterrée au profit d'un nouveau cadre pour la communication audiovisuelle et ne semble pas à l'ordre du jour.

Evidemment, le gouvernement de gauche, à qui l'on fait le procès à droite de vouloir contrôler tout le système d'information, hésite à toucher à une presse écrite réputée libre. L'est-elle vraiment lorsqu'on peut impunément vendre et acheter un journal, journalistes et lecteurs compris, comme n'importe quel autre produit ? L'est-elle vraiment lorsque les lecteurs trouvent dans deux journaux différents – *l'Aurore* et *le Figaro* – exactement les mêmes articles ? L'est-elle lorsque le nombre de journaux quotidiens ne cesse de décroître depuis la guerre et que le choix du public est réduit à une peau de chagrin ?

D'un côté, le droit et ses arguties, de l'autre la morale. Au milieu, la politique. Il faudrait beaucoup de courage à l'actuel gouvernement pour tenter un retour en arrière. Compte tenu des difficultés qui sont les siennes, il est plus que douteux qu'il s'engage dans ce combat autrement que par des discours.

YVES AGNÈS.

Les publications visées

En mars 1977, lors du dépôt de la plainte de quatre syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) contre Robert Hersant pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944, les publications qui tombaient sous le coup de cette infraction étaient les suivantes :

● **Quotidiens.**

– Société du *Figaro* : actionnaire majoritaire, la Socpresse détenait 56 150 actions sur 96 000. M. Robert Hersant préside les deux sociétés, possédant 81 176 actions sur 105 788.

– *France-Soir*, édité par Presse-Alliance, dont le capital se partageait principalement entre la Socpresse (460 actions) et Opera Mundi (450 sur 1 000 au total). P.-D.G. : M. Paul Winkler.

– *Paris-Normandie*, édité par la Société normande de presse républicaine, dont la Socpresse contrôle 2 623 actions sur 3 366. Président du conseil de la S.N.P.R. : M. Raoul Leprêtre.

– *France-Antilles*, édité en Martinique et à la Guadeloupe par une S.A.R.L. dont M. Robert Hersant détient 99 parts sur 100. Directeur de la publication : M. Pierre Janrot.

– *Nord-Matin*, édité par la S.A. Presse-Nord, dont la Socpresse détient 9 988 actions sur 10 000. Directeur de la publication : M. R. Gruss.

– *Journal d'Elbeuf*, S.A.R.L. dont les gérants étaient M. André Audinot et le docteur René Baglan et dont la majorité des parts sociales (46 sur 50) étaient détenues par la S.N.P.R. (Paris-Normandie).

– *Le Havre-Presse*, édité par la Société havraise d'impression, S.A.R.L. dont la Socpresse détenait 16 341 parts sur 20 032. Directeur-gérant : M. Michel Hersant.

– *Nord-Eclair*, société anonyme dont la Socpresse est le principal actionnaire (2 048 sur 2 500). Président du conseil d'administration et directeur de la publication : M. André Audinot.

– *Centre-Presse*, S.A. d'édition et de diffusion de la presse ayant pour actionnaire majoritaire la Socpresse (290 actions sur 500). Président et directeur de la publication : M. André Boussemart.

– *La Nouvelle République des Pyrénées*, publiée par la Société tarbaise d'édition, S.A.R.L. dont le capital, divisé en quatorze parts, est détenu par quatorze porteurs différents. Directeur-gérant : M. J. Gains.

– *Le Berry républicain* (Bourges), *l'Eclair* (Nantes) et *la Liberté du Morbihan* (Lorient) étaient également contrôlés par la Socpresse.

● **Hebdomadaires.**

– *Le Courrier de l'Eure*, diffusé à 18 000 exemplaires, *la Liberté de la vallée de la Seine*, *le Pays d'Auge*, *la Renaissance du Bessin*, *la Voix du Bocage*, *les Nouvelles de Falaise*.

***

Depuis plus de cinq ans que la plainte a été déposée, il va se soi que les choses ont évolué. A titre d'exemple, M. André Oudinot a cessé d'être gérant du *Journal d'Elbeuf* (devenu bihebdomadaire) et directeur de la publication à *Nord-Eclair*, pour devenir P.-D.G. du *Figaro*. De même, *le Berry républicain* a été cédé, cette année, au groupe Centre-France (*la Montagne*).

DÉFENSE

Le projet de « nouvelle armée » inquiète de nombreux officiers

(Suite de la première page.)

Signe des temps : des officiers généraux relisent, la plume à la main, ce qu'on a appelé le rapport Bloch-Lainé, c'est-à-dire ce copieux document rédigé à la demande de M. François Mitterrand par une commission présidée par l'ancien inspecteur général des finances pour dresser « le bilan de la situation » de la France à la date de son dépôt, en décembre 1981. Parallèlement, d'autres officiers généraux ou supérieurs organisent avec application la visite que le chef de l'Etat prévoit de rendre, le 15 octobre prochain, à l'armée de terre au camp de Canjuers (Var). Une visite au cours de laquelle l'état-major semble se préparer à montrer au chef des armées, selon la Constitution, que les exigences de la défense ne sont pas celles que rapporte la commission.

Pourquoi ce remue-ménage dans l'armée de terre ? Pourquoi ce branle-bas perceptible jusque dans les corps de troupe, comme si l'on y redoutait quelque funeste projet d'une nouvelle réorganisation en profondeur, après celle que l'armée de terre a subie – non sans rechigner déjà – entre 1975 et 1980 sous la férule de son ancien chef d'état-major, le général Jean Lagarde, bientôt appelé à d'autres fonctions ?

Une armée de terre préoccupée, assombrie, inquiète de connaître « *la sauce à laquelle elle va être mangée* », pour reprendre l'expression d'un officier supérieur qui vient de commander un régiment. Voilà ce que tout observateur extérieur, mais un peu lucide, peut aujourd'hui constater, et les considérations financières – c'est-à-dire l'austérité promise aux armées par le projet de budget pour 1983 – ne sont pas seules à expliquer cet état d'esprit. L'inquiétude s'alimente, en réalité, à d'autres rumeurs, à d'autres intentions prêtées au gouvernement, qui sont nées d'une déclaration, passée inaperçue la première fois mais réitérée depuis, du ministre de la défense, M. Charles Hernu, selon laquelle, s'il y avait un jour à arrêter des choix imposés par les circonstances, il était préférable d'avoir sous l'uniforme moins d'hommes, mais des hommes mieux armés, mieux équipés.

Economies

C'est, du reste, une attitude fréquente aujourd'hui, y compris à l'étranger, que de diminuer les effectifs d'une armée pour compenser, à enveloppe budgétaire constante, l'inflation enregistrée sur le coût des matériels et pour pouvoir continuer à acheter des armes de plus en plus chères. En France, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les armées ont souvent mal supporté psychologiquement ces « dégagements » de cadres, comme on les a appelés, après les conflits indochinois et algérien. De telles opérations ont laissé des cicatrices dans la mémoire de nombreux officiers encore en activité et, parfois, les jeunes cadres ont été entretenus dans la crainte d'un retour à cette éventualité.

A première vue, les propos du premier ministre à l'I.H.E.D.N. vont nourrir davantage encore cette inquiétude, en lui conférant une justification presque officielle, légitime en tout cas. Dès lors que M. Mauroy avoue lui-même qu'il prépare « *un nouveau modèle d'armée* », il s'ensuit tout naturellement que cet « aggiornamento » modifiera le nombre d'hommes sous les drapeaux et, du même coup, le ratio entre encadrement de métier et contingent. Le doute n'est désormais plus permis sur les intentions gouvernementales.

Les économies demandées dès l'an prochain à l'armée de terre française n'excluent donc plus une déflation importante des effectifs, ni même une réduction des primes de toutes sortes et de toutes origines accordées à certaines catégories de cadres de métier. C'est là, précisément, qu'intervient le rapport Bloch-Lainé, à la rédaction duquel ont participé, notamment, deux anciens officiers de l'armée de terre, familiers de M. Hernu, le général Georges Buis et le colonel Jean Paucot, dont l'influence aurait été déterminante.

Que peut-on lire, entre autres remarques sur la défense, dans ce rapport ? Outre les compliments d'usage sur la solidité et le dévouement des armées françaises, il y a la constatation, nettement affirmée, du besoin d'une « *réelle volonté d'innovation* » qui passe par l'adoption de « *mesures permanentes d'incitation au départ* » sans lesquelles « *le coût des personnels augmentera sans que la qualité de l'encadrement en soit améliorée* ». Le rapport est même plus explicite encore : « *On ne peut pas ignorer que c'est d'une même enveloppe qu'il faut tirer la part de chacun. C'est bien ce qui commande les* « choix déchirants ». *Les budgets sont ennemis de la multiplication par les grands nombres et*, précisent les auteurs du rapport, *les grands nombres, c'est le contingent.* »

Aujourd'hui, compte tenu de ce que l'on sait déjà d'un budget militaire qui marque le pas en 1983, la relecture du rapport Bloch-Lainé prend un nouvel intérêt. La perspective de ces fameux « *choix déchirants* » – invoqués avant le rapport, par le rapport lui-même, mais rarement exécutés par les gouvernements précédents – donne naissance, dans l'institution militaire, à des rumeurs sur une déflation des effectifs qui pourrait concerner trente mille à quarante mille postes de cadres et appelés.

De fond en combie

Et si, des trois armées, l'armée de terre est actuellement la plus inquiète, c'est parce qu'elle est aussi celle qui s'est attirée, de la commission du bilan, outre des éloges sur ses facultés d'adaptation au changement, une sévère critique sur son organisation et son fonctionnement présents. On peut lire, en effet, à propos des quinze divisions – huit blindées et sept d'infanterie – qui la composent : « *Nombreux sont les responsables de leur emploi éventuel qui considèrent que les divisions nouvellement créées sont, en raison de leur structure, d'un commandement malaisé.* » On ne trouve, dans le rapport, aucun jugement équivalent sur la marine ou l'aviation.

Diminuer, de façon aussi drastique, les effectifs de l'armée de terre reviendrait – si l'ampleur du projet est bien celle que retient la rumeur dans les corps de troupe – à devoir, en réalité, concevoir « *une autre armée* » que celle de 1982. Cette expression est d'un officier général, titulaire d'un commandement opérationnel, qui observe, de surcroît, que l'appel sous les drapeaux d'un contingent rajeuni à dix-huit ans, s'ajoutant à une importante déflation des cadres de métier, bouleverserait l'armée de terre de fond en comble.

Mais, là où le bât blesse, c'est sans doute, dans les états-majors, d'avoir à étudier et à préparer, sur le tas, ce qui apparaîtra comme une « *rétraction* » de l'essentiel du dispositif militaire français si, d'autre part, leur est donnée la consigne de ne pas modifier, en quoi que ce soit, l'organisation des forces d'assistance rapide, autrefois baptisées forces d'intervention extérieure, qui seront, au contraire, revigorées, rendues plus polyvalentes encore, puisque tel est le vœu du gouvernement exprimé récemment par M. Hernu.

Des risques

Car, de deux choses l'une. Ou l'armée de terre se lance dans la réalisation de nouvelles économies sur ce qu'il est convenu d'appeler ses frais généraux, ses dépenses d'infrastructure ou d'instruction, et il arrivera un moment où ces économies, devenues rapidement incompressibles, risqueront de porter atteinte au patrimoine – écoles et camps ou garnisons – nécessaire à l'entraînement de ses unités. Ou bien l'état-major se résout, sous la pression des événements, à tailler dans le vif, et ce sont le corps de bataille de part et d'autre du Rhin ou les divisions d'infanterie en France – à l'exception, peut-être, de la division alpine, qui a su sauvegarder son image de marque auprès des autorités – qui sont menacés de devoir s'amputer, ici ou là, de quelques unités ou éléments dits organiques de corps d'armée, dissous, remaniés, voire regroupés pour raison d'économies financières.

S'en prendre, d'une manière ou d'une autre, à l'organisation actuelle du corps de bataille – c'est-à-dire aux deux corps d'armée en République fédérale d'Allemagne et dans l'Est, et à un troisième, plus modeste et plus hybride, qui, depuis ses garnisons au centre de la France, peut leur venir en aide ou agir de façon autonome, – c'est aussi accepter le risque politique et militaire d'amoindrir la liberté d'action gouvernementale.

Réunies en cas de crise ou de conflit sous un même commandement opérationnel, ces forces dites de « test » ont besoin d'être suffisantes pour conserver toute leur puissance. Elles sont chargées de prendre la mesure d'une agression extérieure et de brandir la menace de leurs armes nucléaires tactiques pour avertir l'adversaire, s'il persistait, que le recours aux armes stratégiques serait inévitable. Diminuer leur volume en deçà de ce qu'il est nécessaire, c'est donc abaisser cette garde et courir le danger de n'être pas assez pris au sérieux.

On comprend, dès lors, l'importance que l'armée de terre attache à la visite, le mois prochain à Canjuers, du président de la République. C'est pour elle l'occasion de démontrer que les forces parachutistes ne sont pas la panacée et que les unités blindées et mécanisées, l'artillerie et les escadrilles d'hélicoptères de combat – certes moins rustiques et plus onéreuses – ont leur place dans un dispositif militaire cohérent qu'il serait maladroit de modifier avant les élections municipales, tant les élus locaux sont sensibles à ces problèmes de redéploiement ou de dissolution des garnisons.

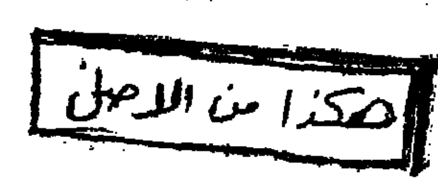
JACQUES ISNARD.

D'IMPORTANTS EXERCICES EN TERRAIN LIBRE MOBILISENT LE CORPS DE BATAILLE AÉROTERRESTRE

Pour toute la durée de cette semaine, les bases de la force aérienne tactique ont été placées en position opérationnelle renforcée afin de participer aux trois importantes manœuvres en terrain libre qu'organise, du 20 au 24 septembre, l'armée de terre en France et en Allemagne fédérale.

Dans le Loiret, l'exercice Sully-82 mobilisera 18 000 hommes et 4 200 véhicules divers du 3e corps d'armée, qui recevra, à cette occasion, le renfort des éléments de deux régiments parachutistes du Sud-Ouest. D'autre part, le 1er corps d'armée, avec 20 000 hommes et 7 000 véhicules, a organisé la manœuvre Langres-82 dans six départements de l'Est de la France, pour laquelle 500 sorties d'avions sont prévues. Enfin, l'exercice Pégase-82 permettra à une division blindée du 2e corps d'armée, en Allemagne fédérale, de se déployer dans la région d'Ulm, aux côtés de la Bundeswher.

La plupart de ces manœuvres comprennent des simulations de « frappe » nucléaire et chimique, le franchissement de fleuves comme la Moselle ou le Danube et l'entraînement à des combats de rue dans des localités bordant la Moselle.



هكذا من الاصل

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LA MÉTHODE DU SIMPLEXE

Un outil puissant pour la programmation linéaire

Trouver la solution au moindre coût : voilà un type de question qui se pose fréquemment en économie, en gestion, voire en théorie des jeux. La réponse est du domaine d'une branche particulière des mathématiques : la programmation linéaire. Depuis les travaux de M. George Dantzig, réalisés dans les années 50, on connaît diverses techniques de résolution, dont la plus classique est la méthode (algorithme) du simplexe. Sa rentabilité est certaine en regard du nombre de situations qu'elle permet d'étudier. Mais pourquoi convient-elle si bien ?

Personne n'avait réussi à répondre à cette question apparemment simple jusqu'à ce que, tout récemment, M. Stephan Smale, un mathématicien de l'université de Californie, à Berkeley, y apporte suffisamment d'éléments nouveaux pour produire l'effet d'une petite bombe dans le monde des chercheurs.

LA programmation linéaire recouvre une série de problèmes d'« optimisation ». Le terme est significatif : il s'agit de déterminer, au-delà de contraintes parfois très nombreuses (éventuellement plusieurs milliers), imposées à une série de paramètres (ou variables), les valeurs à attribuer à ces derniers pour obtenir un « gain » maximum au moindre « coût ». Deux exemples préciseront cette idée.

● Une entreprise fabrique deux produits. L'un est vendu à meilleur bénéfice, mais sa fabrication demande plus de temps. Or la capacité de fonctionnement des machines est limitée. Comment, dans ces conditions, répartir la fabrication des deux produits pour rentabiliser au maximum l'entreprise tout en tenant compte des contraintes de fonctionnement ?

● Une famille tente de répartir ses achats de viande en satisfaisant aux besoins alimentaires particuliers des uns et des autres (en calories, en lipides, etc.). En supposant, pour simplifier, que le choix s'établisse entre le bœuf et le mouton, dont le prix unitaire moyen est connu, comment répartir les achats entre ces deux viandes pour dépenser une somme minimale ?

Le premier exemple fait intervenir la maximisation d'un bénéfice, lequel dépend de deux variables (quantités de production pour chaque produit) ; le second exemple propose une minimisation de dépense portant également sur deux variables. Dans chaque cas, comme, du reste, dans tout problème de programmation linéaire, le but est de trouver des valeurs extrêmes d'une fonction linéaire de deux ou plusieurs variables (ici le bénéfice ou la dépense pour l'achat de viande).

Pour résoudre un tel problème, une première étape passe par la traduction des contraintes imposées aux variables en inégalités algébriques (dans le premier exemple, l'une d'elles pourra indiquer les horaires de saturation de l'une des machines). Lorsqu'il y a deux variables, elles peuvent être considérées comme les coordonnées de points dans un plan ; chaque inégalité définit alors un demi-plan (voir schéma).

Le regroupement des contraintes est illustré géométriquement par l'intersection des demi-plans précédents, ce qui définit alors un polygone convexe (1). Quand il y a plus de deux variables, on obtient ce que l'on convient d'appeler un polyèdre convexe ou simplexe dans un espace multidimensionnel. Le problème se réduit alors à la recherche du point du polyèdre le plus « bas » ou le plus « haut », selon que l'on veut minimiser ou maximiser la fonction linéaire de départ.

Deuxième variable

Les parties en grisé ne satisfont pas aux contraintes du problème.

A B C D E

Première variable

Représentation d'un polyèdre convexe du plan (polygone)

La fonction étudiée prend sa valeur maximale en l'un des sommets du polygone convexe (A B C D E), ici le point B.

Si on part du point B, la méthode du simplexe impose de parcourir, pour arriver en B, les arêtes D E, E A, A B : à chaque étape, on choisit la plus « inclinée » des arêtes.

La recherche du sommet

On peut prouver, par une démonstration assez simple, que ce point est l'un des sommets du polyèdre : mais comment trouver le « bon » ? Dès qu'un problème comporte un grand nombre de variables et de contraintes, le polyèdre obtenu possède un nombre considérable de sommets. Une exploration exhaustive, sommet par sommet, est impraticable, tant la durée des opérations serait longue. C'est là qu'intervient un processus plus économique : *la méthode du simplexe*. Celle-ci consiste, en partant d'un sommet, à suivre l'arête qui permettra au mieux de diminuer (ou d'augmenter) les valeurs prises par la fonction linéaire : en d'autres termes, à choisir l'arête « la plus inclinée ». Cette dernière conduira à un nouveau sommet, à partir duquel on pourra réitérer l'opération. Cela jusqu'à ce que le processus ait « convergé ». On est alors parvenu à un sommet à partir duquel la fonction ne peut plus décroître (ou croître). Le problème de programmation linéaire est résolu, il suffit de connaître les coordonnées de ce sommet.

Il n'empêche : le nombre d'étapes intervenant dans ce crible reste si important que le temps à y consacrer devrait être, du moins à notre échelle, pratiquement infini. On sait d'ailleurs, et certains mathématiciens y ont pris un malin plaisir, élaborer des problèmes pour lesquels l'algorithme du simplexe est particulièrement lent. Or, contrairement aux prévisions pessimistes, et malgré ces quelques cas particuliers (qui, comme le rappelle la revue *Science* (2) en présentant les travaux de M. Smale, ne sont pas nécessairement les plus intéressants), la méthode du simplexe donne globalement toute satisfaction dans les problèmes qu'elle permet quotidiennement et concrètement de résoudre.

En 1979 déjà, la « réussite » de cet algorithme avait été largement débattue. C'était le moment où les mathématiciens découvraient les recherches d'un Soviétique, M. L.B. Khachiyan, jusque-là ignorées de la communauté scientifique occidentale. M. Khachiyan proposait une autre méthode, pouvant même être étendue à des problèmes non linéaires, basée sur la construction d'une série d'ellipsoïdes dans des espaces multidimensionnels qui enserraient la solution optimale : une théorie dont les modalités pouvaient s'appliquer aux problèmes de programmation linéaire, et dont, contrairement à celle du simplexe, on pouvait comprendre la rapidité.



Une synthèse

La découverte essentielle de M. Smale est qu'il existe une borne supérieure au nombre d'étapes à franchir, ce qui peut justifier que la méthode du simplexe soit opérationnelle dans la plupart des cas. Cette limite serait, une fois le nombre de contraintes fixé, proportionnelle au nombre de variables du problème. M. Smale pense d'ailleurs pouvoir expliquer par ce biais l'inefficacité de la méthode dans les quelques situations signalées. Sa démarche est une synthèse de celles qui sont parfois utilisées en probabilités, en topologie, en théorie des graphes : M. Smale opère une sorte de « déplacement » du problème en lui associant une représentation géométrique sur laquelle il peut travailler.

En fait, l'idée de départ est de mettre une mesure de probabilité sur un espace de données et d'établir une correspondance entre des calculs d'aires moyennes (dans le plan) ou de volumes (dans l'espace), d'une part, et le nombre maximum d'étapes intervenant dans l'algorithme, d'autre part. Dans cette approche, il n'y a pas de technique fondamentalement nouvelle, mais un rapprochement ingénieux de résultats issus de domaines relativement séparés. De fait, la curiosité des chercheurs a été suffisamment piquée pour que nombre d'entre eux décident de se replonger dans un problème qu'ils avaient quelque peu délaissé. Préoccupation futile ? Voire. Ce ne serait pas la première fois que les mathématiques progresseraient à partir de semblables sollicitations : trouver le « pourquoi » d'un « comment » presque trop familier...

MICHÈLE CHOUCHAN.

(1) Une figure est dite convexe lorsque, pour joindre en ligne droite deux points intérieurs, il n'est pas besoin d'en « sortir ». Dans le plan, un triangle, un rectangle sont des figures convexes, une étoile ne l'est pas.

(2) *Science*, 2 juillet 1982.

Sauvetage par satellite

POUR la première fois au monde, les passagers d'un avion de tourisme accidenté viennent d'être sauvés grâce au repérage d'un satellite soviétique (1). Les trois hommes, dont l'appareil s'était abattu dans une région quasi déserte et très boisée du nord de la Colombie britannique (Canada), étaient à la recherche du fils de l'un d'eux, disparu le 19 juillet aux commandes de son avion.

Après avoir tenté en vain de retrouver ces trois personnes, le service de sauvetage des forces armées canadiennes demanda à l'Union soviétique d'essayer, grâce au satellite soviétique Cosmos-1383, de localiser l'émission de la radiobalise de détresse installée à bord de l'appareil des trois Canadiens. Cinq heures après cette demande, les autorités soviétiques furent en mesure de communiquer les coordonnées probables de l'accident, permettant ainsi aux sauveteurs canadiens de découvrir le lendemain matin les trois rescapés à 22 kilomètres environ de l'endroit indiqué.

Cette opération réussie démontre, s'il le fallait, le bien-fondé du système international de repérage des avions et navires en détresse que les Etats-Unis, la France, le Canada et l'Union soviétique envisagent de réaliser avec l'appui de la Norvège, de la Grande-Bretagne et du Japon. Le satellite soviétique auquel il a été fait appel a été lancé le 30 juin et rebaptisé depuis Cospas-1. Il est le premier maillon d'un programme expérimental (*le Monde* du 26 mars 1980) connu sous le nom de Cospas-Sarsat (Cospas pour la partie soviétique et Sarsat pour celle réalisée par les Américains, les Canadiens et les Français) qui doit plus tard donner lieu à la mise en place d'un système opérationnel de repérage des avions et navires en détresse.

Pour l'heure, Cospas-1 est en pleine période d'essais. Il doit permettre de repérer les radiobalises de détresse fonctionnant sur 121,5 mégahertz (2) avec une précision de 20 à 30 kilomètres, mais aussi celles fonctionnant sur 406 mégahertz et dont on pense qu'elles permettent des localisations à 2 ou 5 kilomètres près. Dès le mois de février un satellite, américain cette fois, devrait être associé au satellite soviétique dans sa campagne d'expérimentation.

J.-F.A.

(1) Il convient de noter qu'avec le système français Argos embarqué sur des satellites américains, il a été possible de localiser, avec une précision de l'ordre de 2 kilomètres, neuf bateaux en détresse pendant des courses transatlantiques ou transméditerranéennes et de leur porter secours rapidement. Ils étaient équipés de radiobalises fonctionnant sur 401,6 mégahertz.

(2) Il existe des radiobalises internationales 121,5 et 243 mégahertz, mais le manque d'homogénéité des règlements internationaux dans ce domaine, ou parfois même leur absence, font que les avions de tourisme ou de ligne, comme les navires marchands et les bateaux de plaisance, ne sont pas nécessairement tenus d'en être dotés.

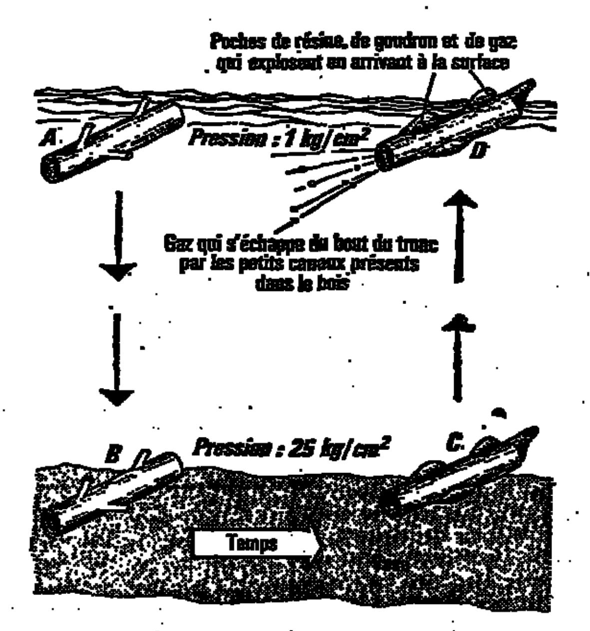
«Pinus sylvestris» : un bois dont on fait les monstres

PAS plus les photographies, rares et floues, dont on dispose, que les témoignages, fragmentaires et inutilisables, ou les recherches menées à grand renfort de matériel scientifique et de publicité, n'ont eu raison du mystère. Pour le plus grand bien du tourisme écossais, Nessie, le trop fameux monstre du loch Ness, appartient toujours au domaine de la légende.

Pour combien de temps encore ? Nul ne le sait. Mais le charme risque d'être rapidement rompu et le secret de la « créature-fabuleuse-venue-du-fond-des-âges » ramenée à quelques lignes en bas de page d'un journal, si la thèse présentée récemment dans l'hebdomadaire scientifique britannique *New Scientist* (1) par un ingénieur électronicien, M. Robert P. Craig, se révèle exacte. Les apparitions de Nessie ne seraient rien d'autre, en effet, que celles de troncs, ou plutôt de souches d'arbres flottant à la surface de l'eau.

L'idée n'est pas nouvelle. Un instituteur de la région l'avait, dans le passé, déjà formulée. Mais cette fois, elle a le mérite de s'appuyer sur quelques suppositions aisément vérifiables.

Tout d'abord, M. Craig s'étonne que sur les cinq cents lochs que compte l'Ecosse, trois seulement — le loch Morar, le loch Ness et le loch Tay — aient fait l'objet « d'apparitions ». Que peuvent-ils bien avoir de commun ? La profondeur — entre moins 150 mètres et moins 300 mètres pour les trois suspects — répond M. Craig dans *New Scientist*, tout en ajoutant que le loch Lomond, dont le fond est à moins 200 mètres de la surface, n'a jamais « produit » de monstre.



Voici les différentes étapes de la naissance du monstre. Tout d'abord la bille de bois s'imprègne progressivement d'eau (A), puis coule vers le fond (B). Avec le temps, les processus de dégradation et de fermentation forment sur l'écorce des poches étanches de résine, de goudrons et de gaz (C). Lorsque celles-ci sont suffisamment importantes, elles peuvent arracher la souche à son lit de vase et la ramener ainsi à la surface du loch où elle fait une ultime, mais spectaculaire apparition (D).

Deux caractéristiques trois lochs

Il faut donc chercher autre chose ou plutôt quelque chose de plus. Cette nouvelle preuve, cette nouvelle caractéristique, M. Craig croit la tenir dans le récit de témoins qui, pour de nombreuses apparitions, ont fait état de quelque chose ressemblant à un gros poteau électrique. Plutôt que de rechercher des explications surnaturelles au phénomène, n'y a-t-il pas lieu de s'en tenir à l'hypothèse la plus simple, à savoir l'apparition brutale d'un arbre, dont le tronc, ou les restes viennent crever brutalement la surface de l'eau ?

Un arbre donc. Mais lequel ? Vraisemblablement l'un des troncs de ces pins écossais — *Pinus sylvestris* — dont les ancêtres formaient une partie importante de la forêt calédonienne. Ce sont les seuls, en effet, dont il reste, en relative abondance, des exemplaires sur les rives du loch Ness, du loch Morar et du loch Tay. Mais, sur le loch Lomond, il n'y en a pratiquement plus.

Grande profondeur et présence de *Pinus sylvestris* sur les rives des lacs, voilà, selon M. Craig, les deux caractéristiques communes des trois lochs à partir desquelles il est possible d'échafauder une nouvelle hypothèse. Lorsqu'un tronc de *Pinus sylvestris* tombe dans l'eau du lac, explique-t-il, il se gorge progressivement d'eau et finit par sombrer. Une fois au fond, il pourrait rester là éternellement, se couvrir de vase et être broyé jusqu'à devenir de la pulpe de bois en raison de la formidable pression — 25 kilogrammes par centimètre carré au fond du loch Ness — qui règne au fond des lochs écossais.

En fait, il en va tout autrement : la pression exercerait ses effets sur le tronc de telle manière qu'une partie de la résine contenue dans le bois serait exprimée et formerait bientôt autour du tronc une véritable peau étanche, tandis que l'eau qui imprégnait les fibres de bois serait retenue prisonnière.

Un aspect surnaturel

Dans ces conditions, d'inévitables processus de dégradation du bois, produiraient des quantités relativement importantes de gaz. Celles-ci repousseraient progressivement la résine et les goudrons encore contenus dans le tronc vers les extrémités de l'arbre, et les parties où il reste des moignons de branche. Ces résines et ces goudrons finiraient par former des sortes de poches remplies de minuscules bulles de gaz qui, avec le temps, deviendraient de véritables réservoirs de flottabilité.

Si tel est le processus, il n'en faut pas plus pour arracher la souche à son lit de vase et la faire monter vers la surface, où ses excroissances, pour peu qu'elles soient vues dans des conditions difficiles, peuvent lui donner un aspect surnaturel. Malheureusement, le monstre ne reste pas longtemps en surface. La pression exercée par l'eau faiblissant au cours de la montée, les vésicules de gaz qui avaient permis à la souche de s'arracher à la vase explosent et n'assurent bientôt plus la flottabilité de l'ensemble. Après une dernière bouffée d'air, le « Nessie » du moment replonge et disparaît à jamais !

J.-F. A.

(1) *New Scientist* du 5 août.

Le centenaire de l'Ecole supérieure de physique et de chimie

« Etat et perspectives de la science et de la technologie ». Tel est le titre d'un colloque qui a eu lieu depuis le 20 et jusqu'au 23 septembre à Paris, à l'occasion du centenaire de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (E.S.P.C.I.). Ce colloque est évidemment centré sur les matières enseignées dans cette école, comme le reflètent certains des sujets retenus : perspectives de la chimie, la physique des milieux hétérogènes, l'introduction de l'automatisme dans les procédés en chimie... Mais les thèmes abordés dépassent largement les seuls domaines de la physique et de la chimie. Ils concernent aussi les perspectives scientifiques de la biologie moléculaire, du calcul électronique, voire de l'économie internationale.

Curieuse école que cette E.S.P.C.I. C'est une école d'ingénieurs, ce qui n'a rien de très original. Mais son directeur, M. Pierre-Gilles de Gennes n'en est pas un ancien élève — ce qui l'est déjà plus — et professe au Collège de France, établissement qui n'a aucune relation connue avec la formation des ingénieurs et dont la vocation est d'accueillir quelques-uns des meilleurs chercheurs de la nation. D'une certaine manière, d'ailleurs, M. de Gennes est un récidiviste, puisqu'un de ses prédécesseurs à la direction de l'école, Paul Langevin, fut aussi professeur au Collège de France.

Il y a en France — au moins dans le dictionnaire des idées reçues — deux mondes bien distincts. Celui des ingénieurs, qui produisent, mais ne savent rien. Celui des chercheurs, universitaires... qui savent, mais ne produisent rien. On choisit — très tôt — d'entrer dans un monde ou dans l'autre. Passer de l'un à l'autre est difficile, et mal vu.

Vision assez sommaire — elle ignore que pour 60 % la recherche française se fait dans l'industrie, — mais qui reste ancrée dans l'esprit du grand public ; et dans le subconscient de certains détenteurs d'autorité, ce qui est lourd de conséquences.

Quelle est donc cette école qui s'inscrit si visiblement en faux contre cette vision caricaturale, où les deux mondes sont étroitement imbriqués, et qui forme des ingénieurs dont la majorité fait une carrière de chercheur, comme l'illustre le cas de M. Pierre Papon, élève puis professeur à l'E.S.P.C.I., qui vient de prendre la tête du Centre national de la recherche scientifique ?

Le plus simple était de le demander à son directeur. — M. A.

« P. C. » : une maison de recherche

par PIERRE-GILLES DE GENNES (*)

APRES le désastre de 1870 et la perte de l'Alsace, la France se retrouve amputée de sa principale école de chimie (Mulhouse). Or, à ce moment, la chimie est l'image publique de la science : les colorants naturels cèdent le pas aux « couleurs d'aniline » ; sur le plan fondamental, on commence à pressentir l'architecture des molécules. Ce boom chimique se trouve donc menacé en France ; une poignée de chercheurs animée par Charles Lauth alerte les pouvoirs publics et notamment le conseil de Paris. Celui-ci mène une réflexion remarquable, et décide de créer une école à Paris. Mais, surtout, il choisit un objectif beaucoup plus vaste : l'école enseignera non seulement la chimie, mais aussi la physique — science plus jeune, dont les applications industrielles sont encore débutantes (la lampe électrique n'est pas encore là). Ainsi naît, en 1882, l'Ecole supérieure de physique et chimie dont nous célébrons le centenaire.

Les débuts sont modestes — locaux vétustes, moyens légers — mais la ligne d'action est remarquable : enseignement simultané (et non cloisonné) de la physique et de la chimie ; importance de l'aspect pratique (tous les après-midi au laboratoire, tradition qui s'est maintenue contre vents et marées). Et les premiers enseignants sont aussi de vrais chercheurs : ainsi ce jeune chef de travaux recruté à vingt-deux ans qui s'appelle Pierre Curie.

Il est déjà connu pour avoir découvert la piézo-électricité, phénomène fondamental sur lequel reposent les montres à quartz, le sonar, etc. Il va mener de front à Physique et Chimie deux actions très différentes. D'une part, la mise au point d'instruments raffinés : la balance de Curie qui sera à l'origine des études futures sur le magnétisme ; les calibres électrométriques, qui permettront plus tard l'étude quantitative de la radioactivité ; d'autres encore... Par ailleurs, une réflexion théorique profonde : l'article de Pierre Curie sur la symétrie des lois physiques est un texte prophétique, encore fécond après un siècle.

L'exemple de Curie n'est pas unique : au cours des années, l'invention chimique et physique pétille de plus en plus (1) : le radium avec Marie Curie, la liquéfaction des gaz avec Georges Claude, le sonar avec Paul Langevin... Langevin est un ancien élève de « P.C. » (comme l'on dit déjà à l'époque) et il s'avère très tôt avoir le « double don » de théoricien et de praticien : il est un des pionniers de la relativité restreinte et de la mécanique statistique. Mais il est aussi l'inventeur (en 1917) de la détection des sous-marins. Il sera longtemps le directeur de l'école, et tout le style de la maison en est marqué jusqu'à nos jours.

Nos jours : quinze laboratoires de recherche, allant du plus fondamental au plus appliqué. Quatre promotions de cinquante élèves, immergés tôt dans la vie des laboratoires. Un enseignement rajeuni, qui s'appuie de plus en plus sur un « tutoring » de type anglo-saxon, mettant en contact direct élèves et chercheurs. Enseignement qui forme des ingénieurs de recherche destinés aux grands laboratoires industriels, qui demandent à la fois imagination et bon sens. Certes il y a toujours des ombres à ce tableau : des enseignements encore à refondre, à l'intérieur de l'école et en amont ; la formation très théorique des classes préparatoires est mal adaptée aux objectifs que nous venons de citer.

Il y a aussi un problème de croissance : les nouvelles technologies, sur lesquelles repose pour une large part l'avenir économique du pays, demandent précisément cette combinaison de mentalités — créative et pratique — qui est trop rare en France. Donc il faut augmenter le volume des promotions. Mais alors, pour garder le même contact entre étudiants et chercheurs, il faut dilater toute la structure — ce qui implique des engagements lourds en locaux et en personnel. Il faut aussi élargir l'objectif — ajouter la biologie à la physique et à la chimie. Or on se heurte ici à certains freins structurels, notamment l'absence d'une carrière hospitalière de haut niveau pour un ingénieur biomédical. Mais, quelle que soit l'importance que l'avenir réservera à ces développements, l'Ecole supérieure de physique et chimie — issue de la volonté lucide de quelques chercheurs — maintiendra une certaine image vivante de la science.

(*) Directeur de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI).

(1) Ces étapes sont bien décrites dans un livre tout récent de P. Biquard : *Du radium aux microprocesseurs* (éditions IDSET, 1982).

— En toute logique —

Carrément impossible

PROBLEME N° 227

Poser la pointe d'un crayon sur une feuille de papier et réaliser ce carré et ses diagonales sans que la pointe ne quitte le papier et sans repasser deux fois sur la même ligne semble impossible. C'est néanmoins possible dans la pratique.

Comment ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 226

Dans chacun des deux triangles figurés, les 3 points sont à une égale distance du sommet, donc à un même potentiel. Ils pourraient être joints sans modifier le circuit. Appelons *a* et *b* ces deux points intermédiaires imaginaires. Les résistances sont :

D'une extrémité à *a* : 1/3.

De *a* à *b* : 1/6.

De *b* à l'autre extrémité : 1/3.

Au total : 5/6 d'Ohm.

PIERRE BERLOQUIN.

EN RADE DE VILLEFRANCHE

L'épave d'un navire du seizième siècle « parlera »-t-elle des guerres d'Italie ?

De nouvelles campagnes de recherches sont dès maintenant prévues à la suite des résultats obtenus cet été par le Groupe de recherche en archéologie navale (GRAN) (1) *autour de l'épave d'un navire du début du seizième siècle coulé devant Villefranche (Alpes-Maritimes) par 20 mètres de fond* (le Monde du 19 juillet 1982).

A PARTIR de l'Archéonaute, bâtiment de la DRASM (1) et du calutier *Saint-Paul*, appartenant à M. Visquis, « inventeur » de l'épave, les plongeurs et chercheurs ont opéré avec quatre objectifs : établir la topographie complète du site ; relever la partie de l'épave émergeant actuellement du sédiment ; réduire la fourchette de datation par étude des objets remontés ; enregistrer et classer ces objets.

Outre les restes de deux victimes du naufrage, ont été inventoriés en particulier des apparaux de manœuvre et des armes qui illustrent la mutation des techniques à l'époque de la Renaissance : une arbalète à côté d'une arquebuse, grenades à main en terre cuite remplies de poudre et enduites de résine, jarres incendiaires garnies de soufre et de poudre, munies de mèches et cachetées à la cire, connues uniquement à ce jour par l'iconographie.

Dans l'attente d'installations nécessaires à un traitement, l'artillerie — abondante — n'a pas encore été relevée. Parmi les céramiques et poteries ont été identifiées des majoliques, typiques de l'atelier de Faenza, dont les fameux pots à pharmacie *(albarelli)*.

Les monnaies sont milanaises, génoises, savoyardes, hormis une pièce florentine... qui serait un faux (cuivre recouvert, à l'origine, d'une mince pellicule d'or). Elles ont été frappées entre 1474 et 1510. Un tel ensemble concorde pour permettre de situer le naufrage au temps des guerres d'Italie (1494-1559).

Combat naval ou accident de mer ? A cette époque, seules Venise et Gênes armaient des bâtiments de cette envergure (environ 50 mètres de long pour une hauteur de coque d'environ 8 mètres). Or Villefranche, appartenant alors au duché de Savoie allié à la couronne de France, a souvent armé des navires génois contre le roi de Naples ou Charles Quint.

L'identification du bâtiment et l'« histoire du naufrage » apporteraient donc des informations nouvelles sur les guerres d'Italie, et notamment sur le rôle de Villefranche. D'autre part, l'état de l'épave permettra d'établir un chaînon majeur de l'histoire de la construction navale. Ce navire dit « à fond plat », proche des caraques, n'est actuellement connu qu'au travers des textes et des gravures d'époque, qui ne montrent jamais les œuvres vives.

Les ministères de la mer, de la culture et de la défense ont déjà manifesté leur attention à ces fouilles d'un intérêt multiple. Le GRAN recevra donc un renfort de moyens pour ses prochaines campagnes. Le Centre d'études nucléaires de Grenoble va effectuer prochainement un sondage magnétique à la recherche des ancres, dont aucune n'a été retrouvée.

JEAN RAMBAUD.

(1) GRAN, bibliothèque du Port, rue de l'Ancienne-Corderie 83800 Toulon. Association selon la loi de 1901, fondée à la suite des campagnes de fouilles de la *Baleine* et de la *Slava-Rossii* (*le Monde Dimanche* du 2 octobre 1980), sous la présidence du capitaine de vaisseau (R) Philippe Tailliez. Dirigée par le capitaine de frégate Max Guérout, la campagne 1982 a été soutenue par la marine nationale, le Centre d'essai de la Méditerranée, la municipalité de Villefranche, menée par l'équipe de plongeurs volontaires du GRAN, des archéologues de la Direction des recherches archéologiques sous-marines (DRASM), du C.N.R.S., de l'université Paris-I, d'architectes spécialisés, de numismates et d'un historien, et filmée par Photomarine.

BIBLIOGRAPHIE

Le beau voyage vers les planètes

En août et septembre 1977, deux sondes spatiales américaines quittèrent la troisième planète du système solaire — un minuscule caillou mouillé — pour s'en aller visiter les cinquième, sixième, septième... planètes, beaucoup plus intéressantes par leur taille imposante, leurs cortèges de satellites, leurs ceintures d'anneaux... mais aussi leurs atmosphères de gaz étranges, leurs éventuels cœurs d'hydrogène solide... En d'autres termes, plus prosaïques, deux sondes Voyager furent lancées vers Jupiter et Saturne, la seconde poursuivant son périple vers Uranus et Neptune, qu'elle visitera à la fin de la décennie si elle ne rencontre ni météorite fâcheuse ni coupe budgétaire du président Reagan.

Quel beau voyage ! On imagine que Pierre Kohler, tel le Michel Ardant de Jules Verne, a écrit à la NASA « Partirai dedans ». la NASA est, hélas ! plus inflexible que le président Barbicane. Pierre Kohler est resté sur Terre... pour le plus grand bonheur d'une station de radio.

Mais il a décidé de voyager quand même, par l'écriture, puisqu'il ne pouvait le faire autrement ; et mieux, de nous emmener avec lui. Avec, pour passeport, une formation d'astronome et, pour « vivres », des dossiers nourris.

C'est donc le carnet de voyage de Pierre Kohler à bord de Voyager-2, ou plutôt celui de Voyager-2 s'exprimant par la bouche de Pierre Kohler, qu'on trouvera dans ces pages. Voyager-2, qui nous présente les fantastiques personnages Io, Titan, Japet qu'elle a rencontrés, mais qui nous tient aussi informés de ce qui se passait à l'époque sur Terre ; qui nous raconte comment les Soviétiques lui ont courtoisement laissé la parole ; qui prévoit, autant qu'elle le peut, l'avenir.

Les puristes trouveront certainement des détails à reprendre. Pour cette fois, ils auront tort.

★ *Voyage au bout du système solaire*, par Pierre Kohler, éditions France-Empire, 217 p., 58 F.

SOCIÉTÉ

APRÈS L'ATTENTAT DE LA RUE CARDINET

Les lycéens sous surveillance

Au lendemain de l'attentat, nul n'en doutait : les lycéens de Carnot, dans un magnifique sursaut, se rassembleraient pour crier leur indignation dans les rues de Paris. On ferait au besoin « *appel à tous les lycéens de la capitale* » pour qu'ils fassent écho à la protestation unanime de leurs camarades durement frappés. On déploierait des banderoles où serait écrit en lettres de feu : « *Non au terrorisme, non au racisme !* ».

Trois jours après, l'indignation lycéenne se heurte aux dures réalités. D'abord les parents : « *On ne va pas laisser nos enfants sortis indemnes d'un attentat se faire matraquer dans une manifestations* », tranche une responsable d'association, inquiète de la récupération politique de l'événement par des mouvements extrémistes. Les professeurs, de leur côté, craignent un « *détournement de mineurs en colère* ». Ils préconisent une manifestation silencieuse devant le lycée ou mieux un « sit-in » boulevard Malesherbes, mercredi après-midi, avec l'accord du commissariat de police du dix-septième arrondissement.

Lundi matin donc, les enfants sages de Carnot enlèvent l'affiche appelant à une manifestation, ce mardi à 17 heures, pour ne pas être récupérés par les mouvements sionistes. Mais la réunion prévue l'après-midi au lycée pour décider des modalités d'une autre manifestation est empêchée par le proviseur. « *Je ne veux pas que des élèves mineurs se rassemblent dans l'établissement pour rédiger des communiqués à la presse* », explique-t-il.

Les lycéennes de 1re A, qui se disent à la pointe du mouvement, obtempèrent sans protester tout en critiquant « *les mecs des prépas qui ne pensent qu'aux maths* ». Les élèves de terminale jugent le projet de « sit-in » « *débile et infantile* ». L'un d'eux proteste : « *Rester assis en silence ? Mais on a beaucoup de choses à dire !* »

Sans doute. Mais les préoccupations ne convergent pas. Certains lycéens appellent à « *manifester mardi contre la venue d'Arafat à Paris* » (?) et regrettent la disparition du comité sioniste formé naguère « *contre les fafs de Carnot* ». D'autres veulent une manifestation « *totalement apolitique* », où l'on soit sûr que « *les partis ne puissent pas dérouler leurs banderoles* ». Les professeurs, réunis l'après-midi, dans la salle « *Gilles de Souza, mort pour la France, 1922-1944* », se voient déjà contraints, pendant les travaux, de faire la navette entre les lycées Carnot et Balzac pour assurer leurs cours. Quant à l'administration, responsable de la sécurité des élèves, elle redoute que la verrière de la cour (construite par Eiffel) n'ait été affaiblie par l'explosion de vendredi. Des boulons seraient déjà tombés... Les experts de la Ville de Paris défilent dans les lieux, dont une plaque rappelle qu'ils ont été baptisés « hall Guy-Môquet », en hommage à un Guy-Mocquet », en hommage à un élève du lycée Carnot « *fusillé à l'âge de dix-sept ans par les Allemands, le 22 octobre 1941, à Châteaubriant* ». Une autre guerre, un autre temps.

ROGER CANS.

Huit organisations lui reprochent d'être un lobby

L'administration pénitentiaire en procès

Un Etat dans l'Etat : c'est souvent ainsi qu'est décrite l'administration pénitentiaire, et périodiquement on se demande si le ministre de la justice peut aussi être celui des prisons, si son pouvoir est réel sur cette administration. La Cosype (1) (coordination syndicale pénale), qui, depuis sa constitution en 1981 (« le Monde » du 17 juillet 1981) se veut à la fois un groupe de réflexion sur le monde pénitentiaire, une force de proposition et de transformation, vient de publier une « note sur le lobby pénitentiaire » qu'elle devait présenter à la presse mardi 21 septembre.

Ce texte de quatre-vingts pages se donne pour but de faire sortir de l'ombre l'institution pénitentiaire, son fonctionnement et ses lieux de pouvoir. « *Qui sont ceux qui défendent avec tant d'acharnement les intérêts de l'institution et comment l'expriment-ils,* se demande la Cosype, *au point de ne pas hésiter à entrer en conflit ouvert avec l'actuel pouvoir politique dès lors que ses propos divergent sur le sujet, de ceux de son prédécesseur ?* »

Le « *lobby pénitentiaire* », comme le désigne la Cosype est composé, selon elle, des « *divers groupes de pression qui entendent interdire tout changement à l'intérieur de l'administration* ». Il se manifeste en « *cinq lieux* » : les syndicats majoritaires, essentiellement F.O. et C.G.T., dont la particularité est que « *ni leurs revendications ni leur mode de fonctionnement n'ont quoi que ce soit à voir avec les positions générales de leurs confédérations respectives, encore moins avec la philosophie qui inspire celles-ci* » ; les corps de direction (la hiérarchie), qui, vu la structure administrative pyramidale de l'administration pénitentiaire, « *se retrouvent dotés de pouvoirs quasi discrétionnaires* » ; l'administration centrale, qui « *se comporte trop souvent en forteresse administrative* » ; les milieux politiques de droite ; enfin un lieu flou de complicités « *dans les milieux politiques, administratifs et judiciaires* », où les appuis, « *pour être plus diffus, n'en sont pas moins efficaces* ».

Le discours du lobby pénitentiaire est, selon la Cosype, tout entier « *conditionné par la défense de ses intérêts* ». Il s'agit pour lui de tout contrôler, de « tenir » les personnels. « Ainsi, précise le texte, *aux difficultés inhérentes à un travail en prison toujours éprouvant en lui-même, effectué dans de mauvaises conditions, s'ajoute pour ceux qui entrent dans la prison le poids d'une angoisse permanente sans cesse entretenue et organisée sur un axiome très simple : il faut être pour ou contre l'institution. on achève donc de donner au système un caractère indéniablement totalitaire.* »

Se développent alors tout un réseau de luttes internes ainsi qu'un « *activisme institutionnel* ». Par exemple, « *la conviction qu'une révolte collective des détenus pourrait profiter finalement au lobby ne sera pas seulement entretenue dans les esprits : las d'attendre passivement l'arrivée d'une telle éventualité on tentera de se donner les moyens de pouvoir la réaliser de façon sournoise et de pouvoir choisir le moment d'en exploiter tout le bénéfice* ».

Ainsi vit ce milieu, en s'étant totalement approprié l'institution et arrogé le monopole de la compétence que la Cosype veut lui disputer. Elle fait remarquer que « *depuis un an, malgré le discours alarmiste developpé autour de la sécurité par le lobby pénitentiaire et ses alliés politiques, les prisons sont restées calmes* » ; les détenus, après avoir applaudi l'arrivée de la gauche au pouvoir, ont adopté une attitude de dialogue, comme l'attestent les nombreux mémoires et cahiers de doléances remis aux autorités.

Démocratie

Face à cela, le lobby a été obligé de durcir le ton, on l'a vu lors des journées d'action des personnels pénitentiaires aux mois d'avril et de mai (*le Monde* des 17 avril et 12 mai). Il se sent menacé dans son pouvoir, tant par le discours nouveau de la chancellerie que par ses projets, notamment le tribunal de l'exécution des peines, qui ferait perdre aux directeurs d'établissement leur pouvoir actuel sur l'application des peines pour le restituer aux magistrats.

Forte de cette analyse longuement développée même si elle n'est pas toujours nourrie d'autant d'exemples concrets qu'on pourrait le souhaiter, la Cosype estime quil convient désormais de « *mettre en place les dispositifs qui obligent, à l'intérieur de l'institution, à la démocratie* ».

« *Il faut maintenant réintégrer la prison au droit commun — notamment ses personnels et ses règlements, — conclut-elle, il faut la rendre transparente et l'ouvrir aux réalités sociales. (...) Du coup, comment le lobby pourra-t-il résister à l'épreuve de la démocratie ? Voici la question fondamentale : quelle importance finalement si, critiquant ce lobby, son pouvoir et ses pratiques, on ne débouche pas sur une ambition plus large : celle de réformer en profondeur l'institution pénitentiaire et d'aborder autrement, dans son ensemble, le problème de la justice pénale dans la société. (...) C'est en ce sens que le lobby doit être ramené à ses justes proportions : un obstacle au changement, certes, mais pas le seul obstacle au changement.* »

Jo S.

(1) Elle groupe huit organisations : syndicat C.F.D.T. de l'administration centrale du ministère de la justice, syndicat C.F.D.T. des personnels du ministère, Syndicat national médico-sociaux et socio-éducatifs d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (FEN), Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (FEN), Groupe multiprofessionnel des prisons (G.M.P.), Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature et Syndicat des médecins de l'administration pénitentiaire.

هكذا من الاصل

SPORTS

TENNIS

La Fédération française a franchi le cap du million de licenciés

La Fédération française de tennis (F.F.T.) a dépassé en septembre, pour la première fois de son histoire, le cap du million de licenciés. Cet effectif décuplé en dix ans lui permet de conforter son deuxième rang au plan national derrière le football, qui compte un peu plus d'un million et demi de licenciés. Le succès grandissant du tournoi de Roland-Garros et la performance des tennismen français, qui peuvent raisonnablement espérer se qualifier pour la prochaine finale de la Coupe Davis, pour la première fois depuis l'époque des « mousquetaires », il y a cinquante ans, ne sont sans doute pas étrangers à cet afflux de nouveaux joueurs.

Pour les accueillir et susciter de nouvelles vocations, la F.F.T. entend poursuivre son effort d'équipement (opération cinq mille courts) et d'encadrement au plan régional. Son comité directeur, réuni le 19 septembre, a décidé de créer une nouvelle épreuve de doubles, hommes, dames et mixtes, réservée aux licenciés dans leurs deux premières années de pratique, dont les finales nationales auront lieu à Roland-Garros en octobre.

Contrepartie de ce succès, le comité directeur a dû, à la demande de la direction technique nationale, étudier le cas posé par les meilleurs espoirs sollicités de plus en plus jeunes par les managers. Après Thierry Tulasne, le junior première année Guy Forget, révélation de Roland-Garros et qui vient d'apparaître dans les cent premières places du classement de l'Association des tennismen professionnels, a décidé de quitter l'entraînement fédéral pour signer un contrat avec l'International Managment Group, dirigé par l'Américain McCormack. Ce dernier lui offrirait une garantie annuelle de 800 000 francs et le placerait avec d'autres espoirs comme le Suédois Enrick Sundström ou l'Américain Jim Brown, sous l'autorité de l'entraîneur Bob Brett, un disciple de Harry Hopman.

Faute de pouvoir et surtout de vouloir doter la F.F.T. de structures commerciales comparables, le comité directeur a demandé à sa commission technique de rechercher des solutions raisonnables pour pouvoir mener à son terme le travail de formation des jeunes champions et de ne pas les livrer trop tôt à l'influence et aux programmes des managers.

Devant le comité directeur, M. Philippe Chatrier, également président de la Fédération internationale de tennis (F.I.T.), a fait un exposé sur l'assemblée générale de cet organisme, réunie la semaine précédente au Mexique. A cette occasion, les délégués des cinquante-quatre fédérations nationales représentées – y compris ceux des pays de l'Est – ont voté à l'unanimité les propositions qu'ils feront au comité international olympique pour les règles d'éligibilité des tennismen aux Jeux de 1988 à Séoul.

Les meilleurs aux Jeux olympiques ?

Les épreuves olympiques comprendront des simples hommes et dames de soixante-quatre participants et des doubles hommes et dames avec trente-deux équipes formées de joueurs d'un même pays. Les meilleurs seraient admis à condition d'avoir pris part auparavant uniquement à des tournois, à des exhibitions ou à des événements spéciaux reconnus par la F.I.T. La sélection – trois jueurs au maximum par pays dans chaque épreuve – se ferait d'après le classement de l'ordinateur avec peut-être un système de qualification, pour un nombre limité de joueurs, basé sur des champions régionaux afin d'obtenir une meilleure répartition géographique. Comme prévu par la charte olympique, il n'y aurait pas de prix distribués à l'occasion des Jeux.

L'assemblée générale de la F.I.T. a d'autre part officiellement reconnu la notion de *grand chelem* pour le vainqueur éventuel des championnats internationaux de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'Australie. Les quatre victoires devront être successives mais pourront avoir lieu sur deux années. Le joueur ou la joueuse qui réussirait ce *grand chelem* recevrait un million de dollars de la Lloyd's auprès de laquelle les organisateurs des quatre tournois concernés souscriront un contrat. Compte tenu de la difficulté de la tâche, un seul vainqueur a toutes les chances d'être... la Lloyd's.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

Confirmation de l'Américain Greg Lemond dans le Tour de l'Avenir

Les professionnels ont à nouveau dominé les amateurs dans le Tour de l'Avenir *open*. L'an passé, Pascal Simon avait battu le Soviétique Soukhoroutchenkov, lauréat de l'épreuve à deux reprises en 1978 et en 1979. Cette fois, la victoire est revenu au jeune Américain Greg Lemond, qui a laissé son suivant immédiat, le Britannique Robert Millar, à plus de dix minutes à l'issue d'une course en onze étapes organisées du 8 au 20 septembre entre Divonne-les-Bains et Morzine. Victoire indiscutable qui constitue un événement important. Lemond est, en effet, le premier coureur des États-Unis dont le nom figure au palmarès d'une grande compétition routière européenne, et il s'agit d'une grande confirmation pour ce routier de vingt et un ans, qui s'était déjà classé deuxième du championnat du monde, quinze jours plus tôt à Goodwood, derrière l'Italien Giuseppe Saronni.

On le savait très doué. Il avait d'ailleurs gagné en début de saison une difficile étape de la Tirenneo-Adriatico après avoir dominé les Soviétiques dans le Tour du Colorado, mais en dépit de leur signification sportive, on tenait ces succès pour secondaires. Dans le Tour de l'Avenir, qui marque un nouveau stade de son évolution, Lemond s'est comporté avec une autorité inattendue en imposant sa supériorité sur tous les terrains. Il a gagné la principale étape de haute montagne à travers le massif de la Chartreuse avec 5 min. 25 sec. d'avance sur Raymond Martin, convaincu ensuite de dopage, puis il a devancé contre la montre les rouleurs d'élite de la République démocratique allemande, en particulier Olaw Ludwig et le champion du monde amateur Bernd Drogan.

On ne peut encore affirmer que Lemond deviendra le successeur de Bernard Hinault, ainsi que le prétend depuis plus d'un an son directeur sportif Cyrille Guimard. Il n'est pas douteux, en revanche, qu'il a réalisé des progrès décisifs et qu'il possède l'étoffe d'un routier complet promis à une brillante carrière.

L'exploit de ce jeune coureur californien incorporé à l'équipe Renault-Gitane survient opportunément. Il s'inscrit d'une certaine manière dans la politique américaine de la Régie (qui s'apprête à commercialiser la R 9 - Alliance aux États-Unis). Le fait de commanditer le meilleur coureur professionnel d'un pays qui s'éveille au cyclisme ne correspond probablement pas à un investissement négligeable.

Les retombées d'une victoire dans le Tour de France seraient certes plus spectaculaires, mais Lemond, qui évite de confondre vitesse et précipitation, ne débutera pas dans le grand Tour avant 1984. Il a choisi la sagesse et c'est une raison supplémentaire de lui faire confiance.

JACQUES AUGENDRE.

RUGBY. – *Déjà suspendu sine die le 7 février 1981, M. Elie Pebeyre, ancien vice-président de la Fédération française de rugby (F.F.R.) et président général du C.A. Brive, a été radié à vie par le comité directeur de la F.F.R., réuni le 18 septembre à Biarritz. Cette radiation, votée par trente-une voix contre une et deux abstentions, a été prise en fonction de l'article 153 des règlements de la F.F.R., qui interdit les atteintes à l'honneur et les actes susceptibles de nuire aux intérêts de la Fédération. Après la défaite de l'équipe de France contre la Roumanie, le 23 novembre 1980, M. Pebeyre avait affirmé à la presse qu'*« il fallait tout changer de A à Z ». *Il se réserve d'engager des recours judiciaires contre cette décision, qui relève, selon lui, d'un conflit personnel avec M. Terrasse, président de la F.F.R.*

INFORMATIONS « SERVICES »

BREF

ASSOCIATIONS

CHASSE. – Un club Chasse Rencontre (association type loi de 1901) vient d'être fondé. Le but de ce club est de favoriser des échanges d'invitations de jours de chasse, des rencontres entre chasseurs d'une même région, d'un même département ou de régions différentes ou pratiquant des modes de chasse particuliers, de permettre des échanges d'idées sur la chasse.

★ Club Chasse Rencontre, chemin des Crêtes, 03500 Saint-Pourçain - Tél. : (70) 45.38.13.

ASSURANCES

ÉTUDIANTS VENDANGEURS. – L'exploitant qui a embauché un étudiant pour les vendanges doit, directement ou par l'intermédiaire d'un organisme centralisateur, le déclarer à la Mutualité agricole. Celle-ci, comme la Sécurité sociale, a pour but de prendre en charge les personnes victimes d'un accident du travail. Et il est évident que les vendanges constituent un travail agricole. Si l'étudiant cause un dommage à autrui pendant les vendanges son employeur devra faire jouer son contrat d'assurance « responsabilité civile exploitant ».

EXPOSITIONS

LA FOIRE DE MARSEILLE. – La cinquante-huitième Foire internationale de Marseille, qui est organisée du 24 septembre au 4 octobre, sera inaugurée par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances. Elle accueillera un peu plus de deux mille six cents exposants dont vingt-cinq participations officielles étrangères. Parmi ces dernières, les plus importantes seront celles du Maroc et de la Roumanie. Une nouveauté cette année : le Salon méditerranéen de la maîtrise de l'énergie.

FÊTES

TROUBADOURS EN LIMOUSIN. – Une fête des troubadours est organisée par le Centre Jean Lurçat d'Aubusson du 27 septembre au 3 octobre, en Creuse et en Limousin, région qui a été, entre le onzième et le douzième siècle, le fief des troubadours d'Occitanie.

★ Avenue des Lissiers, 23200 Aubusson, tél. : (55) 66.33.06.

JEUNESSE

SÉJOURS A L'ÉTRANGER. – L'association A.F.S. - Vivre sans frontières propose aux lycéens français de découvrir pendant un an un pays étranger où ils vivront dans une famille et suivront des cours dans une école secondaire. La participation financière demandée, qui varie entre 10 000 F et 22 000 F, sera fixée en fonction des revenus des familles.

★ 69, rue Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 285-04-64.

LOISIRS

PARIS-CHARTRES A VÉLO. – Le Mouvement Défense de la bicyclette (M.D.B.) organise sa traditionnelle randonnée Paris-Chartres (avec retour par train spécial) le dimanche 26 septembre.

★ 43, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 206-40-95.

UN DIMANCHE A CHAMARANDE. – Des associations sportives, d'éducation populaire et de tourisme et les services départementaux et régionaux du temps libre, jeunesse et sports proposent le deuxième rendez-vous de Chamarande, dans l'Essonne, le dimanche 26 septembre. Au programme : des randonnées cyclotouristes et pédestres, un rallye-orientation, des animations diverses.

★ Renseignements au 584-12-05 (poste 803).

RÉTROMANIE

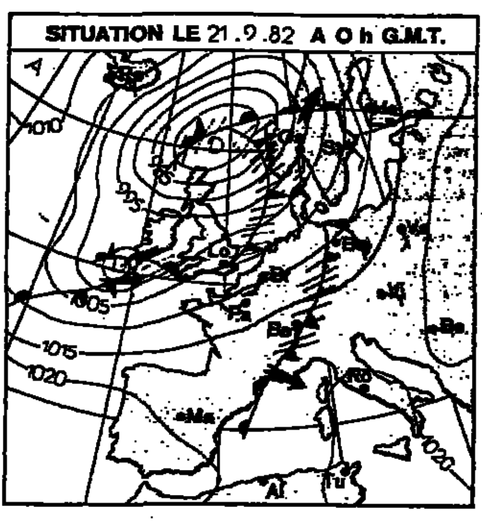
LA FONDATION DU MARCHÉ BIRON, créée à l'initiative des antiquaires du plus élégant marché aux puces de Saint-Ouen, a choisi cette année pour thème la restauration de la porcelaine et de la faïence anciennes. Les lauréats du prix d'encouragement aux métiers d'art et des experts spécialisés seront à la disposition du public pour donner leurs conseils aux amateurs, au cours de la soirée inaugurale du week-end d'automne du marché Biron.

★ Le vendredi 1er octobre, de 19 h à 24 h, 85, rue des Rosiers, 118, avenue Michelet, 93400 Saint-Ouen.

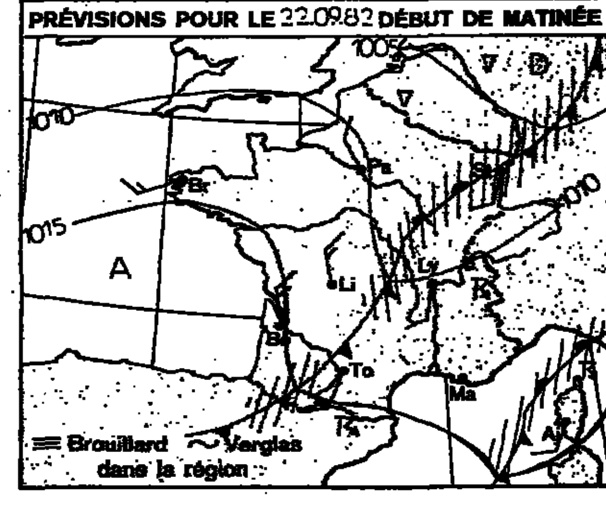
En raison de l'importance de l'actualité, la rubrique « Mode » sera publiée dans *le Monde* du 22 septembre (numéro daté 23 septembre).

MÉTÉOROLOGIE

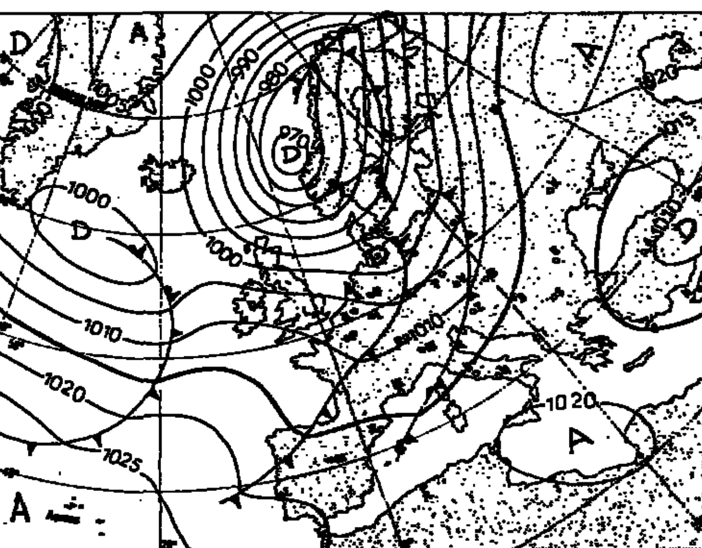
SITUATION LE 21.9.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.09.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 septembre à 0 heure et le mercredi 22 septembre à 24 heures :

Les masses d'air chaud instables avec orages s'évacuent vers le sud-est, tandis qu'une dépression centrée mardi matin au nord de l'Ecosse dirige sur le pays une perturbation pluvieuse (accompagnée de vents assez forts à forts) qui le traversera mardi et mercredi. Elle sera suivie d'un ciel variable avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation.

Mercredi, sur la Corse des résidus orageux persisteront le matin puis le temps redeviendra beau. Sur le sud des Alpes et les régions méditerranéennes le temps assez beau deviendra nuageux et orageux l'après-midi. Les nuages et pluies de la perturbation signalée affecteront le matin les régions s'étendant du nord-est et du nord des Alpes au Massif Central et à l'Aquitaine. Puis le ciel de traîne avec belles éclaircies dont bénéficieront déjà le matin les régions de la moitié nord-ouest se généralisera, quelques averses se produiront près de la frontière belge. En fin de journée, une nouvelle couverture nuageuse et pluvieuse atteindra la Bretagne, accompagnée d'un renforcement des vents de sud-ouest.

Les températures minimales de 10 à 13° sur le Nord-Ouest atteindront 15 à 18° ailleurs, les maximales étant de 18° à 20° près de la Manche, 25° sur la moitié sud, 20 à 23° ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 septembre à 8 heures, de 1020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

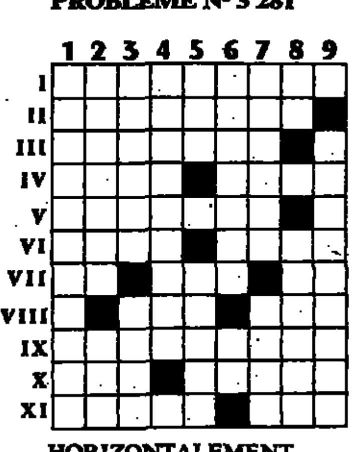
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 septembre) : Ajaccio, 29 et 19 degrés ; Biarritz, 29 et 18 ; Bordeaux, 28 et 13 ; Bourges, 28 et 14 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 23 et 17 ; Cherbourg, 20 et 15 ; Clermont-Ferrand, 29 et 15 ; Dijon, 25 et 14 ; Grenoble, 26 et 15 ; Lille, 22 et 17 ; Lyon, 26 et 16 ; Marseille-Marignane, 26 et 21 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 24 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 16 ; Pau, 28 et 16 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 23 et 16 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 25 et 16 ; Toulouse, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 degrés ; Amsterdam, 23 et 16 ; Athènes, 28 et 17 ; Berlin, 29 et 18 ; Bonn, 24 et 16 ; Bruxelles, 22 et 17 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 21 et 16 ; Dakar, 32 et 26 ; Djerba, 34 et 22 ; Genève, 25 et 14 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 21 et 15 ; Luxembourg, 20 et 15 ; Madrid, 25 et 14 ; Moscou, 21 et 9 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 21 et 12 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 15 et 13 ; Tozeur, 36 et 24 ; Tunis, 32 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 281



HORIZONTALEMENT

I. Accessoire aussi utile au juge d'instruction qu'à celui qui se met à table. – II. Digne d'un personnage de Jarry. – III. Méprisable auxiliaire de la rousse. – IV. Offre à boire et à manger. Général qu'une retraite mit au travail. – V. Esquisser un coup qui trompe pour mieux porter celui qui marque. – VI. Ficelle propre à entortiller. Elément liquide favorisant la naissance des canards. – VII. Donne, finalement, un peu d'espoir. Vertu républicaine. Note. – VIII. Pratique. Participe à la fête. – IX. Apportant un remède aux grands mots. – X. Unité statique de la flotte. Jouer au plus fin pour parvenir à ses fins. – XI. Alimente le réservoir d'O6. Son début est remarquable mais sa fin souvent vague.

VERTICALEMENT

1. Selon qu'il est Blanc ou Noir, le jugement de Cour le rend puissant ou misérable (deux mots). – 2. On ne le voit jamais faire la grève sur le tas. C'est curieusement quand il est dur qu'il engendre les nouilles. – 3. Tout à côté de Fresnes. Espèces dont il ne reste que des représentations rupestres. – 4. Telle une substance qui fut à l'origine de plus d'une affaire criminelle. – 5. Baie jaune à propriété rafraîchissante. La bête noire du K.K.K. – 6. Agent d'étude préposé à la réalisation du plan. Participe passé. – 7. Variété de marabout. Attaque un système nerveux ou pileux. – 8. Personnel. Sécréter secrètement. – 9. La plupart des lois sont plutôt faites pour l'antonyme de ce verbe.

Solution du problème n° 3 280

Horizontalement

I. Récitant. – II. Economies. – III. Tartine. – IV. Orne. Erne. – V. Utérus. – VI. Crimes. – VII. Héla. Eure. – VIII. Ecalé. – IX. Uriel. Eté. – X. Ro. Restes. – XI. Sud. Eu.

Verticalement

1. Retoucheurs. – 2. Ecart. Ecrou. – 3. Corne. Lai. – 4. Intercaler. – 5. Toi. Ur. Elée. – 6. Amnésie. Su. – 7. Nier. Mulet. – 8. Té. Nuer. Ter. – 9. Sue. Semés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 20 et mardi 21 septembre 1982 :

DES DÉCRETS

● Modifiant l'article 60 du décret du 22 décembre 1967 portant application des dispositions de l'ordonnance du 21 août 1967 relatives à l'organisation financière de la sécurité sociale.

● Portant nominations dans l'armée active.

UN ARRÊTÉ

● Fixant les modalités de liquidation et d'imputation des cotisations d'assurance vieillesse des mères de famille et des femmes résidant dans les départements d'outre-mer qui ont charge d'un enfant handicapé ou d'un adulte handicapé.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 SEPTEMBRE

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Allaz.

« Immeuble du P.C. », 15 heures, métro Colonel-Fabien, M. Guillier.

« Coulisses du Printemps », 15 heures, au Welcome Service, rez-de-chaussée du nouveau magasin, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« De Manet à Matisse », 14 h 30, palais de Tokyo (Approche de l'art).

« Ferronnerie d'art », 15 heures, 83, avenue du Général-Leclerc à Gif-sur-Yvette (l'Art pour tous).

« Musée Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Collection privée de Christofle », 15 heures, métro Saint-Denis-Basilique, Mme Hager.

« Hôtel Biron », 15 heures, métro Varenne, Mme Haulier.

« Chez un tourneur d'étain », 15 heures, métro Arts-et-Métiers, M. Jaslet.

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 45, pavillon Denon, M. de La Roche.

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Sépultures royales de la basilique Saint-Denis », 15 heures, portail de la basilique (Paris et son histoire).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Hôtels, église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, angle quai de Bourbon-Pont-Marie. E. Romann.

« L'Opéra », 13 h 15, en haut des marches à gauche (Tourisme culturel).

« Vieilles maisons et rues, abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

« 18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, Mme S. Chermet-Carroy : « La graphologie, clef de la personnalité ? » (audiovisuel).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

MUSIQUE

BRIGITTE ENGERER A RADIO-FRANCE

Une grande fille trop calme

Ayant rempli sa mission d'enchanter Paris pendant les deux mois où la musique, jadis, se taisait, le Festival estival a passé, lundi 20 septembre, le relais aux abonnements de Radio-France, qui vont en majeure partie quadriller les saisons laborieuses des mélomanes. Une étoile montante devait nous apporter l'espoir au seuil de l'automne : Brigitte Engerer, grande et belle jeune femme en robe blanche de fée, qui, après avoir remporté un sixième prix au concours Marguerite Long en 1969, n'hésita pas à passer cinq ans en U.R.S.S. pour acquérir la fameuse technique russe avec Stanislas Neuhaus, remporter le second prix Tchaïkovski en 1974, et récolter ensuite un troisième prix au prix Reine Elizabeth de Belgique.

Le concerto en mi bémol, de Liszt, a mis en évidence ce jeu superbe de puissance, de rondeur, de plénitude pianistique, cette frappe à la russe à laquelle tout le corps participe pour donner la sonorité la plus riche et disponible. Et pourtant, pas plus qu'il y a treize ans, on ne sent Brigitte Engerer portée par une exigence intime ; derrière ses doigts de feu, la source imaginative trop calme ne délivre qu'un discours trop connu et attendu. Dommage.

D'autre part, la Nouvel Orchestre philharmonique a paru bien prosaïque et lourd, sous la direction de Hubert Soudant. Jeune, vigoureux, connaissant bien ses partitions, la musique passe mal à travers ses gestes, malgré tous ses efforts pour l'apprivoiser, la danser, la mimer. La *Première Symphonie*, de Mahler, n'est qu'un pesant pensum, pleine de mauvais goût quand elle n'est pas soutenue par une vision grisante et grandiose, un tact infaillible, et les déchaînements des cuivres sans nuances nous laissent brisés. Pourtant, Hubert Soudant, lui aussi, avait accumulé les prix : le premier à Besançon en 1971 et à Milan en 1975, le second au concours Karajan en 1973...

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Le Grand Prix d'interprétation et le Grand Prix d'improvisation du concours international d'orgue de Chartres ont été remportés respectivement, le 19 septembre, par Ludger Lohmann (Allemagne fédérale) et Loïc Mallie (France).**

■ **Ingrid Bergman, disparue le 29 août, a été couronnée le dimanche 19 septembre à Los Angeles par un second award, pour la télévision des « Oscars » du cinéma, pour son interprétation du rôle de Golda Meir, dans la série télévisée femme nommée Golda ».**

LA RÉUNION DES MINISTRES EUROPÉENS A NAPLES

Création et politique

MM. Vincenzo Scotti, ministre italien des biens culturels, et Jack Lang, ministre français de la culture, avaient invité à Naples, du 17 au 19 septembre, leurs collègues des pays de la Communauté européenne, ceux de l'Espagne et du Portugal, ainsi que les représentants de la Commission des Communautés et de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. La rencontre, dite *« informelle »*, était qualifiée de *« séminaire de travail »* en marge du calendrier des rencontres diplomatiques officielles. Elle a débouché sur un long « communiqué de presse » énumérant des vœux et des dissentiments, additionnant les différent thèmes qui relèvent du concept de « culture », mais posant des jalons pour la mise en œuvre des réalisations qui tenaient particulièrement à cœur aux deux promoteurs : la mise en place d'un « espace audiovisuel européen », pour M. Jack Lang, et le développement de la « préservation du patrimoine », pour M. Vincenzo Scotti.

Enfermés dans une casemate enfouie sous les lauriers roses mais privée de toute vue sur la mer, au flanc du Pausilippe, tout près du lieu où mourut Virgile, les ministres de la culture d'Europe occidentale ont connu quarante-huit heures de débats où les réalités politiques et diplomatiques ont immédiatement mis à leur place les rêves et la rhétorique. A l'initiative franco-italienne se sont oppposées des objections de fait, plus que de principe. Les rares vétérans des conférences où se forgèrent le traité de Rome et ses mises en œuvre progressives ont retrouvé à Naples une argumentation plus instinctive encore que raisonnée, perpétuant des positions nationales bien au-delà des colorations politiques de chaque gouvernement. En arrière-plan de toutes les interventions, la même question resurgissait, inchangée depuis vingt-cinq ans : de quelle Europe s'agit-il ?

Un espace audiovisuel européen

C'est bien ce qui a sous-tendu le discours introductif de M. Jack Lang, développé avec la chaleur, le chatoiement d'évocations qu'on lui connaît. Il y fut très français, tout à fait dans la ligne des plaidoyers pour l'Europe que tenaient jadis les ministres gaullistes : *« Nos ennemis, je veux dire les ennemis de la construction européenne »*, ou : *« Nous construisons l'européanisme, la conscience européenne, l'Europe de la culture. »* Si enraciné qu'il fût dans un nationalisme comme toujours beaucoup plus sensible aux autres délégations qu'à la délégation française elle-même (et ce n'est pas hasard si le ministre invoqua l'exemple de l'Exposition universelle de Paris en 1889, manifestation éclatante de nationalisme), M. Jack Lang eut, pour étayer son propos, deux arguments irréfutables : la menace que le développement de la technologie fait peser sur les consciences ; l'impossibilité de séparer une réflexion sur la culture d'une réflexion sur l'économie. La première est étranglée par la seconde, ou en court le risque.

Aux États, dit-il, aux gouvernements européens, d'empêcher l'étouffement de la création par la technique. A quoi M. Scotti ajouta, dans son discours d'ouverture, la dégradation de la qualité de cette création par la culture de masse, qui représente 85 % des activités culturelles.

M. Jack Lang, qui avait à ses côtés M. Jacques Thibau, directeur général des affaires culturelles au ministère des affaires extérieures, responsable des négociations sur les développements de l'audiovisuel, insista sur la mise en place d'un espace audiovisuel européen, en annonçant la réunion en novembre d'une conférence sur l'organisation de la coexistence des ondes hertziennes. La bataille pour les programmes, la reconquête des marchés intérieurs européens, la participation des sociétés de télévision au redémarrage du cinéma, autant de propositions françaises, placées toutefois sous un principe : *« Ne pas tuer l'Europe culturelle au nom de l'Europe. »*

La formule visait une politique menée par la Commission des Communautés qui, invoquant le principe de la libre concurrence, et traitant les industries culturelles à l'égal de toutes les autres industries, proscrit absolument les aides nationales au cinéma. Sans entrer dans le détail des conséquences fâcheuses, M. Jack Lang réaffirma l'opposition de la France, de l'Allemagne et de l'Italie à une telle politique.

L'événement de la conférence surgit des réponses mêmes du représentant de la Commission des Communautés, M. Richard Burk, commissaire chargé des problèmes culturels, et de M. Grégoire, membre du secrétariat général de la Commission. Ils répliquèrent à M. Lang que, contrairement à ce qu'il avait avancé, le traité de Rome, texte-cadre, s'appliquait à la culture comme à tous les autres secteurs et que la Commission reconnaissait la spécificité des biens culturels, s'attachant spécialement à la protection des « travailleurs culturels », qui sont les plus démunis face à la crise économique.

A travers cette intervention se dessinait une délimitation des compétences respectives, la Commission se réservant les implications économiques et sociales des problèmes culturels. Très net rapprochement, en tout cas, tenant compte des objections françaises, et M. Jack Lang en donna clairement acte aux représentants de la Communauté.

Quoique ni M. Scotti ni M. Lang n'aient à aucun moment posé la question de nouvelles structures opérationnelles soit pour l'espace audiovisuel, soit pour la préservation du patrimoine, leurs partenaires britannique, néerlandais, allemand feignirent de n'avoir rien entendu. Leurs interventions furent, comme toujours, fondées sur l'empirisme : aucune décision ne peut être prise par la conférence, qui est « informelle ». Impossible d'envisager tout ce qui pourrait impliquer un engagement de dépenses. Quel Etat peut prétendre intervenir en tant que tel dans la création intellectuelle ?

Le ministre sarrois W. Knies, actuel président de la conférence fédérale des ministres de la culture, alla loin dans le détachement ironique contre *« les euphories dangereuses »*. Il se fit mal comprendre dans une allusion à l'absence de la Suisse et de l'Autriche de l'aire culturelle européenne. Il s'agissait en fait d'évoquer la mutilation que cette absence impose à la zone de culture germanique.

Ce séminaire s'est-il véritablement marqué par un renforcement de la coupure Nord-Sud, que nul ne souhaitait ? La coupure était ailleurs : entre les représentants des nations qui se satisfont de l'immobilisme, de la créativité molle, du laisser-faire et ceux qui, tels MM. Scotti et Lang, proposaient que les Etats interviennent pour faciliter les conditions de la création et de la coopération culturelle, dans un respect absolu des différences, des spécificités nationales ou régionales. Il ne s'agit bien que de l'Europe des patries.

En ce sens, le communiqué final propose des projets concrets qui ont été défendus par les Italiens ou les Français, appuyés en particulier par les Belges (Wallons comme Flamands), les Irlandais et les Portugais. Ainsi M. Scotti a-t-il insisté sur la coopération archéologique, sur un projet d'itinéraires culturels et touristiques, sur l'application de l'informatique au secteur des biens culturels (dont un bel exemple a été donné avec la mise en ordinateur de toutes les données relatives à Pompéi). M. Jack Lang a fait passer son plan d'office européen de diffusion artistique et l'idée d'un accord multilatéral européen de coproduction cinématographique.

Il a lancé d'autres suggestions : la réunion à Athènes *« des femmes et hommes de culture d'Europe afin de faire part de leurs propositions sur la coopération culturelle »* ; la convocation de réunions d'experts sur chacun des grands secteurs pour déterminer les priorités.

Si, parfois, les intervenants de la conférence de Naples ont pu donner l'impression qu'ils étaient les premiers à parler de coopération culturelle, la présence de représentants qualifiés des Communautés, du Conseil de l'Europe et du Parlement européen ne s'est pas cantonnée à la visite de courtoisie. Ils ont rappelé que leurs organismes ont beaucoup travaillé en ce domaine, en particulier le Conseil de l'Europe. Le communiqué de la conférence a inscrit dans cette ligne et ces références l'orientation des travaux ultérieurs.

Cette présence a eu l'intérêt en outre de rappeler aux ministres de la culture qu'ils agissent dans le cadre d'une politique de l'Europe. Peu nombreux étaient les diplomates habitués aux travaux de Bruxelles, et leur présence eût évité quelques malentendus. Au demeurant, le terme de « culture » recouvre des acceptions si différentes selon chaque pays que l'autorité de chacun des participants n'équivalait pas nécessairement à celle de son voisin. L'approche des problèmes concrets, suscitant des réactions parfois vives, a permis cependant une certaine dépassionnalisation de slogans anachroniques ou mal compris.

La culture européenne et ses implications politiques ont été fondamentalement une, à Naples. La « latinité » n'a pas bagarré contre le « germanisme ». MM. Vincenzo Scotti et Jack Lang se sont montrés habiles médiateurs de toutes les diversités. Mais la poursuite du projet mis en place pourra difficilement méconnaître l'acquis des travaux, publications et même réalisations menés depuis des années à Strasbourg et à Bruxelles.

JACQUES NOBÉCOURT.

Latinité

De Venise à Hydra, de Paris à Mexico et à Naples, les conférences et les déclarations se succèdent, de responsables ou d'intellectuels français, sur la « latinité », *la* « fraternité culturelle » *entre les peuples qui, de la Roumanie au Brésil, du Québec à l'Italie, parlent des langues néo-romanes. Lorsqu'il évoque le thème des* « identités nationales », *le président Mitterrand, paraît-il, place au premier rang la latinité qu'il aime à célébrer avec le président italien Pertini.*

Les liens géo-historiques sont de toute façon très forts entre la France et ses deux plus proches « sœurs latines » *l'Italie et l'Espagne. Dans une ville comme Marseille il y a plus d'habitants originaires des deux péninsules que de France. Les apports culturels réciproques sont innombrables. Cependant, peu à peu, les rapports, précisément dans le domaine de la culture, se relâchent. Naguère, surtout dans les académies du Midi, les lycéens étaient encouragés à étudier, comme première idiome étrangère, la langue de Dante et celle de Cervantès. Depuis l'époque de M. Giscard d'Estaing, et notamment depuis que M. Jacques Pelletier fut secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation (1968-1980), les encouragements de ce type ne se font plus entendre qu'en faveur de l'anglais, ou plutôt de l'américain. En 1981, à peine 12 % des élèves étudient l'espagnol et moins de 2 % l'italien contre près de 85 % l'anglais !*

Aussi avait-on pu cette année applaudir à la création insolite, au milieu de radios libres dont 77 % des programmes sont composés de musique anglo-saxonne, de Radio-Latina par Francis Germain, un Lillois fondateur en 1980 du Festival de la chanson française, Radio-Latina se donnait pour vocation d'être « la tribune musicale artistique et littéraire des pays latins d'Europe et d'Amérique sans oublier le Québec, la Wallonie, l'Acadie, la Catalogne, les pays d'Oc et la Corse », *elle se voulait une* « fenêtre sur le monde latin, qui compteras neuf cents millions d'habitants à la fin du siècle ».

Pourtant, la commission Holleaux sur les radios libres autorisées (le Monde *du 24 juillet), non seulement n'a pas retenu le nom de Radio-Latina — elle continue cependant d'émettre, — mais le premier article du rapport remis au ministère de la communication* « invite » *six radios à se regrouper pour* « réaliser un programme anglophone »... *Nos diplomates auront bon air quand ils feront remarquer à Madrid que 86 % des programmes de la télévision espagnole sont d'origine anglo-saxonne ou à Rome que diminue à vue d'œil la proportion des jeunes Italiens choisissant le français comme première langue étrangère.*

A leurs arguments habituels sur le désintérêt des Français pour les cultures hispanique ou italienne, nos interlocuteurs pourront — on le fait déjà à Paris dans les ambassades latines — désormais ajouter le rejet officiel de Radio-Latina. Une radio qui a notamment contribué à faire connaître aux Parisiens la chanteuse sarde Maria Carta ou Lola Beltran, la « Callas mexicaine », *et qui est écoutée par nombre d'auditeurs français ou originaires de pays latins ou francophones à la recherche d'une radio* « différente ».

Peut-être le gouvernement, s'il est vraiment attaché à mettre en valeur la latinité, pourra-t-il réparer l'« oubli » *de la commission Holleaux en attribuant à Radio-Latina l'une des fréquences que Radio-France s'est réservée. Les animateurs de la station condamnée se disent prêts, pour survivre, à entrer dans un circuit officiel. Les responsables culturels et diplomatiques français sauront-ils, quand il est encore temps, saisir l'occasion qui leur est offerte de donner consistance à leurs discours sur la* « solidarité latine » *?*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Radio-Latina, 105,25 MHz F.M. stéréo. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

PATRIMOINE

DES PRIX POUR LES DÉFENSEURS DU PATRIMOINE HISTORIQUE

La Demeure historique, association de défense du patrimoine monumental privé, vient de créer une série de prix, qui seront attribués chaque année à des personnalités ayant contribué à la défense du patrimoine.

Notre chroniqueur André Fermigier, critique d'art et écrivain, a reçu le Prix du journaliste et Andrée Jacob, collaboratrice de longue date du *Monde*, un prix spécial. Pierre de Lagarde, créateur de l'émission « Chefs-d'œuvre en péril », obtient le prix littéraire. Jacques Rigaud, président-directeur général de R.T.L. et président d'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), est lauréat du Prix du mécénat. Un autre Prix du mécénat est attribué à l'Américain Malcolm Forbes et le *Prix de l'artisan* à Paul Hemery, restaurateur d'objets d'art.



FORMES

L'innocence retrouvée

Slavko Kopac n'est ni un primitif ni un naïf. Ancien professeur de dessin, notamment au lycée de Zagreb, il a dû épuiser les apports visuels d'une asphyxiante culture avant de revenir à l'élémentaire. Ce n'est pas par hasard qu'il a secondé Jean Dubuffet dans la création du Musée de l'art brut. Et si, pour un regard superficiel, ses récents collages et lithographies, parcourus de sortes de graffiti rudimentaires (1), font penser à certaines œuvres (anciennes) de son ami, celui-ci est le premier à lui avoir restitué son autonomie, en louant son art *« extrêmement raffiné et contrôlé »*. Couleurs et tracés filiformes se marient *en toute connaissance de cause*, même lorsque Kopac collabora aver André Breton *(« Au regard des divinités »)*, et toujours avec préméditations. On n'est pas gratuitement hanté par des personnages masqués ou par des évocations féminines d'une délicatesse extrême en leurs savantes déformations.

Elles sont anticaricaturales, ces baigneuses, ces maternités, cette *Religieuse* en prière et en cornette, cette magnifique *Danseuse* aux voiles-ailes déployés. Qu'on ne s'en tienne pourtant pas à ces données faussement anecdotiques. Kopac les dépasse. Il s'exprime avec une innocence retrouvée, un ravissement comme celui où s'abîme le *Berger à la barbe verte*. Et puis, pièce unique, une tapisserie tissée des mains de l'artiste fait surgir l'arbre, refuge de tout un monde.

Il n'y a pas de césure entre les deux faces de la peinture, élaborée à l'extrême, de Germain Roesz : la sérénité et la véhémence. Ce dualisme, dont l'un des pôles, le coruscant, est plus chichement représenté à Paris (2), n'indique nul changement de cap. L'artiste alsacien peint alternativement, selon son humeur, des compositions diaphanes ou hautes en couleurs. Et si la violence éclate dans la riche polychromie de *Dare-dare* — « shaped canvas » qu'une large entaille oblique semble transformer en diptyque, — cette même violence est latente dans *Weisse Wände*, par exemple.

Un mouvement perpétuel, ascendant, anime en diagonale les toiles claires, leur pseudo-nuagisme, l'océan de blancheur où elles baignent, toutes proches parentes mais jamais répétitives, chatoyantes carnations où le sang transparaît à fleur de peau. Voici une des plus attachantes, *la Nacrée*, la bien nommée. Attachantes certes, car ce travail d'alchimiste, digne sans doute de gloses érudites, n'est conçu et parachevé que pour notre plaisir.

Smutny, peintre praguois, qui a trouvé asile en Suisse, n'est pas un novateur (3). Il a assimilé l'acquis d'une abstraction, reflet de la vie intérieure. Comme d'autres, il a canalisé son lyrisme. Une discrète rigueur renforce en la domptant une évidente sensibilité, qui se manifeste dans les pastels plus encore que dans les huiles. En tout cas, de solides armatures en empêchent les débordements. Le résultat est positif. Smutny sait tour à tour jouer subtilement avec les plans clairs pour traduire *l'Angoisse de Marcel Proust, s'affirmer délicat coloriste pour « encadrer » et réencadrer l'Album de famille, ou vibrant pour faire résonner les rouges à bon escient. Ce n'est pas si mal.*

Shirley Carcassonne dessine dans un état second (4). Pour ainsi dire sous autohypnose (elle s'y connaît). « J'y suis toujours », a-t-elle l'air de dire au milieu de son rêve éveillé. Sans doute laisse-t-elle libre cours à ses fantasmes, mais, consciente ou non, elle leur imprime la bonne direction. Alors, nettes et précises, éclosent sur le papier ces magiques arborescences, confondues avec des ramifications nerveuses proliférantes qu'un anatomiste ne récuserait pas. Peu à peu, de ces volutes multipliées, se dégagent des formes qui, littéralement, *prennent corps* — des corps aux jambes fuselées déambulant dans une forêt de signes d'une évidente et troublante connotation érotique. Leur suprême métamorphose s'ébauche en une immense et superbe composition sur toile. On en vient à souhaiter que Shirley s'oriente vers les formats géants. C'est dans la mesure qu'elle devrait donner toute sa mesure. Là comme ailleurs, elle baigne dans le poème ou le suscite.

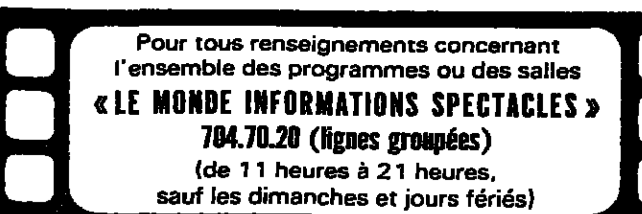
JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi.

(2) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

(3) Galerie suisse, 17, rue Saint-Sulpice.

(4) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

A View from a bridge. – Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 (en anglais).
La Vallée de l'ombre. – Artistic Athevain (272-51-00), 20 h 30.
Au Bois lacté. – La Bruyère (874-76-99), 21 h.
Les Enfants du silence. – Studio des Champs-Élysées (723-35-10), 20 h 45.
Guide illustré des autres mondes. – Alliance française (544-41-42), 20 h 30.
Dieu nous gâte. – CISP (343-19-01), 20 h 30.
La Dernière Nuit de l'été. – Edouard VII (742-37-49), 21 .

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Les Corbeaux.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 15 : L'Eveil du printemps ; 22 h : Figaro Solo.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Escalier d'Or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Carrousel des Etoiles ; 20 h 30 : la Planque : 22 h : Vie et mort d'Arlequin (les Scalzacani).
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : Patrick Font.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Vacances écossaises. – Théâtre Rouge, 20 h 30 : Tchoufa. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15: le Fétichiste.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.

Mardi 21 septembre

Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopella.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 :le Songe d'une nuit d'été.
La Potinière (261-44-16), 20 h 45 : Sol, « je m'égalomane à moi-même... !
Présent (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve américain.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : A. Allais ; 22 h : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Saint - Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 19 h 30 : Rendez-vous (Cie de danse Trafic-Danse) : 20 h 30 : Oh ! les beaux jours.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), à 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohubahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs - Manteaux (887 - 15 - 84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
L'Envol (347-33-06), 20 h 45 : Eliza là-bas.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne.
Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Splendid - Saint - Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la douce.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?

Les concerts

Église Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz. Sol. : A. Queffelec, piano (Mozart).
Gaveau, 21 h : Helge Antoni, piano (Brahms, Grieg, Liszt, Bartok, etc.).

Jazz, rock, pop, folk

Bains Douches, (887-34-40), 20 h 30 : Modern English.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Claire Frazier et G. Collier Quartet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Agbavia.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h : Marlène Anconina Quartet ; 23 h Los Salseros.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Bernard Lubat et ses invités.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : Paul Motian quintet.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : les Haricots Rouges .
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : Groupe tribal.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : René Franc Orchestra.

Les festivals

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-50-48)

Centre d'arts celtique, 20 h 30 : C. Molinaro, S. Larrandart, duo de guitares (Bach, Villa-Lobos, Albeniz, etc.).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS (260-31-84)

Musée Carnavalet, 20 h 30 : Henri Barda, piano (Chopin).

FÊTE D'AUTOMNE DU Ve ARRONDISSEMENT

Église Saint-Étienne-du-Mont, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. E. Krivine (Wagner, Constant, Mozart, Beethoven).

FÊTE D'AUTOMNE A MONTMARTRE (259-45-15)

Salle paroissiale de l'église Saint-Pierre, 20 h 30 : Soirée cabaret, avec F. Dupré, D. Diney, F. Toumarkine ; 21 h 20 : « Merci monsieur Francis Blanche », avec D. Bailly, J.-M. Bonnarme.
Place Émile-Goudeau, théâtre : 20 h 30 : « Attendons la fanfare » ; 21 h 30, « Simon côté cœur, Simon côté jardin » ; 22 h 30 : « Fin ».

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

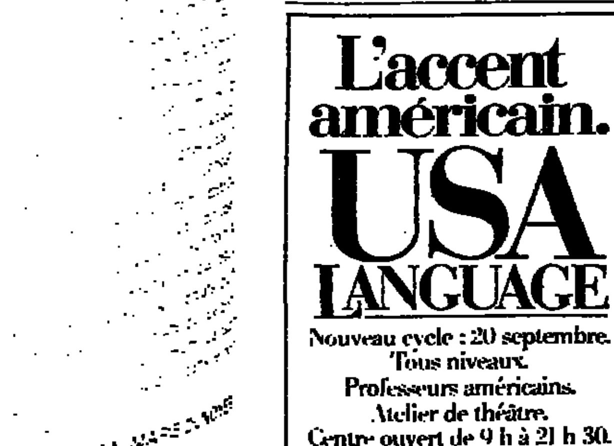
CHAILLOT (704-24-24)

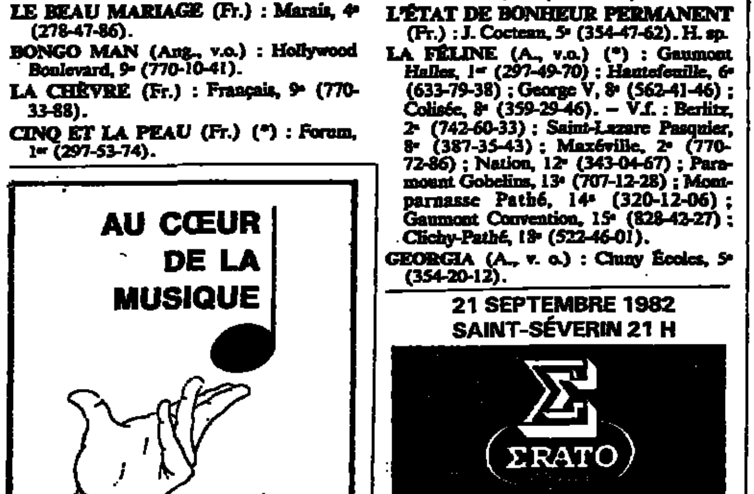
15 h : Le Gang des pianos à bretelles, de J. Daniel-Norman et Gilles-A. de Turenne ; 19 h, Deauville 1982 : Plainsong, de Ed. Scabile ; 21 h, Tir groupé, de J.-C. Missiaen.

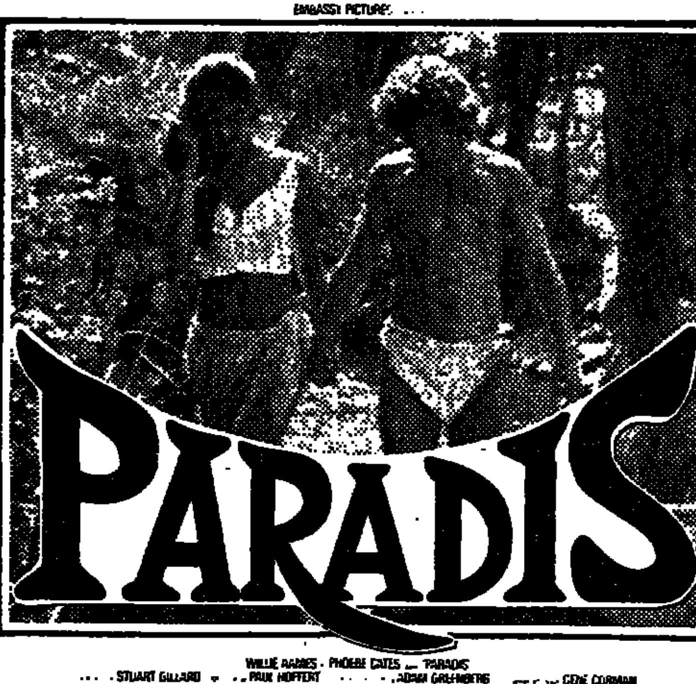
BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BONGO MAN (Ang., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COUNTRYMAN (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
ÉPOUVANTE SUR NEW-YORK (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
GREASE II (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).; Boîte à films, 17e (380-30-11).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96), mat.
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (Lyb., a.) (v. angl.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).







SPECTACLES

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Murat, 16e (651-99-75). – v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FILMS NOUVEAUX

BLADE RUNNER (*), film américain de *Ridley Scott* ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ELIA KAZAN OUTSIDER, film français d'Annie Tresgot ; v.am. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

ET TOUT LE MONDE RIAIT, film américain de Peter Bogdanovitch ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA FIÈVRE DE L'OR, film américain de Charlton Heston ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JAGUAR, film philippin de Lino Brocka ; v.o. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

KILLER OF SHEEP, film américain de Charles Burnett ; v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES MASSACREURS DE BROOKLYN, film américain de John Flynn ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

ROBIN, FLÈCHE ET KARATÉ, film italien de Tonino Ricci ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES YEUX DE LA FORÊT, film américain de John Hough ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

QUERELLE (Fr., All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA BATAILLE D'ALGER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Louxor, 10e (878-38-58).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (Arg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

DON GIOVANNI (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; V.f. : Movies, 1er (260-43-99) ; Français, 9e (770-33-88).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA FÉLINE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FUREUR DU DRAGON (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

GARDE A VUE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE LAUREAT (A., v.o.). Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOVE STORY (A., v.f.). Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POSSESSION (Fr., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SWEET MOVIE (Fr., Can., All.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Nation, 14e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 21 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 35 Soirée Algérie : l'Algérie 20 ans après.
Réal. J.-F. Delassus.
Une nouvelle formule évoque par le biais, d'un spectacle mêlant toutes les techniques et tous les moyens de la télévision, un événement majeur de l'histoire du siècle.
(Deux téléfilms, des sketches, des reportages, une pièce).

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Cinéma : le Voyage des damnés.
Film américain de S. Rosenberg (1976), avec F. Dunaway, Max von Sydow, O. Werner, M. Mc Dowell, J. Mason, O. Welles.
En 1939, neuf cent trente-sept juifs allemands que les nazis ont laissé partir de Hambourg sur un paquebot à destination de Cuba. Mais à La Havane on leur interdit de débarquer et ils risquent d'être ramenés en Allemagne.
Ce film tiré d'un livre de Gordon Thomas et Max Gordon-Witts, inspiré d'un fait divers réel, illustre tragiquement l'atteinte aux droits de la personne humaine. Il est interprété par des vedettes qui se sentaient concernées par le sujet.

23 h Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet, réal. R. Bober (rediff.), « le Compagnon du tour de France », de George Sand.
Une dizaine d'émissions ont été diffusées il y a quatre ans. On se souvient qu'elles portaient sur Madame Bovary, la Métamorphose *et essayaient de montrer comment on lit un livre.*

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell ; actualités de l'époque : dessin animé : E. Mitchell.

21 h Cinéma : Un homme est passé.
Film américain de J. Sturges (1954), avec S. Tracy, R. Ryan, A. Francis, D. Jagger, W. Brennan, J. Ericson, E. Borgnine. (Rediffusion).
Un homme au bras gauche paralysé débarque dans une bourgade de l'Arizona pour rechercher un Japonais dont le fils lui a sauvé la vie pendant la guerre. Le Japonais a disparu et la population manifeste une vive hostilité au visiteur.
Un puissant réquisitoire contre le racisme et la lâcheté collective. Concentration dramatique du scénario et de la mise en scène, grand rôle de Spencer Tracy.

22 h 25 Dessins animés : Publicité de l'époque ; attraction.

22 h 50 Journal.

23 h 05 Cinéma : les Tueurs.
Film américain de R. Siodmak (1956), avec B. Lancaster, A. Gardner, Ed O'Brien, A. Dekker, S. Levene (N).
Un employé de garage est abattu par deux tueurs professionnels dans une petite ville du New-Jersey. Le détective d'une compagnie d'assurances mène une enquête, par reconstitution du passé de la victime.
Ce grand et surprenant « film noir » devenu un classique du genre est l'adaptation d'une nouvelle d'Hemingway. Robert Siodmak a créé, dans un style quelque peu hérité de l'expressionnisme allemand, une ambiance crépusculaire de mystère et de fatalité. Premier rôle de Burt Lancaster, auprès de la superbe Ava Gardner.

0 h 55 Prélude à la nuit.
Lotus Feet, de L. Cornwell, par J.-Mac Laughlin.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogue : Franco-allemand, « Gœthe et la Révolution française ».
21 h 15, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet : B. Parmegiani, P. comme Palestrina.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : œuvres de Verdi.
20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris) : « Siegfried Idyll », de Wagner ; « Gli Elementi », de Constant ; « Symphonie n° 35 », de Mozart ; « Grande Fugue », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine ; sol. M. Becquet, trombone.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Enesco, Kurtag, Lalo ; 23 h 35, Jazz-club.

Mercredi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : les métiers de la bureautique.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, feuilletons, enquête, variétés.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Émission de Michel Thoulouze.
« Grandes vacances pour gentils zonards. »
Les premières vacances de trois cent cinquante jeunes présumés loubards en Ardèche. Cette opération Ardèche est à l'initiative de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en collaboration avec Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée. Les reporters ont passé trois semaines en compagnie de ces jeunes.
21 h 35 Festival d'Indonésie.
Réalisation : G. Katz.
Extraits du spectacle de la troupe indonésienne au Palais des Congrès : danse d'offrandes des Balinais : Le nandir, danse de cour au XIXe siècle : Le Barong, théâtre religieux, etc.
22 h 30 Balle de match.
Magazine du tennis.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : la Vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
Un homme et des requins, de R. Sahuquet ; Comme les oiseaux, de H. Le Campion et J.-P. Bolle.
14 h 30 Dessins animés.
Goldorak : Wattoo-Wattoo.
15 h 05 *Récré A 2.*
Matou : Les petits malheurs : Discopuce ; Maraboud'ficelle ; Teleactica ; Zeltron : La panthère rose ; Candy ; Bouquin-bouquine.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
L'été des animaux, réalisation R. Guillon.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.
De Cl. Loursais : Les pièges.
Avec J. Debary, M. Eyraud, J.-M. Richier, T. Gimenez...
Dans un bourg d'Ile-de-France, des commerçants forment un groupe d'autodéfense contre les petits délinquants. A l'occasion d'une course-poursuite, Christian est blessé à la main et Jean-Pierre se tue en mobylette. Le commissaire Chabrol commence son enquête.
22 h 05 Magazine : Moi je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : Four de concours : Messages personnels ; Septembre, l'année commence ; Prête-moi ton ventre.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Citoyens du monde.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Série : De bien étranges affaires.
N° 2. Lourde gueuse.
Réalisation J.-L. Miesch.
L'histoire d'amour de Lourde Gueuse et du capitaine Nelson, devenu fou à l'approche de l'étoile de Diamant.
21 h 30 Documents : Bleu outremer.
Saint-Pierre-et-Miquelon : Drok-Bat ; Guadeloupe ; une île des hommes.
22 h 30 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Symphonie n° 4 de Dauvergne, par l'Ensemble instrumental de Grenoble.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre entre A. Sereni et des jeunes lecteurs.
11 h 2, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Les émigrés ou la richesse d'une France multinationale.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Nostalgies de Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : Ch. Combaz, « Constance D ».
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : « Les réponses de Krishnamurti sur l'éducation ».
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 17 h : Roue libre.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « la Duchesse ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Le « Moïse » de Rossini vu par Balzac et par Stendhal.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Berlin, Lemon, Orth, Marceau, Winkler, Garcia, Clebanoff, Robinson, Giovannini.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Praetorius, Beethoven, Vivaldi, Verdi.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de charpentier, Berg, Kodaly, Debussy.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Mozart, Strauss, Webern, Desportes, Glinka, Rimski-Korsakov, Moussorgski, par E. Golubinova ; chant : K. Sturrock, piano.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 5, Children's cornes ; 14 h 30, Un quart d'heure avec Debussy ; 14 h 45, Enquête-reportage ; 15 h 30, Pêle-mêle infos ; 15 h 35, Faits divers ; 16 h 15, Haute infidélité, œuvres de Henry. Filigrane, œuvre de Landini.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Boucourechliv.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Concert-Studio (donné le 8 février 1982 à l'Auditorium 105) : œuvres de J.-S. Bach, Scriabine, J. Brahms, Chopin.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au centre Georges-Pompidou, à Paris le 21 juin 1982) : « Ionisation », de Varèse ; « In Search of an Orchestration », de Feldman ; « Circles, pour voix de femmes, harpe et deux percussionnistes », de Berio, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos ; sol. C. Berberian, M.-C. Jamet, harpe ; V. Bauer, M. Cerutti, percussionnistes.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; 23 h, Cycle : E. Kleiber : œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

– *M. Michel Jobert*, ministre du commerce extérieur, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

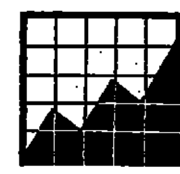
هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

BBC

BROWN BOVERI

recherche pour une SARL verrerie en réalisation au Burundi un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Afrique Francophone

capable d'en assumer l'exploitation efficace avec notre support et l'assistance de deux cadres supérieurs européens chargés des unités de production et d'entretien. Cette Société avec un effectif de 170 personnes dont 20 expatriés, assurera production et vente de 20 millions de bouteilles par an.

Le Profil :
— Formation Ingénieur ou diplômé d'enseignement supérieur, spécialité commerce/administration/gestion.
— Expérience de la direction d'entreprise, expérience de l'Afrique.
— Forte personnalité, apte au commandement d'une équipe internationale.
— Qualités de négociateur et esprit d'initiative.
— Bonne connaissance de l'anglais et connaissance de l'allemand désirées.
— Contrat de 3 ans (ev. renouvelable) avec excellentes conditions d'expatriation.

Veuillez pour contact initial soumettre CV, date d'entrée possible et niveau actuel à Dr M. Becker Département PDE - BBC Brown Boveri et Cie - CH-5401 Baden/Suisse.

directeur de production

PARIS SUD

Nous sommes la filiale d'un Groupe multinational américain de grande notoriété.
Notre activité : l'Instrumentation Electronique.
Nous recherchons notre Directeur de Production.
Celui-ci, rattaché à notre PDG, supervisera :
• la fabrication • méthodes • l'ordonnancement-lancement • l'approvisionnement •etc.

Le candidat retenu sera Ingénieur de formation (Grandes Ecoles, AM, etc...). Il sera reconnu et accepté pour ses compétences dans les fonctions qu'il supervisera. Par ailleurs, il aura déjà acquis une expérience de nature similaire si possible dans un domaine lié à l'Electronique ou l'Electromécanique. La parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, sous référence BG 12 au conseil à qui nous avons confié cette recherche.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

Organisation et Publicité

DIRECTEUR REGIONAL

Paris

200 000 F +

Vous dirigerez et animerez notre plus importante agence : 44 personnes, 60 MF de C.A.
Avec une équipe de 12 attachés commerciaux, vous développerez notre réseau de distributeurs.
Vous appliquerez aussi les méthodes propres à une gestion efficace des stocks et des commandes.

Votre formation commerciale supérieure et votre expérience d'au moins dix ans de la vente et de la direction effective d'une équipe sont la preuve de votre réussite.
Votre connaissance de la distribution moderne serait appréciée.

Nous sommes une filiale d'un des premiers groupes industriels français, N° 1 dans notre activité.
Notre siège et notre agence sont situés en proche banlieue Ouest de Paris (15' de l'étoile).

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 209228 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BK VENTE
DEPARTEMENT DE
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115 rue du Bac, 75007 Paris. Tel. : 544.38.29.

Une direction de personnel en Picardie pour un idéaliste qui a les pieds sur terre ...

Nous sommes une importante société nationale fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation. Nous recherchons un responsable du personnel pour une de nos unités de production située près de Compiègne et composée de 250 personnes. Dans cette usine, nous nous efforçons d'associer la mise en place d'un outil de production très moderne et performant à celle d'une véritable gestion de ressources humaines. Nous pensons être sur le chemin de la réussite ... mais il y a encore beaucoup à faire. De votre côté, après une formation supérieure, vous avez acquis la conviction au cours de vos cinq premières années d'expérience, qu'un homme de personnel doit être «le garant de l'intégration du facteur humain dans la stratégie de développement d'une entreprise». C'est dans cet esprit que vous souhaitez évoluer aujourd'hui sur la prise en charge de la totale responsabilité de cette fonction pilote. Alors, nous vous proposons de rejoindre notre Directeur d'usine pour assurer auprès de lui le développement de notre politique sociale que nous désirons (vous l'avez deviné) dynamique et entreprenante.
Vous avez envie d'en savoir davantage ?
Contactez vite Françoise Meyer en lui adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 094.

Meyer & partenaires 100 cours Julien 13006 Marseille (91) 48.36.94.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Directeur Général

Paris **350.000 F +**

Notre entreprise (160 MF) est intégrée à un groupe important. Nous fabriquons des articles de prêt à porter masculin et les diffusons soit auprès de notre réseau de boutiques succursales soit auprès de détaillants indépendants.

Nous recherchons notre Directeur Général qui pourra évoluer vers la **Présidence du Directoire.**

Sa mission sera de coordonner l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Il sera chargé de repositionner notre produit et de diversifier notre collection; il veillera en liaison avec le Directeur de Production à améliorer la rentabilité de nos usines (réorganisation du système d'approvisionnement et d'ordonnancement-lancement) et à développer le négoce, il stimulera notre équipe de vente et le réseau de boutiques.

Ce poste clé sera confié à un homme justifiant d'une formation supérieure et ayant déjà exercé avec succès une fonction de Direction Générale ou de Direction Marketing dans une entreprise de prêt à porter.

Envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous référence M 337/A
106, Bd Haussmann 75008 PARIS

Jean Paul VELLA Conseil jpv

LEVI TOURNAY PUB.

Dans le cadre de son plan de développement, un **GROUPE IMMOBILIER DE PREMIERE IMPORTANCE EN AQUITAINE** (450 personnes) recherche pour son siège à **BORDEAUX :**

Directeur de son bureau d'ingénierie

• Animateur d'une équipe de 20-25 personnes, il coordonne les Etudes menées essentiellement pour les différentes divisions opérationnelles du Groupe.

• Ce Bureau d'Etudes a acquis une solide maîtrise dans le domaine des technologies classiques de construction bâtiment et dispose d'une bonne notoriété à cet égard. Il devra donc faire porter son effort vers une ouverture sur des technologies plus avancées et les processus informatiques, devant permettre à terme de réaliser des progrès substanciels en matière de **Productivité.**

Ce poste est destiné à un **Ingénieur Grandes Ecoles,** d'une grande maturité professionnelle, doté d'un esprit de gestionnaire et pouvant faire preuve de ses capacités d'innovation (réf. 2518/LM).

Directeur de sa division gérance immobilière

A la tête d'un parc locatif de 15 000 logements environ, dont la gestion a été décentralisée en 5 antennes, il devra s'affirmer comme l'animateur de cette division très importante, et harmoniser la politique du Groupe à l'égard des locataires.

Gestionnaire de l'ensemble de ce patrimoine, il doit en assurer l'équilibre budgétaire et veiller au bon fonctionnement des procédures (comptables, administratives, informatiques...) mises en place.

Sur les indications d'un Responsable de Marché, il aura à mettre en œuvre et à superviser les projets visant à la transformation et à l'amélioration du patrimoine.

Cette fonction aux implications multiples est destinée à un généraliste de bon niveau, de **formation supérieure en économie, gestion.**

Une expérience confirmée dans la conduite des hommes, dans la direction d'une unité ou d'une entreprise de plus de 200 personnes paraît souhaitable (réf. 2521/LM).

Directeur des marchés habitat-loisirs

Cette activité regroupe 4 produits : la promotion de résidences secondaires, la construction de maisons sur catalogue, la promotion de résidences locatives (villages de vacances), la gérance locative.

Le Directeur que nous recherchons aura une fonction double :
- Mesure des évolutions de la demande en matière d'habitat loisirs sous toutes ses formes et détermination des objectifs de production, définition des produits et des types de communication.
- Animation, gestion et organisation de la structure de production en place (une vingtaine de personnes).

Nous souhaitons rencontrer des candidats(es) de **formation supérieure (économie, gestion, marketing)** ayant si possible une expérience dans le secteur immobilier diversifié, et sensibilisés(es) par l'évolution de l'habitat de loisirs (réf. 2519/LM).

Directeur de sa division construction habitat-loisirs

Cette division de création récente a pour objet la production et la commercialisation d'une gamme de Maisons Individuelles sur catalogue dans le domaine du loisir.

Le rôle de ce responsable sera très opérationnel au départ, puisqu'à la tête d'une cellule très légère, il devra faire démarrer cette activité dans tous ses aspects (recherche de terrains, relations Entreprises sous-traitantes, organismes financiers, recherche de clientèle...). Sa fonction évoluera par la suite vers un rôle de coordination et d'organisation des procédures, la division étant appelée à s'étoffer assez rapidement en fonction des résultats escomptés.

Le profil que nous privilégierons pour cette fonction concernera des candidats disposant d'une bonne expérience dans le domaine de la Maison individuelle, et animés par des qualités ployvalentes d'homme de gestion, de technique et de vente (réf. 2520/LM).

Ces postes sont à pourvoir rapidement. Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions, en mentionnant la référence choisie, à **OCS.**

OCS Conseil en recrutement
1, rue Guillaume Brochon
B.P. 37 - 33024 BORDEAUX CEDEX





MEDIA 84

ÉDITEUR INTERNATIONAL LIVRES MICRO-INFORMATIQUE

recrute son

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS

(Expérience de l'édition non indispensable)

PROFIL SOUHAITÉ :
– bonne connaissance de la micro-informatique (formation technique souhaitable) ;
– Expérience de la gestion d'une équipe ;
– anglais courant.

FONCTIONS :
– responsabilité : programme et production des ouvrages, recrutement des auteurs, sélection des manuscrits ;
– synchronisation avec les Sociétés du groupe aux U.S.A. et en Allemagne.

Environnement dynamique en croissance rapide. Séjour possible de formation aux U.S.A. et coopération avec les meilleurs spécialistes internationaux dans ce domaine.
Poste : Paris.

Adresser C.V., rémunération actuelle, photo sous n° 7.005, *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SECRETARY-GENERAL

For small international organisation based in the Hague. Fluent French and English, good organisational and administrative skills required. Wide autonomy, frequent travel. Interviews october 28 and 29 in the Hague.

Written applications enclosing detailed C.V., photo and salary requirement should be sent before october 6 th to : Inta Personnel Wassenaarseweg 45 2596 CG the Hague the Netherlands.

Etablissement hébergement et réinsertion sociale pour hommes adultes et couples, plus de cent lits, recherche son

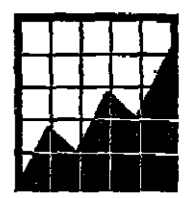
DIRECTEUR

pour décembre 1982. Convention 78. Centre d'hébergement. Candidatures par lettre manuscrite, joindre C.V. et photo, à l'attention de : M. le Président de l'Hôtel Social, 24, rue Riboud, 69003 LYON.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

UHDE S.A

Société d'Ingenierie,
Filiale Française du Groupe HOECHST
recherche son futur

DIRECTEUR DES VENTES

Expérience exigée en engineering d'ensembles industriels essentiellement chimiques.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme compatible avec le poste à pourvoir.

Il aura acquis une bonne expérience process et/ou project management au bureau d'études ou sur site.

Il sera familiarisé avec l'activité Ventes ou les contacts clientèle.

Le poste requiert la connaissance de la langue anglaise, la maîtrise de l'allemand présentant un atout supplémentaire.

De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Adresser CV détaillé, diplômes, photo et prétentions à
UHDE S.A. - 71, Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX CEDEX

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)

1050 personnes - 200 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION rech. à LEVALLOIS (92) pour sa Division « INDUSTRIES » le

DIRECTEUR DES VENTES INDUSTRIES France & Etranger

Dépendant du Directeur de Division, RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DES VENTES FRANCE + EXPORT (et de la marge correspondante) DES CHAINES POUR L'INDUSTRIE (sauf Véhicules) • Etudes de marché • Objectifs annuels en accord avec la Direction • VENTES DIRECTES en France et à l'Etranger : 1re monte et animation des équipes de vente • VENTES aux DISTRIBUTEURS France : supervision, animation et développement de ce réseau • Animation des Etablissements commerciaux et du réseau d'Agents à l'Etranger.

INDISPENSABLE

- INGENIEUR diplômé (mécanique)
- ANGLAIS COURANT. (Allemand apprécié)
- EXPERIENCE (8/10 ans mini) VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS en FRANCE ET A L'EXPORT (les 2 nécessairement)
- HOMME DE TERRAIN ET D'ANIMATION, disponible pour déplacements Province + Etranger.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo sous réf. 4914 à



SECTEUR LOGEMENT SOCIAL
offre situation interessante à

DIRECTEUR ADJOINT

Ce poste de haut niveau conviendrait a un cadre superieur âgé de 40 ans minimum ayant exerce des fonctions similaires et possedant l'expérience de la gestion d'entreprise.

Il sera plus particulierement responsable de l'élaboration du suivi et du financement des programmations, ainsi que de l'animation des antennes regionales.

Il sera repondu à toute lettre manuscrite accompagnee d'un C.V. detaille et indiquant la derniere remuneration percue, adressee sous reference 2275 à :

Organisation et Publicite

2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Discretion absolue assuree.

DIRECTEUR DES PRODUCTIONS

AM ou similaire

La Société - 600 personnes - 3 établissements dans l'Est - en expansion régulière - appartient au secteur automobile et fabrique des équipements spécifiques. Elle utilise les procédés les plus modernes de fabrication automatisée.

Dépendant du D.G., le cadre recherché aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes techniques (études, méthodes, outillage et coordination de la fabrication des usines).

Formation ingénieur mécanicien diplômé AM ou similaire. Expérience souhaitée de la fabrication en grande série.

Adresser CV détaillé, sous réf. 222/01M à

France Cadres
22, rue St Augustin
75002 PARIS.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

REALISATION CLE EN MAIN D'UNE USINE SIDERURGIQUE EN INDONESIE

PARTICIPER A LA NAISSANCE D'UN GRAND

CLECIM, société issue de 4 entreprises du groupe CREUSOT-LOIRE et du regroupement des activités liées à l'ingénierie et à la fourniture de gros équipements pour la métallurgie et la sidérurgie, intervient aujourd'hui comme maître d'œuvre dans la conception et la réalisation clé en main d'une très grande unité de laminage sidérurgique à froid en Indonésie (Krakatao), dans le cadre d'un contrat d'Entreprise Générale tous corps d'état confondus.

La Division "Affaires d'ensemble" de CLECIM souhaite, dans ce cadre, renforcer ses équipes en accueillant des **Ingénieurs d'entreprise générale** et des **"Ensembliers" industriels confirmés,** ayant naturellement une parfaite maîtrise de l'anglais.

Familiarisés avec l'ensemble des contraintes de réalisation "Full turn key" d'unités industrielles à la grande exportation, ils sont immédiatement opérationnels aux fonctions suivantes :

- **SENIOR PROJECT ENGINEERS**
pour coordonner l'ensemble des activités techniques des départements internes et des partenaires extérieurs, depuis les propositions jusqu'à la phase de mise en œuvre. Réf. TE/01/M

- **CONSTRUCTION DEPARTMENT MANAGER**
Sa large expérience d'encadrement sur chantiers complexes lui permettra d'effectuer des offres pour toutes les activités du site, des consultations pour les travaux et d'assurer la coordination des travaux avec la Direction de Chantier. Réf. TE/02/M

- **ENGINEERING OFFICE MANAGER**
chargé de la production et de l'émission de tous les plans d'installation générale et de l'exécution du projet d'ensemble en relation avec l'engineering de process. Réf. TE/03/M

- **PLANNING SCHEDULING DEPARTMENT MANAGER**
Connaissant tous les aspects et toutes les contraintes de chantiers de grande envergure, cet ingénieur est familiarisé avec l'utilisation d'outils de planification sophistiqués. Le candidat souhaité possède une bonne expérience de direction de grand chantier. Réf. TE/04/M

- **PLANNING SCHEDULING ENGINEER**
il devra seconder le responsable du Département (poste s/réf. TE/04/M) pour la détermination et la définition du planning de déroulement de toutes les actions à mener. Réf. TE/05/M

- **CIVIL ENGINEER**
conception générale des travaux de Génie Civil industriel et émission des spécifications dans ce domaine. Réf. TE/06/M

- **ELECTRICAL ENGINEER**
conception générale des réseaux de distribution, en relation avec les électriciens du process. Réf. TE/07/M

- **INSTRUMENTATION/CONTROLS ENGINEER**
conception générale du système de contrôle et régulation. Réf. TE/08/M

- **FLUIDS/PIPING ENGINEER**
conception générale des réseaux de fluides et d'utilités. Réf. TE/09/M

- **MECHANICAL ENGINEER**
conception générale et spécifications des systèmes de manutention (ponts roulants, transport au sol des produits laminés et des sous-produits). Réf. TE/10/M

- **STRUCTURAL STEEL ENGINEER**
conception générale et spécifications pour la réalisation des structures et bâtiments métalliques. Réf. TE/11/M

- **JOB EVALUATION AND ORGANIZATION ENGINEER**
pour définition des procédures et moyens de contrôle des organisations pour un projet clé en main complexe. Réf. TE/12/M

L'importance de cette réalisation et le développement des activités de CLECIM, en France comme à l'étranger, ouvriront aux ingénieurs recrutés de réelles perspectives de réussite au sein de l'entreprise et du Groupe CREUSOT-LOIRE.

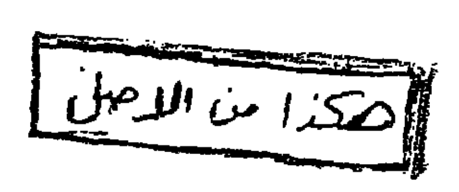
L'ensemble de ces postes est à pourvoir à COURBEVOIE (tout près de la Défense), et impliquent de courts déplacements à l'étranger.

Un dossier détaillé de candidature est à adresser sous la référence correspondant au poste à M. GRUAU - CLECIM - 107, boulevard de la Mission-Marchand - 92400 COURBEVOIE.

HAVAS CONTACT

CLECIM

GROUPE CREUSOT-LOIRE



هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

STIMULATION CARDIAQUE
MEDTRONIC est leader mondial dans ce domaine, grace a la qualite de son personnel, de ses produits et de son organisation. Nous renforçons notre structure de vente dans le Sud-Ouest de la France et recherchons un

ingénieur technico-commercial de haut niveau

Base a **BORDEAUX.**
Votre mission • apporter un service et un appui technique aux utilisateurs cardiologues, chirurgiens cardio-vasculaires et techniciens des hopitaux • developper la presence de la societe et l utilisation de ses produits • assurer la realisation des objectifs de vente • participer a la definition de la politique commerciale dans votre secteur et l appliquer
INGENIEUR ELECTRONICIEN OU BIOMEDICAL, vous avez au moins 28 ans et une experience reussie de la vente dans un domaine de haute technicite medicale
Nous apportons une formation interne et une remuneration attractive. La connaissance de l anglais sera un atout

Merci d adresser C.V . photo et remuneration actuelle a :
MEDTRONIC - Service du Personnel
52 bis, avenue d Iena - 75116 PARIS

Medtronic

FABRICANT DE PAPIER
recherche pour usine banlieue ROUEN

INGÉNIEUR DE FABRICATION

CONFIRMÉ par 5 années environ d'expérience papetière formation Arts et Métiers ou équivalent. Diplôme E.F.P. souhaitable.

Avant de prendre la responsabilité complète de la conduite d'une machine à papier, il sera chargé d'études particulières dans le cadre de la réalisation de l'important programme d'investissements prévu pour les deux années à venir.

Le poste est susceptible d'ouvrir une évolution de carrière intéressante à un élément de valeur, motivé par la recherche de l'amélioration des résultats et ayant le sens des responsabilités et du travail en équipe.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous le nº 46.540 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

LA COMMUNE D'IFS 14123 (Calvados), sud de CAEN recrute d'URGENCE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL classé dans la catégorie des secrétaires généraux des villes de 5.000 à 10.000 habitants.

Le (la) candidat (e) sera recruté conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 juin 1962. Pour les candidats qui ne sont pas actuellement fonctionnaires municipaux, ceux-ci devront être titulaires au moins d'une licence en droit ou sciences économiques.

Les candidatures, avec C.V. détaillé et photographie, sont à adresser à :

Monsieur le Maire d'IFS,
Service du Personnel, Recrutement Secrétaire Général
HOTEL DE VILLE, 1, boulevard d'Aquitaine,
14123 IFS, au plus tard le 30 septembre 1982.



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE D'OLÉAGINEUX
recherche pour une de ses usines basée à DAKAR
(500 personnes)

adjoint au directeur technique

— anime une équipe de 60 personnes;
— a en charge :
- la réception des matières premières, la sortie des produits finis, le contrôle qualité, l'optimisation et le contrôle des programmes d'activités, le contrôle des performances des ateliers et de leur organisation;
- l'animation et la coordination du contrôle budgétaire technique.

Vous avez une formation supérieure d'Ingénieur, avec si possible une expérience en génie chimique, industrie alimentaire ou thermique et êtes motivé par les problèmes de formation des cadres dans les pays en voie de développement.

Il est offert une rémunération motivante + logement de fonction et voiture.
Contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous réf. 46061 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

*annonce parlée**

Travaux offshore Ingénieurs expérimentés embarquement immédiat!

Notre société, leader mondial dans sa technologie, se développe avec un taux de croissance de plus de 50 % par an. Ces résultats sont basés sur la mise en oeuvre de techniques novatrices et sur l'ambition réalisatrice de nos ingénieurs auxquels nous assurons, par ailleurs, de réelles possibilités d'évolution de carrière dans une entreprise à taille humaine.

Les ingénieurs que nous recherchons doivent posséder au minimum deux à trois ans d'expérience des travaux à la mer et parler l'anglais couramment. Ils seront formés à nos techniques dans la perspective de leur confier la responsabilité globale des opérations de pose sur nos navires spécialisés.

** Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, téléphonez au 763.11.15. réf 1266.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris



Important Groupe d'Ingénierie thermique, situé à BRUXELLES (600 personnes - Filiales Internationales) recherche

2 INGENIEURS GRANDES ECOLES (Centrale, Mines,...)

• ADJOINT A LA DIRECTION DES MARCHES INTERNATIONAUX
- ayant une importante expérience des affaires à la grande exportation
- parfaitement bilingue anglais - connaissance de l'espagnol souhaitée
- disposé à de fréquents déplacements outre-mer
- âgé de 35 ans minimum
Réf. 2635 / AD

• INGENIEUR D'ETUDES THERMIQUES
- formation mécanique ou génie chimique
- parfaitement bilingue anglais
- disposé à séjourner à l'étranger
- âgé de 25 ans minimum
Réf. 2635 / IET

1 INGENIEUR

• CHEF DU BUREAU DE DESSIN
- ayant l'expérience d'un bureau d'études moderne (DAO - CAO) et capable de diriger une équipe de 20 personnes
- connaissances du béton armé, de la mécanique (Ventilation) et du bois exigées
- familiarisé aux normes internationales
- anglais souhaité
Réf. 2635 / IBE

Adresser lettre de candidature avec CV et prétentions sous référence correspondante, à Pierre Mulot Publicité - 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS.

pmp

PÉTROCONSULT E.T.T.
recherche pour l'Étranger

INGÉNIEUR

Électricité-Mécanique
Adjoint au Directeur du chantier, il prendra en charge toute la Direction Financière et Technique des contrats de sous-traitants.

BILINGUE ANGLAIS

Écrire ou téléphoner
25, rue Jean-Giraudoux,
75116 Paris. 720-86-76.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

MSL international
3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Organisateur de haut niveau
200 000 F + *Région Nord*

Un très important groupe privé français crée ce poste au sein d'un de ses départements (environ 250 personnes, près de 800 millions de C.A.) qui connaît une expansion rapide. Son directeur souhaite étoffer ses structures en engageant un homme de réflexion et d'analyse. Celui-ci par la qualité de ses diagnostics et la pertinence de ses idées contribuera à la mise en œuvre de méthodes modernes de travail et d'organisation en vue de l'obtention de meilleurs coûts d'exploitation. Autonome, il devra en outre faire preuve d'un réel sens du contact et avoir le souci du dialogue pour entraîner l'adhésion du personnel. L'efficacité de ses propositions et de ses réalisations lui permettra de prétendre à des responsabilités opérationnelles au sein du groupe et notamment d'affirmer son sens du commandement. Agé d'au moins 33 ans et de formation technique de préférence, la personne retenue possédera une expérience réussie de la résolution de problèmes complexes d'organisation en matière de stockage et de distribution de produits destinés à une clientèle diversifiée. De plus il devra justifier d'une bonne maîtrise des relations sociales sur le terrain et avoir, si possible, de bonnes connaissances en informatique. Merci de vous faire connaître en écrivant à Hervé Adamski à Roubaix - Réf. M 30021.

Chef de laboratoire recherche fermentation
Métropole Nord

Concevoir et recommander les orientations nouvelles, concrétiser le développement des technologies, réaliser des améliorations de procédés dans le domaine des produits de fermentation : tel est le rôle du responsable de laboratoire recherché par la filiale française d'un des leaders mondiaux des produits de fermentation. Basé à proximité de la Métropole Nord il dirigera une équipe spécialisée dans cette recherche. Sa fonction l'amènera à utiliser des moyens informatiques et statistiques puissants et à avoir de nombreux contacts avec des laboratoires français et étrangers. Il doit être capable de travailler en liaison avec les services de recherche, de production et commerciaux de l'entreprise et du groupe. Un tel poste nécessite impérativement d'avoir soit un doctorat de biochimie-microbiologie, soit un diplôme d'ingénieur émanant d'écoles spécialisées en agronomie ou agro-alimentaire complété par une thèse de docteur-ingénieur. La connaissance de l'anglais est obligatoire. En outre le candidat devra justifier d'une expérience pratique acquise dans le milieu industriel ou universitaire. La rémunération annuelle de départ sera déterminée en fonction des compétences et de l'expérience présentées. La puissance du groupe et le développement important de ce secteur d'activité laissent augurer d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière. Merci de vous faire connaître en écrivant à Daniel Landeau à Roubaix - Réf. M 20074.

Responsable nouveaux marchés
200 000 F +

Un groupe international aux multiples implantations dans le monde et déjà présent en France, souhaite approfondir son action dans des marchés précis : construction automobile, machines de bureau, grâce à de nouveaux produits spécifiques visant à l'amélioration des performances et la diminution de nuisances (étanchéité, systèmes anti-statiques, carénage, profilage, etc.). Pour lui confier le développement de ces 2 marchés, on recherche de préférence un ingénieur, ayant impérativement 5 à 10 ans d'expérience réussie de la vente à l'industrie. Il devra bien connaître et être introduit dans au moins l'un des 2 secteurs concernés par les produits. La préférence sera accordée à un candidat familier de la technique des textiles, et si possible des plastiques et/ou du caoutchouc. Agé d'au moins 35 ans, il parlera couramment anglais et, rattaché à la société française proche de Paris, il acceptera des déplacements courts, mais fréquents. Ecrire à Antoinette Leclercq à Paris - Réf. M 8167.

Discrétion totale assurée.

Midi : un DGA gestionnaire ouvert au commercial

Notre groupe : 500 millions de CA, essentiellement une activité de négoce de produits industriels (biens d'équipement). Des fournisseurs et des clients dans le monde entier, d'un haut niveau d'exigence. Une expérience éprouvée dans un métier que nous avons créé. Un service fiable : des liaisons confiantes, de l'imagination, du pragmatisme, de la rentabilité. Et aussi des concurrents, des parités monétaires fluctuantes, des évolutions techniques, des obstacles à la vente...

Dans notre groupe : vous dirigerez la finance, la comptabilité, l'organisation, l'informatique, le personnel, le juridique, le fiscal. En France et dans les pays où nous sommes implantés, vous superviserez également la logistique, la gestion des entrepôts et de nos importants stocks. Comme membre du Comité de Direction, vous participerez à la définition des politiques et des stratégies.

Réalisateur, concret, patron prêt à "aller au charbon", vous développerez une carrière marquée par l'internationalisation des problèmes à traiter. Vous conforterez la gestion dans une entreprise à prédominance "achats-ventes". Bien rémunéré, vous tiendrez un poste de premier plan qui n'est pas facile pour autant, même si vos collaborateurs sont compétents.

Votre famille appréciera une implantation méditerranéenne sans problème pour l'éducation des enfants. Nous attendons donc de vous une solide expérience professionnelle, des réussites, la connaissance de l'anglais et la capacité à diriger et à vendre vos idées. Merci d'écrire aux Conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 823 789M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

JEUNES INGENIEURS

PONTS, CENTRALE, AM, ESTP... DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE.

Homme de chantier ou d'études, vous avez choisi le BTP. Vous y apprécierez cet «esprit de corps» qui, traversant les âges, rend ce métier si différent des autres confréries. Vous y trouvez aussi une volonté commune d'entreprendre, qui n'a nulle part ailleurs sa pareille, vous en percevez pourtant toutes les difficultés. Centrale, Ponts, AM, ESTP... autant de formations qui ont trouvé leur place parmi nous. Autant d'anciens prêts à vous accueillir, à vous intégrer, à vous communiquer leur passion du métier et leur savoir-faire. Autant d'expériences vécues à partager.
1100 personnes : nous sommes implantés en Normandie et nos chantiers : bâtiments collectifs et individuels, réhabilitation, génie civil et nucléaire, ouvrages d'art, s'ouvrent sur tout l'ouest. Nos structures, décentralisées, mettent en oeuvre les dernières applications technologiques (informatique, études techniques et de prix, gestion de chantier...). Vous souhaitez - quant à vous - devenir

INGENIEUR TRAVAUX

Vous bénéficierez d'abord d'une période d'intégration et de formation. Puis très vite, nous vous confierons la responsabilité d'un ou plusieurs chantiers de Bâtiment TCE ou de Travaux Publics.

INGENIEUR ETUDES DE PRIX

Vous serez d'abord chargé de ces études au sein de notre Direction Technique. Puis vous évoluerez selon vos goûts et vos compétences, vers une fonction typiquement Technique, Commerciale, ou Travaux.

Et si d'autres fonctions vous intéressent, nous pouvons en parler. Auparavant adressez-nous votre dossier de candidature en précisant la nature du poste envisagé et vos souhaits de rémunération.
Ecrivez sous référence 4260 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MATRA

Le Centre de Fabrication de SALBRIS, implanté en Sologne, à 60 km d'Orléans et regroupant un effectif de 650 personnes recherche :

Dans le cadre de la décentralisation des achats

Responsable des Services Achats

Il dépend du Directeur du Centre et s'appuie sur les grandes lignes de la politique d'achats définies au niveau central.

Il a la responsabilité d'organiser et d'animer un service de 40 personnes, de négocier et de gérer des contrats d'achats et de sous-traitance (mécanique - électronique - composants. . .).

Ce poste concerne un ingénieur diplômé ayant quelques années d'expérience dans la fonction achats, acquise dans l'industrie électromécanique ou aéronautique.

Il devra rapidement se faire reconnaître par son talent de négociateur, sa rigueur dans l'organisation et ses qualités d'animateur d'équipe.

Des compétences en gestion informatisée serait très utile dans ce poste.
Réf.A.

Pour son service gestion de production

Ingénieur Ordonnancement

En liaison étroite avec les services méthodes et les ateliers de fabrication.

Il est chargé d'établir et d'analyser les plans de charge à moyen et à long terme et d'orienter ainsi la politique de sous-traitance et d'investissement du Centre.

Ingénieur diplômé à dominante mécanique (A & M - ENI ou équivalent. . .), il peut avoir une première expérience professionnelle de l'ordonnancement ou de la gestion de projet.

Son sens de l'analyse des problèmes concrets et ses capacités à prévoir et à anticiper sur les problèmes sont des qualités déterminantes pour réussir dans ce poste.

Une formation complémentaire en gestion du type IAE serait très appréciée.
Réf.B.

Pour son service méthodes-contrôle

Ingénieur
Méthodes - Contrôle

A partir de lignes générales définies, il prendra en charge la réalisation et le suivi des dossiers de contrôle (gammes - procédures - outils) en collaboration étroite avec les services Méthodes.

Electromécanicien de formation (A & M - ECL - ENSI. . .), ce poste peut convenir à un ingénieur débutant à 2 ans d'expérience professionnelle, capable d'encadrer rapidement une petite équipe de techniciens.
Réf.C.

Pour les services essais

Jeune Ingénieur
moyens d'essais de structure

En relation étroite avec les synthèses et des bureaux d'études, il définit les programmes d'essais de structures et les moyens d'essais à mettre en oeuvre.

Il définit, suit la réalisation et l'exploitation des essais, et à ce titre, coordonne l'activité d'une équipe de techniciens.

Ce poste peut convenir à un ingénieur débutant (Centrale, A & M. . .) compétent en résistance des structures et intéressé par des perspectives d'évolution vers des responsabilités plus larges.
Réf.D.

Pour son service du personnel et des relations sociales

Jeune Cadre
Recrutement - Formation

Il dépend du Chef du Personnel du Centre qu'il assiste plus particulièrement dans le recrutement et la formation du personnel ETAM.

Diplômé de l'enseignement supérieur (psycho. de préférence), il aura nécessairement exercé une première activité professionnelle en milieu industriel ou en cabinet.
Réf.E.

Envoyer CV avec lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à S.A. MATRA
Service Recrutement – B.P. 29 – 41300 SALBRIS

Société de Production Située à St-BENOIT près de POITIERS

AIRWICK INDUSTRIE

(Insecticides, désodorisants, Produits d'entretien des sols)

Filiale du Groupe CIBA GEIGY, recherche

Ingénieur Chimiste

pour le poste de

CHEF DU SERVICE CONTROLE-QUALITE

Il aura pour tâches principales :
- Le contrôle des constituants en amont de la production et des produits finis en aval.
- L'élaboration du cahier des charges concernant les niveaux de qualité et les méthodes statistiques, en accord avec le directeur technique et le centre de recherche.
- Un rôle de conseil auprès des services achats et production et de manière générale il veillera à la propagation de «l'esprit qualité» à tous les niveaux.
- La direction et l'animation d'une equipe de 10 techniciens et employes.

5 années minimum comme contrôleur-qualité dans une activité de grande consommation ou de production en grande série ont fait de cet excellent technicien un homme équilibré ayant le sens du concret et du juste milieu, rompu à l'analyse des problèmes et à l'argumentation. (technique, statistique, humaine) afin de proposer des solutions en toute indépendance.

Un stage AFQ, AFCIQ ou similaire serait un atout majeur.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à S. ENGRAND-CIBA GEIGY
Département du Personnel - 2 & 4 rue Lionel Terray
92506 RUEIL MALMAISON

NEYRPIC GRENOBLE

recherche pour
sa section TRADUCTION, un(e)

TRADUCTEUR (TRICE)
EN PORTUGAIS

CONNAISSANT EGALEMENT LA LANGUE ANGLAISE.

Adresser CV + photo et prétentions sous référence 9150/L à CONTESSE Publicité 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 07, qui transmettra.

MATRA

Le Centre d'intégration de la SELLES–SAINT–DENIS (en Sologne, à 70 km d'Orléans) où sont montés et testés des équipements aéronautiques, est dans son domaine l'un des plus modernes d'Europe.

Ses effectifs doivent atteindre 150 personnes en 82.

Dans le cadre d'une organisation informatique qui se décentralise, nous créons un poste de

Responsable Informatique

En liaison avec la Direction Informatique Centrale de la Branche, équipée d'une IBM 43 XX, il participe avec le Directeur du Centre, à l'organisation et à la mise en place de l'ensemble des systèmes informatiques du Centre.

Sa mission principale sera d'assurer l'exploitation et la gestion du Service Informatique.

Il sera, par ailleurs, amené à réaliser des applications de gestion propres aux activités du Centre.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation ayant une 1ère expérience en informatique de gestion et des qualités personnelles d'organisation et d'autonomie.



Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo sous No SL 970 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – B.P. No 1 – 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

IBM

recherche pour son CENTRE D'ETUDES DE LA GAUDE. pres de **NICE,** de jeunes

INGENIEURS DEBUTANTS
ELECTRONICIENS/INFORMATICIENS

Grandes Ecoles, Hommes ou Femmes

Ils participeront a des activites de developpement et evaluation de produits dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS (modems. controleurs de communication .).

Outre d excellentes conditions de travail. la Compagnie offre de larges possibilites de perfectionnement et d evolution Les postes a pourvoir peuvent impliquer des stages ou missions de longue duree en France et a l etranger notamment aux Etats-Unis. Ils permettent a des personnalites de valeur. ayant une bonne pratique de la langue anglaise d acceder a des responsabilites techniques et humaines de haut niveau

Envoyer candidature detaillee a Ph ROUGIER - Service du Personnel .
IBM France - 06610 LA GAUDE

En relation directe avec le directeur du marketing. vous participerez a l'elaboration et appliquerez les strategies marketing pour les marques. les produits. les méthodes commerciales et l'animation des ventes.

Vous animerez une equipe de 8 personnes chargee de :

- la conception. l'élaboration et l'animation de la formation commerciale pour développer les concessionnaires et leur force de vente ;
- l'animation du V.A.G. club vendeurs.



- le lancement de nouveaux modeles.
- les operations stimulation et creation de trafic ;
- l'organisation de manifestations et salons.

Vous disposerez d'une voiture et serez mobile pour intervenir sur l'ensemble du territoire national.

La reussite dans ce poste débouchera vers des responsabilites plus importantes dans le marketing ou d'encadrement commercial.

Une formation superieure, 5 années d'experience (formation commerciale - vente - promotion), la connaissance de l'allemand ou de l'anglais sont indispensables. Vous beneficierez d'un salaire attractif et d'avantages sociaux lies au developpement de la societe.

V.A.G.
Envoyer CV, photo et pretentions sous réf. FP 13 a V.A.G. France Direction du Personnel et des Relations Sociales. BP 62, 02600 VILLERS-COTTERETS.

V·A·G Audi

HAVAS CONTACT

ROUEN

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Haute-Normandie

recherche

2 RESPONSABLES DE PROJET

Vous :
- Êtes diplômé(e) d'une école supérieure et pouvez justifier d'une réussite dans une fonction de responsable de Projets Informatiques.
- Savez dynamiser une équipe en tirant partie des techniques de pointe et avez le goût du dialogue.
- Souhaitez vivre dans une ville de Province agréable et proche de Paris.

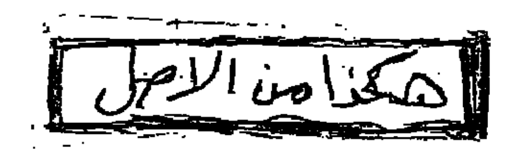
Nous :
- Disposons d'une Informatique composée d'un gros système CII-HB (DPS 8-Bi-processeurs et mini 6) et d'un système applicatif important et en pleine évolution (bases de données, télégestion, automates bancaires).

Notre conseil en recrutement :

CAP SOGETI SELECTION

83-85 bd Vincent Auriol 75013 Paris - Tél. 584.15.40.
Adresser CV + photo – prétentions à Any BOULADE sous la réf. CRC 009.

média-system





VOUS,
vous avez obtenu un diplôme commercial et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau,
vous voulez éviter la filière "classique" : Assistant Chef de produit ou Auditeur Junior,
vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation,
vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

NOUS, nous recherchons plusieurs

JEUNES DIPLOMÉS ÉCOLE DE COMMERCE

(HEC, ESSEC, ESCP, ...)

débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants et capables de prendre rapidement en charge

LA DIRECTION COMMERCIALE

d'une de nos **filiales étrangères**

Nous sommes un Grand Groupe Industriel et Commercial français, leader mondial sur son marché.

Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens individuels et la plus grande discrétion est assurée.

Adresser votre candidature à
INTERMEDIA N° 478
59, rue La Fayette - 75009 PARIS
qui transmettra.

Ingénieur Organisation Industrielle

Jeune Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (Centrale, ENSAM, etc ...), vous avez acquis une première expérience professionnelle (2 à 3 ans) au sein de la Direction Industrielle d'une Société Internationale.

Technicien, vous êtes néanmoins attiré par un poste qui vous permettra de mieux maîtriser les mécanismes économiques et les aspects financiers de l'entreprise.

Un important laboratoire pharmaceutique anglo-saxon souhaite vous confier la responsabilité de son organisation industrielle.

En liaison avec les services utilisateurs, vous aurez à élaborer et présenter les dossiers d'investissement concernant l'ensemble de la Société. Vous préparerez d'une part le dossier technique relatif au choix du matériel et d'autre part la justification de l'investissement.

Chargé d'assister le Directeur d'usine dans la préparation du budget industriel, vous aurez en outre la responsabilité des études visant à optimiser les coûts de production.

Les nombreux contacts que vous aurez avec le Siège européen et l'International impliquent une bonne connaissance de la langue Anglaise.

La rémunération proposée et les possibilités d'évolution sont susceptibles de motiver un candidat à fort potentiel.

Poste basé à l'ouest de Paris (environ 100 km).

Votre dossier de candidature parviendra à Yves KERNEVEZ sous référence **LM 952**



Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

LEVI TOURNAY PUB.

Pour notre expansion, vite... un chef service entretien T.N.

Spécialiste de l'entretien et des Travaux Neufs, vous aimez ce métier qui fait de vous l'homme du changement, et de l'invention. Toujours sollicité par l'imprévu et les nouvelles techniques vous savez prévoir, organiser tout comme faire face à la panne, à la défaillance, au coup dur du vendredi soir.

Nous vous proposons de travailler comme Adjoint du Directeur d'usine. Travail en process - 300 personnes, en Normandie dans une petite ville agréable. Vous l'aiderez à la mise en place d'équipements nouveaux, et à moderniser certains secteurs, à trouver une maîtrise qui a plus de bonne volonté que de professionnalisme. Et bien sûr vous ferez fonctionner, avec votre secrétaire, vos techniciens du B.E., tout le système des machines de préparation au conditionnement, en passant par le chauffage, la station d'épuration, le magasin de pièces de rechange, etc...

Les qualités essentielles que nous attendons de vous, outre une expérience d'une dizaine d'années : un bon esprit d'organisation, des qualités d'animateur d'une équipe de 25 personnes. Une coopération franche et directe avec "ceux de la fabrication". Merci d'écrire à SIRCA, sous la réf. 824 790M.




Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Télécommunications et réseaux de communication informatique

Deux domaines, parmi d'autres, dans lesquels nous poursuivons le même but : associer technologie et fiabilité des matériels pour une meilleure réponse aux besoins de nos clients. Nos efforts se concrétisent aujourd'hui par une gamme de produits nouveaux en matière de télécommunications. Parallèlement, nous renforçons nos réseaux informatiques internes qui permettent à nos usines et bureaux, de par le monde, de communiquer entre eux et avec nos clients. Aussi est-ce dans ces deux secteurs que nous proposons plusieurs postes

près de NICE, jeunes ingénieurs grande école électronique, informatique ou télécommunications

• Vous renforcerez le groupe récemment créé et charge des télécommunications au niveau europeen. Vous jouerez le rôle d'ingénieurs Produits pour notre gamme VLSI (composants pour postes téléphoniques, joncteurs électroniques d'abonnés, CODEC, circuits intégrés de transmission...).
Ce sera pour vous une expérience variée : conception, procédés de fabrication, test, contrôle-qualité, et aussi assistance auprès de nos clients en Europe, aux USA, voire en Extrême-Orient. Vos possibilités d'évolution n'en seront que plus ouvertes au sein du groupe.
Débutant ou mieux, fort d'une première expérience, vous avez une bonne connaissance des circuits analogiques et digitaux, ainsi que du traitement numérique du signal. D'autres notions (par exemple conception des circuits intégrés, pratique du BASIC, FORTRAN, COBOL ou PASCAL, méthode de transmission des signaux numériques sur lignes téléphoniques, NIC FSK) seraient un atout. (Réf. ESG/0982/1M)

• Vous avez de préférence une spécialité en télécommunications... Vous serez rattaché à notre division européenne des systèmes digitaux, qui veille à assurer la pénétration de nos ordinateurs sur le marché international ; cela suppose entre autres adéquation aux différentes normes nationales et compatibilité en matière de telecommunications en informatique (ISO, CCITT, VDE, PTT).
Etablir ces normes techniques, au plan national et international, anticiper leurs évolutions, établir les guides techniques pour la production, enfin assurer l'interface entre les différents pays d'Europe aux plans marketing et production et l'interface avec les Etats-Unis en matière de spécification européenne des télécommunications (MODEMS), voilà votre fonction.
Bien entendu, une très bonne connaissance de l'anglais vous est indispensable. (Réf. EDSD/0982/1M)

• Vous allez assurer le support technique (implantation, planification, développement) du réseau mondial de communications informatiques de TEXAS INSTRUMENTS.
Il vous faudra, par ailleurs, évaluer les performances (temps de réponse, disponibilité, etc.) du réseau européen et définir des programmes de correction.
Enfin, vous serez l'interlocuteur des organisations PTT en Europe et vous devrez maintenir un réseau de communications efficace entre les usines européennes et les Etats-Unis.
Informaticien ou électronicien, vous avez de bonnes connaissances en architecture de reseaux et en télécommunication.
La connaissance de l'anglais vous est nécessaire. (Ref. ISOCS/0982/2M)

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature en rappelant la reference du poste choisi, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

225.000 F +

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER

recherche pour sa

DÉLÉGATION D'UNE GRANDE VILLE UNIVERSITAIRE DE L'EST

UN

CADRE DE DIRECTION

Répondant sensiblement au profil suivant :

- Minimum : 33/35 ans.
- FORMATION :
  Soit ÉCONOMIQUE, H.E.C., SUP. de CO., I.E.P. ou Maîtrise SC. ÉCO.
  Soit COMPTABLE SUPÉRIEURE (niveau expertise).
  Soit TECHNIQUE (ingénieur) + I.C.G., I.A.E., I.P.A.
- Expérience professionnelle de 8 à 10 ans acquise :
  En milieux bancaires ou para-bancaires (services d'analyses financières et industrielles).
  Ou auprès de directions financières de sociétés à structures filialisées.
  Ou en cabinets d'organisation.

Adresser C.V. très détaillé avec niveau situation actuelle sous le n° 45.546, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 cedex 01, qui transm. en indiquant le cas échéant les sociétés auxquelles votre C.V. ne devrait pas être remis.

BRETAGNE

P.M.E. spécialisée dans le Négoce de matériels techniques destinés à la grande Distribution C.A. 50 millions - recherche son

RESPONSABLE FINANCIER

Conseil auprès de la D.G., il interviendra dans les domaines suivants : trésorerie et plans de trésorerie, budget investissements, relations banques.
35 ans - Formation supérieure + DECS avec expérience acquise en P.M.E.

Adresser lettre manuscrite + CV à Jean Ollivier sous référence LO/RF - B.P. 28 - 35740 PACE, qui assurera les premiers entretiens dans l'entreprise.





AVIONIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à proposer des postes à des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDE ÉCOLE

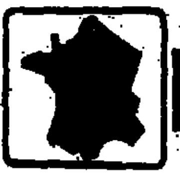
DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Suivant leurs compétences et affinités, ils seront orientés vers les spécialités suivantes: **électronique générale, logiciel de base, logiciel d'application, production, bureau d'études, soutien logistique, maintenance et chantiers à l'étranger.**

Nous sommes installés dans un cadre agréable, à moins de 10 km de **BORDEAUX**, dans un établissement de 500 personnes.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. BIEM, à Monsieur FERON, THOMSON CSF, B.P. 3, 33160 LE HAILLAN.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES, CENTRE DE BORDEAUX-LE HAILLAN

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FILIALE DU GROUPE THOMSON-BRANDT



La réputation et la qualité de nos produits dans le domaine des biens d'équipements nous a placé en position de leader sur le Marché Européen. Le développement de notre activité à l'exportation (120 Millions de CA dont 30% à l'export) nous conduit à renforcer notre structure et à procéder à l'intégration d'un

CHEF DE PRODUIT MARKETING INTERNATIONAL
180000

VOUS ÊTES:
- Homme d'analyse et de terrain, diplômé ESC ou équivalent, avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise dans un poste de responsabilités produits complétée de préférence par une pratique de la vente
- Homme de communication désirant se réaliser dans des contacts internationaux (maîtrise de l'anglais indispensable, si possible de l'allemand, déplacements prévus).
- Ouvert à la technique et persuadé que votre mission est essentiellement **L'OPTIMISATION DE VOTRE LIGNE DE PRODUITS.**

NOUS VOUS OFFRONS:
- Des **RESPONSABILITÉS** en vous confiant:
  - l'animation personnelle des réunions produits au sein de la DG;
  - la participation à l'élaboration des plans à moyen et court terme: analyse des marchés internationaux, de la concurrence, adaptation des gammes, définition du cahier des charges...;
  - le contrôle et la mise en œuvre du plan (budgets, marges, tarifs, publicité).
- Des **MOYENS:** infrastructure de la société (usines, logistique, bureaux d'études), formation au produit et à la clientèle
- Une **OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE** dans un groupe en évolution constante.

Intéressé par ce poste à pourvoir en Région Lyonnaise, envoyez CV et rémunération actuelle, sous réf. 46017 LM, à MERCURI URVAL, 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS.

HAVAS CONTACT

Mercuri Urval



aciers d'Allevard

650 personnes — **350 M de F de CA**

Cette société, filiale d'un groupe industriel français (1,3 milliard de F de CA, 3500 personnes) produit des aciers à ressorts et réalise plus du tiers de son activité à l'exportation. Les résultats et les moyens mis en œuvre soulignent l'importance accordée au développement technologique, au dynamisme des hommes et à la rigueur de la gestion. L'évolution de la structure l'amène à rechercher un professionnel de

comptabilité générale trésorerie et fiscalité

Rendant compte au Directeur Gestion et Approvisionnements, il sera le Chef du Service Comptabilité Générale et animera une équipe d'une dizaine de personnes. Il sera responsable de l'ensemble de la Comptabilité Générale jusqu'à l'établissement des comptes annuels, gérera la trésorerie à court terme et établira les déclarations fiscales. Son action l'amènera à élaborer les plans, budgets et prévisions dans ces domaines.

Ce poste basé en région Grenobloise intéresse un candidat possédant au minimum le DECS ainsi qu'une expérience réussie d'au moins 5 ans en milieu industriel. Il sera familiarisé avec l'outil informatique. Des connaissances en droit des sociétés constitueraient un atout supplémentaire.

L'évolution du groupe permettra un développement de carrière intéressant pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre candidature motivée à REALISE
57, Place de la République 69002 Lyon sous réf. 7080-M
qui nous assiste dans cette recherche.

UNILOG

BANQUE RÉGIONALE APPARTENANT À UN GRAND GROUPE FRANÇAIS

cherche pour participer au développement de ses services informatiques à **PERPIGNAN**, deux

analystes-programmeurs

Jeunes diplômés débutants ou ayant une première expérience informatique, ils participeront à la mise en œuvre d'une importante base de données sur matériel CII-HB (connaissance de PROTÉE souhaitée, mais non indispensable).

Ces postes évolutifs, sont placés dans un environnement très agréable.

Adressez votre dossier de candidature, sous référence 74795 LM, à:

ETHNOS - Conseil en recrutement 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

Membre de Syntec Informatique.



HAVAS CONTACT

Ingénieur de production
200 000 F 250 km Ouest Paris

Nous sommes un important groupe industriel français dans le domaine de la communication.

Dans le cadre de la réorganisation de notre production pour faire face à notre expansion, nous recherchons un ingénieur généraliste pour prendre en charge l'administration centrale de production ainsi que le planning.

Vous interviendrez également sur les méthodes et les problèmes d'informatisation.

Vous êtes ingénieur type AM ou équivalent ; vous faites preuve d'une première expérience réussie d'usine soit aux méthodes, soit d'une responsabilité d'atelier de préférence de type mécanique en petites séries.

Ce poste sera rapidement évolutif vers une position d'adjoint au directeur d'usine : voilà une réelle opportunité.

Merci d'envoyer votre C.V. avec une lettre manuscrite sous réf. LM/232.

Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEDIA PA.

---

sdr Champex

S.D.R. DE CHAMPAGNE-ARDENNE,
afin de renforcer son équipe,
recherche

2 CADRES FINANCIERS

DÉBUTANTS (ou ayant une courte expérience).
Ces postes peuvent convenir à des candidats GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE, I.E.P. PARIS OU FORMATION SUPÉRIEURE ÉQUIVALENTE.

Ils recevront une formation aux diverses techniques de financement des entreprises (prêts à long et moyen terme, prises de participation) afin d'assumer des responsabilités autonomes auprès de la clientèle.

SITUATION VALORISANTE, IMPLIQUANT DES QUALITÉS DE RIGUEUR ET DE CONTACT.

POSTES : REIMS ET TROYES.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à
S.D.R. CHAMPEX
B.P. 384 – 51063 REIMS CEDEX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
DE MÉCANIQUE
OUEST DE LA FRANCE

recherche pour son Service Rechanges

CHEFS DE GROUPE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Ces postes s'adressent à des CADRES CONFIRMÉS justifiant d'une expérience réussie de l'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION INFORMATISÉE de ventes de pièces de rechange en mécanique, de qualités affirmées d'organisation et d'encadrement d'un effectif important, d'une pratique courante de l'Anglais.

Des déplacements de courte durée pour le suivi de la clientèle tant en France qu'à l'Etranger sont à prévoir.

GESTIONNAIRES

Age : environ 30 ans
Formation D.U.T., B.T.S. commercial ou Technique,
Connaissances parfaites de l'Anglais
et de l'Allemand ou de l'Espagnol ou du Russe.

ACHETEURS

Age : environ 30 ans
Formation D.U.T., B.T.S. commercial, connaissances parfaites de l'Anglais et de l'Allemand.

Écrire sous nº 950.012 à H.A.P.,
Hall des Petites Annonces,
7 X 44040 NANTES CEDEX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
(1 milliard 1/2 de C.A. - 6.000 personnes)
recherche pour un de ses
SERVICES TECHNIQUES
d'une de ses unités de production du centre de la France

UN JEUNE INGÉNIEUR EN INDUSTRIALISATION

En liaison avec le client, il sera chargé de la DÉFINITION DU PRODUIT, de son étude et de sa mise au point dans le cadre d'une fabrication industrielle dans les meilleures conditions de productivité et fiabilité.

Ce poste requiert:
- Une formation d'ingénieur mécanicien. (A. et M., ICAM, ECAM, INSA MECA).
- Une bonne connaissance de l'anglais, allemand souhaité.
- Des qualités d'animateur et de réalisateur.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3250, à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

ORGANISME DE FORMATION
Recherche

FORMATEUR

- Conception et animation de stages.
  - Expression, animation, communication.
  - Fonctionnement des organisations.
- Expérience professionnelle.
- Connaissance du milieu agricole.

Adresser C.V. + photo + prétentions à :
INPAR, 65, rue de St-Brieuc
35042 RENNES CEDEX.

FILIALE DU GROUPE THOMSON-BRANDT



La réputation et la qualité de nos produits dans le domaine de Biens d'Équipements nous a placé en position de leader sur le Marché Européen. (600 millions de CA).

Renforçant notre structure industrielle, nous recherchons pour l'une de nos unités en Région Lyonnaise notre

RESPONSABLE DE GESTION PRODUCTION ORDONNANCEMENT LANCEMENT

NOUS LUI DEMANDONS:
- De formation technique (AM, INSA ou équivalent, CESI), cet ingénieur qui possède quelques années d'expérience professionnelle dans la mécanique (5 ans minimum), de préférence en entreprise fabriquant des produits de PETITES SÉRIES, aura en charge, sous la responsabilité de la Direction Industrielle:
  - La planification de la fabrication.
  - La réorganisation des Systèmes Gestion de production.
  - Le management d'une équipe (15 personnes).
  - La mise au point d'un outil performant dans une perspective d'informatisation.

NOUS LUI APPORTONS:
- UN PRODUIT HAUT DE GAMME sur le marché
- Un poste enrichissant permettant à un ingénieur responsable et autonome de se réaliser au sein d'une équipe comme un véritable patron.
- Une opportunité dans un développement de carrière vers des RESPONSABILITÉS PLUS ÉTENDUES EN PRODUCTION.
- Une qualité de vie dans une région agréable du Beaujolais.

Intéressé, adressez votre CV et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, sous réf. 46018 LM, 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS

HAVAS CONTACT

Mercuri Urval

UNILOG
ORGANISATION INFORMATIQUE

BANQUE RÉGIONALE APPARTENANT À UN GRAND GROUPE FRANÇAIS
cherche, dans le cadre d'importants projets de développement de ses services informatiques à **PERPIGNAN**, un

informaticien
ayant 2 à 3 années d'expérience.

Chargé d'aider à la définition des besoins, il aura de nombreuses relations avec les utilisateurs et les Chefs de Projets pour réaliser les cahiers des charges.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 74798 LM, à:

ETHNOS - Conseil en recrutement 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

Membre de Syntec Informatique.



HAVAS CONTACT

MHS
MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

FILIALE DU GROUPE MATRA,
IMPLANTÉE À NANTES.
PREMIÈRE SOCIÉTÉ FRANÇAISE A CONCEVOIR
ET FABRIQUER DES CIRCUITS INTÉGRÉS, MÉMOIRES,
MICROPROCESSEURS TÉLÉCOM CMOS ET BIPOLAIRE

renforce sa **division commerciale**
et cherche à pourvoir des postes d'

INGÉNIEURS DE VENTES

Les candidats posséderont une formation d'**ingénieur électronicien.** Une expérience de la vente des composants électroniques sera très appréciée.
Les candidatures de **jeunes ingénieurs débutants** attirés par une carrière commerciale seront étudiées avec intérêt.
RÉF IV/LM

ÉTUDES DE MARCHÉS ET SUIVI DES VENTES

Il sera chargé de mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la connaissance des marchés potentiels, à en assurer le suivi en liaisons avec les clients, les vendeurs, les divisions produits.
Il sera **ingénieur électronicien** possédant une expérience commerciale ou ingénieur commercial possédant une expérience en électronique et utilisation systèmes.
RÉF EM/LM

Merci d'adresser votre candidature lettre manuscrite - CV et photo à MATRA HARRIS SEMICONDUCTEURS service recrutement - BP 942 - 44075 Nantes Cedex.

Apparentée au groupe ELF-AQUITAINE

SOCIÉTÉ DELTA NEU

ventilation, chauffage, dépoussiérage, transport pneumat., insonorisation

recherche **JEUNES TECHNICIENS** (B.T.S., D.U.T.)

1 DESSINATEUR PROJETEUR	3 CHARGÉS D'AFFAIRES	1 ÉLECTRONICIEN
pour son agence de BOULOGNE-BILLANCOURT (92) Après formation technique • Il participe aux études et devis ; • Il établit les plans d'exécution ; • Il assure le suivi des approvisionnements.	pour ses agences de DIJON et SENLIS (21) (60) Après formation technique et commerciale • Il suit notre clientèle industrielle régionale. • Il établit les devis ; • Il assure le suivi des affaires ; • Il contrôle les installations sur son secteur.	pour son bureau d'études FONTENAY-s.-B. (94) • Il participe aux études et réalisations d'installations industrielles ; • Il assiste techniquement la mise en service des installations. Connaissances et expérience de quelques années en automates programmables.

Adresser lettre de candidature + C.V. + photo en précisant le poste souhaité à S.R.H. DELTA, B.P. nº 1, 59160 LOMME.

هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux

ASSISTANT MARKETING

Spécialistes de l'hygiène en milieu hospitalier, nous fabriquons et commercialisons une large gamme de produits, d'appareils et d'installations destinés à la décontamination des locaux, de l'air, du matériel médical, ainsi que des préparations destinées à l'antisepsie chirurgicale.

Vous êtes JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE-BIOLOGISTE et souhaitez débuter votre carrière dans une activité marketing.

Vos tâches essentielles seront :
- le recueil et le traitement de l'information concernant le marché de l'hygiène hospitalière,
- la gestion de l'ensemble des moyens marketing,
- l'appui technique à la force de vente.

Ce poste est basé à Carros dans la région de NICE.

La connaissance de l'allemand est un atout.

Écrivez ss réf. n° 2078 M à :



Henkel France

Direction des Relations Humaines, BP 111, 94258 GENTILLY, qui instruira les dossiers de candidature en liaison avec sa filiale.

Paragerm

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ MODERNE DE CONFECTION (chemisiers Dames) située dans petite ville de la région du Mans, solidement implantée sur le marché et en développement constant

CHERCHE AGENT DE MAITRISE POUR FONCTION DE CHEF D'ATELIER

Il aura pour mission :
La responsabilité de fabrication en quantité et en qualité d'articles modernes très variés.

Ce candidat âgé de 30 ans minimum ; aura une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la branche (ou similaire), des qualités de commandement et d'initiative, sera apte à se servir de données informatiques.

Si ce poste vous intéresse veuillez téléphoner au (43) 20-10-86, de 8 h. 30 à 12 h. 30, et de 14 h. à 18 h. en demandant Mr WINANDY

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLES TECHNIQUES recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour MARSEILLE

30 ans environ, Centrale, Mines, Sup. élec, A. et M. ou équivalent.

- Poste à forte responsabilité.
- Activité sur Sud-Est, avec déplacements étranger.
- Anglais indispensable.

Ecrire sous n° T 035565 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CHARTRES ET D'EURE-ET-LOIR

vous propose un poste

d'ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE

De formation ESCAE ou similaire et intéressé par la gestion financière de l'entreprise, vous aurez pour mission de conseiller les petites et moyennes industries et d'aider les créateurs d'entreprises.

Expérience souhaitée 2 à 5 ans dans une entreprise de production.

Candidature, curriculum vitae et prétentions à C.C.I. B.P. 62 - 28005 CHARTRES CEDEX.

CENTRE DE VACANCES Tourisme social (200 lits) DROME SUD - PERMANENT recherche

DIRECTEUR ADJOINT

responsable des achats - économat bâtiments et installations. Expérience similaire souh. Env. C.V. et référ. à : L.V.T., B.P. 177, 26105 Romans.

Dans le cadre de son action en faveur de l'industrie, la chambre de commerce et d'industrie du DOUBS recrute un :

ASSISTANT TECHNIQUE A L'INDUSTRIE

Ce poste nécessite :
- une formation d'ingénieur, de préférence en mécanique, avec plusieurs années d'expérience technique et commerciale,
- des connaissances en gestion et le goût marqué des contacts humains.

Lieu de travail : BESANÇON.
Rémunération annuelle : 100.000 F.

Prière d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V. et photo à Chambre de Commerce et d'Industrie du DOUBS, 7, rue Charles-Nodier, 25042 BESANÇON CEDEX.

GROUPE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE (BORDEAUX)

recherche :

1 PHYSICOCHIMISTE MINÉRALOGISTE

(Niveau minimum ingénieur ou docteur 3e cycle)

Pour réaliser une étude pendant 6 mois au moins.

1 PHYSICOCHIMISTE MINÉRALOGISTE

(Niveau ingénieur ou D.E.A.)

Pour préparer une thèse de docteur-ingénieur ou de 3e cycle pendant 2 ans).

Ecrire sous le n° n° 244.497 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE MÉCANIQUE
RÉGION RHONE-ALPES
1.600 personnes
recherche

SON CHEF DE PERSONNEL

Agé de 35 ans environ.

Le candidat, de FORTE PERSONNALITÉ, aura à justifier d'une expérience similaire et réussie dans une INDUSTRIE DE MAIN-D'ŒUVRE relevant de la MÉTALLURGIE.

Il sera répondu à toutes les candidatures. Confidentialité assurée.

Prière d'envoyer votre dossier, salaire actuel et photo à RÉGIE-PRESSE sous n° T 035.631 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Très important groupe industriel français recherche pour le Sud-Ouest

Chef de personnel expérimenté

Il sera appelé à prendre à court terme la responsabilité complète de la fonction au sein d'un établissement industriel regroupant plusieurs centaines de personnes, dans le cadre d'une politique sociale de groupe résolument dynamique.

Les candidats auront une formation supérieure et plusieurs années de pratique de la fonction en milieu industriel.

Adresser C.V. détaillé, avec indication du niveau de rémunération à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris
chargé de conduire cette recherche confidentielle.
Réf. 1251.

---

pharmacien adjoint au responsable de production

OUEST

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique International dont la filiale française réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de francs.

Nos unités de production situées dans une ville de taille moyenne de l'Ouest de la France connaissent un réel développement.

Dépendant du Responsable d'une unité de production, vous prendrez en main la fabrication et le conditionnement des produits antibiotiques. C'est une responsabilité à la fois technique, humaine (50 personnes) et financière, exigeant des qualités de bon gestionnaire et d'homme de terrain.

Vous êtes jeune pharmacien (spécialisation IPI souhaitée), vous avez 2 à 3 ans d'expérience en production, le sens du commandement et vous parlez anglais. Par ailleurs, vivre en province fait partie pour vous de la qualité de vie.

Nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour vous parler plus en détail de ce poste, et de notre laboratoire qui saura répondre aux aspirations d'un candidat à fort potentiel.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae sous réf. 5454 à Michel GARNIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR



Promodès

1er grossiste multidistributeur en Europe
19 175 personnes
CA 1981 consolidé : 15 Milliards de F.
recherche pour renforcer son Bureau d'Études

un chargé d'études

Débutant

- Lieu de Résidence : CAEN
- Déplacements fréquents

Ses principales fonctions consisteront en :
- Études de marchés et prévisions du C.A., des projets d'ouvertures (Hypermarchés, Supermarchés et Restaurants-Buffets).
- Préparation des dossiers d'investissement.
- Exploitation de statistiques internes et externes.
- Études commerciales diverses.

Statut cadre.

Formation E.S.C., Maîtrise en Sciences Économiques ou niveau équivalent.
Pratique de l'Espagnol et permis V.L. nécessaires.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V., photo et prétentions, sous réf. 2MS4, à Monsieur Paul PERIVIER.

Interactions
Recrutement-Formation-Conseil.
groupe Promodès
Place de la Mare - 14000 CAEN.
Réponse assurée - Discrétion garantie.

HAVAS CONTACT

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE recrute

UN CHARGÉ DE MISSION

Pour la création du Musée de la Révolution à Vizille

PROFIL :
- Maîtrise d'Histoire ou d'Histoire de l'Art. 3e cycle souhaité ou :
- Inscription sur la liste d'aptitude à la fonction de conservateur des Musées contrôlés.

Demande de renseignements et candidature avec C.V. à adresser avant le 30 septembre 82 à Hôtel du Département de l'Isère, Bureau du Personnel, B.P. 1096. 38022 GRENOBLE CEDEX.

ORGANISME PUBLIC RECHERCHE pour RESPONSABILITÉ D'UN SERVICE

- Homme de 35 à 45 ans env.
- Expérience en connaissances administratives et juridiques pour gestion et animation d'environ 6.000 logements (attributions, relations locataires, contentieux...).
- Qualités humaines et techniques requises.
- Salaire annuel brut de (95.000 F).
- Travail région POITOU-CHARENTES.
- Urgence signalée.

Adresser curric. vitae par lettre manuscrite avec photo à : Ag. HAVAS Poitiers n° 304932.

I.N.R.A.

recrute

INGÉNIEUR PHYSICIEN MÉCANICIEN

Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour conception et réalisation d'installations expérimentales.

Adresser curriculum vitae à : Service du Personnel, INRA THEIX, 63110 BEAUMONT. Téléphone : (73) 92-42-63.

Association de Tourisme Social recherche :

HOTE OU HOTESSE

MAITRESSE DE MAISON pour village des Alpes
- sens de l'accueil et de l'organisation ;
- faculté d'adaptation ;
- responsable de la réception, des services enfants et de la bonne tenue de l'établissement.

Expérience professionnelle minimum 3 ans.
Poste saisonnier hiver et été.
Adresser lettre manuscrite C.V. + photo (retournée) sous référence 8613 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Pour pilotage des expériences et dépouillement des résultats, CNRS recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Ing., doc., gdes écoles-maîtrise
Envoyez C.V. à O.H.P., 04870 Saint-Michel-l'Observatoire.

GROUPEMENT DE FABRICANTS SITUÉ DANS L'OISE

CADRE

Pour gestion des stocks, ayant au moins 5 ans expérience. Connaissances informatiques. Logement de fonction.

Ecrire sous le n° 035.670 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CLINIQUE MUTUALISTE 107, rue Trarieux, LYON (3e) recherche

- **SURVEILLANTS(ES)** services hospitalisation.
- **INFIRMIÈRES(ES)** jour et nuit.
- **AIDES-SOIGNANTS(ES)** jour et nuit.
- **ASSISTANTE DENTAIRE** DIPLOMÉE.
- **PROTHÉSISTE DENTAIRE**

- Salaire intéressant.
- Envoyer curriculum vitae.

Centre Hospitalier régional de Toulouse recrute, par voie de détachement, mutation ou contrat et pour assumer la responsabilité des services techniques.

Un Ingénieur en Chef

Les candidats, diplômés Grandes Ecoles (Polytechnique, Ponts, Centrale, E.N.S. Mines, E.N.S., Arts & Métiers, etc.), devront adresser C.V. détaillé à M. le Directeur général, Hôtel-Dieu, 31052 Toulouse Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS



CONTROLE ET PREVENTION
Un des grands du Contrôle Technique et de la Prévention des Risques réalise avec 1500 collaborateurs et une importante implantation en France et à l'Etranger, un C.A. supérieur à 300 MF.

Sa division « Gestion des risques informatiques » qui répond notamment aux problèmes de sûreté des systèmes, qualité du développement, fiabilité du logiciel et audits d'exploitation recherche pour répondre à sa rapide expansion :

Un ingénieur informaticien

(Grande Ecole)

Futur responsable de service, il aura pour mission, outre ses tâches d'encadrement, le développement technique et commercial des différents produits « Risques informatiques ».
Ayant déjà acquis une expérience de chef de projet ou consultant (3 ans minimum) il possède de solides connaissances en méthode et génie logiciel et en systèmes (Réf. Sys. 11)

Un ingénieur consultant

informatique spécialisé

En tant que spécialiste méthode et génie logiciel, il sera chargé du suivi du développement et de l'évaluation fiabilité, maintenabilité, évolutibilité des logiciels.
Une bonne connaissance des méthodes de conduite de projets et de programmation est nécessaire (réf. Sys. 12)

Plusieurs ingénieurs

consultants informatique

Pour la branche systèmes, ils doivent déjà posséder de bonnes connaissances en systèmes d'exploitation, (de préférence IBM - CII-) et en télécommunications (Réf. Sys. 13)

Ces postes seront basés à PARIS et EVRY. mais nécessitent des déplacements auprès des clients.

Pour préparer notre rencontre, il est demandé d'adresser un CV manuscrit à CEP Service Systèmes
Melle BUISSON - Bureaux EVRY 2
523 Place des Terrasses
91034 EVRY CEDEX.

UNE CARRIERE INTERNATIONALE DANS UNE BANQUE FRANÇAISE A IMPLANTATION MONDIALE

Nous sommes un groupe bancaire français implanté dans le monde entier. Le développement rapide de notre réseau extérieur nous amène à renforcer nos moyens d'assistance, en organisation et en informatique, auprès des succursales et filiales à l'étranger. Nous recherchons :

UN INGENIEUR INFORMATICIEN CONSEIL

Basé à Paris, ce nouveau collaborateur aura un rôle de conseil et d'assistance auprès de nos implantations à l'étranger. Il veillera en particulier à la cohérence des politiques menées par chacune d'elles en matière d'organisation et d'informatique.

Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur et parlant anglais, aura une expérience d'au moins trois ans du développement d'applications bancaires acquise soit dans un organisme financier, soit en SSCI. Il aura une solide culture informatique et des notions d'organisation.

Il sera fortement motivé par des déplacements fréquents à l'étranger et par l'exercice de cette fonction qui exige diplomatie et autorité.

Rémunération motivante, larges perspectives d'avenir dans une entreprise en forte expansion sont assurées à des candidats de valeur.

A.L. CONSEIL 102, Bld Malesherbes - 75017 - Paris étudiera votre candidature sous référence 259/1M qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil



CIT Alcatel

LEADER DE LA COMMUTATION TEMPORELLE

recherche pour son CENTRE TECHNIQUE DE VELIZY

Responsable de projet Commutation électronique

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Au sein d'une équipe de coordination et d'animation (projets-développements), il sera adjoint du Responsable de l'un des produits en phase de développement.

Des connaissances en exploitation téléphonique seraient appréciées.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL 10, rue Latécoère - 78140 Vélizy-Villacoublay, Service Recrutement et Orientation sous référ. 46.565.

Jeune Homme (ou Femme) ... dans la finance

Nous sommes en plein essor. Dans notre activité la distribution des produits "bruns", les achats sont primordiaux.

Pour nous permettre les meilleures performances, nous recherchons un(e) "Contrôleur d'achats".

En liaison directe avec la Direction Financière, il ou elle devra s'assurer du suivi des décisions financières, négocier à tout moment les conditions optimales de paiement, tenir l'échéancier des marchandises, contrôler les prévisions, etc.

Le poste peut être tenu par un(e) jeune ESC (Option Finances, Comptabilité) précis, méthodique mais aussi négociateur et astucieux.

Le développement prévu de l'entreprise peut lui permettre d'envisager une réelle évolution de carrière.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence CA932M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

OFFRES D'EMPLOIS



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Attaché de direction générale chargé des ressources humaines

référence NU 151 AM

UNE SOCIÉTÉ A TAILLE HUMAINE (380 personnes) faisant partie d'un grand groupe français (plus de 10 000 personnes, leader dans son domaine) recherche son Responsable des Ressources Humaines.

Directement rattaché au Directeur de la société, il participera à l'élaboration de la politique sociale et sera charge du suivi de son application.

En assistance aux services opérationnels, il traitera :
- de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, évolution de carrières),
- des études et statistiques sociales (indicateurs sociaux, bilan social),
- de l'information interne,
- du suivi de la législation sociale,
- des relations avec les organismes extérieurs.

Il participera aux négociations sociales.
Poste très intéressant, au sein d'une équipe de direction jeune et dynamique, pour un candidat de formation supérieure (sciences humaines ou droit) ayant quelques années d'expérience de la fonction personnel dans une entreprise ayant une politique sociale avancée, motivé, créatif, homme de dialogue, réalisateur.

Poste : grande ville vallée de la Loire.

Chef du service personnel et administratif

HF

référence UB 157 CM

UN ORGANISME PROFESSIONNEL, *plan national, crée le poste de* **Chef du Service Personnel et Administratif.**

Rattaché au Directeur de cet Organisme, il assumera directement la fonction "personnel" *et il aura un rôle d'animation et de contrôle* en ce qui concerne l'administration générale et la comptabilité.
Ce poste conviendrait a un candidat maîtrise de droit, ayant *minimum 5 ans d'expérience* dans le domaine du personnel et ouvert à une certaine polyvalence.
Des qualités de rigueur et de contact sont indispensables.

Poste : grande ville Sud-Ouest.

Jeune Juriste d'affaires

référence KD 164 CM

UNE DES PREMIÈRES COMPAGNIES FRANÇAISES DE TRANSPORTS MARITIMES, nombreuses filiales France et étranger, *offre un poste intéressant et de réelles perspectives d'évolution de carrière à un* **jeune Juriste d'Affaires,** *motivé, actif et compétent.*

Il aura pour mission de seconder le Chef du Département dans l'ensemble des activités : gestion juridique des filiales, contrats, contentieux, gestion immobilière.
Bénéficiant d'une large délégation, il animera un groupe de 3 personnes et devra disposer d'une formation supérieure Docteur en droit ou Maîtrise (droit privé ou droit des affaires) et d'une expérience de 5 ans au moins acquise au sein d'une entreprise importante ou cabinet spécialisé.
Très bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.

Un jeune manager chef du service contrôle de gestion

référence HA 162 AM

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE, leader dans un marché porteur (nombreuses filiales France et étranger) CA supérieur à 1 milliard, étoffe ses structures de Management et souhaite confier à un **gestionnaire performant son service Contrôle de Gestion.**

Sa mission :
- **rattaché à la Direction Générale,** il devra contribuer à l'effort poursuivi d'amélioration de la rentabilité et l'optimisation des résultats.
- intervenant auprès des filiales françaises et étrangères, il devra avec son équipe (5 personnes) assurer un rôle de conseil et d'assistance concernant :
  - le contrôle budgétaire et l'analyse des écarts,
  - la diffusion des informations utiles pour l'établissement de tableaux de bord,
  - l'analyse des coûts et l'harmonisation des procédures,
  - l'élaboration des plans.

Sa formation et expérience :
HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, il devra disposer d'une solide expérience des méthodes modernes de gestion, des qualités de contact et d'animateur de groupe de travail.
Larges perspectives de carrière au sein du groupe.

Poste : grande ville universitaire moitié sud France.

ORGANISATION Débutant HEC, ESSEC ESCP... conception et réalisation de systèmes de gestion de pointe

référence ZG 161 AM

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ***qui occupe une place de leader en Europe et qui a misé sur une organisation performante,*** *assistée d'une informatique de pointe pour soutenir son dynamisme commercial et industriel, recherche un Cadre en Organisation débutant HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, qui sera* **rattaché au Directeur de l'Organisation et de l'Informatique.**

L'entreprise étant dotée de puissants moyens informatiques et disposant de systèmes de gestion évolués, les fonctions prévues s'inscrivent dans le cadre d'un plan directeur général d'évolution et de modernisation des procédures.
Après une période de formation, ce cadre sera plus particulièrement orienté vers les projets et les applications commerciales destinés aux centres de distribution France et Europe.

Il sera associé à :
- l'analyse des besoins,
- la réalisation de projets,
- la formation des utilisateurs.

Réelles possibilités d'évolution de carrière au sein de l'entreprise.

Poste : ville universitaire Nord.

Chef de produit senior

référence MT 150 CM

Ingénieur attaché à la direction technique

référence IB 163 AM

PAMPRYL filiale de **PERNOD RICARD** **leader sur son marché, étoffe ses structures de Management** et recherche dans le cadre le cadre

- de sa **DIRECTION MARKETING** *qui intensifie ses activités, son* **Chef de Produit Senior** HEC, ESSEC, ESCP... venant d'un **important groupe diffusant des produits de grande consommation** (alimentaire de préférence).
Actif, dynamique et rigoureux, il aura comme mission :
  - la gestion et le développement d'une ligne de produits de grande notoriété, connaissant un fort taux de croissance,
  - la responsabilité d'un important budget publicitaire,
  - les liaisons avec les différentes directions operationnelles et les societés exterieures spécialisées.

- de sa **DIRECTION TECHNIQUE** chargée d'améliorer les moyens de production de ses 4 usines (335 personnes), un **Ingénieur** AM, IDN, ENSIAA ou équivalent, débutant ou 2 ans d'expérience dont la mission concernerait plus particulièrement les **équipements industriels.**
  - **travaux neufs :** recensement des investissements et étude de leur rentabilite, recherche du matériel, mise en place.
  - **assistance technique aux usines :** optimisation de la productivite, travaux de sécurité.
  - **étude de conditionnement** en liaison avec la Direction Marketing et le service Achat.

Ces postes intéressants et motivants sont évolutifs au sein de la société et du groupe.
Postes : ville universitaire de Bourgogne.

Écrire en précisant la référence.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

GRUNDIG

GRUNDIG FRANCE S.A.

recherche pour son siège banlieue Ouest un

CHARGE D'ETUDES COMMERCIALES

De formation IUT ou équivalente et ayant une expérience minimum de deux ans, il sera appelé à seconder le Contrôleur de gestion commerciale et à effectuer de nombreux travaux de statistiques. Un goût certain pour les chiffres et un excellent esprit d'analyse sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. M 21 à GRUNDIG France - Direction du Personnel - 107/111, Avenue Georges Clémenceau 92005 NANTERRE

GRANDE BANQUE
installée à Paris
recherche

UN RESPONSABLE en charge des investisseurs institutionnels

LE POSTE REQUIERT :
- une formation de base de niveau enseignement supérieur : Sciences Economiques, H.E.C., Sciences Politiques ;
- une connaissance de premier ordre en technique financière :
- un réel dynamisme et une aisance dans les contacts de haut niveau.

Les candidats doivent disposer d'une large culture générale ; une expérience professionnelle d'au moins 5 ans est indispensable.

De fréquents déplacements en province et à l'étranger sont à prévoir ainsi qu'une pratique des langues étrangères.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions **à N. 2266 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris**

*annonce parlée**

V.P.C: Produits d'Edition

Un Rédacteur "stylé"

Sa cible : *la catégorie A – décisionnaires, chefs d'entreprise, cadres supérieurs.*
Ses produits : *des ouvrages de documentation pratique, économie, droit, finances, fiscalité.*
Son objectif : *faire passer le message vendre le "know how" de l'entreprise.*
Son profil : *deux ans d'expérience de VPC. du style, de la conuiction, de l'imagination, mais pas déjà la certitude de tout savoir.*
Son plus : *pour faire la différence parmi les meilleurs, la pratique de l'allemand.*

** Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel téléphonez au 763.11.15. aux heures de bureau. Référence 1265.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Pons.

BERTIN & Cie
Recherche et Développement

recherche pour sa direction

MARKETING

plusieurs

INGENIEURS

(X, MINES, HEC...)

pour identifier et détecter les besoins scientifiques ut techniques dans des secteurs de pointe, par exemple :

PETROCHIMIE, NUCLEAIRE SPATIAL

Envoyer CV et rémunération souhaitée sous référence 843 à :

M. H. DUFOURMANTELLE - BERTIN & Cie
BP 3 - 78370 PLAISIR

LE 4e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE. CROISSANCE + 78% EN 1981. IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRES DE RECHERCHE ET FILIALES EN EUROPE ET U.S.A) CHERCHE DES HOMMES QUI CONTINUERONT CETTE RÉUSSITE:

du logiciel au service

associé à la vente, notre objectif de services de très haute qualité à fait notre réussite.
En support à la vente ou intégré à l'apres-vente vous jouerez un rôle d'intervention sur sites, d'information et de formation qui vous fera dominer nos techniques et agir auprès des clients.

du logiciel à la formation

Au sein de notre organisation commerciale, vous formerez l'ensemble du personnel et les clients: conception, organisation, animation. Un rôle à la pointe de la technique pour un homme qui veut la dépasser.

Votre formation d'Ingénieur Electronicien et/ou votre expérience de logiciels de base vous préparent à l'une de ces fonctions.



Écrivez-nous ou venez nous *voir au SICOB* 3 A F 5157
BENSON,
Z.I. Les Petites Haies,
1, rue Jean-Lemoine,
94015 CRÉTEIL

HAVAS CONTACT

intercontrôle Filiale du C.E.A.

spécialisée en contrôles non destructifs (secteur nucléaire):
faisant appel aux techniques de pointe électronique, robotique, informatique.

recherche pour
son service INSPECTION

Un DUT Électronique

pour le poste de maintenance électronique

Ce poste est basé à RUNGIS (déplacements France et étranger 70% du temps)

— Formation assurée
— Salaire en rapport avec la haute technicité mise en œuvre + prime de déplacement.
— Dégagé des obligations militaires

Veuillez adresser C.V. + lettre manuscrite à :

INTERCONTROLE - Monsieur RIBONDIN
15, rue des Solets - Silic 433
94583 RUNGIS CEDEX - Tél. : 16 (1) 687.31.60

SOCIETE SAINT-CLOUD
Notoriété internationale, filiale groupe très important
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Expérimenté haut niveau.
Clientèle industrielle variée.
Problèmes techniques diversifiés, structures - vibrations.

Envoyer CV, prétentions sous No 8291 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 PARIS
qui transmettra

Responsable comptabilité fournisseurs

DECS, DESCAF, DUT...

Si vous avez le goût de la gestion, du travail en équipe et un tempérament de battant, vous nous intéressez, car vous nous ressemblez.

Nous vous proposons de devenir **RESPONSABLE de la COMPTABILITE, FOURNISSEURS,** dans notre hypermarché de **MANTES-LA-JOLIE.**

Un stage de quelques mois, comme CHEF DE RAYON, vous fera découvrir tous les aspects de notre métier.

Puis vous serez rattaché au contrôleur de gestion en tant que responsable de la comptabilité fournisseurs. Là, à la tête d'une équipe de 3 personnes, vous serez responsable du paiement de l'ensemble des fournisseurs ainsi que :
- de l'animation d'une équipe de 10 secrétaires,
- de la régularité comptable des comptes fournisseurs,
- du contrôle des procédures.

Ensuite, si tout va bien, nous vous proposerons à moyen terme la fonction de **CONTROLEUR DE GESTION.**

Pour un premier contact, adressez votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions) sous la référence 0000 à Michel BENOIT - **AUCHAN** - C.D. 110 Buchelay - 78200 MANTES-LA-JOLIE.

AUCHAN

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GRANDS PROJETS DE GESTION ET INNOVATION TECHNIQUE

CAP SOGETI SYSTÈMES développe ses interventions auprès des plus importantes entreprises françaises du secteur tertiaire et souhaite accueillir de nouveaux

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
expérimentés

Ils s'intégreront à des équipes très compétentes, motivées par l'envergure des projets et les développements techniques auxquels ils font appel (grands projets de gestion, réseaux, vidéotex...).
Les dimensions de CAP SOGETI SYSTÈMES, première société française de prestations intellectuelles en informatique, ouvrent d'intéressantes perspectives d'évolution.

REALISER SES AMBITIONS DANS UN GRAND GROUPE



CAP SOGETI SYSTEMES

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74789 à Josyane Muller
– CAP SOGETI SYSTÈMES –
21 rue Leriche - 75015 Paris.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de son expansion, une importante société française recrute pour la gestion de ses unités de vente des

Jeunes diplômés

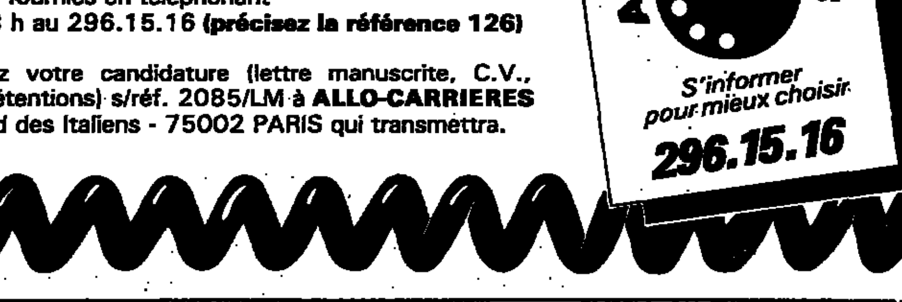
Ecole de commerce, Université ou équivalent

Commerçants, ambitieux, fonceurs mais aussi hommes de réflexion, ils auront pour mission :
- de développer leur chiffre d'affaires ainsi que leurs marges,
- d'élaborer leur politique commerciale,
- de recruter, d'animer et de former leur personnel.

Ces postes sont, pour de **JEUNES DIPLOMES**, l'opportunité de **faire rapidement leurs preuves et d'évoluer** dans une société réputée pour son dynamisme.

Toutes informations complémentaires sur ces postes vous seront fournies en téléphonant de 9 h à 18 h au 296.15.16 **(précisez la référence 126)**

ou adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. 2085/LM à **ALLO-CARRIERES** 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.



MEDIA BK

Nous comptons parmi les leaders de notre profession et notre groupe qui s'est fortement développé dans les dernières années est appelé à s'étendre.
Notre métier : des Travaux Publics spécialisés.
Notre Secrétaire Général qui anime l'administration et les finances recherche 2 collaborateurs.

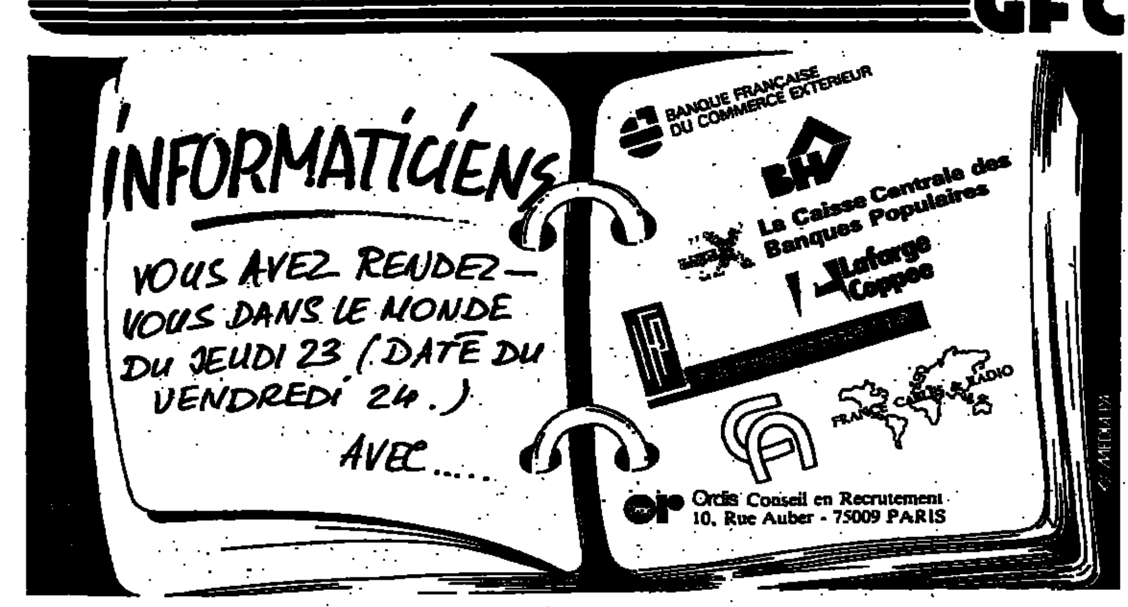
CADRE FINANCIER
140/180.000 F an

De formation supérieure, disposant de 3 à 5 années d'expérience acquise au sein du département gestion d'une entreprise, il aura pour mission de :
- gérer la trésorerie du groupe et en établir les prévisions à court et moyen terme
- coordonner et contrôler la trésorerie d'une dizaine de filiales en France et d'opérations à l'étranger
- participer aux relations avec les banquiers
- prendre en charge des problèmes divers d'ordre financier, fiscal ou administratif. Réf. M 1002

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Ingénieur ou ESC, débutant ou avec une première expérience, il sera doté d'une bonne capacité de travail, d'un sens aigu de l'analyse et d'une aptitude à comprendre rapidement les problèmes.
Outre les fonctions classiques inhérentes au poste (établissement des budgets, analyse des écarts, tableaux de bord, programmes d'investissements), il participera activement à l'analyse d'entreprises à acquérir. Réf. M 1003

Ces 2 postes de grand avenir sont à pourvoir dans les YVELINES (78).
Envoyer votre CV en précisant la référence du poste aux consultants de GFC chargés de ces recherches. Discrétion et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.
350, rue de Vaugirard 75015 Paris
GFC



etap
4,rue Massenet 75016 Paris
Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale
référence DV 152 AM

UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT, performant et leader sur son marché en développement constant, recherche le **Directeur d'une de ses filiales ;**
Il s'agit de diriger une unité de 400 personnes environ dans le cadre d'un groupe pratiquant une politique de décentralisation et de délégation des responsabilités.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieur) disposant d'environ dix ans d'expérience professionnelle et ayant déjà assumé un poste de dirigeant opérationnel d'une PME ou d'un centre de profit, impliquant négociations commerciales, animation de personnel et gestion.
Formation aux techniques du groupe assurée.
Poste : grande ville Ouest France.

Responsable audit + évolution rapide vers poste opérationnel
référence LE 165 AM

PUISSANT GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE, plusieurs filiales France et étranger, offre poste **d'Audit Responsable d'un groupe de filiales.**
Dans un premier temps en tant qu'audit, il sera responsable vis-à-vis de la Direction Générale et contribuera par ses interventions à établir et harmoniser les procédures internes du groupe.
Sa carrière pourra évoluer dans un deuxième temps vers des fonctions opérationnelles au sein de la société-mère ou dans une filiale. Ces fonctions conviendraient à un jeune cadre HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent (DECS apprécié) disposant d'une expérience de 3 à 5 ans de préférence en cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein d'un groupe important.
Lieu de travail : ville centre France de préférence ou Paris.
Écrire en précisant préférence géographique.

Jeune ingénieur gestionnaire et animateur
référence YF 160 CM

Lee Cooper

GROUPE EUROPÉEN N° 1 DU JEAN EN FRANCE (1200 personnes - 4 usines) **poursuit sa croissance grâce à son dynamisme commercial et à ses méthodes modernes de gestion.**
Pour travailler dans le **cadre d'une large délégation et en liaison directe avec la direction,** la société recherche un jeune Ingénieur capable d'être le CHEF D'UN SERVICE REGROUPANT DES ACTIVITÉS POLYVALENTES (20 personnes environ).
Une première expérience de 3 à 5 ans acquise au sein d'une société importante dans les **achats - les méthodes ou l'entretien,** devrait lui permettre la prise en charge :
- des achats hors industriels d'un budget de 10 millions de francs environ.
- de la gestion et de l'amélioration des systèmes de communication et des services généraux (une initiation à la bureautique serait appréciée),
- du suivi des projets d'investissement et la participation aux travaux d'extension et de rénovation, en relation avec les entreprises extérieures,
- de la maintenance générale des bâtiments.

Fonctions intéressantes et évolutives pour candidat actif, ayant un souci de progrès et de performance.
Poste : ville d'Amiens.

Projeteur responsable bureau d'études
référence WD 158 AM

UNE SOCIÉTÉ IMPORTANTE MAROCAINE spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction, recherche son **Projeteur, Responsable du Bureau d'études.**
Rattaché au Directeur Technique, il animera une équipe de 5 dessinateurs chargés d'études d'équipement à base mécanique comportant des parties électriques, hydrauliques et des automatismes.
Le poste nécessite une solide expérience d'études et des qualités d'animateur.
Deux profils envisagés :
- candidat de nationalité marocaine (35 ans minimum) désireux de faire carrière dans l'entreprise,
- cadre européen (plus de 50 ans) pouvant réaliser une fin de carrière (de *l'ordre de 3 à 5 ans) au Maroc.*

Rémunération motivante.
Lieu de travail : Casablanca.

Jeunes ingénieurs grande école
référence XE 159 AM

UN ORGANISME D'ÉTAT A VOCATION TECHNIQUE assurant la maîtrise d'œuvre de programmes de missiles effectue une importante campagne de recrutement de **jeunes Ingénieurs grande école.**
Travaillant dans de petites équipes de haut niveau de qualification, ils seront affectés :
- à l'assistance de directeurs de programmes de missiles (études, suivi de développement ou de réalisations),
- ou au développement de techniques nouvelles : guidage, propulsion...

Ces postes intéressent de jeunes ingénieurs diplômés (débutants ou quelques années d'expérience) ENSI, ENSMA, ESTACA, ESME, INSA ou école équivalente.
Les postes offerts se situent dans un domaine faisant appel à des techniques de pointe, permettant d'être fréquemment en contact avec des industriels divers et de bénéficier de différentes formations complémentaires.
Pratique de l'anglais souhaitée.
Postes à Paris.

Chef de département gestion de production
référence PW 153 AM

Jeune ingénieur de production
référence SZ 154 AM

Jeune ingénieur électronicien
référence RY 155 AM

GROUPE ED - VEGLIA

Le Groupe ED - VEGLIA (important équipementier automobile) *renforce les structures de son usine de Besançon qui réalise des produits mécaniques, électroniques et micro-électroniques.* **Nous recherchons :**

• **Un Chef de Département Gestion de Production.** Ingénieur confirmé, ayant une solide expérience de la gestion de production, il animera les fonctions : achats locaux, approvisionnements, ordonnancement, lancement, planning, magasins. Il sera chargé de participer activement à l'informatisation de son département. Ce poste implique de réelles qualités de rigueur, d'organisation et de contact.

• **Un Jeune Ingénieur de Production.** De formation mécanicien et ayant de bonnes notions en électronique, il assurera rapidement la responsabilité d'un secteur de fabrication, doté d'équipements modernes, comprenant un effectif de 90 personnes, utilisant des techniques diversifiées : mécanique, microtechnique, automatismes, électronique.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, 1 à 2 ans d'expérience ou débutant, ayant le potentiel et le dynamisme lui permettant de s'affirmer rapidement dans des fonctions impliquant goût pour le commandement, l'organisation et la technique.

• **Un Jeune Ingénieur Électronicien "Assurance Qualité".** De formation électronicien, avec de bonnes connaissances en mécanique, il sera formé pour assumer des responsabilités importantes dans le domaine de la qualité.
Ce poste conviendrait à un ingénieur débutant, rigoureux, de bon contact, ayant un goût marqué pour la technique.

Écrire en précisant la référence.

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris

"SPÉCIAL JEUNES"

SVP Information Carrière Grandes Ecoles

*annonces parlées** 763.11.15

entreprises	postes à pourvoir	lieux	expériences	langues	formations	réf.
COMEX	JEUNES INGENIEURS	Marseille déplacements	Débutants ou 2 à 3 ans	Anglais impératif	Hydraulique, mécanique, électronique, soudure	119A2
CCMC Informatique de Gestion	INGENIEURS COMMERCIAUX	Paris, province	Débutants ou +		Ecoles de commerce, informatique, comptabilité	159E5
GROUPE DROUOT	STATISTICIEN RESP. ETUDES ACTUARIELLES	Marly-le-Roi (78)	Débutants à 2 ans		DEA Stats Maîtrise de Maths appliquées ISFA	154D7
EDF	ING. D'EXPLOITATION centrales classiques et nucléaires	France entière	Débutants à 3 ans		Ecoles d'Ingénieurs	151C7
EFCIS	INGENIEURS DE VENTE	Région Parisienne	Vente circuits intégrés	Anglais	Ingénieurs Electroniciens	132D5
EFCIS	INGENIEURS CONCEPTEURS	Grenoble	Conception circuits intégrés	Anglais	Ingénieurs Electroniciens	132D6
EFCIS	INGENIEURS PRODUITS	Grenoble	Domaine des semi-conducteurs	Anglais	Ingénieurs Electroniciens	132D7
EFCIS	RESPONSABLE EXPLOITATION	Grenoble	Exploitation du système métrique haute vitesse	Anglais	Ingénieurs Electroniciens	132D8
ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER	INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS	Clamart (92)	Débutants à 3 ans	Anglais	ENST, ESE ECP, INPG	111C8
GROUPE TRT	INGENIEURS D'AFFAIRES	Région Parisienne	2 à 3 ans Télécom et/ou Temps Réel	Anglais	Ecoles d'ingénieurs	156J7
RANK XEROX	CADRES COMMERCIAUX	Paris, province Ouest	Débutants ou +		Grandes Ecoles de Commerce	129A1
TECHNIP	ING. ETUDE DE PROCEDES	La Défense (92)	Débutants	Anglais	Grandes Ecoles d'ingénieurs	127C6
TECHNIP	COST ESTIMATION	La Défense (92)	Débutants ou 2 à 3 ans	Anglais	Grandes Ecoles d'ingénieurs + Economie	127C7
THOMSON BRANDT	INGENIEURS ELECTRONICIENS	Province: Angers, Lyon...	Débutants ou +		Grandes Ecoles d'ingénieurs	136D7
FLOPETROL	INGENIEURS CHAMPS PETROLIERS	Monde entier	Débutants Formation assurée	Anglais	Grandes Ecoles d'ingénieurs	110B7

* Avant de faire acte de candidature prenez connaissance par téléphone des descriptifs détaillés des offres qui vous intéressent, ils ont été conçus pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et votre rencontre avec l'entreprise s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15 en rappelant la référence.

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

CSMCR



AU COEUR DU PLAN BUREAUTIQUE ALCATEL

recherche pour réussir son essor dans ce domaine un **VERITABLE PROFESSIONNEL** chargé (e)

des DEMONSTRATIONS de haut niveau auprès des futurs clients | **de la FORMATION** approfondie des utilisateurs | **de l'ASSISTANCE** après installation des systèmes

RESPONSABLE D'UNE EQUIPE
D'ASSISTANTES BUREAUTIQUE

Grâce à votre compétence, votre esprit d'initiative, votre ténacité, votre allant, vous formerez avec elles

UN TANDEM PERCUTANT

Jeune mais déjà confirmé(e) dans cette branche, vous allez trouver, en intégrant notre entreprise, un terrain propice à la **réussite** : une société où le **dynamisme** n'est pas un vain mot, basé sur la **qualité** des 1.600 Ingénieurs et Techniciens (moyenne d'âge 32 ans), qui font

NOTRE FORCE ET NOTRE VITALITE

Cette opportunité exige, vous l'aurez compris, une **expérience réussie** dans la fonction, ce qui induit un **tempérament commercial**, du **leadership**, un **sens inné de l'animation** et de la formation d'une équipe. En un mot

DE LA PRESENCE

L'ANGLAIS est indispensable. Basé à Massy (20' par l'autoroute), vous serez amené (e) à des courts déplacements en région parisienne, sur l'héxagone, voire à l'Etranger. Un véhicule personnel est nécessaire pour garantir votre autonomie.
Catherine BONNIER étudiera avec intérêt et discrétion votre candidature. Ecrivez-lui rapidement (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. M216*) : TRANSAC ALCATEL - Service du Recrutement - 1 / 7, rue Ampère 91300 MASSY.

Si vous désirez apprécier sur place notre matériel, passez au SICOB ! (niveau 3 AF - n°3155).

GROUPE



offre à

Ingénieurs Grandes Écoles

(Centrale, Mines, Ponts, Sup-Aéro, Télécom, INPG...)

Débutants attirés par l'informatique

– une **FORMATION** *théorique et pratique* aux disciplines de l'informatique et de l'organisation en participant à la conception et au développement de grands systèmes de gestion dans des domaines avancés:

- **Réseaux.**
- **Télématique.**
- **Bureautique.**
- **Gestion de l'entreprise.**

– l'acquisition d'une **EXPÉRIENCE** professionnelle solide par un rodage complet:

- **aux techniques de gestion;**
- **à des responsabilités d'encadrement;**
- **aux contacts à haut niveau dans les plus importantes entreprises nationales ou internationales;**

– une évolution de **CARRIÈRE** qui peut être rapide et passionnante grâce à l'importance, à la jeunesse et au dynamisme du groupe;

– une **RÉMUNÉRATION** motivante.

Adresser CV et prétentions sous référence PhT 82 à SG2 - 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE

à vocation internationale

recherche

jeunes diplômé(e)s

HEC, ESSEC, ESCP, IEP Paris ou équivalent

pour devenir ATTACHE(E)S DE DIRECTION à des postes d'exploitants, en relation avec sa clientèle d'entreprises à Paris ou en Province
Les candidats devront être motivés par une activité commerciale demandant par ailleurs des connaissances précises en ANALYSE FINANCIERE et en DROIT des AFFAIRES.
Une bonne maîtrise de l'Anglais est indispensable.
Une seconde langue étrangère est souhaitée.
Rémunération annuelle brute de départ 100.000 F +.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 2373 à

(Organisation et Publicité)

2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3000 INGENIEURS / TECHNICIENS 80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID recrute :

Ingénieur béton armé

De formation Grande Ecole (T.P., A.M., INSA, ESIM ou équivalent) et possédant une première expérience d'environ 5 années acquise dans un Bureau d'Études d'entreprise ou une Société d'Ingénierie.
Il sera intégré, au sein d'une équipe pluridisciplinaire chargé d'ingénierie de Bâtiments (études de projet et d'exécution, suivi de chantiers).
Une bonne connaissance de l'anglais contrôlée par tests est nécessaire.
Ce poste à pourvoir en proche banlieue Est pourra nécessiter des déplacements de courte ou longue durée en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 9691 à B. MAZIERES Direction du Personnel SOFRESID 59, rue de la République 93108 MONTREUIL Cédex

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.





L'AIR LIQUIDE recrute

Notre direction **INFORMATIQUE ET ORGANISATION** (65 personnes) recherche de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (écoles ingénieurs ou universités) débutants ou confirmés.

Les candidats fortement **motivés** par l'informatique et pleinement **autonomes** auront la charge :
- de concevoir et réaliser les applications de gestion;
- de mettre en œuvre les techniques les plus récentes : bases de données, temps réel, télétraitement sur matériel IBM - HP 3000 et HP 250;
- d'animer rapidement une équipe.

Il existe de larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

les dossiers de candidature avec CV + photo seront à adresser sous référence 8743 à

L'AIR LIQUIDE
Directions des Relations Humaines
75 quai d'Orsay, 75321 PARIS CEDEX 07



Ingénieur commercial
160 – 200 000 F Paris

Vous avez une expérience réussie de la vente de services par exemple au sein d'une SSCI en programmation ou traitement informatique et vous souhaitez évoluer maintenant vers un poste plus directement lié à l'industrie.

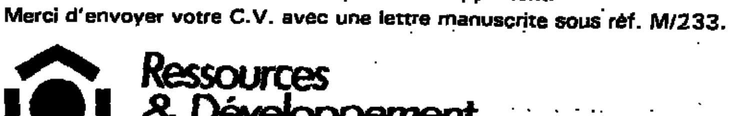
En parallèle à notre équipe existante, vous aurez à prendre en charge la vente de nos produits les plus sophistiqués techniquement, c'est-à-dire banques de données, traitement de l'information, impression informatisée.

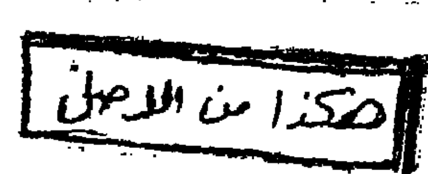
Vous jouerez également un rôle de coordinateur avec nos services techniques et serez très près de notre Directeur Général pour le développement de produits nouveaux ou de marchés prospectifs.

De notre côté, nous vous apporterons la garantie d'un très important groupe français de presse et d'édition en plein développement.

Merci d'envoyer votre C.V. avec une lettre manuscrite sous réf. M/233.

MEDIA PA





DIVISION AÉROSPATIALE ÉLECTRONIQUE
RECHERCHE

Siège Social BOIS-D'ARCY (78)

CONTRÔLEUR DE GESTION

Possédant une première expérience de 3/4 ans en milieu industriel.

Formation : Maîtrise de Gestion ou École de Commerce Option comptabilité.

Il devra assurer le contrôle de gestion de l'ensemble de la Division.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEUR QUALITÉ
Confirmé

Formation Ingénieur Mécanicien ou Électromécanicien.

Sous la responsabilité du Chef du Service Assurance Qualité, il aura la charge des revues de projets à dominante mécanique et assurera les relations « Qualités » avec le Bureau d'Études.

Usine de SAINT-OUEN (93)

ADJOINT CHEF DE SERVICE CONTRÔLES ET ESSAIS
Confirmé ou débutant

Formation Ingénieur Électronicien.

Dans le cadre de sa fonction, il lui sera notamment confié la responsabilité de l'automatisation des moyens de contrôles et d'essais des matériels aéronautiques.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEUR FIABILITÉ
Confirmé

Formation Ingénieur Généraliste.

Affecté au Service Assurance Qualité, il aura à effectuer les calculs de fiabilité prévisionnelle et constatée des matériels aéronautiques.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES
Débutants

Formation ESE - ENSEM - ENSEEIHT ESIEE ou équivalent.

Pour postes Études et Conception d'ensembles électroniques (Bureau d'Études ou Laboratoire).

Usine de SAINT-OUEN (93)

CHEF DU SERVICE DÉVELOPPEMENT ET FABRICATIONS ÉLECTRONIQUES PROTOTYPES

Formation ESE - A.M. - ENI ou équivalent.

Pour diriger le Bureau d'Études et l'atelier de réalisation prototypes (20 personnes).

Il participera avec les Services Méthodes à l'industrialisation des produits dans l'optique coût et délais.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES
Confirmé

Possédant une expérience de 3 à 4 ans.

Connaissant bien les problèmes d'asservissements analogiques et numériques.

Usine de VIRE (14)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN

Pour assurer la mise en place de la gestion de production automatisée dans l'Usine.

Une expérience de quelques années dans ce domaine est souhaitable.

CCI ITESEE



DIVISION RALENTISSEURS C.F. TELMA
RECHERCHE

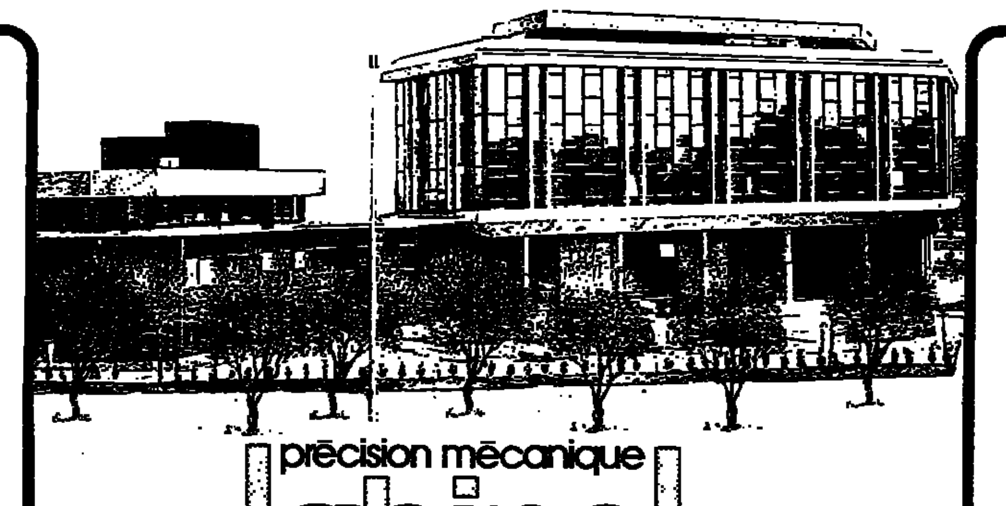
Établissement de CERGY-PONTOISE (95)

CHEF DU SERVICE MÉTHODES

Formation A.M. - CNAM - IDN ou équivalent.

Connaissant bien les problèmes de câblage, assemblage et usinage en moyennes séries, il aura une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire.

Anglais souhaité.



7200 PERSONNES – 20 USINES, C.A. 1,3 MILLIARD DE FRANCS

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL
Direction des Relations Sociales, 5, avenue Newton - 78390 BOIS-D'ARCY



DIVISION FILTRATION
RECHERCHE

Usine de VIRE (14)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Débutant

Formation A.M. ou équivalent.

Pour poste fabrication en grandes séries (mécanique et montage).



Importante société industrielle de 5 000 personnes qui conçoit et réalise des ensembles industriels dans le domaine de l'énergie recherche

Ingénieur traitement du signal

auquel elle souhaite confier la responsabilité d'un groupe d'ingénieurs élaborant et mettant en oeuvre des essais de physique sur installations nucléaires.
Cette fonction implique l'utilisation de matériel informatique (Hewlett Packard, Digital équipement...) pour acquisition et traitement de données.

Cet ingénieur doit avoir environ 5 ans d'expérience dans un laboratoire de recherche et développement : ingénierie nucléaire, aéronautique, avec encadrement du personnel.

Le poste est basé à Paris.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions, sous réf 4720, à mentionner sur l'enveloppe, à Média System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

INGENIEURS MECANICIENS



Société d'ingénierie de 5000 personnes, nous concevons des **matériels chaudronnés** et **mécano-soudés** de grandes dimensions.

Nos ingénieurs mécaniciens se répartissent entre des **départements de calcul de structures** (analyse dynamique et comportements ultimes de matériaux) et de **conception de matériels** (dimensionnement, essais sur prototypes, R & D).

La valeur de nos équipes et le niveau des techniques que nous utilisons vous assureront une **formation**, une **maîtrise technique** qui vous permettront de devenir soit un **spécialiste de haut niveau**, soit un **ingénieur** capable de s'orienter vers des fonctions de **gestion**, de **réalisation**...

Une **première expérience** serait particulièrement appréciée.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74793 M à HAVAS CONTACT
1, Place du Palais-Royal 75001 Paris, qui transmettra directement

HAVAS CONTACT

---

jeune assistant contrôleur de gestion

Une société spécialisée dans la VENTE DE MATÉRIEL BUREAUTIQUE, FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL, CA 300 millions de F, 20 établissements commerciaux répartis sur toute la France crée un poste d'ASSISTANT auprès de son CONTRÔLEUR DE GESTION.

Il aura un rôle très polyvalent, axé non seulement sur l'analyse des résultats mais aussi sur le contrôle de la fiabilité des informations, et comportant des activités d'audit.

Ce poste implique une formation type MAÎTRISE DE GESTION (avec une spécialisation en finances-comptabilité). Il peut convenir à un débutant ou à un cadre ayant une première expérience acquise en entreprise ou dans un cabinet spécialisé.

Les dossiers de candidature — sous réf. 2507 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Importante société industrielle (C.A. 1 Milliard de F) recherche

responsable fiscal expérimenté

pour lui confier les déclarations, les vérifications et l'optimisation des différentes charges fiscales de l'entreprise ainsi que les relations avec l'Administration en coordination avec les autres services de la Société

Ce poste conviendrait à un cadre disposant d'une expérience confirmée de la fiscalité d'entreprise (connaissances comptables indispensables, informatiques souhaitables). Intéressantes possibilités de carrière pour un candidat de valeur

Localisation SUD SEINE-ET-MARNE

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo N 06422, AMEP-P.A
37 rue du Général Foy, 75008 PARIS

AMEP PA

Pour son siège à Paris, une des plus importantes sociétés industrielles françaises, leader sur un marché de technologie de pointe et d'envergure internationale, recherche

RESPONSABLE RECRUTEMENT ET GESTION DES CADRES

Il sera chargé, en liaison étroite avec les unités opérationnelles :
- de l'ensemble des activités de recrutement des cadres,
- de leur intégration et suivi de leur évolution,
- de la gestion des mouvements internes, fondés sur une politique de mobilité et de développement individuel.

Il animera une équipe de spécialistes appelée à croître, dont les activités se déploient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, il présentera une dizaine d'années d'expérience dans le recrutement et la gestion des ressources humaines.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 289 M à



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



CONCEVOIR ET COMMUNIQUER....

constituent les axes de notre activité dans les domaines TELE-INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE, où nous jouons un rôle primordial, tout en réservant une place de choix au **DEVELOPPEMENT** de nos propres ressources humaines et à la **QUALITE** des relations avec notre clientèle. Ce sont également les qualités majeures des

FORMATEURS
Matériel - Logiciel - Système

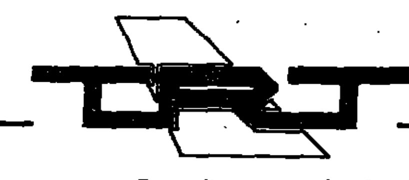
que nous recherchons pour notre Service Formation, lequel se consacre :
- à la formation de notre personnel et de nos clients,
- à la mise au point d'une méthodologie de maintenance de nos propres systèmes

tout en s'adaptant constamment à la demande de nos clients. Constitution de groupes de travail, utilisation optimum de l'audiovisuel et tous nouveaux systèmes pédagogiques appropriés : à partir de ce schéma propre à TRANSAC, nos formateurs ont toute latitude pour communiquer de manière polyvalente leurs connaissances en fonction, bien sûr, de leurs affinités! Nous désirons confier ces postes à des

INGENIEURS OU TECHNICIENS
Informaticiens, Electroniciens ou Automaticiens

expérimentés dans les domaines suivants :
- système d'exploitation multiprogrammation (CICS, G.COS)
- analyse / programmation systèmes conversationnels de gestion (COBOL, PL,...)
- systèmes informatiques à architecture microprocessée.

Plus que des «dispenseurs de cours magistraux», ce sont des hommes passionnés par leurs techniques et par la communication. Ils trouveront dans notre société (1.600 personnes), un environnement jeune (32 ans en moyenne), dynamique et de larges perspectives d'évolution.
Lieu de travail : MASSY, dans un cadre agréable, à 20' par l'autoroute et 5' du RER.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. M219 à Catherine BONNIER - TRANSAC ALCATEL Direction des Relations du Travail - 1 / 7 rue Ampère 91300 MASSY.



Poursuit son expansion dans les domaines de l'électronique professionnelle et des télécommunications et recherche



INGENIEURS ELECTRONICIENS

dont la RADIO est le hobby et qui souhaite participer à l'expansion du département télécommunications militaires :
— étude et industrialisation de sous-ensembles d'équipement de radiocommunications et de traitement de signal
— maîtrise d'œuvre d'équipements radio et équipements associés.
Les candidats, débutants ou ayant une 1ère expérience devront avoir de bonnes connaissances en techniques analogiques, circuits émission-réception et traitement de signal ainsi que la capacité de calculer et simuler des circuits HF sur ordinateur.

M.03/

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Activité de CONCEPTION DE SYSTEMES dans des dommaines variés tels que contremesures, détection infra-rouge, détection radar, guidage, imagerie...
Travaux en liaison avec les ingénieurs des laboratoires spécialisés.



INGENIEURS ELECTRONICIENS

Débutants à 3 ans d'expérience, intéressés par l'utilisation de technologies à microprocesseurs. Applications «matériel» dans des systèmes de télécommunication tels que RESEAUX de transmission de données et TELEMATIQUE



INGENIEUR D'AFFAIRES

Formation Ingénieur Electronique ou Optique.
Intéressé(e) par le suivi d'affaires au sein de la direction commerciale militaire et les relations avec l'administration et les laboratoires d'étude.
Poste basé Paris 13ème.

Adresser C.V. à T.R.T. - Centre Technique - 5, avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.





L'offre :
Dans le cadre du Groupe Technique, d'une importante Direction Organisation et Informatique d'une société du secteur tertiaire **la responsabilité d'une équipe de 30 programmeurs.**
Prendre part à la mise en place et au développement d'un système de la configuration :
2 X IBM 4341 mod. 2 - sous DOS/VSE - 120 terminaux - 10 milliards d'octets en ligne.

Vous êtes :
- **Un informaticien confirmé,** d'une trentaine d'années, de formation supérieure, **connaissant COBOL, VSE, CICS, DL1.**
- Doté du sens des responsabilités, avec un bon esprit d'équipe, vous avez le sens du management.

Nous sommes :
Une importante Compagnie d'Assurances (IARD + Vie) d'assise internationale.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 208216 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

iBK **INFORMATIQUE BERNARD KRIEF** *Conseil en systèmes d'information*
115 rue du Bac 75007 Paris - Tél. : 544.38.29.



INGENIEURS GRANDES ECOLES
ECP, ENSAM, ESE
Mécanique ou électricité

Vous avez acquis une large expérience dans l'ingénierie (aéronautique, pétrolière, nucléaire...), le B.E. ou la fabrication.
Nous vous proposons de participer à l'organisation des travaux de nos équipes études et projets, dans un objectif d'optimisation des méthodes et de la qualité du suivi.

Merci d'adresser un dossier de candidature sous référence 74800 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Une chance à saisir ...




1er Constructeur Français de Pompes cherche pour son unité de 200 personnes située à NEUVY ST-SEPULCHRE (Indre)

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES

Cette usine à la campagne a fait l'objet de nombreux articles dans la presse spécialisée pour ses réalisations sociales, ses groupes autonomes, et ses équipes d'atelier.

Nous cherchons un jeune professionnel qui, après une première expérience dans la fonction, souhaite assumer l'intégralité des responsabilités de gestion et d'administration du personnel, dans le cadre d'une usine où la qualité des rapports humains est prioritaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à la Direction Générale de Pompes GUINARD
179, Boulevard Saint-Denis
92402 COURBEVOIE CEDEX
à l'attention de Monsieur J. JORDAN.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche

- Pour son service *Réseaux de Transmissions de Données*

un Ingénieur Informaticien
réf. D 20

pour participer à la réalisation du logiciel du nouveau système de messagerie électronique du Crédit Agricole et à la mise en oeuvre de ce système.
Ce poste conviendrait à un ingénieur en informatique (option systèmes), 3 à 5 ans d'expérience, possédant une très bonne connaissance pratique de la programmation système sur mini-ordinateur DEC (PDP 11, VAX...).
La connaissance des langages évolués de type PASCAL ou C serait appréciée.

- Pour son service Système

un Ingénieur Système
réf. D 21

possédant 3 à 5 ans d'expérience en logiciels de base IBM : MVS, systèmes de temps partagé ou transactionnel, VTAM, etc...
Pour assurer l'étude, l'optimisation et l'évolution de systèmes conversationnels supportant des fonctionnalités d'infocentre (VSPC, VSAPL...).
Ce poste conviendrait à un ingénieur Grande Ecole, Universités ou équivalent, intéressé par une entreprise dynamique utilisant des technologies avancées, en particulier en informatique de décision.

Ces postes sont à pourvoir à St Quentin en Yvelines (78).

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant la réf. du poste à CNCA Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI-TOURNAY PUB.

Formation permanente rémunérée

IFOCOP (établissement sans but lucratif) est placé sous la tutelle du Ministre chargé du commerce.

Depuis 1970, grâce à nos stages, plus de 10 000 personnes ont amélioré leur situation.

Notre succès ? Placer nos élèves dans les meilleures conditions de réussite; une solide formation rémunérée 40 h par semaine - 50 % en cours théoriques - 50 % en stage en entreprise - **durée 9 mois.**

Technicien en gestion

EXTRAIT DU PROGRAMME : gestion, informatique, organisation, comptabilité, marketing...
SANCTION DES ETUDES : Diplôme T.O.G.E. homologué. Niveau III.
CONDITIONS D'ADMISSION : 1 an d'expérience professionnelle, 21 ans minimum, niveau Bac, dégagé O.M.
DATE ET LIEU DE STAGE : Octobre 82 à RUNGIS (94).
Pour tous renseignements et inscriptions



IFOCOP
3, rue du Caducée - B.P. 368
94154 RUNGIS Cedex
Tél. : 687.24.05

MEDIA PA

La Division Mesure de TEKTRONIX

recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS
débutants/confirmés

pour la vente des instruments, systèmes de mesures et systèmes de développement pour microprocesseurs.

Elle vous permettra au sein d'une équipe dynamique de diffuser des produits de haute technologie auprès de l'industrie française. D'importantes possibilités d'évolution existent au sein de notre groupe pour les candidats de valeur.
Adresser C.V., photo et prétentions à
Direction du Personnel - Z.I. de Courtabœuf
B.P. 13 - 91941 LES ULIS Cedex
ou téléphoner au (6) 907.78.27

Tektronix

Honeywell S.A. recherche

pour sa division spécialisée dans la vente et la maintenance de systèmes de régulation et d'automation appliqués aux équipements de climatisation, chauffage, sécurité et économie d'énergie dans les bâtiments.

Agents ou Ingénieurs technico-commerciaux

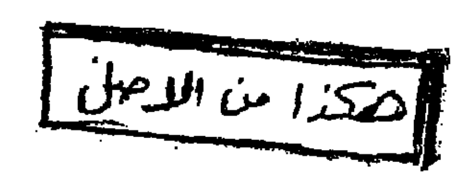
Postes à pourvoir : **PARIS - LYON.**

- Vente auprès des utilisateurs de contrats de maintenance, de régulation et d'automation.
- **Promotion auprès des ingénieurs - conseils industriels et collectivités de systèmes de régulation et d'automation.**
- Vente auprès des professionnels de systèmes de régulation et d'automation.

Formation assurée — Anglais souhaité.

Adresser CV. et prétentions sous référence ARB à la **Direction du Personnel**
4, Avenue Ampère 78390 BOIS D'ARCY.

COFAP



هكذا من الاصل

responsable relations sociales

RÉGION LYONNAISE

GERVAIS DANONE FRANCE — 2,5 Md de CA, 4400 personnes, 7 usines — est le leader en France des produits laitiers frais. Afin de développer son action dans les domaines humain et social, elle crée un nouveau poste au sein de son usine de Pierre Bénite.

Responsable des Relations Sociales de cet établissement de 300 personnes, vous aurez à gérer avec rigueur le quotidien: paye, recrutement, aménagement du temps du travail, tableaux de bord sociaux, CHS,... Mais vous privilégierez surtout la communication dans l'entreprise, le dialogue avec les partenaires sociaux, la mise *en oeuvre de la semaine de 35 heures*, les actions d'amélioration de la productivité et des conditions de travail. Vous aurez un rôle important à jouer dans la réussite du transfert d'activités sur un autre site de la Région Lyonnaise.

Nous recherchons pour ce poste un diplômé d'études supérieures ayant 5 ans d'expérience dans la fonction, acquise de préférence en usine. La taille de l'entreprise, les moyens dont elle dispose, sa forte expansion (+ 15% en 1982), vous permettront de développer vos atouts et d'avoir d'intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 18 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

automatismes et informatique industriels

GERVAIS DANONE FRANCE — 2,5 Md de F de CA, 4400 personnes, 7 usines — est le n° 1 en France des produits laitiers frais.

Sa croissance rapide (+ 15% en volume en 1982) et le lancement de nouveaux produits nécessitent une adaptation constante de l'outil de production et de la technologie des matériels.

Dans ce contexte, la Direction Technique de Gervais Danone France crée un poste d'INGÉNIEUR INSTRUMENTATION AUTOMATION. Cet ingénieur spécialiste de formation électronique ou électromécanique devra disposer d'une expérience de quelques années en bureau d'études ou en usine. Il y aura acquis une bonne *compétence dans les domaines: automates programmables*, microprocesseurs, ordinateurs de process, systèmes de régulation...

Sa mission sera de prendre en charge les études d'intrumentation, régulation et automation liées au process, au conditionnement-manutention et aux énergies.

Il devra développer et maintenir au niveau optimum la technologie des matériels électroniques et informatiques en vue d'améliorer la performance des usines.

Le poste est à pourvoir à Levallois-Perret (92) et comporte des déplacements de courte durée dans les usines.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E 18 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

jeune contrôleur de gestion

RÉGION LYONNAISE

Notre société, **LES VERRERIES DU GIER** — 250 M de F de CA — fortement exportatrice, fabrique et commercialise de la verrerie de table.

Dans le cadre de notre développement industriel, nous recherchons un adjoint pour notre Responsable des Services Contrôle de Gestion et Organisation Administrative.

Outre les tâches classiques de contrôle de gestion, le titulaire du poste sera particulièrement responsable du suivi des projets d'investissement et participera à l'élaboration des outils de gestion et d'information adaptés à notre société et à son environnement. Il aura également la charge de l'amélioration des circuits administratifs par la mise en place de moyens bureautiques.

Nous souhaitons confier cette fonction à un diplômé d'études supérieures (Ingénieur + formation économique ou École de Gestion), ayant de préférence une première expérience de contrôle de gestion en milieu industriel. Nous étudierons également avec intérêt les candidatures de débutants ayant effectué des stages particulièrement intéressants dans ce domaine.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 3 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

BANQUE LOUIS-DREYFUS

Paris 8e

recherche

pour renforcer sa Direction Bancaire France

EXPLOITANTS EXPÉRIMENTÉS

ayant

- une formation supérieure (grande école ou université) ou supérieure bancaire (CESB ou ITB),
- environ 5 ans d'expérience dans l'exploitation (moyennes et grandes entreprises),
- une forte motivation pour une activité commerciale avec un bon sens du risque.

Nous recherchons des candidats rapidement adaptables, évolutifs, à qui nous offrons à terme des possibilités d'évolution dans l'Exploitation domestique mais aussi internationale et financière.

Envoyer lettre manuscrite + CV précis, photo et prétentions à la Direction du Personnel, 6, rue Rabelais - Paris 8e.

recherche et développement nouveaux procédés de fabrication pour l'alimentaire

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE a réalisé en 1981 plus de 3,5 Md de F de CA dans le domaine des Produits Secs. Cette Branche regroupe les activités de 7 Sociétés en France et une très grande variété de produits: laits, farines, aliments en pots pour enfants; pâtes alimentaires; plats cuisinés; potages; sauces; confitures; moutardes, vinaigres, condiments; panification fine; confiserie et pâtisserie.

Nous recherchons un Ingénieur Process pour l'un des Centres de Recherche et de Développement de cette Branche, situé dans le Sud-Ouest à Brive-la-Gaillarde (Corrèze).

Cet Ingénieur sera chargé d'imaginer, définir et mettre au point de nouveaux procédés de fabrication pour des produits existants et nouveaux. Il mènera ses projets jusqu'au stade semi-industriel. Il apportera ensuite son assistance aux unités de production dans la phase de démarrage industriel des fabrications.

Son champ d'investigation couvrira tous les process utilisés ou utilisables dans les industries de la conserve. Il aura à traiter une grande variété de matières premières. Ses recherches s'appuieront sur l'environnement pluridisciplinaire du Centre.

Nous souhaitons confier ce poste à un Ingénieur ayant acquis quelques années d'expérience soit dans le développement de process en industrie alimentaire, soit dans la conception, l'installation et le démarrage de lignes de fabrication de produits alimentaires dans une société d'ingénierie ou chez un constructeur de matériels.

La taille de notre Groupe et la diversité de ses activités permettent d'envisager des possibilités d'évolution intéressantes.

Merci d'adresser votre candidature, sous ref. J 29 M en precisant remunération actuelle a: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Teheran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

informatique de gestion

CE DOMAINE VOUS ENTHOUSIASME mais votre champ d'action est limité • vous êtes actuellement dans une grande entreprise, une S.S.C.I. ou un cabinet de conseil, les aspects diagnostic, analyse, conception et direction de projet vous intéressent.

• **VOUS ETES UN ANALYSTE CONFIRME**, diplômé en informatique et vous avez 3 ans d'expérience • vous voulez élargir vos connaissances en œuvrant au sein d'équipes pluridisciplinaires • vous souhaitez intervenir dans des secteurs d'activités variés et des entreprises de toutes dimensions • vous aimez voyager • vous souhaitez une rémunération conforme à vos capacites.

NOUS VOUS OFFRONS la possibilite de réaliser vos ambitions en vous joignant à l'équipe d'ingénieurs conseil de notre cabinet de réputation internationale.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 10.320-M à I.C.A. (en mentionnant le nom des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquee) qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS



PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANÇAISE

Nous sommes aujourd'hui 1600 personnes. Pour poursuivre notre expansion constante (en moyenne 30 % l'an depuis 3 ans), et renforcer la structure de notre SERVICE SUIVI, nous recherchons,

un ingénieur électronicien

Le candidat recherché, 30 ans environ, aura acquis une première expérience dans un service études ou de recherche-développement d'équipements électroniques à base de micro-processeurs.

Avec la collaboration de 3 groupes de techniciens, il prendra en charge tous problèmes pouvant se présenter sur nos produits.

Il sera amené à prendre des décisions importantes, telle que la modification d'un produit existant, sa mise en œuvre et ses conséquences, tant au niveau fabrication qu'au niveau service après-vente.

Ce poste demande la maîtrise de domaines techniques très variés, faisant appel à des techniques diversifiées (firmware, logiciel...) et nouvelles.

Il aura également à superviser la conformité aux normes et l'homologation de nos produits.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Lieu de travail : MASSY 5 minutes du R.E.R.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 8202 M à :

Michel BERNET-ROLLANDE, Direction des Relations du Travail

TRANSAC ALCATEL 1/7 rue Ampère - 91301 MASSY

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE

PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX

C.A. 7 MILLIARDS DE FRANCS DONT 5% CONSACRES AUX ETUDES ET RECHERCHES

recherche

JEUNE INGENIEUR MECANIQUE VIBRATOIRE

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur (Sup'Aéro, ENSICA, ...) ou de l'Université (Doctorat, Compiègne, ...), vous avez de bonnes connaissances en mécanique vibratoire acquises soit lors de vos études soit à travers une première expérience. Au sein du Département Physique de notre Centre de Recherches Avancées, vous mènerez des recherches approfondies (modélisation de phénomènes, ...) en mécanique vibratoire et acoustique industrielle. De plus vous conduirez des études et des essais pour répondre à des problèmes ponctuels dans ce domaine posés par nos centres de développement de produits (transmissions, freinage, machines tournantes, ...), nos usines et certains de nos clients. Connaissances en allemand ou anglais appréciées.

Poste à Saint-Ouen (93).

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe dans le cadre de notre gestion prévisionnelle des Ingénieurs et Cadres.

Adresser CV, prétentions et photographie sous référence 47005 à VALEO Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres 43 rue Bayen – 75017 PARIS

Ingénieur d'études 120 000 F

AGRO-ALIMENTAIRE **PARIS**

Jeune ingénieur HEC - ESSEC - INA - ENSA..., vous êtes concerné par la gestion d'entreprise et vous connaissez le monde agricole. Votre première expérience vous a permis, dans le cadre d'une structure, d'assumer des études opérationnelles.

Nous sommes : un organisme spécialisé, intervenant dans le financement et la gestion d'entreprises diverses.

Nous souhaitons vous confier des diagnostics précis, des études opérationnelles et leur suivi au sein de notre service céréalier.

Intégré à une équipe jeune, fortement motivée, vos qualités d'ouverture et de synthèse contribueront à votre évolution dans ce secteur socio-professionnel très actif.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 209219 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS 115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29

SOFINCO LA HENIN

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE NATIONALISÉ

URGENT

Le Directeur des Relations Sociales membre de la Direction Générale recrute

SON ADJOINT (E)

Le candidat âgé d'au moins 35 ans, dispose d'une solide expérience dans un service du personnel d'une grande entreprise et maîtrise bien l'expression écrite.

Sous l'autorité du Directeur et pour son compte, il est chargé de suivre le fonctionnement quotidien de la gestion, de la formation et de l'information du personnel.

Il est capable de faire des propositions permettant de dynamiser les relations sociales dans l'entreprise, de préparer les dossiers pour le Directeur et la Direction Générale, de participer aux négociations avec les syndicats.

Ecrire sous pli personnel au : Directeur des Relations Sociales SOFINCO LA HENIN Rue du Bois-Sauvage, 91038 EVRY Cedex.

USSI

SOCIETE D'INGENIERIE EXERCANT SON ACTIVITE DANS LA CONSTRUCTION DE GRANDS ENSEMBLES DU SECTEUR DU CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE, recherche pour son Division Electricité - Contrôle

INGENIEURS ELECTRICIENS

SUPELEC - IEG - ENSI - INSA ou équivalent.

Première expérience appréciée.

La fonction consiste à participer à l'élaboration et au SUIVI DE REALISATIONS dans le domaine des systèmes de conduite d'installations industrielles.

Ces postes exigent le sens du dialogue et du travail en équipe.

Des déplacements de courte durée sur chantiers sont à prévoir.

Lieu de travail : proche banlieue Sud de Paris.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel USSI - 116, Av. Aristide Briand - Boite Postale 72 - 9223 BAGNEUX. Discrétion assurée.

PAS ENCORE 26 ANS ET DEJA OPERATIONNEL

Filiale d'un groupe industriel de très grande envergure, notre entreprise (1000 personnes) rassemble en proche banlieue parisienne des Ingénieurs et Universitaires de haut niveau. Constitués en équipes pluridisciplinaires, ils sont chargés de concevoir, développer et réaliser en pré-séries des équipements technologiques originaux intégrant les plus récentes connaissances dans diverses disciplines scientifiques et techniques.

Notre développement nous conduit aujourd'hui, à renforcer nos équipes et à en créer de nouvelles. Nous recherchons pour cela de jeunes

INGÉNIEURS MÉCANICIENS - ÉLECTRONICIENS
GRANDES ÉCOLES

débutants, capables de prendre en charge rapidement des responsabilités opérationnelles en **Études** (conception et développement de systèmes, des capteurs au traitement de données) ou en **Réalisation** (industrialisation des projets, prototypes et pré-séries d'équipement devant fonctionner dans des conditions d'utilisation extrêmes).

L'organisation de notre entreprise, ses dimensions internationales et son expansion permettront aux ingénieurs recrutés d'acquérir des compétences élevées et diversifiées, garantissant une évolution professionnelle en France ou à l'étranger.

INVENTER - RÉALISER - DÉCIDER

Une candidature avec CV est à adresser sous réf. 74766, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, *qui transmettra directement.*

HAVAS CONTACT

Telemecanique

recherche pour son Siège situé à Rueil Malmaison

UN CADRE COMPTABLE

Le candidat de formation Grande Ecole de Commerce (option finances comptabilité) titulaire du DECS, aura une première expérience du reporting international ou de Cabinet d'Audit.

Il parlera couramment l'anglais et éventuellement l'espagnol.

Il aura une connaissance de l'informatique (langage APL si possible).

SA MISSION COMPRENDRA :
— la responsabilité de la consolidation nationale (10 sociétés) et internationale (23 sociétés)
— la supervision des comptabilités et des retraitements en liaison avec les commissaires aux comptes
— les évolutions de procédures dans le cadre du nouveau plan comptable
— la mise en harmonie, avec le reste du groupe, des suivis de gestion financière
— sous l'autorité du responsable comptable du groupe cette mission sera dans un premier temps très évolutive et nécessitera des déplacements en France et hors de France.

Adresser CV, photo et prétentions à
TELEMECANIQUE - Direction du Personnel
33 bis, av. du Maréchal Joffre
92000 NANTERRE

SAE leader du BTP

FRANCE ET ETRANGER — 20.000 personnes - 7,3 milliards C.A. H.T. en 1981

s'adresse aux

INGENIEURS DEBUTANTS

- *Vous recherchez une formation : nous vous proposons une carrière.*
- *Vous souhaitez l'autonomie : nous vous offrons des responsabilités.*
- *Vous désirez construire : nous vous donnons les moyens d'entreprendre.*

Nous accueillerons dans les mois qui viennent 40 à 50 d'entre vous.

Les postes sont à pourvoir :
- en région parisienne
- en province (toutes régions)
- à l'étranger (Arabie saoudite - Irak...).

Envoyer votre candidature en précisant l'affectation souhaitée à :
SAE - Direction du Personnel — 32, avenue de New-York — 75784 PARIS Cedex 16



THOMSON-CSF

5 ANS D'EXPÉRIENCE EN ÉLECTRONIQUE, C'EST LE MOMENT DE PRENDRE DE L'AVANCE

La qualité de nos techniques et la compétence de nos équipes nous permettent d'être présents avec succès sur l'ensemble des marchés mondiaux. Nous souhaitons recruter, pour le département "Affaires et Secteurs de la Division Travaux Extérieurs qui conçoit et fournit des systèmes de techniques très sophistiquées (couvertures et liaisons aériennes, surveillance électronique, département de données numériques), un

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN

Il aura la responsabilité des études : analyse, interprétation, puis proposition.

Il a acquis, au cours d'une première expérience professionnelle, des connaissances dans un ou plusieurs des domaines suivants : systèmes logiques, analogiques, commutation à base de microprocesseurs, télécommunications spatiale et temporelle.

Les possibilité d'évolution ainsi que les nombreux avantages liés à la taille de notre Groupe rendent ce poste particulièrement attrayant.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 31009 à ATM Conseil, 134, rue de Charenton, 75012 PARIS, qui garantit toute discrétion.

HAVAS CONTACT

Une entreprise de constructions mécaniques de pointe sise en Basse Seine (1000 p. - 550 MF de CA) et appartenant à un groupe international cherche

un responsable comptabilité prix de revient, contrôle de gestion.

Sous l'autorité du directeur comptable et assisté de neuf employés, il élabore et contrôle le budget usine, suit les prix de revient et tient les stocks usine et pièces détachées. Il participe à la mise en place d'une gestion de production informatisée, fait évoluer l'outil de contrôle de gestion et forme son personnel en conséquence.

Nous cherchons un cadre ayant si possible une formation supérieure (Sup de Co par exemple) + DECS, six à sept ans d'expérience similaire dans une affaire de mécanique lourde ou d'engineering et connaissant l'anglais.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4160 LM).

ugine aciers : un jeune ingénieur, chef de projet informatique en Savoie

Nous sommes le deuxième producteur mondial d'aciers inoxydables et réalisons, avec 5400 p., un CA de 2700 MF dont plus de 50 % à l'exportation. Sur le site d'Ugine (73), notre informatique (36 p.) gère la production de l'une de nos trois unités de production ainsi que l'ensemble des applications du siège. Nous disposons de plusieurs 4341 dédiés et accentuons la décentralisation. Au programme : la bureautique, l'approche INFOCENTRE, la refonte de l'ordonnancement et la comptabilité dédiée sur minis... : il faut nous renforcer.

Ingénieur de formation, vous avez acquis en 2 à 3 ans, une expérience de la conduite de projets DB/DC programmés en COBOL, si possible sous CICS, dans un environnement DOS/VSE. Venez au coeur de la Savoie, piloter nos projets.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 791 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

Laboratoire de Recherche Spatiale

CNRS

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

— Diplômé grande école (ENSICA, INSA, ENSI... ou diplôme équivalent).
— Dégagé des O.M.

Pour conception de structures mécaniques et mécanismes spatiaux, encadrement d'une équipe.

Connaissances du calcul de structures, des techniques spatiales, de l'anglais technique souhaitées.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Diplômé Grande École (ESE, SUP-AERO, ENSEIHT, ENTREA, INSA... ou diplôme équivalent).
- Dégagé des O.M. Pour conception de système électronique ; étude, mise au point et recette de prototype ; connaissance des circuits électroniques analogiques digitaux et des systèmes à microprocesseurs indispensable.
- Expérience des techniques spatiales souhaitée.
- Env. curriculum vitae à CNRS AÉRONOMIE

B.P. 3 - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON.

ingénieurs d'affaires

Entreprise Générale, pour répondre au développement important de nos marchés en Algérie, nous souhaitons intégrer dans notre équipe parisienne de jeunes

INGENIEURS GRANDE ECOLE

ayant une première expérience de la **CONSTRUCTION.**

Ils assureront le suivi économique et technique d'affaires importantes et doivent donc avoir à la fois le souci de la qualité et de la rentabilité.

Le style et la structure de notre entreprise permettent à des candidats de valeur de prendre rapidement de réelles responsabilités et de progresser vite dans la connaissance de leur métier.

Postes basés à Paris avec déplacements de courte durée sur les chantiers.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous référence 2150-M) précisant la rémunération et le délai de disponibilité, seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Conseiller les Présidents et coordonner les comptabilités d'une des premières S.S.C.I...

Cette Société de 1000 personnes est en très fort développement dans le domaine de la télématique. Son C.A. (360 millions en 1981) progresse de 30% par an.

Les différentes activités sont réparties en filiales ou départements.

Dans le cadre de la mise en place progressive d'une coordination financière, elle recherche un responsable qui sera chargé de conseiller les Directeurs des différentes unités en matière comptable et fiscale et de coordonner les comptabilités de ces centres de profit avec une équipe d'une dizaine de comptables localisés dans les établissements.

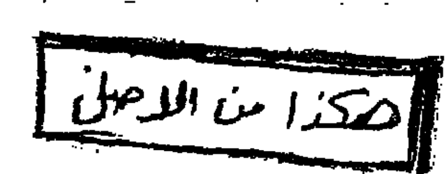
Une formation supérieure comptable, niveau D.E.C.S. et une expérience dans une structure à activités décentralisées de 7 ans minimum sont demandées.

Possibilités d'évolution très importantes.

Une fiche d'information sera envoyée à tous les candidats pré-sélectionnés.

Ecrire sous réf. 234
41, rue La Boétie - 75008 PARIS
Réponse et discrétion assurées.

Soderhu



SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE MÉDICALE
pour son département recherche et développement
recherche

UN INGÉNIEUR (H.F.)

DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE
- Rédaction et suivi des notices et documents techniques, pour matériel électronique et micro-processeurs.
- Langue anglaise nécessaire.
- Travail dans un laboratoire de développement.

DEUX INGÉNIEURS LOGICIELS (H.F.)

cadre position II

Ils participeront à l'étude et à la réalisation de logiciel sur micro-processeurs Intel 8085 avec application temps réel et calculs mathématiques. De formation supérieure, ils auront si possible des connaissances en micro-processeurs et en logiciel.

Ils auront l'aptitude à travailler en équipe avec des électroniciens.

Langue anglaise appréciée.
Poste évolutif.

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

cadre position II

- 1 ingénieur justifiant d'une ou deux années d'expérience si possible dans les automatismes et l'acquisition des données.

Des notions de mécanique fluidique seraient appréciées.

- 1 ingénieur justifiant d'une à deux années d'expérience acquise si possible dans la logique rapide et l'imagerie numérique.

Ces deux candidats devront connaître l'électronique numérique et les micro-processeurs.

Compréhension de l'anglais appréciée.

Nous assurons à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution. Postes à pourvoir dans la banlieue ouest de Paris.

Env. C.V., photo et prét. ss réf. 7007. LE MONDE PUBLICITÉ, serv. annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MATRA

Dans le cadre d'un projet global de décentralisation, la Direction Administrative et de gestion recherche :

Contrôleur de Gestion

Associé à un projet d'organisation, il sera, dans un premier temps, chargé de concevoir et de mettre en place de nouveaux outils de gestion relatifs à :
- l'établissement des comptes d'exploitation au niveau central et auprès des centres opérationnels,
- la définition et la gestion des tableaux de bord,
- l'élaboration du plan à moyen terme.

Il évoluera assez rapidement vers des responsabilités plus opérationnelles, orientées sur l'utilisation de ces outils.

Ce poste s'adresse à un cadre de formation Grande Ecole (HEC - ESSEC - ESCP. . .) complétée si possible par le DECS.

Une expérience professionnelle de l'ordre de 5 ans lui assurera une bonne maîtrise du contrôle de gestion et des outils informatiques s'y rapportant (notamment simulation de gestion).

Outre sa compétence professionnelle, il se fera reconnaître par sa rigueur, son esprit d'analyse et de synthèse et son sens de dialogue.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 975 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — B.P. N° 1 — 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

MATRA

La Division Qualité recherche :

Ingénieur Qualité Composants

En liaison avec les Groupes Projets, les bureaux d'Etudes et les Centres de Fabrication, il a pour mission de définir la politique Qualité composants relative à :
- l'approvisionnement des composants,
- le suivi des fabrications,
- le traitement des défaillances.

Ce poste nécessite une première expérience professionnelle et des connaissances techniques dans le domaine des composants.

Anglais courant indispensable en raison de déplacements occasionnels de courte durée, à l'étranger. Réf. A

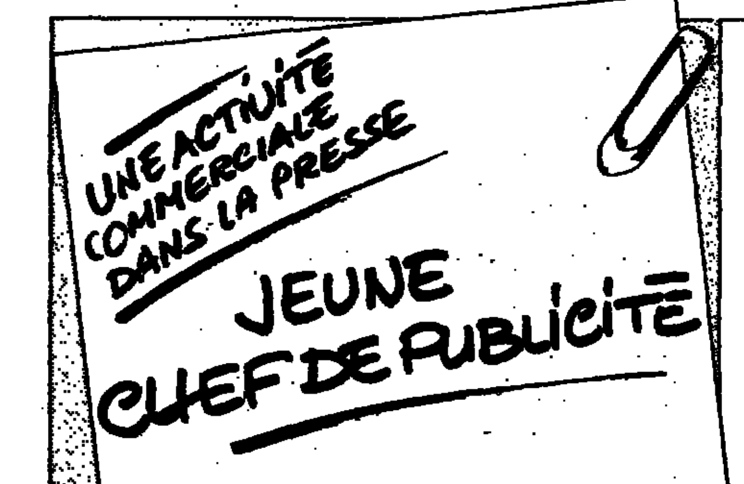
Ingénieur Electronicien

Il est chargé de définir et de suivre la réalisation des mesures et essais sur des composants électroniques. A ce titre, il organise le travail et participe à *l'encadrement d'une équipe de techniciens.*

Ingénieur électronicien de formation ENSI - ISEP - ISEN ...., il a des compétences en électroniques analogiques et numériques ; il doit se faire rapidement reconnaître par son sens de l'organisation et ses qualités de relations. Réf. B



Ecrire avec CV bien détaillé, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous N° SL 974 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - BP No 1 - 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.



Vous êtes âgé de 26 ans minimum et vous avez une formation supérieure. Nous vous proposons de rejoindre à Paris le Groupe **TESTS**, *première entreprise française* de presse spécialisée en informatique, télématique et bureautique. Vous développez la vente d'espaces publicitaires d'une revue du Groupe destinée au grand public, **L'Ordinateur Individuel**. Vous bénéficiez de sa notoriété sur un marché très « porteur ». Vous êtes responsable des relations avec les agences de publicité et les annonceurs (boutiques d'informatique, fabricants d'ordinateurs,...) que vous informez et conseillez.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. LM 3863, à Nicole DOGNIN, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

Une entreprise fabriquant des biens d'équipement (1000 personnes, 550 MF de CA, siège en Basse Seine) et appartenant à un groupe international, cherche

un responsable « administration et financement des contrats »

maîtrisant l'anglais

Sous l'autorité du directeur financier et en liaison avec les services juridiques du groupe, il assure le suivi administratif des contrats de vente à l'exportation, établit des propositions de financement affaire par affaire et négocie avec les banques et les autorités françaises, règle un ensemble de questions juridiques à caractère commercial.

Notre consultant, Mme M.C.TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4220 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

TECHNICIEN

SERVICE DEVIS

expérience bureau méthodes, construction métallique pour devis, appareils de manutention : chariots, remorques... comportant étude dessin analyse de temps.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à STE HERVIEU
6, av. des Petites-Hales, 94015 CRÉTEIL Cedex.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
leader mondial
dans sa branche d'activité
recherche

JEUNES CHEFS DE PROJETS

La Direction Etudes Informatiques (basée à Paris, 30 personnes, âge moyen 30 ans) souhaite intégrer deux jeunes chefs de projets. Ils seront chargés, sur du matériel IBM 4341, HP 3000, de la conception et de la mise en place d'applications de gestion impliquant d'éventuels déplacements en province ou à l'étranger.

Diplômés d'Etudes Supérieures, les candidats ont de 2 à 5 ans d'expérience, le goût des contacts avec les utilisateurs et la volonté d'améliorer et faire progresser les méthodes informatiques existantes.

Le Groupe assurera à ces deux personnes une évolution de carrière dans ou en dehors de l'informatique.

Adresser C.V. + photo, sous réf. 8742 à **TELEX P.A.-JONCTION** *34, bd Haussmann 75009 Paris, qui transmettra.*

INGENIEURS CONSEIL EN INFORMATIQUE

CAP SOGETI SYSTÈMES *renforce son équipe de* **CONSULTANTS**
basés à Paris, chargés d'apporter un soutien technique et promotionnel aux agences régionales (en progression annuelle de 40 %).

Les postes proposés intéressent des Ingénieurs diplômés, possédant une expérience informatique d'au moins 6 ans et une compétence reconnue dans l'un des domaines suivants :
- **Gestion de Production**
- **Process**
- **Réseaux**

L'évolution professionnelle des candidats recrutés sera assurée par la position de CAP SOGETI SYSTÈMES sur son marché (première entreprise française de prestations intellectuelles en informatique) et par sa participation croissante aux grands projets technologiques actuels.



Un dossier de candidature est à adresser à Philippe de VAUBLANC
CAP SOGETI SYSTÈMES - 92 Bd du Montparnasse
75014 PARIS - Tél. 320.13.81.

HAVAS CONTACT

*annonce parlée**



Premier Groupe Français d'Information par Téléphone. PARIS.

Juristes confirmés

de haut niveau de formation nécessairement valorisée par une réelle expérience professionnelle acquise par exemple en entreprise ou dans un cabinet spécialisé, **spécifiquement dans l'un des domaines suivants :**

fiscalité - droit social - droit immobilier

(en particulier baux et copropriété).

Disposant d'une très solide autonomie au sein d'équipes de Juristes spécialisés de haut niveau, ils auront pour mission d'informer et conseiller les responsables de notre clientèle d'entreprises, qui ont en permanence recours à nous pour "vite et mieux décider".

**Pour plus d'informations et l'organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15 ou adressez votre dossier, référence 1260, à :*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach. 75017 Paris.

VILLE DE SÈVRES (HAUTS-DE-SEINE)

22.000 h.
RECRUTE

1 ATTACHÉ COMMUNAL

pour diriger le service du personnel, solides connaissances en droit public, droit du Travail et de la Sécurité sociale exigées, poste à pourvoir au : 1-1-1983.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
M. le Maire de Sèvres, hôtel de ville.
92310 Sèvres.
Date limite du dépôt des candidatures : 15-11-1982.

ADMINISTRATION PUBLIQUE
recherche

DIPL. SCIENTIFIQUE

POUR CARRIÈRE TECHNICO-ADMINISTRATIVE

Tél. 758-11-86, poste 396.

Adjoint du Secrétaire Général

HF

Diplômé (e) d'études supérieures (Droit, Sciences Politiques, Grandes Ecoles commerciales ou de gestion), vous avez acquis en entreprise une réelle expérience en vie des sociétés, finances et comptabilité. Vous avez l'habitude d'établir des rapports; vous savez et aimez rédiger.

Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'un groupe de sociétés d'économie mixte (françaises et étrangères) dans le domaine des services et conseil en télécommunications et télématique.

Avec le Secrétaire Général, vous suivrez l'administration des sociétés du groupe (assemblées générales, conseils d'administration, coordination, comités de direction, création de nouvelles sociétés, étude juridique des grands accords et conventions, ...).

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82323 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche

centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LES MOYENS DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

En créant notre propre Centre de Recherche, nous allons, certes, nous donner les moyens d'une réflexion personnelle sur l'avenir, mais nous allons egalement apporter une large contribution au développement des technologies.

Avec les moyens financiers de
L'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS (CA 81 consolidé : 20 MILLIARDS F - 140 FILIALES).
Et avec la mise en place d'un noyau de jeunes Ingénieurs

X, CENTRALE, MINES, PONTS, TELECOM, SUP'ELEC, ENSTA,...

Débutants ou toute première expérience

En fonction de leurs affinités et / ou de leurs spécialisations, ils participeront de manière concrète aux programmes de recherche dans différents domaines tels que la
BIOTECHNOLOGIE, L'ENERGIE, L'AUTOMATISATION, L'INSTRUMENTATION, L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, etc...
Passionnés par l'application concrète de leurs investigations et de leurs innovations, nous proposons à ces Ingénieurs de réelles perspectives de développement.

Nous remercions les candidats intéressés par cette opportunité d'adresser rapidement leur candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 8350 M à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

rscg carrières

Filiale d'une société multinationale, notre client, spécialisé dans la PRODUCTION AUDIOVISUELLE, recherche un

Chef comptable
Paris 170 000 F

Directement rattaché au Directeur financier :
- il est responsable des opérations comptables et de la fiabilité des données chiffrées ;
- il établit trimestriellement un bilan avec les moyens mis à sa disposition ;

puis :
- réorganise son service en fonction de l'évolution croissante du marché et de l'outil informatique mis en place par le groupe ;
- définit les procédures comptables ;
- étoffe et anime son équipe.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 33 ans. **Titulaire du D.E.C.S.**, il justifie d'une expérience similaire réussie **(comptabilité générale et analytique)** au sein d'une filiale d'une multinationale. Il a participé à **la mise en place de l'informatisation d'un service comptable** et lit couramment l'anglais.

Pragmatique, il devra faire preuve de rapidité et posséder un sens aigu de l'organisation et des priorités.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5034/LM.


argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS

MEDIA PA

Conception et Fabrication
assistées par ordinateur

Anglais courant (92) CLAMART

Au sein du Groupe SCHLUMBERGER, ETUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des systèmes sophistiqués et performants de mesures (sondes, laboratoires mobiles) qui seront utilisés sur les sites pétroliers par des ingénieurs d'opérations.
Ces systèmes, qui permettent d'identifier les nappes d'hydrocarbures, intègrent les dernières technologies en électronique, mécanique, informatique et physique.
Nos équipes d'ingénieurs sont pluridisciplinaires; l'autonomie, l'initiative, l'efficacité et l'esprit d'équipe permettent à un jeune ingénieur de trouver son plein épanouissement professionnel dans une ambiance réellement sympathique.
Deux jeunes ingénieurs Grandes Ecoles

X, CENTRALE, MINES...

débutants à 5 ans d'expérience, apporteront leurs connaissances et leur «savoir faire», pourront développer l'activité qui les passionne et connaitront des perspectives de carrière dans le Groupe notamment aux USA :

CAO Mécanique

Chargé de l'organisation des systèmes de CAO Mécanique (VAX, Computervision...) il développera des programmes informatiques orientés vers l'application et assurera la mise en place de nouveaux matériels et logiciels. (Connaissances en mécanique et en informatique nécessaires).

Interfaces CAO/FAO

Il sera responsable du développement des communications de données entre les systèmes CAO (VAX, Computervision...) et FAO (IBM, machines à commande numérique, testeurs...) et de l'organisation des méthodes de travail associées.
(Connaissances en informatique indispensables).

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV et d'une photo, sont à adresser sous la référence S 164 à ETUDES et PRODUCTION SCHLUMBERGER 26, rue de la Cavée - 92142 Clamart

Schlumberger

SALES ENGINEER-
UPS (Alimentation sans coupure)

Electronic uninterruptable power supplies for EDP applications
PARIS

Emerson Electric Industrial Controls, leading manufacturers of solid-state inverters, using the latest American technology, have a vacancy for a Sales Engineer, experienced in power electronics, to be based in Paris.

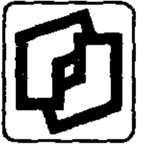
The main duty of this position will be the sale of Accupower (R), Emerson's solid-state UPS (Alimentation sans coupure). Responsibilities will be not only to seek and secure orders but also to prepare quotations, negotiate contract terms and follow sales through to final closing. Three years previous experience in this or an allied industry would be desirable. The successful candidate will report to the Sales Manager – France.

Candidates must be qualified to BTS level or equivalent and should have experience of high power loads, ideally through static no-break power supplies and variable speed drives.
We offer an attractive negotiable salary together with substantial bonus potential and an excellent range of fringe benefits including a company car.

Interviews will be held in Paris and Lyon.

To apply please telephone Alasdair Malpas, Personnel Manager – Europe on 19 44 793 24121 to discuss the position or write to him in English, at the Company's European Headquarters at Emerson Electric Industrial Controls Limited, Elgin Drive, Swindon SN2 6DX, Wiltshire, England.

EMERSON Industrial Controls



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DES OPERATIONS COMMERCE INTERNATIONAL PRODUITS FINIS A PARIS

UN JEUNE CADRE

PROFIL : de formation Ecoles Supérieures de Commerce, il sera parfaitement bilingue Anglais : un séjour à l'étranger serait apprécié.
Ouvert vers l'extérieur, concret et réaliste il devra avoir le goût pour les relations et le montage d'opérations internationales.

MISSION : Sous l'autorité directe du Chef de Service Commerce International Négoce de Produits Raffinés, il sera chargé, après une période de formation, du suivi du marché international. Il participera directement aux négociations de marchés importants et à la réalisation d'opérations d'achat/vente et échange de produits finis sur les marchés internationaux.
Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

INTERET : De larges perspectives d'évolution pourront être offertes ultérieurement au sein du groupe, en France ou à l'Etranger à un candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V., photo au ELF FRANCE - Service Recrutement
137, rue de l'Université 75340 PARIS Cédex 07, sous réf. 46363.

Cherchons
ENSEIGNANTS
MATHS :
seconde à terminale,
ESPAGNOL :
seconde à terminale,
libre 4 demi-journées. Ayant expérience.
Ecrire sous le nº T 035.644 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE SECTEUR

second œuvre
PARIS SUD

Une société parisienne dynamique, en expansion, confiera ce poste à larges responsabilités (CA, budgets, rentabilité, qualité des travaux) à un ingénieur ENSI, INSA, ou simil., ou Technicien de haut niveau, disposant de 3 à 5 ans d'exp. de conduite et de gestion de travaux, de recherche et de négociation d'affaires, d'animation d'un groupe de travail.

- Large autonomie, poste d'avenir stable.
- Rémunération de bon niveau, conçue pour récompenser l'efficacité.
- Voiture de service à usage privé.

Adresser. C.V. détaillé sous référence 999 à

SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG Cedex.

LA BAGAGERIE

RECHERCHE

ÉTALAGISTE

- Plein temps.
- Hautement qualifié.
- Références exigées.

Adresser candidature à :
Monsieur ROUGUES
LA BAGAGERIE

41, rue du Four,
75006 PARIS.

« VILLE DE POISSY » (Yvelines) 37.000 hb., recrute d'urgence : Un responsable de la permanence d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes.
Profil : éducateur expérimenté, esprit d'initiative, capacités d'organisation.
Pour candidature, téléphoner au 965-56-40, poste 388.



DEPARTEMENT INTERNATIONAL
PARIS 15ème

CHEF DE PROJET MARKETING

En liaison avec le Responsable du Service, il sera chargé des études des marchés étrangers par gamme de produits et de l'étude prospective produits et systèmes.

Par ailleurs, en relation avec le Responsable de la Banque de Données Informatique, il mettra au point des méthodes appliquées au MARKETING STRATEGIQUE.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole (E.S.E. - Centrale - etc), possédant 5 à 7 ans d'expérience en Télécommunication ou en Télématique.

Connaissances du commerce international appréciées.
Bonne maitrise de l'anglais indispensable.

INGENIEUR RESEAU

Dans le cadre d'un groupe d'études, il sera chargé de la définition, du développement et de la maintenance de logiciels de planification appliqués aux réseaux de Télécommunications.

Par ailleurs, il assurera l'interface avec les ingénieurs commerciaux et les assistera lors de missions à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ou de formation universitaire équivalente, possédant 5 à 7 ans d'expérience :
– en étude et planification des réseaux de télécommunications de préférence
– ou éventuellement, en développement de logiciels appliqués aux télécommunications.

Bonne maitrise de l'anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions au Service du Personnel
33, rue Emeriau 75015 PARIS.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS
DIVISION BATTERIES INDUSTRIELLES
GROUPE CGE

recherche
pour son service production fabrication

JEUNE INGÉNIEUR

- Ecole d'ingénieurs.
- Formation mécanicien.
- Bonnes connaissances en micro-informatique pour développement machines spéciales commandées par automates programmables.

Ce poste est à pourvoir à CLICHY (92)

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Monsieur Hascoët, Service du Personnel
2, RUE CURNONSKY - 75017 PARIS

bleu

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DE MARCHÉ RECHERCHE

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDE QUALITATIVE JUNIOR

(avec réelle expérience)
Alliant les qualités de rigueur, de méthode, et de sérieux, à celles d'imagination créative et ouverture d'esprit.
Une connaissance des concepts psychanalytiques et de leur application est indispensable.
Une connaissance des théories sociologiques est souhaitable.
Facilité de rédaction indispensable.
Envoyer C.V. avec prétentions s/nº T 035.615 M à :
RÉGIE PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

École supérieure recherche
PROFESSEURS
INFORMATIQUE et COMPTABILITÉ.
Téléphone : 233-89-12.

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS

ROUSSELOT

recherche pour son laboratoire de Recherches et développements situé à Ribécourt (Oise)

INGÉNIEUR

diplômé grande école de chimie

Plusieurs années d'expérience en recherches chimie organique

Poste à responsabilités.

Adresser C.V. détaillé avec rémunération souhaitée sous réf. 4882 à ROUSSELOT, 8, rue Christophe-Colomb, Paris 8e.

Importante Banque Internationale privée recherche pour son département

COMMERCE INTERNATIONAL

UN SPÉCIALISTE MONTAGE ET GESTION DES CRÉDITS EXPORT

Expérience minimum 3 ans dans ce type d'activité.

Le candidat retenu sera l'adjoint du chef de service montage/gestion.

Une très bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Ecrire lettre manuscrite et C.V sous la référence 8837 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

PARIS-NORD
SOCIÉTÉ LEADER DANS SA BRANCHE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

- Diplômé Arts et Métiers ou équivalent.
- Il sera responsable du développement et de la mise au points de produits nouveaux.
- Il aura une bonne connaissance de la résistance des matériaux.
- Une première expérience professionnelle est souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 7.000 au journal *le Monde*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

BANQUE DE DÉPOTS
- Paris 9e
recherche pour son réseau d'agences
Paris - région parisienne

CADRES

NIVEAU CLASSE V et VI

Destinés à seconder le Directeur sur le plan administratif et commercial et susceptibles d'accéder rapidement à une direction d'agence.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo no 49.509, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS
Porte d'Asnières
recherche pour ses services

COMPTABLES

BTS - DECS
CAP Probatoire

Adresser candidature et C.V. sous réf. 46729 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX - Qui transmettra

---

SKF

recherche pour sa filiale C.A.O.E.I. (département ETUDES - FABRICATION - SOUS-TRAITANCE)

INGENIEUR D'ETUDES

(formation MECANIQUE)

Sous l'autorité du Chef de Département, il sera responsable des études (mécaniques et hydrauliques), ainsi que de la réalisation d'équipements mécaniques de haute technicité (machines d'essai, systèmes hydrauliques...).

Une expérience de quelques années de préférence dans le domaine de la machine-outil ou de la machine spéciale est demandée.

Anglais souhaitable.

Lieu de travail : banlieue Sud-Paris.

Adr. lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. REF/GR à C.A.O.E.I., 1, av. Newton, 92142 CLAMART.

Emplois et Entreprises

IMPORTANTE ENTREPRISE
SECTEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
EN EXPANSION
PROCHE BANLIEUE NORD
recrute immédiatement

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Dynamique, ambitieux, relations humaines.
Activités variées, perspectives promotionnelles.

Adresser C.V. avec courte lettre manuscrite sous no 243399 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LE CENTRE MONDIAL INFORMATIQUE
recherche

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Formation grande école souhaitée

2 à 5 ans d'expérience en vidéo, et/ou Informatique pour création d'un laboratoire, définition des équipements et de moyens. Constitution d'une équipe de haute technicité sur les problèmes de couplage d'un lecteur de vidéo-disques et d'un micro-ordinateur.

Adresser C.V. et prétentions au :
Secrétaire général du Centre Mondial
22, avenue Matignon
75008 PARIS

Société d'Études de Marché
Spécialisée dans le domaine médical
recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDE

Pour conception et réalisation études qualitatives et quantitatives.
Solide formation universitaire.
Expérience minimum de 3 ans.
Goût des relations clients.
Sens développé des responsabilités.

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Qui aura à charge la coordination.
Excellente dactylo.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : BAILLET S.A. 120, boulevard Magenta, 75010 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
PARIS SUD
recherche

ingénieur informaticien

Responsable plus particulièrement des études et du plan informatiques, il pourrait être appelé à occuper rapidement des responsabilités plus étendues.

Ce poste pourrait convenir à un ingénieur ambitieux, homme de contact, jouissant de 5 à 10 années d'expérience en informatique acquise dans une SSCI ou chez un utilisateur, (Travaux Publics apprécié mais non exclusif).

Envoyez lettre de motivation, C.V., photo et prétentions sous référence 630 M à

STRUCTURES
31 Av. de l'Opera, 75001 Paris

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS DE NETTOYAGE DE LOCAUX
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Formation ou niveau ARTS & MÉTIERS

- Expérience Bâtiment moins de 5 ans souhaitée.
- Connaissance chimie indispensable.

Pour créer un Service de Recherche et Méthodes et assurer ultérieurement le développement commercial d'un Service de travaux en milieu industriel.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Patrick HAYE
Société G.S.P.
4, CITÉ D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION MONDIALE
recherche

Audit interne

pour effectuer des missions dans ses filiales et établissements industriels et commerciaux en France.

De formation Grande Ecole de Commerce - option finances/comptabilité - avec si possible le DECS, le candidat aura nécessairement 2 ans d'expérience dans des fonctions similaires ou dans un Cabinet d'Audit.

Connaissances informatiques de base appréciées.

Poste basé à Paris avec des déplacements en Province.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 5190/S à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*.

amp

Si vous possédez une formation supérieure (type H.E.C., I.E.P., E.S.C.P., E.S.S.E.C., etc.), une expérience ou le goût de la

GESTION DU PERSONNEL

en prise directe avec les parties concernées, nous vous proposons de vous intégrer dans une équipe déjà opérationnelle de la Direction des Relations Humaines et de vous faire participer progressivement aux divers aspects de cette gestion : recrutement, intégration, mobilité, suivi des carrières, assistance en matière de formation.

Nous sommes un groupe bancaire à dimension internationale, mais à taille humaine.

Adressez vos C.V., photo et lettre manuscrite à Trendances (315) 30, av. de Friedland, 75008 Paris qui transmettra. Nous répondrons à toutes les candidatures.

ENTREPRISE D'ÉLECTRONIQUE
leader de son marché
cherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Expérimenté en radiocommunications

- Age environ 35 ans.
- Pratique de l'anglais indispensable.

Pour fonction ingénierie dans le domaine maritime et animation d'une division.
La réussite dans ce poste ouvre la voie à de hauts niveaux de responsabilités.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Service du Personnel
CRM - 8, rue Lavoisier - 75008 PARIS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recrute pour son Centre de recherches à PARIS :

HOMME JEUNE

DIPLOMÉ 3e CYCLE CHIMIE ORGANIQUE

Adr. C.V. dét., lettre manuscrite à no 46.197 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Important organisme de formation propose ambiance confraternelle et rémunération intéressante à :

ANIMATEURS

expérim., diplômés gde écoleou maîtrise psycho-socio ou équiv. Pratique de l'industrie appréciée pr vacations 35 jrs/an environ : relations humaines, encadrement, organisation, gestion du personnel, cercle de qualité, conseil de direction.

Adresser C.V. et photo à M. Hamelien, C.S.P., 66, r. La Fayette, 75009 Paris.

STÉ MATÉRIEL TRANSPORTS ROUTIERS recherche

JEUNES COMMERCIAUX

esprit d'indépendance et d'initiative indispensable. Rémunération : fixe + intérres. + frais + voiture.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite sous réf. 11.663 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cedex 02. qui transmettra.

POUR IMPORTANTE STE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

LOGICIEL

Expér. temps réel-assembleur ou expér. TÉLÉPHONIE
Responsabilité projets/service
SALAIRES MOTIVANTS
Tél. pour R.V. INTER-COMPUTER. 806-50-00.

CENTRE DE RECHERCHE
recrute

UN ÉCONOMISTE

débutant ou courte expérience niveau 3e cycle ou équivalent s'intéressant aux problèmes de etransport et de planification des collectivités locales.
Connaissances langues étrangères appréciées.

Envoyer C.V. à M. AZEMA s/réf. TU. B.P. 34, 94114 ARCUEIL Cedex.

Pour accroître sa diffusion

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS

rech. DÉLÉGUÉS (EES) ayant goût des contacts, 26 ans minim., excellente présentation, travail uniquement sur R.V. Rémunération impte. Tél. : 538-66-23 de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30.

Grande Administration Paris
recherche

UN INGÉNIEUR

débutant pour prendre en charge le suivi du secteur raffinage ainsi que des études technico-économiques s'y rapportant :

- diplôme d'ingénieur (mines, INSPM, etc.) ou équivalent exigé ;
- connaissances en informatique et en génie chimique appréciées ;
- bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Env. lettre C.V. et prét. s/réf. 8861 à P. LICHAU SA, B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

- Electronique
- Automatismes
- Langages

FORMATIONS COURTES
FORMATIONS LONGUES
205-24-63 toute l'année.

Association recherche pour terrain d'Aventure, un

ANIMATEUR (TRICE) BAFA et un ANIMATEUR (TRICE)

DEFA ou en cours, poste fixe à pourvoir début oct. Expér. exigée, âge minim. 20 ans, permis de conduire souhaité. Adresser C.V. à : l'Association du Terrain d'Aventure de CHANTELOUP, B.P. 41, 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES.

INSTITUT DE FORMATION
cherche

ASSISTANTE DE DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Langue maternelle Anglais

Envoyer C.V., plus photo sous no 035672 M à RÉGIE-PRESSE 24 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

L'UNIVERSITÉ PARIS VAL-DE-MARNE
recrute

UN (E) INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE

Sur un poste 2A C.N.R.S.
Le (la) titulaire devra avoir une connaissance approfondie en informatique et une expérience confirmée des problèmes de gestion.
Il (elle) aura à coordonner la mise en place du nouveau système de gestion informatique de l'Université.

Adresser curriculum vitae à : Université Paris Val-de-Marne Av. du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex à l'attention de Monsieur Le Secrétaire général.

Régie publicitaire recherche chef de publicité ou courtiers hommes ou femmes pour régie publicitaire supports professionnels (artisanat, alimentation). Fixe plus commission. Ecr. s/no 8.989 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POUR INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET CHIMIQUE PARIS-NORD

TECHNICO-COMMERCIAL (E)

Licence option bio-chimie ou équivalent.
2 ans d'exp., poste similaire.
Déplacement 30 %.
Véhicule personnel indisp.
Fixe + frais + commissions.

Ecrire avec C.V. manuscrit prétentions, photo sous no T 035.658 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis r. Réaumur, Paris-2e.

Importante entreprise second œuvre bâtiment recherche pour service export

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

CLIMATISATION PLOMBERIE, FLUIDES

Confirmé pour affaires Outre-mer dans secteurs bâtiment et industrie.
BASE : Paris avec 6 à 8 semaines, déplacements/an. Anglais nécessaire. Références à l'étranger souhaitées.
Ecr. avec C.V. et réf. sous no 2.364 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-11e.

ORGANISME PUBLIC recherche pour Service Réglementations, Commerce International :

COLLABORATEUR

Formation Commerce International.
Allemand/Anglais courants.

Adr. C.V. avec réf. et prét. à CFCE, 10, avenue d'Iéna 75016 PARIS.

Agce Cons. en communication recherche

2 RESPONS. DE DOSSIERS : Élaboration et suivi de stratégies de communication globale (publicité, relations publiques, promotion)

PROFIL :
Formation supérieure plusieurs années d'expérience dans les différents domaines.
Maîtrise de la rédaction journalistique.
Bonne connaissance de la presse.
Envoyer C.V. + photo sous réf. 244.341 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TELEPHONIE :

PARIS-BRETAGNE
conditions avantageuses à :
INGÉNIEUR
LOGICIEL
Renseignements au : 563-17-27, poste 256.

Sté expertise comptable française, implantation européenne et internationale recherche

UN COLLABORATEUR

3 à 5 ans expér. cabinet d'audit. et expér. pédagogique pour assumer préparation et exécution de cycles de formation pour son personnel et sa clientèle. Missions d'audit.
Envoyer C.V., photo et prét. à C.E.A.F., 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS, réf. JMF.

JAEGER recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour COORDINATION CLIENTS-B.E. PRODUCTION.
Écrire avec C.V., réf. 82.337 *ECOP, 100, avenue Lénine, 9200 NANTERRE* chargé de la sélection.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION RAMBOUILLET
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Débutant accepté

Prise en charge de la gestion complète d'un département. Ce poste conviendrait à un BTS ou DUT comptable.

Ecrire avec C.V., photo, prét. no 8.812, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Pour préparation S.C. P.O. Institut privé recherche

ENSEIGNANTS VACATAIRES

Histoire, géographie, culture générale, anglais, espagnol.

Ecrire sous le no 035.639 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

Importante Société d'Ingénierie filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour sa Direction Générale

Secretaire Direction

Expérience requise de la vie d'entreprise.
Anglais indispensable. Espagnol apprécié.
Lieu de travail : proche banlieue St - Lazare.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6992 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

Sté TUYAUTERIE industrielle Vitry-s/-Seine (850 personnes) recherche pr chargé d'affaires

SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO bil. anglais, libre rapidement.
Tél. pour R.-V. au 680-85-05.

Administrateur de Biens recherche

SECRÉTAIRE

responsable service gérance.
Tél. pour R.-Vs, 256-10-45.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

LA SECRÉTAIRE DE SON P.-D.G.

Une expérience de secrétariat de direction est impérative ainsi que les pratiques courantes de l'allemand et de l'anglais.

La rémunération proposée tiendra compte de la qualité et de l'expérience de la candidate.

Lieu de travail :
Proche banlieue Sud desservie par métro.

Adr. C.V. ss le no 46.901 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES cedex, qui transmettra.

URGENT

Jeune Société de Services Informatiques dynamique et en pleine expansion PARIS-8e
recherche

SECRÉTAIRE

de tr. bon niv.

Ambiance agréable.
Avantages sociaux.

Adres. lettre manuscr., C.V., photo et prét. à : Madame LEGARDA, COFRAMI S.A., 5, rue Vernet, 75008 Paris.

formation professionnelle

FORMATION-INFORMATIQUE
GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui recevront
une formation privée (4 mois)
Très complete
- (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 / 766.84.34 Poste 573 ou 388

deb's

FORMATION GRATUITE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

réservée exclusivement aux personnes ayant droit aux

INDEMNITÉS DE FORMATION

GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE

Pour être formé aux techniques de gestion des entreprises.

- Durée : 800 h + stage pratique en entreprise 2 mois.
- Début du stage : 25-10-82.
- Lieu : PARIS.
- Nombre de places limité.

Pour inscript., adr. C.V. et lettre de candidat. à I.F.I.P., 37, rue de Châteaudun, PARIS-9e.

Stages de formation continue à la communication sociale et aux relations publiques

1o) Stage demandeur d'emploi : niveau Bac + 2 (20-10-82 au 30-4-83).
2o) Stage de congé formation ; niveau Bac + expér. profes. (20-10-82 au 6-5-83).
Stages agréés ; possibilité rémunération par l'État suivant dossier.
Inscriptions en écrivant à : ISERP, 115, rue N.-D.-des-Champs, 75006 Paris. (326-52-02).

TRÈS URGENT
dernier stage préalable à la formation de Relaxologue le 30/9 et le 1er, 2 et 3/10.
Formation Paris, province.
ISTOR. 374-56-93.

- ASSISTANTE DE DIRECTION TRILINGUE.
- DIPLOMÉE DES CHAMBRES DE COMMERCE BRITANNIQUE ET ESPAGNOLE PAR PROFESSEURS ET ASSISTANTS A L'UNIVERSITE.

Préparation à l'E.S.E.U. (Examen spécial d'entrée à l'Université).
Petits groupes, recyclage, horaires aménagés.

Rens. : 651-92-74.

information divers

NOUS RECHERCHONS UN DISTRIBUTEUR

Vous seriez le premier à être distributeur en Europe du groupe florissant « PEARL IN THE OYSTER » (La Perle dans l'huître).

Nous serons présents à l'exposition internationale de Gand en Belgique, du 11 au 26 septembre 1982.

INTERNATIONAL PEARL COMPANY HAWAI-U.S.A.-CARAIBES-JAPON.

travail à domicile

J.F. frappe thèse, mémoires, manus. s/machine électro., trav. rap., soigné. 535-28-85.

représentation offres

Sté sacs poubelles et publicitaires recherche
REPRÉSENTANTS/ES ET CHEF DES VENTES
T. pr R.V. 16 (1) 508-18-42.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

HALTE AUX ÉCONOMIES

par l'application des méthodes les plus avancées de l'analyse et de la socio-économie, grâce aux services que vous propose un

ÉCOGNOSISTE
de très haut niveau

Comment :
- devancer les pénuries ;
- desserrer la pression de la fluctuation du cours des changes ;
- prévenir les aléas de la conjoncture, en faisant mieux que prédire ou deviner ;
- rechercher de meilleures solutions aux faux problèmes ;
- améliorer les informations préparatoires aux décisions d'orientation.

Offre valable pour :
- entreprise ;
- holding ;
- cabinet consultant.

Ecrire au journal qui transmettra (sous n° 7011).

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Étudie toutes propositions.
Écrire sous le numéro 6.350 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS 9e.

PSYCHOTECHNICIEN et GRAPHOLOGUE

Diplômé, 53 ans

Spécialiste du recrutement des Cadres

depuis 25 ans, ayant également intégré importante expérience de la GESTION et du DÉVELOPPEMENT des RESSOURCES HUMAINES en milieu industriel, notamment en cumulant pendant 5 ans la responsabilité du recrutement et de la Formation dans une importante Société (3.000 personnes), souhaiterait, après avoir élargi son horizon à travers la pratique du Conseil de Direction à titre indépendant durant ces 7 dernières années, maintenant rejoindre une équipe de D.P.R.H. dynamique et ouverte aux possibilités d'apport – souvent complémentaires – des jeunes et des moins jeunes.
Région indifférente. Disponibilité : 1 mois après accord.
Références contrôlables. Grande capacité de travail, efficacité, réel esprit de collaboration.
Écrire n° 45.420 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

J.H., 28 a., sc. po., maîtr. droit, DESS.-gest., angl., all. + EXP. 3 ANS industrie, cadre, gest. pers. SEC gén. étudierait PRÉF. OUTRE-MER. Tél. : (16) 86-61-25-76.

Architecte, 12 ans expérience outre-mer, ch. poste Afrique ou pays arabes. Parle arabe, français, anglais. Ecr. s/n° 2.926, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL EXPORT
30 ANS I.C.N.
7 ans expérience vente prod. industriels, France et export, bonne connaissance procédure administrative et financière du commerce international. Langues : anglais-espagnol. Cherche poste respons. export. Ecr. s/n° 2.948, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous recherchez
INFORMATICIENS
rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC : 236-16-15.

J.F., 23 ans. Très bonne culture générale. Anglais-allemand lu, parlé et écrit. Bonne connaissance russe, cherche situation lui permettant d'utiliser ses compétences. Ecr. PROFILCO, 18, avenue George-V, 75008 Paris, qui transmettra.

J.F., 31 a., bonne présentation
BAC G1
CAP secrétariat direction sténo, recherche poste de secrétariat de direction dans société. Ecr. s/n° 6.351, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATRICE RELATIONS INTERNATIONALES anglais, espagnol, portugais, not. all. Et. sup. + comm. int. Expér. 10 ans : achats, ventes, rel. pub., salons, édit., organis. recherche Poste autonome et dynamique. Ecr. s/n° 6.348, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille, 18 ans, 2 années de dessin technique, publicité, catalogue, perspective isométrique, recherche emploi. Téléphonez au : 368-36-72.

Conseiller commercial indép. 37 ans, Marocain, avec carte séjour et travail, format. univ. lettres, sc. éco. et droit (niv. doct. droit inter. du développ.), parf. bil. fr.-arabe, bnes not. angl., exp. jurid. et commerc. à caractère internat. connaiss. sérieuse, marchés Maghreb et Moyen-Orient, cherche situation en rapport à Paris. Étud. ttes propositions dispon. immédiat. Ecr. s/n° 6.356, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., excellente présentation, dynamique, parlant allemand, possédant voiture, expérience de représentation, libre de suite, ch. poste délégué commercial. Prêt-à-porter. 828-82-02, de 20 à 22 h 30.

Cherche emploi, 27 ans, célibataire, double nationalité, trois années sciences politiques aux Etats-Unis. Expérience commerciale import-export bilingue. Téléphonez au : 357-90-55.

J.F. 39 ans, formation lettres. Italiens. Exp. enseign., report., traduct., secrét., cherche poste stable. Étudie toutes prop. Ecr. s/n° 3.509 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIPLOMÉE NOTAIRE MAITRISE EN DROIT PUBLIC
36 a. exp. approfondie en D.T. des affaires, D.T. fiscal, D.T. privé, D.T. immobilier, aptitude aux contacts de H.T. niv. sens du concret et des responsab. Efficace et dynam. Bil. anglais. Déplacements prov. et étranger. Poss. étudie ttes propositions. Ecr. s/n° 3.506, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 49 ans. cél., autodidacte. CHIMISTE ! Bonne présentation, aimant contact, bonne culture générale, sens de l'observation poussée, esprit critique. PROPRIÉTAIRE BREVETS FRANCE/ÉTRANGER. Grande faculté d'adaptation, Guilbert Gaëtan, 9, rue de Montesson. – 95870 BEZONS.

Jeune femme, 19 ans CAP collectivités, recherche poste stable ds hôpital-clinique ou maison de retraite. Paris ou Val-de-Marne. Ecr. s/n° 6.352, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 31 ans, retour étranger, excellente présentation, auteur-compositeur SACEM, cherche travail collab. publi. ou secrétariat ou collaboration édition. Téléphonez au : 370-56-82.

Jeune fille 21 ans, D.U.T., carrières de l'information, option documentation, (1982 – Dijon), cherche place stable ou remplacem. France. Mlle Nathalie CHANGARNIER, rue du Temple, 07140 LES VANS. Téléph. au 16 (75) 37-32-67.

Jeune fille possédant D.E.S./S psychologie chimique cherche emploi dans santé ou industrie. DUPUY, tél. : (49) 28-47-75.

ÉDUCATRICE
garde enf. (s) même malade (s), logée, nourrie, 250 F par sem. Téléph. 16 (26) 07-33-20.

Enseignante 8 a. exp. formation continue, adultes et jeunes + Français, langue étrangère + D.E.S. Philo cherche emploi. Ecrire sous le n° 035.637 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 30 ans, parlant anglais notions d'arabe, DEA philo, journaliste pigiste, ch. emploi stable journaliste ou relations publiques. Ecrire sous le n° T 035.647 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL
36 ans, ESC cherche emploi. Expérience gestion, recrutement appui vente terrain, capable tous secteurs activités, bien introduit monde agricole (bâtiment, élevage, matériel, etc.). Libre de suite province. T. (50) 02-64-67 t.l.jours.

J.F. diplômée, école du Louvre (Muséologie), en cours de thèse, cherche travail mi-temps. Libre de suite. Tél. Mme MANTELET, 579-46-47.

EXPERT COMPTABLE DIPLOME ESLSCA, chambre de commerce britannique, 31 a., expérience cabinet informatisé cherche situation. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 035.556 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vous avez besoin d'un
COMMERCIAL EXPORT
HAUT NIVEAU
Téléphonez-moi au 258-92-04.

Cadre 48 ans, D.E.C.S. 23 ans référence comptable et administrat., dont 14 ans Afrique francophone. Libre de suite. Recherche poste responsabil. France Afrique. Urgent. M. GEREKENS, 24, allée Jacques-Ibert, 91240 St-Michel-s.-Orge. 015-82-59.

H. 38 ans, grande exp. indust. format., organisat. administr. du person., psych. du travail. Cherche poste stable. M. ELBAZ, 8, r. César-Franck 94000 CRÉTEIL.

Ingénieur métallurgiste Tril. anglais italien, 29 ans 3 ans expér. laboratoire, recherche, superplasticité matériaux à mémoire. Rech. situation France étranger. Ecrire sous le n° T 035.881 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Béninois 29 ans, maîtrise droit privé, donnerais cours de droit et d'économie dans établissement d'enseignem. secondaire ou profes. Prince Euloge, 20-24, rue de la Procession, 93250 Villemomble.

J.H. 25 ans, DUT + expér., recherche place animateur socio-culturel, région Bordeaux, Tours, Nantes. (21) 75-40-01.

Pour seconder P.D.G. P.M.E. Homme d'affaires, expérience vaste et diversifiée, spécialiste monde anglo-saxon, dipose temps collaboration souple. Ecr. s/n° 3.516 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 33 ans, maîtrise droit, quelques années expér. gest. adm. et pers., pratique manuelle bâtiment, ch. activité ds org. aide tiers-monde. Ecr. s/n° 2.997 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
41 ans, résid. Colombie dep. 13 a., sér. réf. Parfait bilingue, étud. toutes prop. sérieuses de situation stable Colombie ou tous pays latino-américains. Téléphone : 16 (61) 66-01-80.

BIOLOGISTE ANIMALIER
43 ans, connais. techniques, laboratoires vétérinaires et laitiers, rech. emploi stable Paris banlieue sud. Tél. le matin : 904-67-46.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Dem. une doc. sur notre rev. spéciale FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 40209 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une document. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM). 3, r. Montyon, 75429 Cedex 09.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement trav. peinture, menuiserie, décoration, coordination tous corps d'État. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

animaux

Vends chiots Doberman noir et feu L.O.F. Téléphone : (49) 86-00-50.

capitaux propositions commerciales

ENTREPRISES EN PERIL
ASSISTANCE, SOCIÉTÉS trouve toujours la solution à nos problèmes.
TÉL. 240-27-27.

A CÉDER
CABINET IMMOBILIER
PARIS
En pleine expansion C.A. 81 : 2,9 M. Frs (dont 58 % syndic) C.A. 82 : prévision, 3,8 M. Frs prix très attractif, mise en place assurée et possibilité crédit. Discrétion assurée. Adr. courrier n° 2.367 P.R., 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

cours et leçons

Jeune licenciée université de Londres donne cours d'anglais part. tous niveaux. Lucie MORGAN, 274-53-58, 18-20 h.

enseignement

Apprendre l'Américain à
L'AMERICAN CENTER
261, bd raspail, 75014 PARIS 633-67-28.
- Session intensive d'automne du 13 au 24 septembre.

pour :
Gens pressés
Lycéens en mal d'anglais
Touristes
Méthode orale, cours dans la journée et le soir.
Inscriptions à partir du 1er septembre.
- Session normale : du 27 septembre au 18 décembre. Inscriptions à partir du 13 décembre

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R5 Alpine, turbo, jantes alu, pneus P6, mai 82, 15.000 km. Deslandes, tél. 825-81-91.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE 504 PEUGEOT injection, boîte automatique, intérieur cuir. Tél. 822-21-13, après 19 heures.

divers

Hertz occasions
VOUS PROPOSENT
MODÈLES 1982

R 5 GTL, 5 ptes	32.500 F.
R 5 GTL, 5 vit.	37.800 F.
R 9 GTL, 5 vit.	42.000 F.
104 Z Coupé	22.500 F.
104 SR 5 vit.	35.000 F.
305 GR	43.000 F.
505 SR, options	62.000 F.
504 Familiale	57.000 F.
CX 2400 GTI	63.000 F.
VISA II Super E	30.300 F.
SAMBA GL	30.000 F.
FIESTA 1100 L	29.000 F.
ESCORT 1600 GL	40.000 F.
GOLF GL, 5 Vit.	43.500 F.
POLO CL	30.500 F.
A 112 Élite, 5 vit.	31.000 F.
BMW 316	60.000 F.
BMW 318 inject.	63.400 F.
BMW 520 I.A.	80.000 F.
BMW 728 I.A.	127.000 F.

DIVERS COLORIS
GARANTIE 2 ANS OU 24.000 KM.
(moteur, boîte, pont, pièces, main d'œuvre)
RENSEIGNEZ-VOUS
HERTZ - VILLEJUIF (94) **670-61-22.**
HERTZ - COURBEVOIE (92) **334-02-00.**
HERTZ - PARIS-18e **259-62-90.**

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

RUE COQUILLIÈRE caractère Liv. 3 chbres, grd cuis, tt cft. Rare 1.200.000 F 550-34-00

CHATELET, 5e ét., asc., duplex, 3 p., cft. gd balcon, 680.000 sur place, 14 à 17 h mercr., 12, RUE FERRONNERIE.

URGENT
SAINT-EUSTACHE AU CŒUR DE PARIS
A vendre cause réemploi, bel appt caractère, 105 m^2, gd living, cheminée, poutres apparentes, 2 chambres, calme, bains, cuisine aménagée. ÉTAT IMPECCABLE Pour traiter et visiter Serge KAYSER, 329-60-60.

PYRAMIDES R. THÉRÈSE Gd liv., chbre, cuis., bains, tt cft. 450.000 F. 296-90-58.

5e arrdt

Rue Fer-à-Moulin 2 pièces s/square, cuisine, équipée. Bel aménagement. 625.000 F. Téléphoner le soir. 337-51-90.

MONGE, 45 m^2 de VERDURE, charme provincial. 480.000 F. Téléphonez au : 370-16-96.

6e arrdt

ODÉON 2 P. 70m^2
Luxe Asc. Tél. 354-42-70

ODÉON
LIVING + CHBRE. tt cft, charme, caractère, 600.000. SERGE KAYSER, 329-60-60.

7e arrdt

DUROC - BEAU 4 P.
à restaurer, 4e étage, ascens. Très bel imm. pierre de taille. 1.350.000 F. VERNEL 526-01-50.

8e arrdt

Rond-Point Champs, 2 pièces, 42 m^2, tt cft, situation idéale, 480.000 F - 268-13-30.

9e arrdt

Me CADET bon ensemble ravalé, APPTS PLEIN SUD

160.000 F. Avec 35.000 F 2 P., cuis. américaine équip. s. d'eau, chff. parfait état

200.000 F. Avec 50.000 F. 2 P. cuisine équipée, bains moderne, chauffage. Tél. Pptaire au 225-46-82

N-D. DE LORETTE
Beau studio, cuis., entrée, w-c, dche, terr., imm. pierre 160.000 F – 526-54-61

TRINITÉ – Magnifique 150 m^2, imm. pierre de taille, classé, 5e, ascenseur, calme, soleil. GARBI – 567-22-88.

10e arrdt

Près PLACE FRANZ LISZT, 6 P. 185 m^2, 2e ét. divisible, standing, à rénover, balcon. 1.250.000 F. 500-78-65.

11e arrdt

Me ALEXANDRE-DUMAS, Gd 2 P., état neuf 5e sans asc. Soleil 265.000 F. Tél. 577-47-74

Près République, pptaire vend bel immeuble, petit 2 pièces à conforter, très clair. 145.000 F. Téléphonez au : 554-74-85.

12e arrdt

Me FAIDHERBE
2 P. entrée cuis. WC Possib. bains immeuble pierre Px 230.000 F. – 280-26-23

13e arrdt

Ravissant DUPLEX, 110 m^2, living + 3 ch. + TERR. 45 m^2. Calme et soleil. T. 370-16-96.

BD ARAGO - Dble séj., 3 chambres, soleil, box. 1.200.000 F. Tél. 545-34-28.

PROCHE ARAGO, superbe Duplex-Atelier, 4 chbres, soleil, park., 200 m^2 + 140 m^2 terrasse, 2.200.000 F. 326-73-14.

14e arrdt

SQUARE MONTSOURIS
Raviss. maison, 2 récept. 4 chbres, gren., s/s 329-85-06

RENÉ COTY
Immeuble P. de T. Beau 3 pces 60 m^2, jouissance d'un jardinet
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN

CAMPAGNE PREMIÈRE Superbe duplex 210 m^2, cheminée monumentale et boiseries Renaissance, 2 ou 3 ch. Faire propos. s/réf. 2119 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr. Agence s'abstenir.

15e arrdt

ROND-POINT MIRABEAU Séjour + 2 chbres 110 m^2, 4e étage, tout confort. WEATHERALLS – 563-05-50.

LOURMEL ZOLA 3-4 p., balcon, chff. central, ASC. 499.000 F. 577-96-95.

PRÈS MAIRIE S/SQUARE IMM. PIERRE DE T., soleil, vue impren., balc., 4 p., cuis., bains. 930.000 F. 322-31-20.

16e arrdt

16e rue le Marois part. vd 6e et dernier ét. dans imm. standing appt 2 P. tout confort 67 m^2 dont 25 m^2 terrasse plein soleil park. cave. Px total 550.000 F Téléphone : 720-10-30

BASSANO. Liv. + 3 chbres caractère refait neuf, ét. élevé asc. Px a débattre. 550-34-00

XVIe LAURISTON living chambre cuisine, wc, s. d'eau calme tél. 2e ét. Téléphone : 566-02-85

RANELAGH
dans voie privée, calme, beau studio, cuisine, bains, 35 m^2, 2e étage. Sur place le 22/9, de 13 heures à 16 heures, au 9, rue Robert-le-Coin.

MIRABEAU. Part. vd 2 P. récent, ét. élevé, plein soleil. Terrasse circulaire, sur Seine. Vue imprenable. 540.000 F. Tél. 577-66-98, heures bureau.

PR. PL. VICTOR-HUGO
Pptaire vd APPTS 2, 3, 4 P. OCCUPÉS, différents étages, bail 6 ans et loi 48. Imm. pierre de t. standing, cft, s/arbres. SUR PL. MERCREDI, VENDREDI de 15 h à 17 h 30. 148, RUE DE LA POMPE.

17e arrdt

Wagram-Courcelles. Beau rez-de-ch., 5 p., bns, 125 m^2, bon plan. 950.000 F – 622-22-66.

18e arrdt

4.500 F le m^2, près square. 2 p. cft. à aménager, bel imm., 90 %. crédit poss. 786-53-34.

19e arrdt

Proxim. Av. J.-Jaurès 2 et 3 P. à refaire depuis 125.000 F pptaire Tél. 889-64-80

78-Yvelines

Vélizy, part. vends appt standing. 72 m^2 + loggia vitrée 11 m^2, park. cave, cadre agréable. Prix 570.000 F. Tél. 946-22-37.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, bd du Général-Koenig. bel imm. 1930, appt tout confort, 170 m^2, parking.
NOTAIRE, 501-54-30
le matin.

PRÈS RUE DE LONGCHAMP 1 BIS, RUE CHARCOT Propriétaire vend 6 2 pces, refaits neufs, équipés + triplex 110 m^2 environ, pour antiquaire, décorateur, artiste. 551-31-98 – 551-21-06, avant 12 h et après 17 h.

NEUILLY St-JAMES, Atelier
5 P. + TERRASSE
45 m^2 plain-pied 550-34-00

VANVES RÉCENT
Pptaire vd F4, balc, asc, park. 550.000 F s/place : Mercredi-jeudi : 14 à 19 h. 17 R. Gabrielle d'Estrée

SÈVRES, R.D., récent, séjour, balcon, 3 ch. park. en ss-sol. 630.000 F. Tél. 534-57-40.

appartements achats

Cherche appartement 20 à 30 Km de **CANNES**
écrire : Finter Fritz. d. 7538 Keltern-Weiler Haustrasse 81 R.F.A.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

Recherche 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux, PAIE COMPTANT chez notaire, 873-20-67, même le soir.

PARTICULIER achète appt, 8 pièces, rive gauche. Tél. : 563-13-50. M. BIALEUX.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES LOUEZ
Chbres, studios, 2 P., 3 P., etc. sous 48 heures SANS FRAIS par sélection directe.
206-00-47.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphonez au 296-58-10.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement – clientèle assurée. Service gratuit. – 770-88-65.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES, villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

POMPE imm. p. de t., stand., 5 p., 130 m^2, r.-de-ch., dble liv. + 3 ch., 2 s. de bs, état nf, 9.630 c.c. COURTOIS 266-40-76.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS PARIS ou Ouest Résident. **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartem. de standing 4 pièces et plus, 281-10-20.

maisons de campagne

Vd Cévennes maison ancienne rénovée, cuis., séjour, 2 ch., bains, grenier 100 m^2 aménageable, garage, jardin, chauff. électr. 300.000 F. Tél. : (16-66) 52-90-21.

MAISON
Rive droite, 40 km de Bordeaux (près Bourg/s/Gironde) 2 grandes pièces + salle d'eau dépend., caves. Eau, élect., tél. Chauffage central mazout. Terrain 2 500 m^2 environ. Prix total : 200 000 F net. M. Michel Chevreux Talet, Mombrier 33710 Bourg Téléph. (57) (42-06-69).

propriétés

SOLOGNE à vendre PETITS TERRITOIRES DE CHASSE possibilités étangs. Écr. Havas Orléans, n° 200.253.

BELLE MAISON XVIIIe Grand séjour, bureau, entrée, cuis., 4 chbres, 2 bains, parc. PROXIMITÉ VERSAILLES H.B. 955-72-77 soir 955-87-85.

viagers

Étude LODEL 35, bd Voltaire, PARIS XIe. Tél. 355-61-58, Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

PLACE D'ITALIE – Imm. stand., bel appart., séj + chbre, tt cft, occ. 23.000 + rente 3.000. LODEL PARIS. 355-00-44.

17e. Me Rome, 2 pces cft, 2e ét. Occ. hmme 76 a. 72.000 F. cpt + 500 mens. ou 136.000 cpt sans rente. Cruz. 266-19-00.

Libre 86 ans, Pavillons/Bois, près transp., Imm. réc. stand. App. 2 pces 42 m^2 25.000 + rente 3.900. LODEL PARIS. 355-00-44.

châteaux

NORMANDIE beau
Château XVIIIe
en très bon état, tout confort sur enchère publique le 4 oct. 1982 à 14 h. Mise à prix 1.430.000 F. Pour tout rens., tél. : 747-50-06 ou 16 (33) 67-32-48.

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
GRACE AU RESEAU ASPAC (MEMBRE DE LA FFED) nous vous proposons :
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique
- Tous services aux créateurs - Location bureaux meublés
- Création d'entreprises · Toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux boutiques de gestion :
PARIS (1)293.60.50 NICE (93) 80.41.36 NANCY (8) 327.07.56 CAEN (31) 86.53.13 ORLEANS (38) 53.01.80
Si vs voulez ns rejoindre et être le franchisé ASPAC de vtre dépt écrire s/réf FA828 ASPAC 36 r. de Constantinople 75008 Paris

Locations

Votre Secrétariat Permanent VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e COLISÉE ÉLYSÉES
TELEX et TOUS SERVICES CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C., 359-20-20
MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE BUREAU
OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERVICES. S.A.R.L. Artisans, 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

fonds de commerce

MALESHERBES-MADELEINE. Bout. luxe 90 m^2, conv. à tte marque de prestige. Prix justif. MAT IMMOBILIER, 563-22-27.

16e AV. FOCH (près)
VEND BEAU PAS-DE-PORTE 50 m^2 env. + cave, rue très commerc. 1.500 F mensuels, cession, façade neuve. Sans intermédiaire. 520-10-10.

boutiques

19, RUE PENTHIÈVRE, 8e Angle rue de Miromesnil, murs libres, 2 bout. 45 m^2 et 31 m^2 + sous-sol. Toutes propriétés. Tél. 551-31-98 et 551-21-06, avant 12 heures et après 17 heures.

Murs de café à vendre PARIS-18e, rapport annuel, 20.000 F. Prix : 250.000 F. Tél. 563-13-50 M. BIALEUX.

immeubles

Part. achète IMMEUBLE ou LOCAUX CCIAUX OCCUPÉS. 562-37-70.

Vds LILLE gd CENTRE, immeuble non vide 5 étages, [illegible] Ecr. s/n° 7021 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

hôtels particuliers

14e arrondissement
5e MONTPARNASSE
Charmante maison état, aménagement, confort remarquable, salon, salle à manger, cuisine, 4 chambres, 3 sanitaires. 1.600.000 F. Exclusivité Claude ACHARD, 637-14-66.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

LE SICOB

XXXIIIe Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau

La dernière chance pour la France

Septembre 1981... septembre 1982. En un an les responsables, les partenaires, de la politique informatique française ont changé, et une nouvelle stratégie émerge peu à peu.

DEPUIS un an, les responsables de la politique informatique française ont changé. M. Jacques Stern est à la tête de C.I.I.-Honeywell Bull. Plusieurs dirigeants de la compagnie sont partis. Un nouveau directeur général, M. Francis Lorentz arrivé. Du côté des pouvoirs publics, un *« grand » ministère de la recherche* et de l'industrie concentre désormais les moyens administratifs et financiers de la politique informatique.

Les partenaires industriels ont, eux aussi, changé. Le rôle et l'influence d'Honeywell ont diminué en proportion de la participation du groupe américain dans C.I.I.-Honeywell Bull, revenue de 47 % à 19,9 %. Saint-Gobain est ravalé au rang de *« sleeping partner »* en attendant sa sortie définitive de l'informatique. Les rangs des mousquetaires de la mini et péri-informatique française s'éclaircissent. Thomson prend du champ avec la mini-informatique. Logabax est définitivement passée dans l'orbite d'Olivetti, dont les liens avec la France se distendent, et Benson dans celle de Schlumberger. Seule Intertechnique poursuit sans trop de heurts son chemin, tout en craignant d'être laminée entre les géants étrangers et les mastodontes du nouveau secteur public ou para-public.

Les responsables changés, le problème Honeywell *réglé* pour un temps, tout reste pourtant à faire, serait-on tenté de dire. Quelle orientation C.I.I.-Honeywell Bull doit-elle prendre ? Comment remobiliser son personnel, redonner confiance aux utilisateurs échaudés par dix-huit années de politique informatique en zigzag ? Comment faire coopérer secteurs public et privé ? Où trouver le moyens financiers ? Autant de questions qui, à la veille du SICOB, restent encore pendantes.

Dernier nommé des P.-D. G., M. Jacques Stern est à vrai dire l'un de ceux qui a reçu le plus lourd héritage. Les erreurs du passé apparaissent aujourd'hui au grand jour. *« Toutes ces dernières années, C.I.I.-Honeywell Bull s'est affaiblie en faisant semblant d'être saine ».* Ce constat fait, *mezzo voce*, par les nouveaux dirigeants de l'entreprise se retrouve d'abord dans les comptes de la firme.

En 1981, C.I.I.-Honeywell Bull a annoncé une perte de 449 millions de francs. Pour le premier semestre de 1982, elle dépasse déjà ce montant avec 501 millions de francs. Pour l'ensemble de l'année, on table sur un chiffre voisin de 1 milliard de francs. *« Nous sommes minés par les frais financiers »*, dit-on chez C.I.I.-Honeywell Bull, où l'on insiste sur la responsabilité des précédents actionnaires qui *« n'avaient pas fait leur devoir »*. En 1982, C.I.I.-Honeywell Bull aura 850 millions de francs de frais financiers, soit environ 9,5 % du chiffre d'affaires. *« Cela représente un tiers de notre masse salariale. »*

La situation financière de la compagnie est un *« véritable casse-tête »*. A ces frais financiers, il faut ajouter, pour la première fois, le versement de redevances à Honeywell — un peu plus de 100 millions de francs — à la suite des nouveaux accords qui régissent les rapports entre les deux entreprises. Enfin, il faut financer la recherche-développement et trouver les 800 millions de francs d'autant plus nécessaires que la relative indépendance recouvrée, vis-à-vis de l'ancien partenaire américain, n'a de sens que si C.I.I.-Honeywell Bull reprend à son compte un certain nombre de développements technologiques.

Le casse-tête financier

Certes, la société a déjà reçu en 1982, 850 millions de francs. Mais il s'agit de prêts participatifs et non de capital. Pour 1983, 500 millions de francs de dotation en capital sont inscrits au budget. Tout cela reste cependant insuffisant. Sans tenir compte de ce qui pourrait être injecté sous forme de crédits d'étude ou de programmes spéciaux de développement, C.I.I.-H.B. aurait encore besoin de plusieurs milliards de francs de capitaux propres pour rééquilibrer son bilan, alourdi par les 4,4 milliards de dettes portant intérêts, et financer sa croissance.

Outre les problèmes financiers, M. Stern doit, dans le même temps, réorganiser profondément, gagner en productivité, mobiliser les talents, certes nombreux dans l'entreprise, mais qui avaient été quelque peu *« étouffés »* ces dernières années. De plus, on constate aujourd'hui que C.I.I.-H.B. *« n'a jamais été une entreprise industrielle »*. Un gros effort va donc être fait pour réorganiser l'usine de production d'ordinateurs d'Angers. On a *« débauché »* le directeur de l'usine I.B.M. de Montpellier pour mener à bien cette tâche.

Sur le plan des structures, on envisage de créer des filiales (en utilisant au besoin la Compagnie des Machines Bull) ou des départements autonomes ayant en charge des activités précises. Ainsi un département terminaux-périphériques pourrait voir le jour. La production des « micro » serait regroupée autour de R 2 E. De même les développements sur la « carte à mémoire » seraient « isolés ». De telles décentralisations devraient permettre *« de mesurer les performances de la compagnie sur chacun de ces mini-secteurs et de les comparer ainsi à celles des leaders mondiaux ».*

Ces réorganisations envisagées s'inscrivent bien évidemment dans le cadre d'une nouvelle stratégie de l'entreprise. Celle-ci reste encore en filigrane. Toutefois, M. Stern a levé un coin de voile, le 21 septembre, en donnant les grands axes de développement de la compagnie pour l'avenir.

« C.I.I.-H.B. doit défendre son parc existant mais également se développer dans un environnement I.B.M. largement majoritaire sur le marché. » Pour concilier ces deux impératifs apparemment contradictoires, M. Stern mise sur les réseaux. On va *« ouvrir le réseau D.S.A. développé par C.I.I.-H.B., aux utilisateurs I.B.M. Nous entrons dans une époque où les communications entre les ordinateurs doivent être assurées, où les fichiers doivent s'interconnecter. Il faut donc que les réseaux soient transparents. Nous risquons actuellement d'être pris entre I.B.M., qui règne sur le haut de gamme et propose un service global, et les firmes spécialisées sur un créneau de la filière. En ouvrant D.S.A., nous permettons aux utilisateurs de faire travailler leurs grandes machines I.B.M. avec des matériels divers de C.I.I.-H.B. (terminaux, ordinateurs et milieu de gamme, bureautique, etc.) ».*

Une option qui permettrait aussi, du moins l'espère-t-on à la société, de se développer sur ces créneaux porteurs que sont les logiciels, la bureautique, les périphériques, etc. C.I.I.-H.B. va donc faire une offensive de charme en direction des fabricants français de la péri-informatique — *« Nous sommes prêts à mettre leurs produits à notre catalogue »* — et des sociétés de services. *« Nous devons coopérer avec elles sur des applications standards, mettre leurs logiciels à notre catalogue. »*

En bureautique, la compagnie veut développer des terminaux intelligents, devenir un intégrateur de produits d'origine diverse et proposer à la clientèle un système complet de traitement de l'information. Un effort sera fait sur certains périphériques pour développer des disques compatibles avec les standards I.B.M.

Recoller les morceaux pour les « minis »

Reste le domaine le plus important, celui pour lequel la C.I.I. avait été créée, celui au nom duquel la collectivité a injecté des milliards de francs dans l'entreprise : la fabrication proprement dite d'ordinateurs. Aujourd'hui C.I.I.-H.B. est à la tête d'un parc disparate où voisinent des machines souvent incompatibles entre elles. Avec un grand vide sur le haut de gamme où l'écart par rapport aux performances des concurrents (les IBM 3081, les Univac, Amdahl, Fujitsu) se creuse de plus en plus.

Depuis 1976, la France a bel et bien décroché d'une, voire de deux, générations d'ordinateurs (en puissance de traitement). Les machines d'Honeywell ne comblent même pas ce trou, le partenaire américain ayant lui aussi perdu récemment le contact.

Sur ce chapitre, la position de C.I.I.-H.B. comme celle des pouvoirs publics n'apparaît pas encore bien claire. Certes, en matière de *« mini »*, le cadre a été fixé. Non sans mal. C.I.I.-H.B. va récupérer la SEMS avec pour tâche de développer un nouveau mini, successeur des Mitra, Solar et même du Mini 6. Il aura un *« petit frère militaire »* conçu en collaboration avec la CIMSA, qui reste chez Thomson, et le ministère de la défense. Il ne faudrait pas cependant que cette opération revienne à alourdir un peu plus la barque de C.I.I.-H.B. Chacun sait que la SEMS est malade et perd beaucoup d'argent.

La cohérence industrielle y trouve certes son compte, mais la réussite de ce projet mini-micro (encore baptisé « projet Briques ») implique que chacun y mette du sien et que les pouvoirs publics, initiateurs de l'opération, garantissent un suivi financier de l'affaire (200 millions de francs seraient versés dès la première année pour ce projet). Faute de quoi on n'aura fait qu'un zigzag de plus !

Pour les autres ordinateurs, C.I.I.-H.B. va miser sur son D.P.S. 7. Il est prévu de le faire évoluer vers le bas (pour reprendre progressivement les D.P.S. 4, importés actuellement de la filiale italienne d'Honeywell) et vers le haut.

La compagnie continuera à vendre également les D.P.S. 8 d'Honeywell.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 36.)

Dix ans d'informatique européenne ou les occasions perdues

Vingt ans après les premiers plans-calculs en Grande-Bretagne, en France, puis en Allemagne et en Italie, comment se porte l'industrie informatique européenne ? Après les milliards de francs octroyés par les gouvernements, après les innombrables péripéties qui ont marqué ces années, l'Europe a-t-elle amélioré sa position ? A-t-elle reconquis une partie de son indépendance ?

A ces questions simples, il est bien malaisé de répondre. Certes, il existe des statistiques annuelles sur les parts de marché, aujourd'hui assez fiables. Mais un bilan sur le long terme est rarement établi. Tout se passe comme si, l'œil braqué sur les mouvements de l'éternel numéro un, I.B.M., l'informatique européenne était atteinte de myopie.

Pour les experts des administrations nationales ou européennes, la situation a empiré : les déficits croissants du commerce extérieur, la quasi-faillite de l'anglais I.C.L. entraînant le licenciement de 5 000 personnes (20 % des effectifs) ; les pertes, connues, de C.I.I.-H.B. et celles, supposées, de Siemens Informatique, traduisent des difficultés accrues.

Paradoxalement, les industriels *interrogés ont*, eux, le sentiment d'être plus solides. *« Certes, nous perdons un peu d'argent, mais nos chiffres d'affaires croissent plus vite que ceux d'I.B.M. Nous progressons. »* Déclarations contradictoires ? Sans doute, le verre est-il toujours à moitié vide ou à moitié plein. Il reste que les statistiques apportent des éléments de réponse, et éclairent des jugements apparemment contraires.

Première constatation : les Américains ont perdu dix points du marché mondial en moins de dix ans. C'est un constat peu connu. Selon la société d'études américaine Arthur D. Little, les Américains contrôlaient 87 % du marché mondial en 1974 et 77 % en 1980 ; en Europe leur part a chuté de 84 % à 74 % ; au Japon de 47 % à 38 %.

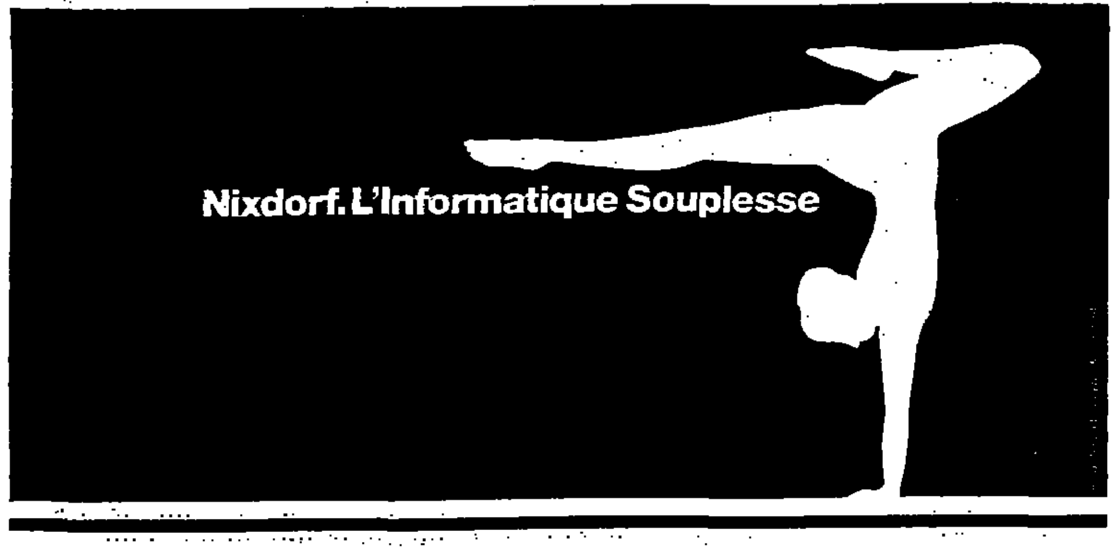
Pour l'organisme PAC (1), chargé par la C.E.E. de dresser un tableau de bord de l'informatique européenne en comptabilisant les matériels et les services informatiques, les Américains sont passés de 78,5 % en 1973 à 72 % en 1980 sur le marché mondial. Dans le même temps, la part des Européens *« souche européenne »* a grimpé de 14 % à 18,4 %. Même si ces chiffres sont sujets à critique, du fait notamment des variations de taux de change, ils expliquent les déclarations des industriels.

Les chiffres d'affaires sont cependant trompeurs dans la mesure où des firmes européennes placent dans leurs catalogues une quantité accrue de matériels d'origine ou sous-licence extra-européenne.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 34.)

(1) PAC : Pierre Audoin Conseil.



Prendre la mesure du défi électronique

Où va l'électronique dans le monde, aujourd'hui ?

Science avant-hier, technologie hier, l'électronique est maintenant d'abord et surtout un marché. Son évolution en ce début de décennie 1980 présente trois caractéristiques : l'accélération de l'évolution technologique, l'extension de l'offre et le bouleversement des systèmes des pouvoirs.

par GÉRARD THÉRY (*)

LA vitesse de conquête du savoir électronique s'accélère et rien n'indique qu'elle doive se ralentir bientôt. De même que l'argent va à l'argent, la technologie va à la technologie. Les peuples qui disposent aujourd'hui de technologies avancées ont plus de chances d'être encore plus riches en technologies avancées dans cinq à dix ans. Les écarts de niveau technologique entre les nations se creusent.

L'électronique envahit tout. Elle colonise des marchés nouveaux en fort développement. La surface de contact de l'électronique avec la plupart des activités industrielles, tertiaires, sociales et domestiques, augmente à l'infini. L'électronique *investit tous les domaines de la communication* culturelle, sociale, intra et interentreprise. Ses fonctions principales ne sont-elles pas de capter, de traiter, de mémoriser, de transmettre et de représenter l'information ? Elle progresse à l'usine, au bureau, à l'école, à l'hôpital. Elle constituera bientôt une part notable du prix de revient de l'automobile. Plus tard, le serveur solide à silicium remplacera la pellicule photo et le film. Photo et cinéma quitteront l'univers de la chimie pour entrer dans celui de l'électronique.

Comme toutes les technologies, mais plus rapidement à cause de l'accélération du progrès, l'électronique déstabilise. Certains pouvoirs menacés affrontent la technologie comme Don Quichotte s'en prenait aux moulins à vent. On veut ignorer ainsi le fait qu'elle créera une large palette d'activités et de richesses nouvelles. Mais qui seront les maîtres du monde, demain ?

En cette fin de vingtième siècle, les pouvoirs iront au maître des bases de données, à celui des circuits intégrés, des ordinateurs de toutes tailles, de vidéotex et de la fibre optique, des logiciels et de la reconnaissance de la parole.

Rien ne permet d'affirmer, à la longue, que les pouvoirs resteront aux dirigeants des nations qui en disposent aujourd'hui, et que seront respectées, devant les forces nouvelles fondées sur la technologie, les identités et les cultures nationales. La montée des nouveaux pouvoirs industriels sera douce. Colonisant les cultures en même temps que les marchés, ils se feront charmeurs. Rien n'est plus facile à capter que les préférences des consommateurs, rien n'est plus facile à séduire que certaines classes politiques. Déjà, dans les pays du tiers-monde, des firmes multinationales d'ordinateurs vendent leurs services au nom du bien-être social, de l'*alphabétisation* des masses et des causes les plus nobles. Les diables se font ermites.

Comment s'analyse le contexte mondial ? Dans l'ensemble de l'évolution de la technologie électronique et du marché, trois zones se distinguent, offrant déjà toutes une série de caractéristiques intéressantes et fortement contrastées. Ce sont évidemment les États-Unis et la zone nord américaine, le Japon et l'Europe.

Les États-Unis se caractérisent d'abord par l'explosion de toutes les formes de communication. Certains experts évaluent à 300 milliards de dollars par an le marché de la communication professionnelle, et n'hésitent pas à envisager un doublement de ce chiffre à la fin de la décennie 80. S'agissant de la communication grand public, les prévisions font état, à ce même horizon, d'un taux de pénétration de plus de 60 % pour l'équipement en micro-ordinateurs ou en terminaux télématiques des ménages américains. L'ère de la société câblée est commencée. Il est probable que la fibre optique va se généraliser progressivement.

On pressent aux États-Unis que l'ordinateur, le poste de téléphone, et l'écran de télévision vont progressivement s'intégrer en des dispositifs de complexité variable, connectables aux réseaux à la volonté de l'utilisateur. Plus de différence notable entre le poste téléphonique de demain et le micro-ordinateur. *« Le débat entre privatique et télématique n'a jamais été qu'intellectuel »*, pense-t-on là-bas. Le partage des grands territoires — A.T.T. pour le téléphone avec des possibilités d'extensions réduites vers la fourniture de données et d'autres services, I.B.M. cantonnée à l'informatique, avec une faible latitude de diversification vers les réseaux, interdit de séjour pour le téléphone public — appartient au passé.

La *dérégulation* est en marche. Sous réserve d'engager un processus de retrait de ses compagnies exploitantes, toute en conservant l'exploitation des *long lines*, c'est-à-dire de l'interurbain, A.T.T. pourra acheter des sociétés, fabriquer des ordinateurs, fournir des services nouveaux, devenir éditeur, groupe de presse. Rien, ou presque rien, n'est plus interdit. I.B.M., de son côté, première firme d'ordinateur du monde, avec 60 % du marché mondial, et, ce que l'on oublie généralement, premier fabriquant au monde de circuits intégrés, se trouve également libérée de ses chaînes.

Notons qu'I.B.M. constitue un cas exceptionnel. C'est la première firme américaine qui, sauf d'épisodiques procès qui ne la menacèrent jamais vraiment, soit passée complètement « à travers les gouttes » du dispositif complexe des lois antitrust. Ce qui était applicable à General Motors ou à Ford ne l'a pas été, dans les faits, à la firme créée par les frères Watson. Ce qui était bon autrefois pour General Motors serait-il devenu mauvais pour l'Amérique ? Le mystère demeure et demeurera.

Pour A.T.T., son retrait du domaine des compagnies exploitantes est, d'une certaine manière, un avantage. Pendant un temps, et par le jeu de la connection au réseau des *long lines*, A.T.T. pourra maintenir sur ces compagnies un pouvoir non négligeable, tout en dégageant des ressources importantes.

(Lire la suite page 40.)

(*) Ingénieur général des télécommunications.

Dix ans d'informatique européenne ou les occasions perdues

(Suite de la page 33.)

Cette deuxième constatation vient en contrepoint de la première. Elle explique pour partie les dégradations des balances commerciales du secteur : en France, le déficit est passé de 160 millions de francs en 1973 à 1 milliard en 1980 et 1,7 milliard en 1981 ; en Allemagne, de 200 millions de dollars en 1974 à 320 millions en 1980 ; en Grande-Bretagne, de 180 millions en 1974 à 320 millions en 1980.

PAC a tenté de prendre en compte ce phénomène de *« dépendance technologique »* dans le calcul des parts *« réelles »* de marché. En dehors du secteur du logiciel, les résultats indiquent une légère dégradation des Européens. Elle est beaucoup plus nette dans le secteur péri-informatique (mini-ordinateurs, périphériques, micro) où les constructeurs américains n'ont guère trouvé de résistance.

Ce bilan constrasté montre que les Européens ne se sont pas écroulés comme certains le craignaient. Il va également à l'encontre des idées communément admises suivant lesquelles les Européens sont de bons techniciens mais de piètres commerciaux.

Mais la dépendance technologique croissante, accélérée sans doute depuis deux ans du fait des accords signés par I.C.L., Siemens, B.A.S.F., Olivetti avec des firmes japonaises, contitue le fait le plus marquant de ces dix dernières années. Le taux de dépendance calculé comme le pourcentage des produits d'origine extra-européenne dans les ventes des constructeurs européens serait passé, selon les études PAC, de 15 % à 35 % pour l'informatique générale entre 1973 et 1980. En chercher l'explication, c'est relire toute la stratégie européenne des plans-calculs.

Schématiquement, ces plans devaient soutenir les constructeurs nationaux I.C.L., C.I.I. et Siemens dans la grande informatique, la péri-informatique étant, *grosso modo*, laissée à l'initiative privée. Or, de quelque façon qu'on aborde ces soutiens publics, par la politique de recherche, celle des subventions ou celle des achats *« préférentiels »* des administrations, le constat qu'il est possible de porter aujourd'hui est toujours le même : face aux Américains, et en particulier I.B.M., les Européens ne se sont pas donné les moyens de leur stratégie.

Une course poursuite épuisante

Les dépenses en recherche-développement rapportées au P.I.B. ont, sur toute la période, été insuffisantes. En 1979, elles s'établissaient à 0,047 % dans la C.E.E. contre 0,218 % aux Etats-Unis et 0,117 % au Japon. Les porte-drapeau nationaux ont eu beau dépenser des sommes considérables dépassant en proportion leurs concurrents américains (le taux de recherche ramené aux ventes atteignait, en 1979, 9,8 % pour les constructeurs de la C.E.E. contre 7,7 % pour les constructeurs américains), ils n'en dépensaient pas moins en volume beaucoup moins qu'I.B.M.

Pour suivre I.B.M., les Européens devaient s'endetter, retarder même des investissements industriels indispensables et de plus *« offrir un service meilleur mais moins cher qu'I.B.M. pour attirer des clients séduits* a priori *par l'image de marque du Numéro 1 »* comme l'explique un industriel.

Une telle stratégie devait un jour ou l'autre conduire à des pertes. C'est précisément ce qui arrive à Siemens I.C.L. et C.I.I.-H.B. depuis deux ans.

Les gouvernements, devant cet *« effet d'échelle »*, ont dû régulièrement subventionner leur porte-drapeau. Siemens a reçu ainsi 1 milliard de DM entre 1967 et 1979, I.C.L. 60 millions de livres et C.I.I.-H.B. quelque 0,5 milliard de francs en 1966, 1 milliard en 1971 et plus de 2 milliards en 1976. Apparemment impressionnantes, ces aides régulières ont soulevé diverses critiques assimilant l'informatique à un « tonneau des Danaïdes ».

Pourtant, ces subventions ont été nettement insuffisantes si l'on tient compte de l'environnement informatique, c'est-à-dire des aides indirectes sur les composants avancés et sur les logiciels fournies aux États-Unis, notamment par le Pentagone dont le tiers des dépenses de recherche est consacré à l'électronique. Entre 1973 et 1978, les industriels européens auraient reçu, selon les études de PAC, 9,3 milliards de francs de leurs pouvoirs publics contre 10,5 milliards de francs pour les Japonais et 30 milliards pour les Américains !

Les commandes publiques devaient servir de base d' appui aux constructeurs. Là encore, les principes n'ont pas été suivis d'effet puisque, globalement, 34 % des parcs publics européens sont dotés d'ordinateurs européens contre respectivement 91 % au Japon et 100% aux États-Unis. Depuis 1979-1980, ces politiques d'achat préférentiel ont d'ailleurs été abandonnées, du moins théoriquement, à l'exception de la France, tout comme les subventions directes.

Après 1976 et la rupture des accords Unidata consécutive au mariage de C.I.I. avec Honeywell-Bull, *« l'espace européen »* n'existe plus et ces politiques gênent les Européens en dehors de leur pays d'origine beaucoup plus qu'elles ne gênent les Américains. Malgré les exhortations de Bruxelles, les firmes européennes sont cantonnées sur leurs territoires respectifs. Les ventes d'I.C.L. sur le continent européen ont même chuté en 1979 et en 1980.

Un pari impossible ?

Au début des années 80, l'Europe va opérer, en ordre dispersé, des révisions déchirantes. *« Le pari était impossible »*, affirment nombre d'observateurs. Que l'informatique européenne ait en définitive aussi bien résisté malgré des vents si contraires tient presque du miracle !

La chute d'I.C.L. en 1980 a pourtant montré que les miracles avaient leurs limites. Ce groupe britannique a désormais complètement bouleversé sa stratégie pour se spécialiser dans l'informatique répartie et la bureautique. Tous les autres groupes européens ont également revu les leurs, le français C.I.I.-H.B. étant le dernier.

Philips, dès 1972, après une tentative d'attaque frontale d'I.B.M. soldée par un échec cuisant, avait déjà tiré la leçon : *« Il n'y a que trois stratégies possibles en informatique face à l'écrasante domination d'I.B.M.*, explique-t-on au siège français du groupe ; *l'attaque frontale à plusieurs du type Unidata, la stratégie du compatible et la spécialisation. »*

Une fois la tentative d'Unidata avortée, *« il fallait en tirer les conséquences, il ne restait que les deux autres voies »*. Ce sont elles qu'empruntent aujourd'hui tous les constructeurs européens, en les panachant le plus souvent.

La stratégie des *« compatibles – I.B.M. »*, inaugurée en 1975 par Amdhal aux États-Unis et reprise par les Japonais à l'exportation (pour le marché japonais, ils demeurent des adeptes de la non-compatibilité), tire sa force de l'annulation des effets d'échelles. Adoptant les logiciels d'I.B.M. les constructeurs réduisent ainsi les frais de développement d'une gamme d'ordinateurs de près de moitié.

Astucieuse, cette stratégie n'en reste pas moins limitée : on ne peut vendre des ordinateurs compatibles qu'aux clients déjà équipés par I.B.M. Ils constituent certes 60 % du marché mondial d'ordinateurs universels mais ils restent très *« fidèles »* au numéro un. On a pu calculer que la pratique de la location lui assure une fidélité de plus de 30 %.

Reste que I.C.L. Siemens et Olivetti s'orientent progressivement vers les compatibles. Chez Siemens, les accords signés avec Fujitsu concernent les grands ordinateurs compatibles. Le groupe allemand vient également d'annoncer la mise au point d'une gamme d'interfaces permettant à ses machines de dialoguer avec d'autres, notamment celles d'I.B.M.

Nixdorf, spécialiste de la mini-informatique, a lui-même fait un pas dans cette direction en se liant à l'Israélien Elbit fabricant de mini-ordinateurs compatibles. La démarche d'une *« compatibilité progressive »* est ainsi entamée.

Spécialisation

La troisième stratégie, celle de la spécialisation sur des créneaux laissés libres par I.B.M. ou sur lesquels il est moins puissant, repose sur l'innovation. L'Américain Digital Equipment est l'exemple du succès d'une telle approche en devenant, en 1981, le numéro deux mondial de l'informatique. Une performance que personne n'imaginait il y a cinq ans.

Les Européens Philips, Olivetti, Siemens, Norskdata, Nixdorf, se sont lancés sur des créneaux de produits ou de clientèles spécifiques. Certains ont réussi, comme Nixdorf, Norskdata, d'autres ont chuté, comme Logabax, perdent de l'argent (Triumph Adler) ou du terrain (Kienzle). L'Europe n'a trouvé ni ses Amdahl ni ses Prime.

Globalement, les Européens ont perdu du terrain dans la péri-informatique. Selon les études de PAC, leur part du marché mondial est tombée de 31 % en 1973 à 23,8 % en 1980, pendant que le *« taux de dépendance technologique »* de ce secteur s'accroissait. Or, ces marchés de la mini, micro, des terminaux, etc. vont connaître une croissance beaucoup plus rapide que celle de l'informatique traditionnelle.

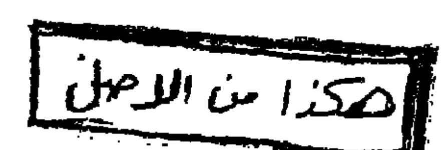
Les raisons, traditionnellement évoquées pour expliquer cette baisse, relèvent des *« cultures industrielles peu innovatives »*. Mais la raison fondamentale tient, pour d'autres, à l'absence d'une industrie européenne de circuits intégrés, essentiels sur tous ces créneaux.

Philips et Siemens redoublent aujourd'hui leurs efforts sur les composants avec un succès prometteur. En France, où l'on parle de *« filière »* pour recoudre le tissu industriel, C.I.I.-H.B. devra, quelle que soit sa stratégie, resserrer ses liens avec les fabricants nationaux de circuits intégrés.

Compatibilité progressive et spécialisation : ces stratégies sont sûrement plus en rapport avec la taille des firmes européennes leurs moyens, désormais très réduits à l'exception de la France, que leur accordent leurs gouvernements et la division européenne.

Mieux *« calés »* sur des positions moins nombreuses à défendre, les constructeurs européens peuvent individuellement faire preuve d'une certaine capacité de résistance sur leur créneaux, voire réaliser de jolies percées. Reste que si l'on examine globalement l'état des forces européennes sur l'ensemble de l'informatique, on constate que l'Europe atomisée n'a eu d'autre choix que de se plier peu à peu à la division internationale du travail imposée par les Américains. Peut-elle encore réagir ?

ERIC LE BOUCHER.



هكذا من الأصل

Les principaux constructeurs européens

I.C.L. : la révision déchirante

Créé en 1967 sous sa forme définitive après des fusions successives, International Computer Ltd était le premier groupe européen d'informatique jusqu'en 1981. Largement épaulé par les pouvoirs publics, qui lui confient *plus de 60 % des aides informatiques* de 1963 à 1976, I.C.L. s'appuiera sur les marchés publics et sur une demande très soutenue du pays le plus informatisé d'Europe. I.C.L. détenait, en 1979, 30 % du parc britannique de grands ordinateurs, la meilleure performance des champions nationaux européens.

En 1979, le gouvernement de Mme Thatcher cède la participation de 24 % qu'il détenait dans le groupe et supprime ses aides. L'entreprise va alors connaître de graves difficultés liées à des charges financières alourdies par le taux d'intérêt, à une livre surévaluée et surtout à l'absence dans sa gamme de mini-ordinateurs, malgré le rachat (trop tardif) de Singer.

Face aux groupes étrangers candidats à sa reprise (Burroughs, Control Data, Hitachi...), le gouvernement garantit finalement une ligne de crédits de 200 millions de livres et les banques de 70 millions *de livres (près de 3 milliards de* francs au total). Mais I.C.L. doit licencier cinq mille personnes (20 % des effectifs), changer d'état-major et de stratégie. En 1981, les pertes se montent à 133 millions de livres pour un chiffre d'affaires en stagnation sur l'année précédente de 711 millions de livres.

I.C.L. s'oriente doucement vers l'informatique distribuée avec son architecture de réseau I.P.A., les terminaux « intelligents » *et la bureautique*, et signe un marché avec Fujitsu pour les grands ordinateurs compatibles et les circuits intégrés. Le groupe devient ainsi plus un ensemblier qu'un fabricant d'ordinateurs disposant de ses propres technologies.

NIXDORF : le précurseur

La seizième société mondiale d'informatique est une entreprise familiale. Heing Nixdorf, son créateur, en contrôle encore plus de la moitié du capital. Anachronisme ? Peut-être. En tout cas l'entreprise d'outre-Rhin a su jusqu'ici préserver sa rentabilité au milieu d'une informatique européenne plutôt habituée aux pertes.

Sans doute, la firme doit-elle ses performances au fait que son fondateur a été un précurseur. De l'électronique d'abord. Dès l'origine, en 1952, il parie sur l'introduction de cette nouvelle technologie dans les machines comptables. De l'informatique décentralisée ensuite, vers le tout-début des années 70. Mais, à l'inverse de l'américain Digital Equipment qui écoule ses mini-ordinateurs par des revendeurs indépendants, Nixdorf développe ses propres forces commerciales, son réseau de maintenance et offre un *« service complet »* de matériels et de logiciels d'application.

La formule — une innovation dans la péri-informatique — séduit les petits clients, très nombreux en Allemagne, et les banques (un tiers du chiffre d'affaires qui se monte à 850 millions de DM). *Nixdorf se taille ainsi une part de* 20 % dans le parc allemand des petits systèmes de gestion et de 11 % dans le parc européen. La société est présente dans trente et un pays, y compris aux Etats-Unis où elle a acquis Entrex, un spécialiste des terminaux. Elle compte dix mille commerciaux ou agents de maintenance sur ses quinze mille salariés.

Cette extension géographique — néanmoins insuffisante aux Etats-Unis — et commerciale se révèle aujourd'hui être son meilleur atout pour un nouveau virage, très difficile à négocier, que Nixdorf doit aujourd'hui prendre : celui de la bureautique. Pour installer surtout chez ses clients toute une *gamme de matériels, Nixdorf se diversifie* vers les autocommutateurs et le traitement de texte, et porte son effort sur les logiciels. Il acquiert une licence chez l'israélien Elbit, constructeur de mini-ordinateurs hauts de gamme compatibles.

Pour digérer une croissance de 25 % l'an et supporter cette diversification, Heing Nixdorf a dû aug*menter son capital et en céder* 25 % à la Deustche Bank. Cela risque d'être insuffisant.

OLIVETTI : un « miracle », et après... ?

Comme la Compagnie des machines Bull, Olivetti fut un des pionniers de l'informatique en lançant dès 1950 un calculateur de deuxième génération. Mais comme son homologue français, l'Italien cédait dans les années 60 cette activité à General Electric, passée ensuite sous le contrôle d'Honeywell. C'est l'avènement des petits systèmes qui allait offrir au spécialiste de la machine à écrire l'occasion d'un retour dans l'informatique.

Tout en basculant le savoir-faire d'Olivetti de la micromécanique à *l'électronique, il fallait redresser* les finances d'un groupe où les charges financières atteignaient 12 % du chiffre d'affaires. Carlo de Benedetti augmente le capital de 60 à 290 milliards de lires et acquiert les technologies manquantes en signant, tous azimuts, des accords de coopération avec Hitachi, Northern Telecom, B.B.N., et en prenant le contrôle de I.P.L. (33 %), de Memorex (60 % de la filiale italienne), Docutel (12 %), Syntex (25 %), Logabax (65 %) et Hermès Precisa. Le gouvernement italien souhaite pour sa part qu'une collaboration s'établisse notamment dans la télématique avec le groupe public ITET.

Avec 1,3 milliard de dollars de chiffre d'affaires, Olivetti se classe au quatorzième rang mondial de l'informatique prise au sens large. La firme italienne contrôle 3 % du marché européen, mais 12,2 % des petits systèmes de gestion. *Présent également dans les imprimantes*, les machines de traitement de texte et les micro-ordinateurs, Olivetti représente la première force européenne de la bureautique. Ses positions sur tous les marchés mondiaux, y compris aux États-Unis, en font la *plus multinationale des européennes.*

PHILIPS : pourrait mieux faire !

Venu sur le tard à l'informatique, le groupe néerlandais a subi un échec cuisant au début des années 70 dans les grands ordinateurs. On ne l'y reprendra pas. Philips s'oriente alors définitivement vers les petits systèmes et les terminaux.

Au vingtième rang mondial avec un chiffre d'affaires de 705 millions de dollars et neuf mille cinq cents personnes, Philips admet que l'informatique n'est toujours pas une activité rentable, mais répond qu'il est placé sur les secteurs en forte croissance : les terminaux bancaires, les petits systèmes de gestion (3,5 % du parc européen), les mini-ordinateurs (4 % du parc européen) et le traitement de texte où son chiffre d'affaires double chaque année.

Après avoir laissé échapper l'américain Pertec (fabricant de disques mémoires), repris finalement par Triumph-Adler (filiale de Volkswagen), la stratégie d'extension du réseau commercial aux Etats-Unis est passée par le canadien Micom, spécialiste du traitement de texte. Dans les disques-*mémoires, Philips compte* beaucoup sur les vidéo-disques numériques qu'il lancera en 1984, et pour lesquels un accord a été signé avec Control Data.

Adoptant volontiers une *« stratégie client »*, à qui il s'agit d'offrir une solution globale (les banques, par exemple, avec les terminaux, les cartes mémoires et les mini-ordinateurs de contrôle), Philips indique que *« sa stratégie n'est pas de réaliser, sauf exception, des percées fulgurantes mais de construire un ensemble »*. Une construction néanmoins prudente. De nombreux observateurs attendaient mieux du deuxième groupe mondial de l'électronique. L'informatique ne représente encore que 4 % de son chiffre d'affaires global.

SIEMENS : un certain flou

Le cinquième groupe mondial des industries électriques et électroniques fabrique des ordinateurs depuis la fin des années 50. Siemens-Data n'a jamais eu de chance avec ses partenaires : l'américain R.C.A., dont le groupe allemand avait acquis la technologie, quitte brutalement l'informatique en 1971. En 1972, Siemens s'engage dans Unidata avec Philips et C.I.I., *pour se retrouver de* nouveau seul en 1976 après la rupture de l'accord. Siemens manque de grands ordinateurs et c'est vers Fujitsu, avec qui ses liens sont historiques, qu'il se tourne.

Avec un chiffre d'affaires de 4,2 milliards *de francs en 1980*, 21 000 salariés, Simens est la troisième firme européenne d'informatique par ordre d'importance. Ses résultats sont néanmoins négatifs. Sans doute parce que son catalogue de produits est trop vaste eu égard à sa taille. Depuis 1978 Siemens perd des points de part de marché en Allemagne et en 1979 le gouvernement de Bonn cessait brutalement ses aides. Le nouvel état-major du groupe se devait de réviser sa stratégie. Premiers signes : les petits systèmes de gestion ont été transférés à une autre division, tandis *que le traitement de texte rejoignait* la division télécommunications. Néanmoins, le potentiel de recherche a été porté à 1,3 milliard de francs et l'informatique peut désormais s'appuyer sur l'immense effort que réalise le groupe dans les circuits intégrés.

Ayant récemment annoncé le développement d'une gamme d'interfaces *« pour se mettre au standard mondial »* dans chaque périphérique, un rapprochement de ses logiciels avec ceux d'I.B.M., Siemens fait preuve d'un nouveau pragmatisme. Mais sa stratégie informatique demeure peu claire... Après tout, l'informatique ne représente que 5 % des ventes totales du groupe.

La dernière chance

(Suite de la page 33.)

Cette ébauche de stratégie qui mêle l'offensive et la défensive repose en fait sur un postulat : celui que *« C.I.I.-H.B. ne peut pas tout faire »*. La compagnie veut donc se développer sur toute la partie centrale de la gamme de produits informatiques du micro au moyen ordinateur en passant par la bureautique et les logiciels d'application. Le tout unifié par son réseau D.S.A. Une telle orientation qui se veut pragmatique, eu égard à la situation de la société, laisse cependant en suspens bien des problèmes.

Crédibilité et climat psychologique

La coopération prônée par C.I.I.-H.B. avec les autres sociétés françaises du secteur se fera-t-elle sur une base réellement égalitaire ? Des firmes comme Intertechniques ou les sociétés de services peuvent craindre qu'on ne *« leur tonde ainsi la laine sur le dos »*. Il ne faudrait pas déshabiller Paul pour habiller Jacques... Ces orientations ne répondent pas non plus à la question majeure du développement d'une machine haut de gamme compatible avec les matériels actuels de la compagnie et ceux d'I.B.M. Pour le moment, les avis sur ce sujet sont, c'est le moins que l'on puisse dire, partagés.

Que C.I.I.-H.B. laisse délibérément le champ libre à I.B.M. sur le haut de gamme, ou qu'elle donne, pour des raisons de politique commerciale, l'impression d'abandonner ce créneau présente un sérieux risque. Celui de voir le numéro un mondial profiter précisément de cette *« transparence entre les réseaux »* que C.I.I.-H.B. va développer, pour proposer aux utilisateurs une solution *« clé en main »*, du 3081 aux terminaux. En outre, C.I.I.-H.B. va devoir également lutter contre les *« champions »* sectoriels, les D.E.C., Prime, Wang, etc.

Sans doute le développement d'un haut de gamme *« substituable »* à l'horizon 1985-1986, aux 3081 d'I.B.M. mobiliserait-il des moyens financiers supplémentaires. Mais des coopérations peuvent être envisagées à l'échelle européenne et les liens noués avec la nouvelle société américaine de Gene Andahl, Trilogy, se révéler fort utiles.

La bataille, chacun le sait, se jouera auprès des utilisateurs, grands et petits. Publics et privés, français et étrangers. L'image de marque de C.I.I.-H.B., de l'informatique française, a souffert ces dernières années. Pour redresser la barre, la compagnie doit modifier son environnement psychologique : améliorer la qualité de ses produits et services, regagner une véritable crédibilité. Encore faut-il que l'opinion, les utilisateurs aient le sentiment que l'argent qui va être investi sert bien une politique offensive et non une retraite en plus ou moins bon ordre.

Cette condition, qui relève de la responsabilité des dirigeants de C.I.I.-H.B. et de leurs autorités de tutelle, est nécessaire. Elle n'est pas suffisante pour rétablir la situation. Encore faudra-t-il que cette même opinion, ces utilisateurs, notamment dans le secteur public et nationalisé, comprennent qu'une méfiance exacerbée, une hostilité systématique à l'égard de C.I.I.-H.B., ne peuvent que ruiner les – petites – chances de son redressement, l'amener à se replier un peu plus, à laisser le champ libre à ses concurrents américains ou japonais, dans un domaine que chacun s'accorde à considérer comme stratégique.

Les entreprises publiques, les groupes nationalisés, les sociétés privées qui s'indignent devant les achats de produits étrangers, concurrents des leurs, par les consommateurs français doivent être logiques avec eux-mêmes et comprendre que la guerre économique se joue sur tous les fronts. Un nouvel échec serait fatal à C.I.I.-H.B. Ce serait aussi au bout du compte leur échec et celui de la collectivité tout entière.

J.-M. QUATREPOINT.

L'Inde ou les balbutiements d'une informatique sans I.B.M.

Peut-on se passer d'I.B.M. ? Cette question, qui relevait il y a peu de temps encore de l'hypothèse d'école, connaît désormais un début de réponse en Inde.

VOILA maintenant plus de trois ans que le numéro un mondial de l'informatique a quitté le pays, plus ou moins volontairement, avec armes et bagages. Tout avait commencé en septembre 1977, lorsque le gouvernement de M. Desaï, fraîchement élu, décidait de mettre en application le Foreign Exchange Regulation Act (FERA). Adopté en 1973 par le gouvernement de Mme Gandhi, cet acte imposait aux filiales des sociétés étrangères de transférer 60 % de leur capital à des partenaires indiens. Mais il tardait à entrer dans les faits.

I.B.M. contrôlait alors environ un tiers du marché indien, avec cent cinquante ordinateurs installés sur les quatre cents que comptait le pays. Près de deux ans de négociations entre le gouvernement de M. Desaï et I.B.M. ne donnèrent aucun résultat. Finalement, les autorités indiennes refusèrent tout compromis. I.B.M. donna alors à ses clients un délai de six mois pour acheter le matériel, laissa un stock de pièces détachées et quitta le pays. La maintenance de son parc d'ordinateurs (des « 1401 » pour l'essentiel) est confiée à une société d'Etat, Computer Maintenance Corporation (C.M.C.).

Au début de 1979, l'Inde va donc se trouver confrontée à un triple problème. Il lui faut, tout à la fois, assurer aux utilisateurs I.B.M. un service après-vente et des voies d'évolution pour leurs ordinateurs ; trouver de nouveaux fournisseurs pour les machines d'une certaine puissance ; développer des pôles de production nationaux et un savoir-faire local pour éviter que les importations ne se substituent purement et simplement aux produits de la multinationale.

Dire que tous ces objectifs ont été atteints serait aller un peu vite, et nul ne saura ce que l'informatisation de l'Inde aurait été si le numéro un mondial y avait conservé sa place. Au département de l'électronique, bras séculier de la commission pour l'électronique, chargé de l'application de la politique gouvernementale dans ce secteur, on estime en tout cas que *« la croissance du parc des ordinateurs au cours de ces trois dernières années a prouvé qu'un pays pouvait développer son informatique plus vite sans I.B.M. »*. De mille ordinateurs installés lors du départ d'I.B.M. en juin 1979, on est passé à plus de mille huit cents, dont mille deux cents sont, selon les autorités, de fabrication locale.

Une partie de ces machines a bien évidemment été importée. D'une manière générale, les ordinateurs de milieu et de haut de gamme sont achetés à l'étranger. Pour l'exercice du 1er avril 1981 au 31 mars 1982, le département de l'électronique a autorisé l'achat de quarante-six ordinateurs d'une valeur unitaire supérieure à 350 000 francs. On y trouve notamment plusieurs machines de C.I.I.-Honeywell-Bull (dont un DPS-8 pour la défense), D.E.C., Prime, VAX, Burroughs et même un I.B.M. 4341.

L'Inde cherche cependant à « rentabiliser » ces importations en liant, autant que faire se peut, l'achat à la formation de personnel local pour l'après-vente et la mise au point de logiciels adaptés aux conditions du pays. Les constructeurs étrangers doivent donc souvent concéder la maintenance des systèmes à C.M.C.

Cette société d'Etat entretient d'ores et déjà huit cent cinquante machines provenant de vingt et un constructeurs. Elle a signé l'an dernier des contrats pour trente-quatre nouveaux systèmes, parmi lesquels figurent quelques machines haut de gamme (Cyber 730 de Control Data, D.E.C. 1091, Burroughs 6800).

C.M.C. continue en outre de gérer l'ancien parc I.B.M. Elle a développé, pour les utilisateurs, des extensions de mémoires et des périphériques. Achetant sur le marché mondial de « l'occasion », « cannibalisant » les machines de troisième ou quatrième main, développant des logiciels spécialisés (utilisation de l'hindi par exemple), la firme a apparemment rempli la tâche qui lui était dévolue.

Elle a même été plus loin, puisqu'elle propose un système compatible avec les I.B.M. 360-370, obtenu en regroupant des sous-ensembles achetés à divers fabricants occidentaux. Son prix serait inférieur d'un tiers environ au coût d'un système équivalent.

Des handicaps

Le cas de C.M.C. n'est pas isolé. L'Inde fabrique désormais ses propres micro, mini-ordinateurs et périphériques. La production locale est passée de 205 millions de roupies en 1980 à 270 en 1981 (+ 31,7%). Selon les statistiques officielles, le taux annuel de croissance de la production de matériel informatique était de 13 % pour la période 1974, 1975, 1979, 1980. Pour le plan quinquennal 1980-1985, il est prévu un taux annuel de 40 %.

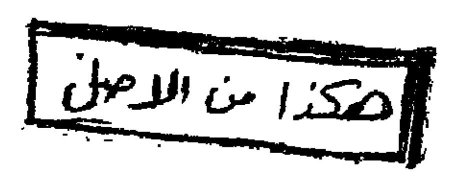
La société d'Etat, Electronic Corporation of India Ltd (ECIL) a développé, sur crédits du Département de l'électronique, une gamme de mini-ordinateurs, dont le dernier-né, affirme-t-on, (le T.D.C. 332), est un 32 bits ! L'ancienne filiale locale du groupe britannique I.C.L., indianisée à 60 %, fait de son côté du montage. Enfin, dans la zone franche de Santa-Cruz, à Bombay, Burroughs a installé une usine d'imprimantes, dont la totalité de la production est exportée.

Tout cela, pour ne pas être négligeable, n'en demeure pas moins limité. Pour bâtir une industrie indienne de l'informatique, même en la cantonnant à quelques créneaux bien spécifiques, il faudra encore beaucoup de temps et d'efforts et surmonter notamment deux grands handicaps.

Le premier relève du savoir-faire industriel. Fabriquer à l'unité quelques machines est une chose. Les produire en série en est une autre. Il semble, à cet égard, que les propos officiels soient par trop optimistes. On a pu le constater avec ce projet « serpent de mer » d'usine de circuits intégrés. Recommandée en 1971, approuvée en 1978, l'usine de la société d'Etat Semi Conductor Complex n'est toujours pas entrée en production. Les retards s'accumulent et la note s'alourdit.

Le second tient aux hommes. Certes, l'Inde a des ingénieurs et des chercheurs de talent. Mais il manque toute cette catégorie intermédiaire de techniciens, sans laquelle toute diffusion d'une technologie nouvelle est vouée à l'échec. En outre, la lourde bureaucratie indienne, les hésitations continuelles du pouvoir, la faiblesse des rémunérations, découragent les bonnes volontés et conduisent certains professionnels à s'expatrier. Or l'Inde ne peut en aucun cas se permettre une telle fuite des cerveaux...

J.-M. Q.



هكذا من الأصل

L'informatique japonaise, une industrie devenue adulte

Sur l'échiquier mondial de l'informatique, il faudra désormais compter avec les firmes japonaises. Méthodiquement, en l'espace d'une seule décennie, les constructeurs nippons ont su se hisser dans le peloton de tête des fabricants de gros ordinateurs.

FUJITSU et Hitachi concurrencent aujourd'hui les spécialistes américains : I.B.M., Burroughs ou Univac. En Europe, leur présence reste pour l'instant indirecte : Fujitsu fournit des machines à l'allemand Siemens et au britannique I.C.L. ; Hitachi alimente l'italien Olivetti et l'allemand B.A.S.F. Mais ces accords ont une évidente importance stratégique dans la mesure où les firmes européennes concernées ne disposent ni des moyens technologiques, ni des moyens financiers pour développer les monstres complexes que sont devenus les ordinateurs de grande puissance.

Le savoir-faire japonais en matière d'informatique ne se limite pas aux grands systèmes. La réputation croissante des matériels nippons a gagné le secteur des *mini* et *micro*-ordinateurs avec des sociétés telles que National Panasonic, Sord, Nippon Electric (N.E.C.), Matsushita.

Ce succès de l'informatique japonaise se fonde sur plusieurs paramètres. Il y a d'abord la volonté délibérée des pouvoirs publics japonais de se doter d'une véritable industrie informatique. L'opération est menée depuis 1971 par le célèbre MITI (Ministry of International Trade and Industry) dont l'efficacité est aujourd'hui enviée de bien des gouvernements occidentaux. Un modèle que M. Jean-Pierre Chevènement ne nie pas vouloir calquer.

Selon les spécialistes du secteur, les autres facteurs qui ont mené l'industrie informatique japonaise sur le devant de la scène se résument schématiquement aux points suivants : l'acquisition de technologies américaines éprouvées ; la mise en œuvre « *intelligente* » d'une production industrielle de masse tout à fait rentable (grâce à une automatisation poussée) ; la bonne connaissance des télécommunications.

Cette politique a, par exemple, conduit les firmes japonaises à maîtriser la production de mémoires à haute intégration (64 kl) alors que l'industrie américaine éprouve de réelles difficultés pour les sortir de ses usines. Aujourd'hui, Fujitsu et Hitachi produisent les systèmes les plus performants du marché (les séries M), de gros ordinateurs universels qui n'ont rien à envier aux machines haut de gamme d'I.B.M. (les 3081).

Mais la stratégie employée jusqu'à présent par les constructeurs japonais fait dire à certains observateurs que les Fujitsu, Hitachi, N.E.C. et autres Mitsubishi sont plus des copieurs que des innovateurs. Une image de marque que les Japonais ont à cœur de modifier en préparant leur future génération de systèmes (baptisée cinquième génération). Pour mener à bien cette opération, le MITI a d'ores et déjà débloqué 450 millions de dollars pour les dix ans à venir. Le projet a démarré dès cette année. Le matériel sera conçu, selon les plans du MITI, pour 1985 ; le logiciel pour 1987 ; et un prototype opérationnel devrait voir le jour à la fin de la présente décennie.

La cinquième génération

Ce système de cinquième génération sera complètement nouveau, voire révolutionnaire. Il utilisera probablement des circuits à effet Josephson travaillant à température très basse, proche du zéro absolu. Une technologie qui permettra d'atteindre des vitesses de calcul bien supérieures à celles que l'on connaît aujourd'hui avec les semi-conducteurs classiques.

De plus, ce système serait doté d'une véritable « *intelligence électronique* » puisqu'il utiliserait la reconnaissance et la synthèse de la parole (en d'autres termes, il serait possible de parler à la machine en langage humain, celle-ci répondant de même). Quand on sait avec quelle détermination le MITI s'est lancé, entre 1972 et 1976, dans un vaste programme informatique (avec 300 millions de dollars à la clé) avec l'objectif de supplanter les célèbres ordinateurs I.B.M. 370 de l'époque – et même si ce projet d'ordinateurs de cinquième génération semble parfois relever de la science-fiction, – on comprend que les concurrents américains prennent malgré tout cette affaire au sérieux.

En cinq ans, Fujitsu (le plus grand des constructeurs japonais) a su devenir un spécialiste de l'informatique et réussir la performance de devancer I.B.M. en 1980 à l'intérieur du territoire japonais (en termes de chiffre d'affaires). Pour parvenir à ce résultat, Fujitsu a adopté une stratégie de complète comptabilité avec les systèmes d'I.B.M. Fujitsu suivait en cela la voie tracée par l'américain Amdahl avec lequel elle entreprit une étroite collaboration.

Amdahl commercialise maintenant les ordinateurs Fujitsu sur l'ensemble du territoire de l'Amérique du Nord. Outre cet accord, Fujitsu dispose d'une « joint-venture » (T.R.W.-Fujitsu) aux Etats-Unis depuis l'été 1980. Cette filiale est plus spécialement chargée des ventes à l'exportation, domaine dans lequel Fujitsu fait un effort tout particulier. Le fabricant japonais réalise environ 12 % de ses ventes à l'extérieur du Japon. Ce ratio devrait passer à 30 % dès 1985, grâce aux accords de commercialisation avec Amdahl, Siemens et I.C.L. pour l'Europe (30 millions de dollars de ventes en 1981), mais grâce aussi à des actions directes en Australie, au Brésil et en Espagne.

Pour sa part, Hitachi a essentiellement fondé sa stratégie à l'export sur le marché de l'O.E.M. Une attitude que ne partage pas Fujitsu pour qui cette approche ne donne pas une bonne image à long terme. Les quelque 20 % du chiffre d'affaires qu'Hitachi réalise à l'exportation sont le fruit de ses ventes O.E.M. à la firme américaine National Advanced Systems, à Olivetti et à B.A.S.F.

Comme Fujitsu, Hitachi a joué la carte de la comptabilité I.B.M. Entre 1971 et 1976, une collaboration étroite liait les deux firmes japonaises. Mais aujourd'hui, Hitachi insiste sur l'originalité de son logiciel de base développé sans aucune aide de MITI. Selon elle, ses recherches lui ont donné une avance incontestable en matière de circuits intégrés. Sur ce plan, Hitachi arrive juste derrière le spécialiste japonais du secteur : NEC. Cette dernière est par ailleurs le troisième fabricant japonais d'ordinateurs.

Plutôt spécialisé dans les petits et moyens systèmes, NEC a opté pour la non-comptabilité avec les machines I.B.M. Une approche qui, selon les responsables de la firme, assure une progression plus lente, mais plus sûre, des résultats. De plus, NEC joue également sur le tableau des télécommunications et sur celui des périphériques. C'est d'ailleurs par le biais de sa filiale NEC-Telecommunications (à Londres) que la firme japonaise commercialise ses matériels informatiques en Europe.

Enfin, le quatrième constructeur japonais, Mitsubishi Electric, considère (un peu à la manière de NEC) son activité informatique comme le soutien logique de son savoir-faire dans le domaine des circuits intégrés. Elle a de surcroît un marché tout trouvé à l'intérieur de l'immense groupe Mitsubishi, où elle réalise 60 % de ses ventes.

L'informatique japonaise est donc parvenue aujourd'hui à maturité, tant au niveau de la structure de son insdustrie qu'au niveau de ses produits et de son approche commerciale du marché mondial. Les firmes américaines en ont largement fait les frais à l'intérieur du territoire japonais et doivent s'attendre à partager le marché mondial avec elles. Dans les cinq ans qui viennent, les spécialistes s'attendent à une progression annuelle de 15,2 % des ventes de matériel nippon. Une activité qui sera largement soutenue par le marché intérieur japonais puisque dans la même période de cinq ans, le parc nippon devrait doubler en valeur pour atteindre les 37 milliards de dollars.

DANIEL LACOTTE.

LE MARCHÉ AU JAPON (en %)

	1978	1979	1980	1981
I.B.M.	28	27,8	28,7	27,6
Fujitsu	20,5	20,5	19,6	21,1
Hitachi	15,8	15,8	15,4	16,6
N.E.C-Toshiba	14,3	14,6	14,3	14,1
Oki-Univac	12,7	11,7	10,8	10,4
Burroughs	3,8	4,3	4,3	4,1
N.C.R.	2,6	2,4	2,2	2
Mitsubishi	1,5	2,2	3,2	3

Source Computania.

FUJITSU, No 7 MONDIAL

	C.A. informatique en 1981 (en millions de dollars)
I.B.M.	24 175
Digital Equipment	3198
Control Data	3168
N.C.R.	3050
Burroughs	2875
Univac	2707
Fujitsu	1910
Honeywell	1800
Hewlett-Packard	1785

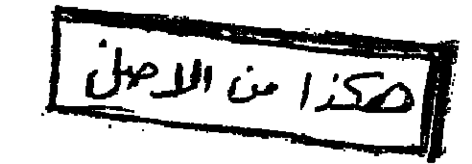
Hitachi a réalisé un chiffre d'affaires (C. A.) de 1 200 millions de dollars en 1981 et N.E.C. de 1 100 millions de dollars. Pour affiner la comparaison, les firmes européennes C.I.I.-H.B., I.C.L. et Siemens ont respectivement réalisé, en 1981, un chiffre d'affaires de : 1 600, 1 300 et 970 millions de dollars.

● *Le premier numéro de « Tilt »*, magazine français consacré aux jeux électroniques, lancé par les éditions Mondiales (ex-groupe Del Duca) a été mis en vente dans les kiosques le vendredi 10 septembre (15 francs).

Tiré à quarante-cinq milles exemplaires, comportant quatre-vingt-huit pages de format « news », *Tilt* veut informer sur tous les jeux, jeux de poche et calculettes jusqu'aux jeux vidéo les plus élaborés, sur ordinateur. Un accord a été passé dans ce sens avec le magazine américain *Electronic Games*, pionnier sur le marché outre-Atlantique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



La déréglementation aux États-Unis

Un nouveau défi pour I.B.M. : l'arrivée d'A.T.T.

En abandonnant, en janvier 1982, ses poursuites contre I.B.M. et A.T.T., le département de la justice américain a lâché les deux géants l'un contre l'autre, sur les marchés des ordinateurs, des réseaux de transmissions de données, de la bureautique et de toutes les formes de la communication électronique. Aboutissement de quatorze années de débats, cette décision marquera le développement de la communication pour plusieurs décennies.

LA société Bell s'était taillée la part du lion dans le téléphone américain à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Lorsque le Congrès vote, *en* 1934, le « Communication Act » pour veiller à l'intérêt général et surveiller les tarifs pratiqués, les jeux sont faits : la Bell contrôle 85 % du marché. Une part qu'elle réussira à conserver jusqu'à ce jour.

En 1968, la Bell, devenue American Telephone and Telegraph, après le rachat de la société industrielle Western Electric à son concurrent Western Union, doit faire face à un procès d'un type nouveau. La société Carterfone souhaite connecter ses radiotéléphones au réseau de la Bell. Celle-ci refuse, au nom du principe de l'unicité du réseau afin de préserver l'intégrité du système téléphonique. Après enquête, la commission fédérale des communications, chargée de veiller à l'application des lois de 1934, donne tort à la Bell. C'est la première brèche dans le « monopole naturel » d'A.T.T. Plusieurs sociétés (dont I.T.T.) vont s'y engouffrer et créer des réseaux spécialisés complets, en particulier dans les transmissions de données.

Confrontée à une situation qu'elle sent irréversible, A.T.T. va opérer un spectaculaire retournement. Elle *renonce à son monopole naturel,* mais réclame en contrepartie le droit d'offrir à son tour des réseaux spécialisés, ce qui lui était interdit depuis un accord signé en 1956 avec le département de la justice. De son côté, I.B.M., qui avait dû se séparer de ses activités télé-informatiques réclame à son tour la liberté.

Les autorités américaines sont alors amenées à distinguer entre les *services de base qui ne stockent ni* ne transforment l'information, qui demeurent réglementés et les services dits « à valeur ajoutée » (y compris les terminaux), qui eux seront déréglementés. En janvier 1982, le département de la justice autorise finalement A.T.T. à entrer sur le marché libre. A une condition : celle de créer une filiale séparée afin qu'il n'y ait plus aucun lien financier et technique entre la partie « libre » et la partie « réglementée ». Peu de temps après, le gouvernement abandonne sans contrepartie ses poursuites antitrust contre I.B.M. La guerre entre les deux géants est ainsi déclarée.

Bataille de géants

Avec 58,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1981 – plus de 1 milliard de dollars par semaine ! – et avec 6,9 milliards de bénéfices, A.T.T. n'est dépassée que par Exxon. Elle compte un million de salariés ! La partie « réglementée » regroupera les deux tiers des actifs constitués par les vingt-deux filiales téléphoniques régionales. La partie « libre » comprendra Western Electric, les fameux « Bell Laboratories », les activités *téléphoniques* longue distance et la fabrication des annuaires.

A.T.T. nouvelle manière regroupera ainsi 35 milliards de dollars de chiffre d'affaires... et les secteurs les plus rentables. A tel point qu'un juge fédéral de Washington, inquiet des capacités d'investissements futures des filiales locales, a demandé le 11 août une révision des accords conclus en janvier. Il demande, notamment, qu'un tribunal ait droit de regard sur les opérations de scission, que les filiales locales aient le droit *d'éditer des annuaires et* leurs *lucratives* petites annonces et qu'interdiction soit faite à A.T.T. d'offrir quelque service que ce soit d'« information électronique » pendant au moins sept ans.

Si elle avait des suites, cette révision pourrait freiner considérablement le développement du Videotext (1) d'A.T.T. et sa diversification dans les médias. Cédant aux pressions de la presse, la firme avait déjà dû renoncer l'an passé à des expérimentations au Texas.

Bloquée sur le marché des informations électroniques, A.T.T. risque de redoubler d'effort à l'autre bout de la filière communication, sur les réseaux, les services informatiques et les matériels. Des secteurs où elle entend, en tout état de cause, faire une entrée remarquée. Le groupe vient de créer une filiale spécialisée nommée American Bell Inc., dotée de deux centres de production de *mille six cents personnes au total.* Ses investissements prévus d'ici 1985, sont de 500 millions de dollars. Un premier produit est déjà mis en vente : le réseau téléinformatique A.I.S., qui permet à plusieurs types d'ordinateurs de converser entre eux, ce qu'ils ne pouvaient réaliser facilement jusqu'ici, bloqués par les « normes » des différents constructeurs. A titre de comparaison, le concurrent General Telephone and Electronics a investi 100 millions de dollars entre 1975 et aujourd'hui dans son réseau de téléinformatique Telenet. La détermination d'A.T.T. dans le secteur en croissance rapide des services informatiques (estimé à 22 milliards de dollars) est claire... et celle de son concurrent le plus dangereux – I.B.M. – ne l'est pas moins.

Le numéro un de l'informatique, avec 29 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 3,4 milliards de bénéfices est d'une taille comparable à son nouveau challenger. Il a pour lui son expérience de l'informatique et un portefeuille de clients fidèles. Dans les années 70, I.B.M. a réussi cette remarquable performance de conserver son fief, 60 % du marché mondial des ordinateurs universels grands et moyens, face aux multiples attaques des Américains, des Japonais et des Européens. Mais le marché arrive aujourd'hui à maturité, la croissance prévue n'est plus que de 6 % l'an. Parallèlement, les technologies évoluant, les petits et les très petits systèmes se développent à un taux de croissance de 30 % l'an, voire 50 %.

I.B.M., qui n'a pas consacré à ces secteurs autant d'efforts, n'y domine dans aucun. Il n'a pas les effets d'échelle qui comptent tant dans sa suprématie sur les grands systèmes. *Pour le numéro un, l'enjeu* des transmissions de données est donc double. C'est un débouché croissant pour ses matériels (processeurs de communications, terminaux, centraux téléphoniques...) mais c'est aussi un biais pour regagner des clients de mini-ordinateurs ou de bureautique qu'I.B.M. n'avait pu conquérir. Le lancement, en 1981, du satellite S.B.S. conjointement avec la Comsat et l'Aetna-life avait mis en lumière cet objectif. Désormais, de l'ordinateur au réseau, de la machine à écrire au Videotex, I.B.M. se donne une stratégie globale dans la communication.

Ce sont les autres sociétés d'informatique qui risquent de faire les frais de cette guerre totale entre I.B.M. et A.T.T. Les sociétés de transmission spécialisée comme Telenet *et les sociétés de services informatiques* placées au centre du champ de bataille (2) sont désormais des cibles privilégiées. Le rachat en 1981 de S.D.C., troisième société de logiciels américaine par Burroughs illustre ce mouvement.

Il témoigne également de la position inconfortable des autres constructeurs de grands ordinateurs. En dehors de Control Data, très puissant dans les services informatiques depuis de longues années, et de Burroughs, les autres firmes N.C.R., Sperry Univac et Honeywell auront-elles les capacités financières suffisantes pour faire mouvement ? Affaiblis par les baisses de prix annoncées par I.B.M. pour contrecarrer la percée des ordinateurs « compatibles », les « sept nains » ont vu leur part de marché s'écrouler. Honeywell aurait perdu entre 17 et 35 % de ses clients depuis 1977 ! Maintenant que l'ordinateur n'est plus qu'un élément de la communication, on peut s'interroger sur leur avenir.

E. L. B.

(1) Petit terminal informatique peu coûteux destiné à remplacer l'annuaire papier, développé en France également par les P.T.T., qui l'expérimentent en Ille-et-Vilaine.

(2) Voir le dossier « La communication aux États-Unis ». *Le Monde diplomatique,* octobre 1981.

Le phénomène des compatibles

Burroughs, Sperry Univac, N.C.R., Control Data et Honeywell (un ensemble nommé Bunch par les Américains) s'évertuent depuis vingt ans à contrer I.B.M. *par des ordinateurs dont les* fonctions sont équivalentes, mais dont les normes des logiciels sont toutes différentes de celles du géant. Les programmes, de paie par exemple, de ces constructeurs ne « tournent » pas sur les machines d'I.B.M. Inversement, ceux développés par I.B.M. ne « tournent » pas sur un ordinateur Honeywell. Les normes séparent ainsi l'informatique en des mondes clos. Que s'est-il passé en vingt ans ?

Bunch n'a rien regagné sur l'empire I.B.M. C'est plutôt l'inverse qui s'est produit, les effets d'échelle jouant progressivement en faveur du numéro un.

Gene Amdahl, un ex-ingénieur d'I.B.M., a alors l'idée de fabriquer un ordinateur de norme I.B.M. capable de tourner avec les programmes d'I.B.M. Il évite ainsi les très coûteux développements de logiciels et concentre son effort uniquement sur la fabrication du matériel où les effets d'échelle ne jouent pratiquement pas, l'informatique restant à l'époque une activité assez artisanale.

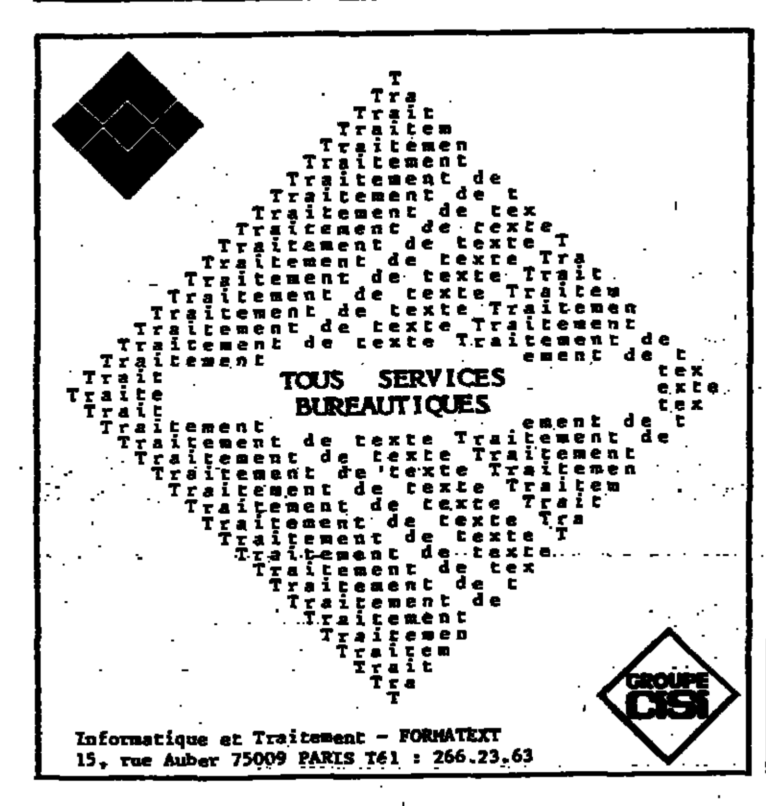
En 1975, Amdahl, associé à Fujitsu, sort un ordinateur plus puissant que ceux d'I.B.M. et moins cher. C'est le succès. L'idée fait école et entraîne la naissance de National Advanced Systems, associé à Hitachi, Maguuson, qui concurrence I.B.M. en milieu de gamme, I.P.L. et d'autres.

L'idée avait eu ses précurseurs dans les périphériques (lecteurs de bandes magnétiques, de disques, etc.) mais, pour la première fois, I.B.M. est attaqué au cœur, sur les ordinateurs *eux-mêmes. Offensé et inquiet,* notamment par la présence, derrière cette opération, des Japonais, dont il redoute le savoir-faire industriel, le géant ne tarde pas à réagir. En 1979, il sort une gamme toute neuve et casse les prix.

Fallait-il en outre que cette nouvelle gamme comporte des normes de logiciels différentes ? C'était tuer *définitivement* les présomptueux..., *mais* c'était aussi obliger ses anciens clients à réécrire tous leurs programmes. Au siège du groupe, à Armonk, on a jugé que c'était impossible et que la bataille n'aurait lieu que sur les prix et la force de conviction des vendeurs. Elle sera sans merci et fera même un mort : I.P.L. Mais, quelques mois plus tard, I.B.M. annonce une hausse de ses tarifs... Amdahl a gagné son pari.

En réalité I.B.M. a pris entretemps la mesure du risque... et des avantages de la situation. Les risques sont limités par la fidélité des clients d'I.B.M. Statistiquement, ils achètent un ordinateur de Amdahl pour neuf d'I.B.M. Et le géant peut toujours, par une baisse des prix ou par une autre manœuvre commerciale, regagner le dixième un jour ou l'autre. Le jeu est contrôlable. D'autre part sa taille, sa capacité d'investissement et d'emprunt, sont des atouts majeurs dans une guerre des prix. Il *suffit alors de moderniser les* processus de fabrication industriels – ce qu'I.B.M. va faire – et, du même coup, c'est toute la profession qui suit.

D'artisanale la production d'ordinateurs *devient véritablement* industrielle. Les *premiers* à en souffrir... sont Honeywell, N.C.R. et les autres. Leur part du marché serait passée de 29 % en 1977 à 11 % en 1981, d'après *certaines estimations.* Leur croissance en 1981 n'a été que de 9 % contre le double il y a encore deux ans. A l'avenir les « compatibles » devraient croître de 20 %, I.B.M. de 15 % et *le Bunch de* 12 %. *Wall Street* en a pris acte en décotant les actions de ces sociétés de moitié. En somme, I.B.M. n'est plus seul dans le monde I.B.M., mais le monde I.B.M. a gagné.





Le XXXIIIe SICOB

Prendre la mesure du défi électronique

(Suite de la page 33.)

A.T.T. a investi, en 1981, 18,1 milliards de dollars. La capacité d'investissement d'A.T.T. nouvelle formule peut être estimée à plus de 6 milliards par an au cours des prochaines années.

Ce chiffre est à comparer avec celui d'I.B.M. (6,8 milliards de dollars par an).

On aurait tort, toutefois, de ne concentrer l'attention que sur ces deux géants. Les caractéristiques de l'industrie électronique américaine sont propices à la naissance, à la croissance, comme à l'élevage de toute une ménagerie de « fauves industriels » de diverses tailles et affamés de marchés nouveaux, à l'échelle américaine et mondiale.

L'importance du marché américain donne la possibilité d'amortir rapidement des investissements sur de grandes séries. Des capitaux importants sont toujours disponibles, et, à l'inverse de ce qui se passe en Europe, et particulièrement en France, prompts à se porter sur les secteurs fortement innovatifs, lorsque des espérances de plus-values s'annoncent. La liberté d'entreprendre est des plus larges, la diversité des promoteurs favorisée par le marché boursier. La concurrence est en général aiguë et stimulante.

Des contrats militaires et de grands programmes gouvernementaux fécondent le développement des technologies électroniques (montant estimé : plus de 6 à 7 milliards de dollars). Allant bien plus loin que le seul financement de la recherche, ils orientent souvent vers des développements avals. Pour un coût marginal faible, la conquête des nouveaux marchés professionnels au grand public en découle fatalement. Le développement à l'étranger de l'activité des entreprises est inscrit comme une nécessité du développement. Quelle que soit l'assise du marché intérieur, il faut prospecter l'étranger, devenir multinational. Telle est la règle. Ainsi Intel créée en 1968, Apple en 1976, suivent-elles infailliblement ce processus.

Il y a aussi beaucoup d'échecs. Ils sont biologiquement nécessaires, pour ne pas dire inéluctables. Mais les succès témoignent de la vitalité de l'industrie américaine, de son extraordinaire adaptation aux exigences économiques et à l'évolution des besoins des hommes. Sur 10 locomotives technologiques, il suffit que 5 ou 6 seulement arrivent à destination pour rentabiliser le coût de l'ensemble.

La loi de la diversité des mises et celle des grands nombres est une martingale infaillible. Le jeu de hasard de la technologie est le contraire de la roulette. C'est un jeu où l'on gagne presque toujours.

Le Japon ou la gestion de la technologie

L'exemple japonais apporte un autre éclairage. Le Japon est le seul pays au monde où, depuis de nombreuses années, on gère véritablement la technologie. Il s'agit d'un effort de caractère guerrier, d'investissement et de conquête des positions de marché mondial, d'encerclement des positions conquises antérieurement par des firmes non japonaises. Tout l'art de la guerre est déployé, avec ses ruses les plus classiques et toute la palette éprouvée de l'art de la guerre de mouvement, sous ses deux aspects stratégiques et tactiques. Rien n'est laissé au hasard. Mieux que Clausewitz, c'est Sun Tse.

Si la guerre économique a ses règles, en particulier celle du respect de la libre concurrence, au moins pour les produits manufacturés, le Japon les transgresse sans apparemment en subir le moindre préjudice. Devant cette situation, la remarquable ténacité des pays européens à vouloir jouer, en tout temps, en tout lieu, le jeu absolu du libre-échange a quelque chose d'exemplaire. On pense au colonel du *Pont de la rivière Kwaï*, tout heureux de construire son pont pour faire passer les troupes ennemies.

Certes, la guerre économique se moque des principes et des théories. Mais même à dose homéopathique, le protectionnisme est une arme à double tranchant, qui se retourne souvent contre ceux qui l'emploient. On n'a pas encore trouvé de meilleur moyen de favoriser la paix que l'incitation à l'ouverture la plus large des marchés, à la circulation la plus fluide des marchandises et des services.

A sa manière, donc, sans complexe ni états d'âme, sans stérile débat d'idées, mais toujours avec la dialectique globale nécessaire, le Japon mène sa guerre et la gagne. Il mobilise, pour la conduire, tous les moyens de communication nécessaires. Il bénéficie d'un consensus social presque anachronique. Le résultat, au moins pour l'électronique, est que le pourcentage d'échec ou de déraillement des locomotives technologiques japonaises est réduit au minimum.

Le palmarès est impressionnant : l'industrie japonaise a le quasi-monopole des microprocesseurs bas de gamme (4 et 8 bits), des systèmes d'affichage à cristaux liquides (montres, calculettes). Ses positions dans le domaine du magnétoscope sont fortes. Elle a de l'avance dans un domaine-clé, celui des senseurs solides, qui révolutionnera plus tard tout le champ de la photo et du cinéma. Ses positions sont très bonnes dans les systèmes d'écriture (transformation d'un signal électronique en caractères sur support papier). Elles sont prometteuses en matière de reconnaissance de la parole. Déjà, le marché des téléviseurs portatifs s'annonce, en attendant celui de la TV à haute définition. Il n'est pas un secteur qui ne soit laissé à l'abandon ou en friche. Souvent, les entreprises sont incitées à développer leur action sur les mêmes créneaux. On choisira ensuite, avec l'idée de retenir le meilleur. L'industrie est conçue pour l'attaque et organisée en conséquence. Les samouraïs qui la dirigent confrontent leurs idées, leurs plans, en liaison avec le MITI et la N.T.T., dans une dialectique de rivalité-association, et acceptent le jeu de cette irrésistible conquête. Leur honneur est de réussir. Aucun n'accepterait de renoncer à cet honneur. Ainsi sont nés, avec le concours d'un système bancaire efficace et toujours orienté vers l'innovation, les géants que l'on connaît.

Dès maintenant, le MITI s'interroge sur le problème que pose le renouvellement du tissu industriel nippon. Tout est mis en œuvre, avec l'efficacité que l'on sait, pour développer des formules de venture capital favorisant la création de nouvelles firmes. Exactement comme Sony est née en 1946 de presque rien : le savoir et l'ambition de deux ingénieurs de talent. Certains experts japonais estiment que, avant l'an 2000, c'est la moitié du tissu industriel japonais qui sera renouvelée par cette procédure.

Et l'Europe ? N'assistons-nous pas à l'affligeant spectacle d'une industrie européenne en pleine régression ? Le drame d'A.E.G.-Telefunken vient déranger un optimisme de commande. Siemens laisse apparaître des difficultés. Hier, dans l'informatique, aujourd'hui, dans les circuits intégrés. L'industrie britannique semble percluse de rhumatismes. Le fameux « système X », système de commutation électronique conçu par un consortium de firmes, sous la houlette de l'ex-British Post Office, n'a pas véritablement commencé d'exister. A l'exception de quelques succès isolés, l'industrie électronique britannique n'est-elle pas résignée à se vendre par appartements à des firmes de l'empire du Soleil Levant ? Des doses successives de dirigisme et de libéralisme exacerbés ne l'ont-elles pas lourdement frappée et étourdie ?

Ailleurs, trois firmes semblent surnager. LM Ericsson, très spécialisée dans les télécommunications, Philips et Olivetti. Leur avenir, face à la concurrence japonaise, reste cependant incertain. On notera qu'aucune de ces firmes ne dispose, dans son propre pays, d'un marché intérieur large. Mais il faut se garder, là-dessus, de conclusions hâtives. Cela démontre qu'une expansion ne se construit pas seulement sur un marché intérieur protégé, a fortiori captif. On peut penser aussi que chacune de ces firmes rêve d'un marché national plus vaste que celui de la Suède, de la Hollande ou de l'Italie.

Je ne parlerai pas de l'industrie française, l'objet de cette brève réflexion, se limitant à un aperçu sommaire du cadre international de l'industrie électronique. Mais ce qui vient d'être évoqué trace pourtant clairement le décor, et, par transparence, les grandes lignes de ce qui est possible et souhaitable.

Il faut d'abord et surtout des capitaux. Les points forts de l'industrie électronique française sont l'électronique professionnelle et militaire, les télécommunications, et, malgré l'échec récent d'Ariane, le secteur spatial. Il est remarquable de constater que chacune de ces positions industrielles est due, dans sa genèse, à de grands programmes de développement technique planifiés sur plusieurs années. Il y a gros à parier que l'industrie informatique française s'écroulera faute d'un grand programme similaire. Il en est de même pour les circuits intégrés, et pour la fibre optique. Il est temps que chacun prenne conscience des défis et des enjeux.

GÉRARD THÉRY.

Le Salon et ses « satellites »

Informations pratiques

• LE XXXIIIe SICOB (Salon international d'informatique, télématique, communication, organisation de bureau et bureautique), inauguré le 23 septembre par M. Pierre Mauroy, premier ministre, a lieu du 22 septembre au 1er octobre, tous les jours sauf le dimanche 26 septembre, jour de fermeture, de 9 h 30 à 18 heures, au CNIT, Paris-la Défense. Huit cents exposants provenant de vingt-sept pays seront présents sur les 80 000 mètres carrés de l'exposition. Les trois premiers jours sont réservés aux professionnels ; les visiteurs étrangers sont reçus gracieusement sur présentation d'une pièce d'identité.

Ceux que passionnent les micro-ordinateurs à usage personnel ou professionnel peuvent visiter gratuitement la SICOB-BOUTIQUE, sise à côté du CNIT, sur le parvis de la Défense, consacrée exclusivement à ce type de matériels.

De même, les professionnels de l'informatique ont aussi leur coin réservé, SICOB O.E.M., qui ne reçoit que sur invitation et qui présente des sous-ensembles informatiques.

Durant le SICOB, lors des journées d'études et d'applications, auront lieu une trentaine de débats sur des thèmes très divers, avec le concours de groupements d'utilisateurs, de syndicats professionnels, et avec la participation de représentants des pouvoirs publics.

Parallèlement au SICOB, ont lieu, au Palais des Congrès, porte Maillot, trois manifestations :

• LA CONVENTION INFORMATIQUE qui réunit, du 20 au 24 septembre, au moins trois mille participants autour de la « nouvelle informatique », thème de son congrès cette année.

• MICAD 82, deuxième congrès international sur la conception assistée par ordinateur pour les P.M.E.-P.M.I., du 21 au 23 septembre.

• LES PREMIÈRES ASSISES EUROPÉENNES DE LA BUREAUTIQUE, le 24 septembre, organisées par l'Institut Rémy Genton. Sous la présidence d'honneur de M. Aurelio Peccei, président du Club de Rome, des responsable de firmes françaises et étrangères (I.B.M., Matshushita, Olivetti, Peugeot, Rank Xerox...) prendront la parole sur le nouveau tertiaire en présence d'un grand nombre de dirigeants d'entreprise. Par ailleurs, un film sur la bureautique, réalisé par François Reichenbach, sera présenté aux assistants.

∴

MOYENS D'ACCÈS au CNIT : R.E.R. : ligne Boissy-Saint-Léger - Saint-Germain-en-Laye, station la Défense ; bus : lignes 73 et 174 : route : sorties la Défense 6, 8 ou 9 ; train : ligne Saint-Lazare - Saint-Cloud - Versailles, station la Défense. Des navettes gratuites assurent la liaison entre la Convention informatique et la porte Maillot.

Renseignements (téléphone) : SICOB (1) 261-52-42 ; Convention informatique (1) 261-52-42 ; Assises européennes de la bureautique (1) 757-03-34 ; MICAD 82 (76) 90-31-90.

هكذا من الاصل

régions

Centre

UN VILLAGE DANS LE CHATEAU

Chambord d'un président à l'autre

A force de s'extasier devant le château, on oublie que Chambord, c'est aussi un village.

Le *Journal de la Sologne* (1) est allé à la rencontre des Chambourdins. Ils ont découvert un village absolument pas comme les autres. Chambord en effet est la seule commune de France où tout appartient à l'État.

Noblesse des lieux oblige, celui-ci se comporte un peu en seigneur féodal : les habitants ne peuvent être que locataires la commune acquitte même un loyer pour le bâtiment de la mairie. Le domaine (5 342 hectares), complètement clos de murs, sert de cadre aux chasses présidentielles et est dirigé par une sorte d'intendant, le commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord.

« On ne peut pas faire grand-chose, on nous empêche pratiquement tout, s'exclame M. Boucher, soixante-dix ans, maire depuis 1961. *Pourtant, le maire de Chambord a les mêmes pouvoirs que les autres maires. Par exemple, pour le terrain de football, qui n'est visible de nulle part, on nous a imposé un style pour les vestiaires... Chambord à présent est* un village de fonctionnaires. *Les vrais Chambourdins vont devenir minoritaires, et l'animation s'en ressent. Nous avons quand même un concours de belote en janvier, une course cycliste en mars, mais pas de fête au 14 juillet ! »* Et M. Boucher de conclure : *« La vie était plus heureuse autrefois. Les gens de Chambord avaient sous les princes des avantages sociaux que les autres n'avaient pas. »*

Jugement à nuancer. Certes Chambord est de moins en moins habité (deux cent soixante-cinq habitants en 1968, deux cent six aujourd'hui), l'école a fermé et le boulanger a disparu. Mais les rédacteurs du *Journal de la Sologne* ont découvert que la commune avait tous les aspects d'un petit paradis fiscal : les impôts locaux y sont insignifiants ; les loyers versés à l'État sont semblables à ceux qui sont pratiqués dans les H.L.M. de Loir-et-Cher. Et la taxe professionnelle due par l'ensemble des commerçants, qui à première vue ne sont pas à plaindre, n'a pas excédé 8 740 francs en 1981.

Le Journal de la Sologne a réussi à délier quelques langues. On apprend par exemple que le général de Gaulle, président de la République, peu friand d'exploits cynégétiques, n'est jamais venu à l'Hôtel du Grand Saint-Michel, où descendent habituellement les hôtes de marque. Mais le général envoyait de l'Élysée des chèques signés de sa main pour régler les notes d'hôtel des invités des chasses présidentielles. *« Et dire que nous n'avons même pas gardé un seul de ses chèques ! »*, regrette la patronne de l'hôtel.

Le président Pompidou, on le sait, a relancé véritablement Chambord, sur les conseils de Pierre Juillet, en créant, en 1970, le commissariat à l'aménagement de Chambord. M. Pompidou, qui allait à la chasse pour se détendre, lui, avait la cote auprès des rabatteurs : il faisait tourner son paquet de cigarettes et sortait son porte feuille pour payer des tournées.

Pour la première fois à gauche

Changement de style avec M. Giscard d'Estaing, dont on connaît les talents de chasseur. Au dire de quelques témoins, certains membres de la famille présidentielle se comportaient un peu trop en « pays conquis ».

Jusqu'au curé du village qui regrette que l'ancien président ne soit jamais allé à la messe à l'église : ce n'est pas faute pourtant d'être allé à Chambord ! Manifestement, le courant n'est pas passé.

Est-ce pour cette raison que Chambord a voté pour la première fois de son histoire à gauche le 10 mai 1981 ? Chambord vote toujours pour le pouvoir en place, répond-on dans le village. Le *Journal de la Sologne* a demandé au nouveau commissaire à l'aménagement du domaine ce qu'allait devenir Chambord sous un régime socialiste : *« Le fait que le nouveau pouvoir ait nommé à Chambord un fonctionnaire dont la seule carte de visite est celle d'un technicien de terrain et le fait que M. Mitterrand ne chasse pas me donnent toute sérénité pour mener à Chambord une mission au service uniquement de l'État. »* La question de l'avenir du domaine reste posée : *« Il y a contradiction,* ajoute M. Mary, *à vouloir faire se côtoyer dans un espace clos où demeurent environ deux cents habitants la faune sauvage et des centaines de milliers de visiteurs annuels. Si Chambord est le plus grand parc fermé d'Europe et si l'on peut y avoir une totale maîtrise de la population animale, c'est aussi une forêt historiquement vouée à la chasse. Mais ne s'agit-il pas d'une utopie, voire d'une gageure, de maintenir Chambord ainsi aujourd'hui ? Dans le contexte actuel, on ne peut plus justifier la chasse à Chambord comme une finalité pour le domaine, mais uniquement comme un moyen de gestion. »*

Les gens de Chambord attendent tout d'abord une visite du président de la République.

RÉGIS GUYOTAT.

(1) *Journal de la Sologne*, publication trimestrielle nº 37, 33 bis, quai de Prague, 45000 Orléans. Tél. : (38) 56-44-55.

Ce fut la première centrale française

UN MUSÉE ATOMIQUE A CHINON

(De notre correspondant.)

Tours.– Tandis que l'on parle d'installer à Tours un musée dans une ancienne usine à gaz, non loin de là, près de Chinon, la première centrale nucléaire française sera, l'an prochain, une étape originale dans le traditionnel circuit des châteaux de la Loire.

Le projet est déjà ancien puisqu'il remonte au lendemain de l'arrêt du réacteur en avril 1973. La machine – une grosse boule métallique – avait fontionné pendant dix ans et produit 2 milliards de kilowatts. D'une faible puissance – 80 kilowatts – E.D.F.-1 était le prototype de la filière française graphite-gaz, aujourd'hui remplacée par la filière américaine à eau pressurisée.

Il y avait longtemps que pour les techniciens c'était un objet de musée. Après son déclassement, en 1974, on commença par délester le réacteur de son uranium et par éliminer le maximum de radioactivité. On s'apprêtait à le laisser dormir pendant vingt ou trente ans sous un édredon de béton jusqu'à ce que vienne l'occasion – forcément coûteuse – de la démanteler. Les élus de la région suggérèrent alors de transformer l'ancêtre de l'industrie nucléaire française en un musée de l'atome. E.D.F. donna son accord à cette opération de relations publiques de première grandeur.

« *Il s'agit de permettre une visite aisée, sans danger, et intéressante dans ce qui reste d'une installation industrielle pas précisément conçue pour la promenade,* explique M. Lecrux, responsable des relations extérieures de la centrale de Chinon. *Nous avons naturellement pensé à éclairer la visite par une exposition destinée à expliquer en quoi E.D.F.-1 était un prototype et de quelle façon la production d'électricité nucléaire a évolué. Des spécialistes de la communication étudient cette installation pilote d'un genre inédit. Le dossier doit être prêt à la fin de l'année. Le musée ouvrira ses portes en 1983...* »

La grosse boule métallique de 55 mètres de haut qui abrite E.D.F.-1 va donc connaître une nouvelle carrière. Pour combien de temps ? Sans doute jusqu'à ce que les électriciens aient réussi à trouver une réponse vraiment satisfaisante à la question que pose l'existence même des centrales nucléaires « éteintes » : comment s'en débarrasser ?

PIERRE MAILLARD.

هكذا من الأصل

Centre

LES MARAICHERS COMPTENT SUR ELLE

La géothermie ne sera pas abandonnée

De notre correspondant

Orléans. — La première expérience réalisée dans la Communauté européenne d'utilisation de la géothermie en agriculture ne sera pas abandonnée par le gouvernement. C'est ce qu'a promis Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, aux responsables de GEOVAL, un groupement d'intérêt économique formé d'agriculteur qui exploitent à Melleray, près d'Orléans, 16 hectares de serres maraichères chauffées par voie géothermique. Dès le début de la mise en service des installations, en février 1981, des difficultés sérieuses étaient apparues.

Voici quelques années, les chercheurs du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) avaient fait une découverte importante : le sous-sol de la région Centre, dans un triangle Orléans-Bourges-Tours, recélait de vastes réserves d'eau chaude. Ces eaux, contenues dans les dépôts gréseux du Trias, présentaient une « anomalie » intéressante : leur gradient géothermique était beaucoup plus élevé qu'ailleurs. En règle générale, quand on descend dans le sous-sol, la température s'accroit de 3 °C en moyenne tous les 100 m; dans les gisements découverts, elle augmentait de 5 °C tous les 100 m. Ce qui laissait entrevoir de meilleures conditions d'exploitation.

Les projets se multiplièrent alors dans toute la région. Celui de Melleray, qui devait économiser 2 500 TEP-an, fut le premier à prendre corps. En plus d'une « première » dans le domaine agricole (*le Monde* du 21 février 1980), c'était la première fois en Europe qu'on réalisait une installation géothermique à partir du Trias. Les premiers forages exécutés par le B.R.G.M. révélaient une eau chaude de 70 °C environ entre 1 400 et 1 800 m de profondeur. Mais les ennuis surgisent lorsque le doublet fut mis en service. La pompe d'extraction tomba en panne, ainsi que la suivante qui la remplaçait. Mais surtout les techniciens se heurtèrent à une difficulté inattendue : il leur était impossible de réinjecter dans le sous-sol la totalité du débit soutiré. Il fallut demander aux autorités administratives l'autorisation, qui fut accordée, de rejeter dans la... Loire ce qui ne pouvait être réinjecté, un eau très saline (36 g/l).

Au contraire des nappes du Dogger, à partir desquelles des milliers de logements sont déjà chauffés dans la région parisienne, l'aquifère du Trias est encore mal connu. Un tout récent captage près de Paris, à Achères, a confirmé la mauvaise « injectivité » du Trias. L'explication est à rechercher dans structure géologique même du Trias et de ses caractéristiques. On ne peut donc guère attendre d'amélioration.

Deux solutions s'offrent aux techniciens. La première est de rejeter cette eau chaude et saline dans la Loire toute proche, qui subit déjà bien des agressions. La seconde, moins coûteuse, semble-t-il, et vers laquelle on s'orienterait, serait de réinjecter ce qui a été puisé dans les couches supérieures du Dogger.

Ces problèmes géologiques tempèrent le bel optimisme du début. Si à Melleray on entend bien continuer l'opération, d'autres projets d'exploitation conçus dans la région centre, en particulier à Orléans la Source où la pose de quatre conduites était envisagée pour chauffer des logements et des équipements collectifs, risquent d'être remis en cause ou modifiés, et de voir leur coût s'accroître. La facture de Melleray (25 millions de francs avec en particulier une participation du comité géothermie) va donc s'alourdir. Mme Cresson, qui a rencontré les responsables de GEOVAL, a indiqué néanmoins que le projet ne serait pas abandonné, et qu'en aucun cas les maraichers ne feraient les frais de leur initiative. Le ministère de l'industrie et de la recherche et d'autres organismes seront sollicités. Mieux maîtriser les énergies nouvelles reste un des soucis du gouvernement.

REGIS GUYOTAT.

Ile-de-France

LA POLÉMIQUE SUR LE STATUT DE LA CAPITALE

Vifs échanges au Conseil de Paris

« Le nouveau statut de la capitale sera une charte octroyée », a déclaré le lundi 20 septembre M. Jacques Chirac à l'ouverture de la séance du Conseil de Paris. Le maire de la capitale a confirmé que l'assemblée municipale se réunirait en session extraordinaire dès que le projet de loi du gouvernement serait connu officiellement. Des échanges très vifs ont eu lieu à ce sujet entre la majorité (R.P.R. et U.D.F.) et l'opposition (P.C. et P.S.) de l'assemblée municipale.

« *Contrairement aux promesses du gouvernement, aucune concertation n'a eu lieu avec la Ville de Paris au sujet de la réforme du statut de la capitale*, affirme M. Chirac au début de la séance. *Au cours des trois rencontres qui ont été organisées entre les représentants de la mairie et ceux du ministre de l'intérieur, aucun texte n'a été remis ou discuté. La procédure mise en place pour l'élaboration de cette réforme est choquante et ses objectifs politiciens ne peuvent pas être dissimulés.* »

Les groupes de gauche contestent aussitôt ces affirmations. M. Henri Meillat, président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville, ouvre le feu en se félicitant des trois réunions qui ont eu lieu place Beauvau et précise : « *Le projet de loi en préparation ira dans le sens des propositions maintes fois formulées par les communistes en créant notamment des conseils d'arrondissement élus au suffrage universel.* » Puis, à l'adresse de M. Chirac : « *La démocratie locale vous gêne. Vous êtes allergique à tout ce qui est nouveau. Aussi, vous n'hésitez pas à monter au créneau pour défendre une fois de plus les intérêts de la grande bourgeoisie parisienne, fidèle en cela aux versaillais qui, en 1871, écrasèrent la Commune de Paris.* » Cette déclaration suscite de violentes réactions sur les bancs du R.P.R. et de l'U.D.F.

Le manque de concertation

Le calme revenu, M. Georges Sarre prend la parole au nom du groupe socialiste. Il rappelle d'abord que le gouvernement de gauche tient ses promesses puisqu'il élabore un statut qui a pour objectif « *de rapprocher le citoyen des lieux de décision* », ajoute-t-il. « *Il y aura enfin une possibilité de vie démocratique dans les arrondissements au lieu du carcan actuel qui devient chaque jour plus pesant.* »

A propos du manque de concertation évoqué par M. Chirac, M. Sarre affirme : « *Il y a eu trois réunions entre les représentants de l'Etat et ceux de la Ville : c'est exceptionnel, car, lorsque vous étiez premier ministre et que vous avez procédé au changement du statut de Paris, en 1975, les élus de l'opposition à l'époque n'ont pas été consultés et pas davantage ceux de la majorité.* » Réplique du maire de la capitale : « *J'aurai l'occasion au cours du prochain débat sur le statut de faire des commentaires sur la conception marxiste que vous avez de la concertation.* »

Dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, M. Raymond Long (U.D.F.), conseiller de Paris, rappellera à ce propos que l'actuel statut de la Ville, voté le 31 décembre 1975, avait fait l'objet « *d'une concertation approfondie* » et qu'en 1974 M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avait créé une commission consultative « *en vue d'examiner les réformes à apporter au régime administratif de la Ville* ».

JEAN PERRIN.

● *L'occupation de la terrasse de Chaillot.* — L'association parisienne le Piéton dans la cité (31, rue d'Enghien, Paris-10e) s'élève, dans un communiqué, contre « *l'occupation abusive de la terrasse du palais de Chaillot par les installations du Festival de la coiffure* » et « *dénonce la désinvolture avec laquelle le ministère de la culture s'obstine à défigurer à nouveau, et pour la troisième fois, l'une des plus prestigieuses perspectives de la capitale* ».

Rhône-Alpes

Les stations de sports d'hiver sur la sellette

Deux projets importants de création de stations de sports d'hiver devaient être examinés, le 21 septembre, par le comité des unités touristiques nouvelles (U.T.N.), qui réunit à Paris les représentants des administrations concernées sous la présidence du directeur de l'urbanisme et des paysages, M. Yves Dauge.

La construction d'équipements touristiques (sept mille lits) sera-t-elle autorisée sur la petite commune de Termignon (Savoie), dans la vallée de la Maurienne, en bordure du parc national de la Vanoise ? Une campagne d'opinion se développe sur place, notamment à propos du rapport de forces existant entre la commune et le promoteur de Tignes, M. Pierre Schnebelen, président-directeur général de la Segmo.

La commune de Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie), d'autre part, qui dispose d'un territoire très vaste, en amont de Bourg-Saint-Maurice, sera-t-elle autorisée à créer des lieux d'hébergement pour douze mille personnes, entre 1 600 et 1 900 mètres d'altitude, avec le promoteur des Arcs, M. Roger Godino, au moment où l'E.D.F. envisage de construire deux barrages dans la même commune ?

D'autres projets concernant le Grand-Bornand (Haute-Savoie) et Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) devaient aussi être soumis au comité.

La construction de la télécabine de Val-d'Isère provoque d'âpres controverses

De notre correspondant

Grenoble. — Comment aménager la montagne sans la défigurer ? La question se pose une nouvelle fois dans les Alpes à l'occasion de la construction d'une télécabine dans le vallon de l'Iseran, au-dessus de Val-d'Isère. Le concessionnaire des remontées mécaniques de la station et la commune ont été autorisés en juin 1982, par le comité des unités touristiques nouvelles (U.T.N.) à réaliser cet équipement important qui amènera, dès cet hiver, les skieurs à proximité du col de l'Iseran (2 762 mètres) et dont le coût approche les 20 millions de francs.

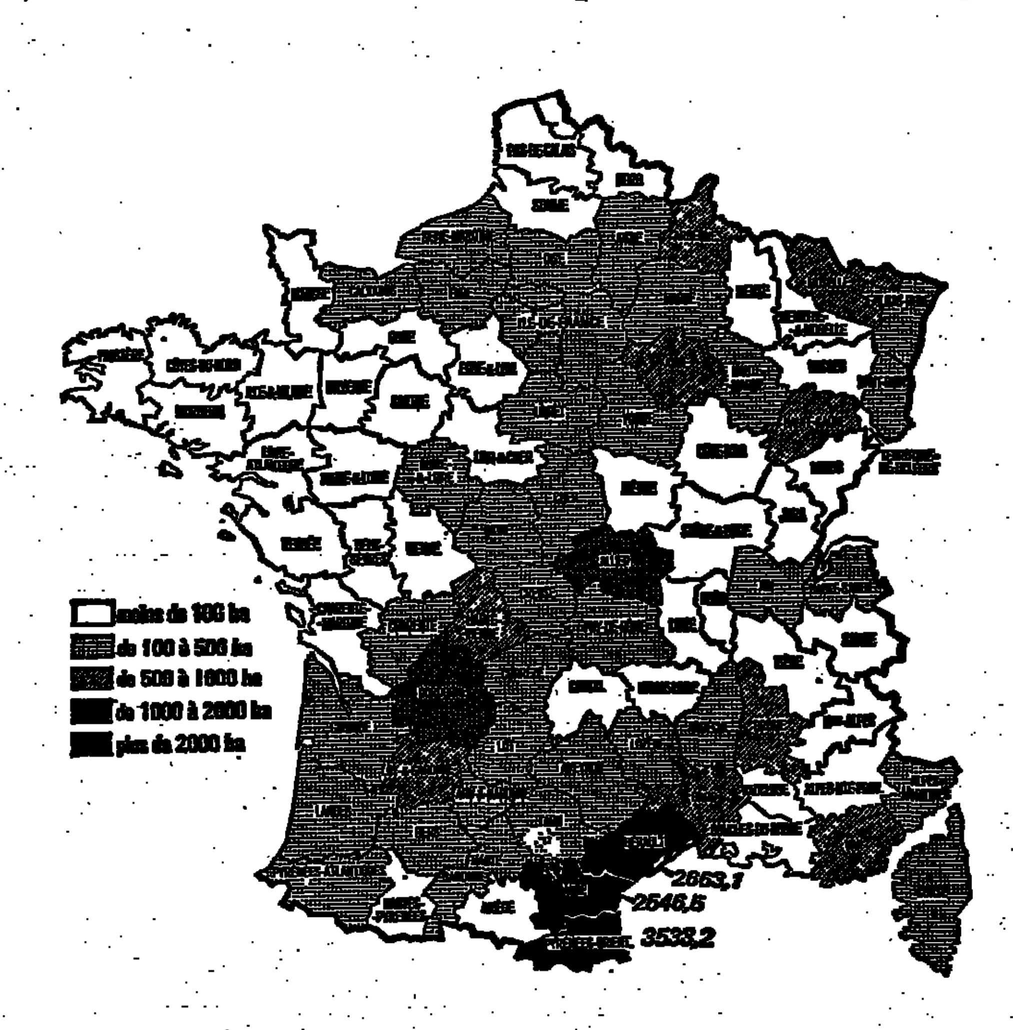
La télécabine, qui est en cours de construction à l'intérieur de la réserve naturelle de l'Iseran, gérée par le parc de la Vanoise, n'avait été autorisée qu'à la condition que les travaux entraînent un minimum de perturbations sur le site du vallon de l'Iseran, fort intéressant d'un point de vue botanique. C'est ainsi que la Société des téléphériques de Val-d'Isère (S.T.V.I.) et la commune du même nom s'étaient engagées à ne tracer aucune piste nouvelle pour atteindre les lieux d'implantation des pylônes de la télécabine, mais à les déposer à l'aide d'un hélicoptère ; aucun engin ne devait circuler en dehors des pistes existantes ; le concessionnaire avait même promis de réegazonner les plaies précédentes infligées à la montagne lors de la construction de remontées mécaniques plus légères ; le manteau végétal devait également être remis en état après les travaux sur la ligne du téléphérique ; en fin la gare de la télécabine aurait dû respecter l'« art du bâti traditionnel ».

« *Des promesses à la réalité, il y a aujourd'hui une montagne* », s'indignent les associations de protection de la nature, qui dénoncent l'« *énorme tromperie* » et le « *viol prémédité* » d'un des hauts lieux de la botanique en Europe. 2 kilomètres de pistes ont été, en effet, réalisés dans la réserve naturelle à l'aide de bulldozers pour acheminer les pylônes de la télécabine, trop lourds pour être déposés par hélicoptère.

Le maire de Val-d'Isère, M. Yvon Mattis, ne parle, pour sa part, que de « *quelques débordements* » qui pourront, affirme-t-il, être « *rattrapés* ». La commission départementale des sites, qui s'est rendue, il y a quelques jours, dans le vallon de l'Iseran, remettra prochainement un rapport au préfet de la Savoie. Mais l'administration osera-t-elle faire arrêter des travaux déjà très avancés ?

CLAUDE FRANCILLON.

Les achats de terres par les étrangers



Répondant à une question écrite de M. André Tourné, député communiste des Pyrénées-Orientales, le ministre de l'agriculture vient de publier, dans le « Journal officiel » du 13 septembre, un tableau où sont recensés, par département, les achats de terre effectués par les étrangers de 1973 à 1978.

Au cours de ces cinq années, explique le ministre, « 55 000 hectares ont été acquis par des étrangers. La surface agricole utile de la France étant de 32 millions d'hectares, ces achats représentent 0,17 % du patrimoine foncier agricole national. En 1968, 9 880 hectares ont été acquis ; en 1969, 7 561 hectares ; en 1970, 3 382 hectares ; en 1971, 3 183 hectares ; en 1972, 3 226 hectares ».

Nouvelles réductions du réseau Concorde

Déjà amputé, dans le courant de l'année, de ses lignes vers Rio-de-Janeiro et Caracas, le réseau supersonique d'Air France va encore être réduit en 1983. Le ministère des transports a décidé de supprimer, l'an prochain, les deux dessertes hebdomadaires de Washington et de Mexico actuellement assurées en Concorde. Une seule ligne continuera donc d'être exploitée par Air France en Concorde : celle de New-York. Mais les fréquences y seront ramenées de onze à sept liaisons hebdomadaires.

Le gouvernement en attend une économie de 32,5 millions de francs sur la subvention qu'il verse à la compagnie nationale pour l'exploitation de l'avion supersonique. Le total des subventions d'exploitation de l'Etat à Air France se trouvera ramené à 235 millions de francs au lieu de 290 millions, cette année, ce qui ne simplifiera pas les difficultés financières de la compagnie, qui s'attend déjà à perdre cette année quelque 800 millions de francs.

FAITS ET PROJETS

Le rôle économique des collectivités locales

Les maires du département de la Savoie avaient convié le 18 septembre le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire à venir s'expliquer sur les nouvelles responsabilités des communes en matière économique, dans le cadre de la décentralisation. M. Michel Rocard en a profité notamment pour présenter les grandes lignes du dispositif d'intervention des collectivités territoriales dans le domaine économique.

La prime régionale à la création d'entreprise restera plafonnée, a annoncé le ministre. La *prime régionale à l'emploi, pour* sa part, ne pourra concerner que les trente premiers emplois et sera plafonnée à 20 000 F par emploi, ce plafond étant abaissé dans les grandes agglomérations et au contraire relevé à 40 000 F (avec une aide de l'Etat) dans les zones rurales défavorisées et en zones de montagne. Les communes et les départements pourront s'ils le désirent compléter ces aides émanant de la région.

Mais M. Rocard a tenu à préciser que, « *pas plus que l'Etat, les collectivités locales ne sont faites pour produire, pour se substituer aux entreprises jusques et y compris dans le fait d'assurer le risque économique. Ni les communes ni le département ne sont des entrepreneurs.* »

Si les systèmes d'aides nationales et locales doivent favoriser le développement régional, a encore indiqué M. Rocard, « *c'est la libération des initiatives locales qui doit être le véritable moteur du développement. La décentralisation lui en donnera les moyens, l'aménagement du territoire le soutiendra, la planification en assurera la cohérence* ». — (*Corresp.*)

Le chiffre d'affaires de l'environnement : 40 milliards de francs

A l'occasion de la réunion à La Rochelle du Comité économique et social européen, M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement a déclaré : « *la protection de l'environnement est devenue un secteur important de l'économie. Elle emploie 370 000 personnes et la totalités des dépenses d'environnement représente un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 milliards, c'est-à-dire près de 1 000 F par habitant.*

» *Il y a peu d'activités collectivement aussi rentables*, a continué le ministre, *puisque les dommages dus à la pollution (santé, coût social) sont quatre fois plus élevés et que la balance commerciale des matériels d'environnement est excédentaire, grâce en particulier aux domaines de l'ingénierie et de l'assainissement.* »

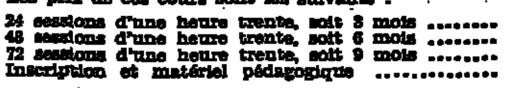
Poids lourds dangereux

Les poids lourds sont impliqués, relativement, deux fois plus souvent que les véhicules légers dans les accidents mortels sur les routes de la communauté.

Cette précision a été donnée le 15 septembre par M. Michel Junot (gaulliste, France), au terme d'un débat du Parlement européen sur les carences de la politique communautaire des transports et de la sécurité. Selon M. Junot, qui est aussi adjoint au maire de Paris, les poids lourds représentent environ 10 % du parc automobile, mais sont impliqués dans 20 % des accidents mortels.

M. Junot a déposé un projet de résolution prévoyant notamment dans toute la C.E.E. : « *un contrôle sanitaire périodique de tous les conducteurs et un contrôle technique de l'état des véhicules, spécialement pour les poids lourds et autocars ; l'uniformisation des limites de vitesse, différenciées selon les modèles de véhicules* », basses sur les routes mais indicatives sur les autoroutes.





CONJONCTURE

Le point de bifurcation

(Suite de la première page.)

Tout cela n'est pas gai. Mais il ne sert à rien de se voiler la face, et de construire à partir de souhaits et de promesses un paysage artificiel. Le réveil serait beaucoup plus brutal. Petit à petit, le gouvernement, tenant compte de faits dont il n'est pas maître — ils sont, hélas ! assez nombreux, — sera contraint, avec l'appui d'une opinion qu'il aura su éduquer, d'aménager cette « traversée du désert » économique, en attendant et en préparant des jours meilleurs qui n'auront sans doute pas, au reste, la même coloration que ceux des années 1950-1970.

Nous sommes arrivés à un point de « bifurcation », comme disait en substance Ilya Prigogine (2), où il devient certain que les solutions antérieures ne peuvent plus fonctionner, car elles sont devenues inadaptées. Alors, quoi ?

Le premier effort est celui de la lucidité. Considérer, d'une part, les menaces non, semble-t-il d'un krach mondial, mais d'une lente asphyxie (3) et, et d'autre part, le vécu d'aujourd'hui d'autre part. Après de nombreux autres pays, la France est, hélas ! entrée dans la zone où baisse le pouvoir d'achat moyen. Elle a réussi à retarder ce moment, ce qui n'est pas un mince succès, mais l'idée d'un « îlot de prospérité » dans un monde déprimé ne pouvait évidemment tenir longtemps, même si M. Giscard d'Estaing a paru penser le contraire dans son émission de jeudi sur Antenne 2.

Il est vrai, comme l'a fait remarquer M. Raymond Barre dans l'interview qu'il a donné à *l'Expansion* (4), que l'attachement au maintien du pouvoir d'achat est une caractéristique psychologique des Français, *« ce qui correspond à un sentiment beaucoup plus profond*, ajoutait-il, *que Tocqueville a exprimé par une formule remarquable : « La crainte de descendre et » l'ardeur de monter. »* Si tout le monde descend, la frustration est-elle aussi grave ? Veiller à ce que certains montent tout de même les barreaux les plus bas de l'échelle, et d'autres ne descendent pas plus vite que le voisin, paraît le plus important dans la conjoncture actuelle, et à la mesure des initiatives gouvernementales.

Pour le reste, le passage n'est tout de même pas d'une nature effrayante. Vivre en 1983 comme en 1980 ou au début de 1981, est-ce vraiment le comble de la désolation ? Combien de pays du tiers-monde pourraient nous dire : *« Votre crise ? Mais, nous en voulons bien. Vous ne faites qu'une maladie de riches. »*

La signification

Il y a plus grave, c'est le chômage. L'hymne à l'impératif industriel entonné par M. Chevènement sonne juste, et sur ce point les orientations du IXe Plan ne seront sûrement pas contestées. Tout doit être fait pour redonner aux entreprises le climat nécessaire à leur développement. Ce qui ne veut pas dire, hélas, surtout dans les techniques de pointe, qu'une embauche importante suivra. Alors ? Prendre son parti d'une masse croissante des sans-emploi, sous prétexte qu'ils ne sont plus condamnés à la soupe populaire ?

« Plus que de pain et de justice, chaque homme a besoin de signification », écrivait Albert Beguin. Or, c'est bien ce qui fait le drame du chômage : *dans la mentalité actuelle*, la perte du travail est ressentie le plus souvent comme celle du sens donné à sa propre existence. Sans doute, rares sont les hommes qui peuvent vivre sans une activité, une occupation quelle qu'elle soit, mais que, seul, le travail reconnu *financièrement* par la société (c'est-à-dire pour plus de 80 % des Français par un « bulletin de paie ») soit devenu l'aune à quoi l'on mesure la dignité d'un individu est étrange. Il en est pourtant ainsi.

Du coup, l'emploi devient un but en soi, ce qui est dangereux, comme le reconnaissait Alfred Sauvy, car c'est le *produit* du travail qui est source de richesses et qui est à mettre à l'*actif* du compte de la nation et non l'emploi. Raisonnement d'économiste sans entrailles ? Lui tourner le dos conduirait à faire travailler les chômeurs comme les soldats du sapeur Camember qui, après avoir été invités à creuser un trou pour mettre les ordures de la caserne, devaient en creuser un second pour mettre les déblais, puis un troisième pour placer les déblais du second, etc.

Le droit au travail doit être entendu comme le droit de se rendre utile à la société. Il y a mille façons d'y parvenir et d'être ainsi « reconnu ». En attendant que cette conception large soit admise, il est indispensable de répondre le moins mal possible à l'attente de ceux qui cherchent un emploi. Tant que la croissance sera languissante (et l'on sait les dangers sur les comptes extérieurs de la pousser « dans un seul pays »), il n'y aura guère que deux moyens de réduire le chômage :

1) Accentuer la pression sur les sans-emploi pour qu'ils acceptent des travaux qui ne correspondent pas exactement à leur demande ou à leur attente financière.

La « dérogeance »

Certains chômeurs se comportent comme s'il existait encore un « principe de dérogeance ». On appelait ainsi au dix-huitième siècle l'interdiction faite aux nobles d'accepter un métier incompatible avec leur rang, c'est-à-dire la plupart de ceux qu'exerçaient les membres du tiers-état. Ne voit-on pas aujourd'hui des jeunes (et des moins jeunes) refuser un poste qu'ils considèrent comme indigne de leur position sur l'échelle du savoir ou de la qualification ? Ce n'est pas parce que le niveau culturel d'une nation s'élève que grandit en même temps le nombre d'emplois à forte densité intellectuelle. Les ouvriers japonais possèdent aujourd'hui l'équivalent du baccalauréat et beaucoup sont même licenciés. En France, la peur de canaliser un peu la liberté coûte cher à la nation.

2) Multiplier les occasions de travail à temps partiel. Dans son *Pari français* (5), M. Michel Albert a insisté à juste titre sur cette thérapeutique et a même proposé, on le sait, une prime pour les « volontaires » du temps réduit. Sans doute une majorité de salariés préféreront préserver leur pouvoir d'achat, mais, comme le signalait également M. Michel Rocard dans le discours que nous avons cité, il est des travailleurs — et pas seulement des femmes — qui souhaiteraient disposer de plus de temps de libre. *« S'agirait-il seulement de 10 % des salariés, ce qui est une hypothèse basse*, écrivait-il, *les emplois correspondants pourraient se chiffrer entre 100 et 200 000 emplois, sinon davantage. »*

Le « point de bifurcation » entre les solutions anciennes à la crise et celles qui accompagneraient une mutation de société mérite que l'on réfléchisse à tout ce qui pourrait mobiliser demain la nation. Le champ de l'espoir est considérable et a déjà commencé heureusement à être défriché. La lutte contre les inégalités, l'adaptation de l'éducation au monde nouveau et sa diffusion plus efficace, la possibilité pour les travailleurs d'être davantage consultés sur les prises de décision qui les intéressent au premier chef, tout ce qu'on pourrait appeler la « politique de l'immatériel », a un avenir enviable. Il est en outre plus aisé aujourd'hui de répondre à ces aspirations, d'enrichir le « pouvoir de vie », selon la formule de M. Brice Lalonde, que d'augmenter le « niveau de vie ».

PIERRE DROUIN.

(2) *La Nouvelle Alliance*, d'I. Prigogine et I. Stengers.

(3) Voir l'article de Paul Fabra dans *le Monde* du 9 septembre 1982.

(4) Numéro du 10 au 23 septembre 1982.

(5) Voir *le Monde* du 12 juin 1982 et lire aussi le livre de Guy Aznar *Tous à mi-temps* (1981).



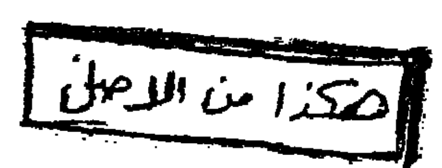












LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS DE LA FRANCE S'EST FORTEMENT DÉTÉRIORÉE AU DEUXIÈME TRIMESTRE

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 27,4 milliards de francs au deuxième trimestre de cette année. Le déséquilibre s'est considérablement accru par rapport au premier trimestre (période durant laquelle il avait atteint 12,5 milliards de francs) ainsi que par rapport à la même période de 1981 (1,2 milliard d'excédent).

Cette évolution défavorable s'explique par le déficit du commerce extérieur qui s'est creusé, passant de 19,9 milliards de francs au premier trimestre à 30 milliards de francs au deuxième. La reprise des importations — notamment de produits industriels — et le recul des exportations (produits agro-alimentaires) expliquent le phénomène. Du coup le taux de couverture des achats par les ventes qui avoisinait 90 % au début de l'année n'a été que de 85 % au deuxième trimestre.

Le déficit des paiements courants s'est creusé pour une autre raison : la réduction de l'excédent des « services » (assurances, tourisme, transports, grands travaux, coopération technique, brevets...) qui passe de 9,2 milliards au premier trimestre à 4,4 milliards au second.

Comment évoluent les autres postes de la balance des paiements ? Les sorties au titre des mouvements de capitaux à long terme se ralentissent (— 1 milliard au lieu de 2,2 milliards au premier trimestre 1982). Mais, les mouvements de capitaux à court terme se solde par des sorties : — 5,9 milliards de francs au second trimestre, contre des entrées au premier trimestre (+ 11,7 milliards de francs).

Compte tenu de ces évolutions, la position monétaire extérieure de la France s'est détériorée de 26,8 milliards de francs, les avoirs officiels de change ayant baissé de 21,1 milliards de francs et le secteur bancaire ayant accru de 5,7 milliards de francs son endettement.

SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

Réunis à nouveau le 21 septembre, les syndicats et le C.N.P.F. ont procédé à un tour d'horizon des économies qui pourraient être réalisées pour rééquilibrer l'assurance-chômage (UNEDIC). Ce régime, géré paritairement par le patronat et les syndicats, assure le versement d'allocations aux chômeurs et aux personnes en préretraite de cinquante-cinq à soixante-cinq ans. En 1982, ces dépenses devraient atteindre 74 milliards de francs et, en 1983, 90 à 95 milliards de francs.

Les cotisations salariales et patronales, dont le taux n'a pas été majoré depuis avril 1979 (3,6 %), représenteront 33 milliards de francs en 1982 et 36 milliards en 1983 s'il n'y a pas de majoration. Les aides de l'Etat (31 milliards de francs en 1982) ne sont pas suffisantes : il reste un trou de 6,7 milliards de francs pour 1982, le déséquilibre, sans mesures nouvelles, devant atteindre quelque 30 milliards de francs en 1983 (23 milliards si la contribution de solidarité apporte 7 milliards de francs, mais aucune assurance précise n'a, sur ce point, été donnée).

L'objet de la réunion du 21 septembre est d'examiner les économies possibles pour la seule assurance-chômage qui concerne tous ceux qui recherchent un emploi. Déjà évoquées par certains partenaires sociaux, les économies confirmées par les calculs de l'UNEDIC pourraient représenter, si toutes étaient adoptées — mais ceci est peu vraisemblable, — de 15 à 18 milliards de francs.

D'abord des économies

Première série d'économies : l'institution d'un délai de carence. Il s'agit de retarder le versement des allocations lorsque le chômeur reçoit de son ancienne entreprise des congés payés (économie de 2 milliards de francs) ou des indemnités de licenciement (2,2 milliards de francs par mois d'indemnités). De même, l'attribution d'allocations pourrait être retardée de six semaines quand les personnes en chômage ont volontairement quitté leur entreprise : 1,5 milliard de francs pourrait être ainsi épargné, puisque environ 17 % des allocataires sont dans ce cas, mais assez souvent les départs volontaires sont des licenciements déguisés.

Diminution de certaines prestations

Deuxième série d'économies beaucoup plus délicates : la diminution ou la suppression de certaines prestations. Une suppression des indemnités de formation qui permettent parfois à certains chômeurs de recevoir un revenu supérieur à leur ancien salaire pourraient réduire les dépenses de 650 millions de francs ; la diminution de l'allocation spéciale qui, actuellement, est dégressive (75 %, puis 70 %, 65 % et 60 % en fin d'année) pourrait alléger les charges de 1,2 milliard de francs si elle était ramenée à 42 % plus la partie fixe (32,46 francs par jour) au bout de trois mois et 2,2 milliards de francs si elle était tout de suite fixée à 42 %.

De même, la revalorisation de toutes les allocations sur les prix et non plus sur les salaires pourrait comprimer les dépenses, mais les calculs n'ont pas été faits. La révision de l'allocation minimale — qui peut atteindre 90 % du salaire brut alors qu'un salarié à bas revenus reçoit en activité 88 %... — pourrait dégager 750 millions de francs si le taux maximum était abaissé à 80 %.

Autre mesure possible mais tout aussi discutée : le calcul de tous ces taux d'allocation sur le salaire net au lieu du salaire brut permettrait d'économiser 4,3 milliards de francs ; le plafonnement des prestations actuellement fixé à quatre fois le salaire-plafond de sa Sécurité sociale devrait entraîner une diminution des dépenses de 600 millions de francs s'il était limité à trois fois le salaire-plafond et de 2,4 milliards s'il était limité à deux fois le salaire-plafond.

Dernière solution : la prise en charge par l'Etat de la garantie de ressources (22 milliards), des allocations forfaitaires versées aux jeunes chômeurs qui n'ont jamais cotisé (3 milliards), des allocations de chômage de longue durée (1,8 milliard), des aides à la création d'emplois (1 milliard). Ce serait la solution idéale pour les cotisants, quitte à reporter le fardeau sur les contribuables.

En fait, 5 à 10 milliards d'économies peuvent être envisagées, mais guère plus si on veut éviter une explosion sociale. Il s'agit de celles qui permettraient de corriger des abus et de retablir un peu plus de justice et de solidarité. Mais, sauf aide accrue de l'Etat, c'est bien une majoration de cotisations qu'il faudra aussi décider (1 point de plus représente de 9,2 à 9,4 milliards de francs), d'autant plus que certains syndicats souhaitent une majoration des allocations forfaitaires trop faibles (32,46 F par jour).

Le régime spécial des 60-65 ans

Les discussions risquent d'autant plus de se prolonger en octobre qu'il reste aussi à définir le régime spécial de la garantie de ressources pour les soixante-soixante-cinq ans qui sera à nouveau discuté le 28 septembre. Le projet du C.N.P.F. et, à des nuances près, de la C.G.C., est astucieux : en créant un nouveau régime, les auteurs entendent bénéficier d'une participation financière de l'Etat en évitant que les pouvoirs publics n'aient un droit de regard sur la gestion de l'UNEDIC ou des caisses de retraite complémentaires.

Pour compléter la retraite à soixante ans du régime général qui sera accordée pour trente-sept années et demie de cotisations avec un maximum de 50 % du salaire-plafond, on pouvait en effet imaginer soit une révision de la garantie de ressources (70 % du dernier salaire) versée par l'UNEDIC, soit un alignement des régimes de retraites complémentaires (environ 20 % du salaire à soixante-cinq ans) sur le régime général... Mais, dans les deux cas, la nécessité d'une aide de l'Etat posait le problème de son entrée dans les conseils d'administration, hypothèse rejetée par la majorité des partenaires sociaux.

L'institution d'un régime à part règle la question : il y aura aide de l'Etat, participation à la gestion de celui-ci, et l'UNEDIC comme les caisses de retraites complémentaires non concernées resteront autonomes.

Mais l'affaire se complique puisque, dans ce nouveau système, coexisteraient deux et peut-être même trois catégories d'allocataires : les nouveaux retraités à soixante ans pour lesquels on compléterait la retraite de base (50 % pour que le niveau atteigne celui des pensions à soixante-cinq ans, 55 à 70 % selon les carrières) ; les bénéficiaires de la garantie de ressources qui, âgés de plus de soixante ans, conserveraient un revenu égal à 70 % ; enfin, les personnes de cinquante-cinq à soixante ans qui, au titre des contrats de solidarité, reçoivent « *une allocation de solidarité* » (70 %) mais n'auraient plus, à partir de soixante ans, qu'un revenu inférieur puisque pour eux la garantie de ressources serait alors supprimée.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le coût varie sensiblement selon les hypothèses : la cotisation évaluée actuellement à 2,3 % passerait à 2,6 %, voire 3 %, et le patronat souhaite, bien entendu, que l'hypothèse la plus basse soit retenue.

Remise en cause

Mais le passage de 70 à 60 % du revenu de certains bénéficiaires de la garantie de ressources, outre qu'il accentuerait les inégalités, n'est-il pas une remise en cause des promesses du gouvernement et des engagements des partenaires sociaux qui ont signé l'accord du 2 décembre 1981 ? Les syndicats ont protesté contre cette éventualité. Cet avenant prévoit que les titulaires de l'allocation de solidarité recevront à soixante ans la garantie de ressources, même si celle-ci venait à être supprimée, mais le même texte laisse aussi une possibilité de modification puisqu'il indique que, en cas de changement de la garantie de ressources, les signataires sont convenus de se rencontrer pour apprécier « *l'opportunité de modifier le présent avenant* ».

Entre l'opportunité économique (comprimer les dépenses) et l'opportunité sociale, voire politique, les partenaires sociaux auront un choix délicat à faire... A moins qu'ils ne renoncent à réviser la règle des 70 % dans la mesure où le gouvernement, dans la réforme de la Sécurité sociale prévue pour le 29 septembre, confirme le projet de M. Bérégovoy d'accroître la cotisation d'assurance-maladie des bénéficiaires de cette garantie de ressources. Après déduction des nouvelles cotisations, la garantie de ressources ne serait plus que de 60 à 65 %.

JEAN-PIERRE DUMONT.

DIVERSES HYPOTHÈSES SUR LE COUT DU NOUVEAU RÉGIME DE GARANTIE DE RESSOURCE

1	2		3		4		*Coût du nouveau régime intermédiaire*			
Nombre de bénéficiaires	Coût si le taux est maintenu à 70 %		Coût si le taux est réduit à 60 %		Coût pour les nouveaux retraités		Hypothèses 2 + 4		Hypothèses 3 + 4	
	En milliards de F	Cotisation	En milliards de F	Cotisation	Bénéficiaires	En milliards de F	En milliards de F	Cotisation	En milliards de F	Cotisation
1982 .... 339 000	21,3	2,3 %	—	—	—	—	—	—	—	—
1983 .... 430 000	25,4	2,7 %	21,7	2,3 %	38 300	1,9	27,3	2,9 %	23,7	2,5 %
1984 .... 393 000	23,1	2,5 %	19,8	2,1 %	83 200	4,1	27,3	2,9 %	24	2,6 %
1985 .... 354 000	20,1	2,1 %	17,3	1,9 %	126 800	6,1	26,3	2,8 %	23,4	2,5 %

2 et 3 : coût pour les bénéficiaires de la garantie de ressources accordée avant avril 1983.
4 : coût pour les personnes âgées de plus de soixante ans, prenant alors leur retraite (régime général), augmentée d'une allocation à créer.

LA TENSION RESTE VIVE A L'USINE CITROËN D'AULNAY-SOUS-BOIS

La tension reste vive à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), où M. Idoumskine, l'ouvrier marocain accusé de « violences », s'était vu notifier par un huissier, lundi matin 20 septembre, son licenciement (*le Monde* du 22 septembre). Ce mardi, il s'est de nouveau présenté à son travail à l'atelier de montage, puis en est reparti, ses camarades se réservant de le réinstaller de force sur les chaînes en fin de matinée, comme ils l'avaient fait la veille. Face à cette situation, la direction a introduit une demande d'expulsion auprès du tribunal de Bobigny.

D'autres débrayages de courte durée ont eu lieu dans la même usine, pour protester contre les massacres au Liban.

Nous donnons ci-contre le portrait du contremaître agressé et celui de l'ouvrier accusé de cette agression.

Marcel Cendre : la bonne conscience

Marcel Cendre : quarante-huit ans, 1,90 mètre, 85 kilos, deux filles à marier, une voiture, un chien-loup, un F-3 douillet à Fosses, dans le Val-d'Oise. Profession : contremaître.

A le voir ainsi, bâti en force, le visage encadré d'une barbe drue et grise sous un crâne en pain de sucre — pour l'instant « orné » d'une bosse spectaculaire au milieu du front — on dirait plutôt un lutteur de foire de la Belle Epoque. Mais sa courtoisie a tôt fait de démentir cette impression.

M. Cendre est un homme sorti du rang, comme beaucoup de contremaîtres et d'agents de maîtrise chez Citroën. Il est entré à l'usine Citroën de Clichy à l'âge de quatorze ans comme apprenti fondeur. En suivant des cours du soir, il a gravi successivement tous les échelons : ouvrier professionnel P-1, P-2, P-3, puis régleur, pour devenir chef d'équipe en 1961 et contremaître en 1967.

« *Mais trente ans de fonderie,* explique-t-il, *ça pèse lourd.* » En 1980, il est atteint de silicose et doit changer de travail. Le voici affecté à l'usine d'Aulnay-sous-Bois. C'est l'un des deux contremaîtres de l'atelier de montage numéro 2, où il a sous ses ordres trois chefs d'équipe et cent quarante ouvriers. Un atelier particulièrement remuant depuis la grande grève de mai-juin.

« *Je n'ai jamais eu d'incident avec personne,* affirme-t-il, *surtout pas avec des immigrés. je travaille avec eux depuis toujours. Je les connais bien, ce sont de bons ouvriers.* »

Sa version des faits ? Le 10 septembre, jour de paie, les O.S. de la ligne n° 2 — où l'on fabrique les modèles Visa et LN — se déclarent mécontents de ne pas voir apparaître sur leur bulletin de salaire la totalité de la prime de 450 F promise après la grève. Ils arrêtent les chaînes et prennent à partie un chef d'équipe. Le contremaître s'interpose, reçoit un coup de gourdin et s'effondre, le visage en sang. Bilan : dix jours de congé maladie. M. Cendre a déposé plainte contre celui qu'il affirme avoir reconnu comme son agresseur : M. Boubaker Idoumskine, un ouvrier marocain.

M. Cendre ne comprend pas l'attitude des O.S. : « Moi, je suis Citroën dans le sang. La seule chose qui compte, c'est le travail bien fait. Les grèves récentes nous ont fait perdre vingt-six mille voitures. Le reste, c'est de la littérature. »

N'est-ce pas aussi de la politique ? M. Cendre n'aurait-il pas fait partie du SAC et de la C.S.L. ? « *Le SAC ? Connais pas. La politique ne m'intéresse pas. Ma politique à moi, c'est de fabriquer des voitures.* » Et la C.S.L. ? Oui, bien sûr, M. Cendre possède la carte du syndicat-maison : « *Comme tout le monde chez Citroën depuis mai 1968.* » Les exactions de la C.S.L. et avant elle de la Confédération française du travail (C.F.T.) ne le gênent-elles pas un peu ? « *Oh, vous savez, les cégétistes ne sont pas blancs non plus. Pour moi, que l'on soit C.S.L., ou F.O., ou C.G.T., c'est pareil. Ce qui compte, c'est le rapport d'homme à homme. Dans l'atelier, je dis bonjour à tout le monde. Mon bureau est ouvert à tous mes ouvriers, quelle que soit leur couleur politique. On vient me voir pour des questions de logements pour des problèmes de famille — et qui n'en a pas ? — et c'est tout bénéfice pour l'usine. Si un homme est mal dans sa peau ou s'il traverse des difficultés matérielles, le travail s'en ressent.* »

Homme de rigueur, homme de travail, M. Cendre incarne la bonne conscience des « petits chefs » paternalistes dans les forteresses patronales de l'automobile..

Des usines où « *tout baignait dans l'huile* » jusqu'au printemps.

JEAN BENOIT.

Boubaker Idoumskine : « l'homme transparent »

Boubaker Idoumskine : quarante-cinq ans, nationalité marocaine, résidant dans un foyer d'immigrés à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), en l'absence de sa femme et de ses deux enfants restés à Agadir. Qualifié d'« *homme transparent* » par la maîtrise de Citroën depuis qu'il s'obstine à se présenter à son travail malgré une procédure de licenciement pour « *violences* ».

Ce petit bonhomme à moustaches, dont la silhouette évoque irrésistiblement celle de Charlie Chaplin, ne répond nullement, c'est le moins qu'on puisse dire, à l'image du militant ouvrier revendicatif, teigneux et agressif, jouant au besoin les gros-bras dans les conflits sociaux. Il n'en a pas moins réussi, sans doute bien malgré lui, à déstabiliser à lui seul « *l'ordre Citroën* » ces dernières semaines.

Chaque jour, à 7 heures ou à 15 heures, selon les horaires de son équipe, M. Idoumskine rentre dans l'usine d'Aulnay-sous-Bois. Aussitôt mis dehors par les vigiles. Il y revient invariablement un peu plus tard, escorté d'élus cégétistes et de « délégués de chaîne » maghrébins, bien décidés à le maintenir à son poste de travail. A plusieurs reprises, devant ce « *coup de force cégétiste* », les cadres et les agents de maîtrise, obéissant peut-être à certaines consignes, ont tenté d'arrêter l'usine.

C'est la première fois qu'une réaction aussi dure de l'encadrement est observée dans une entreprise. On en connaît le motif : M. Idoumskine, qui est en France depuis 1971 et travaille depuis cinq ans au montage, dans l'atelier de première finition, est accusé d'avoir frappé, le 10 septembre, M. Cendre, le contremaître de l'atelier voisin. « *Faux,* répliquent ses compagnons de chaîne et quatre témoins de l'incident. *A ce même moment, Boubaker Idoumskine était à la buvette, en train de prendre un café.* »

Pour M. Bonnin, élu C.G.T., secrétaire du comité d'établissement, M. Idoumskine n'est qu'un « *bouc émissaire* » choisi au hasard par les patrons, « *qui veulent faire un exemple* ». *Une chose est certaine : « l'homme transparent »* appartient à une autre ligne de montage que celle de la deuxième finition, où s'est déroulé l'incident.

M. Idoumskine parle de son métier : « *Toute la journée à la chaîne pour même pas 4 000 francs par mois. Là-dessus j'envoie 2 000 francs à ma famille. Le reste passe dans la nourriture et la redevance au foyer-hôtel. Mais j'aime mon boulot, je ne pourrais rien faire d'autre.* »

Le foyer-hôtel c'est la caserne, la promiscuité, la solitude collective. « *Alors,* dit M. Idoumskine, *si c'est aussi la caserne à l'usine, tu ne peux plus vivre.* »

A Aulnay-sous-Bois, sur six mille cinq cents salariés, il y a aujourd'hui deux mille cinq cents musulmans, dont mille sept cents Marocains. Est-ce la raison de la prise de conscience qui s'est manifestée cette année, chez Citroën et dans d'autres usines de l'automobile, en milieu maghrébin ? D'aucuns invoquent, comme le fait la maîtrise, une agitation politique : les séquelles du 10 mai, le réveil de l'opposition de gauche au Maroc même, voire même l'actuelle quinzaine d'action de la C.G.T.

Bouc émissaire ou pas, M. Idoumskine se défend comme il peut — il parle encore assez mal le français — d'être un agent provocateur : « *J'ai une carte de la C.G.T.,* répète-t-il, *parce que la C.S.L. c'est fini. Mais je n'ai jamais fait de politique.* »

Et d'ajouter, comme M. Cendre : « *Ma politique à moi, c'est de travailler chez Citroën, dans la dignité.* »

J. B.

AGRICULTURE

La France souhaite une reprise des exportations communautaires de beurre vers l'U.R.S.S.

Bruxelles (Communautés européennes). – Mme Cresson a demandé, lundi 20 septembre à Bruxelles, la reprise des exportations communautaires de beurre vers l'U.R.S.S. De telles exportations deviennent nécessaires pour dégager le marché. Faute d'obtenir satisfaction, le ministre s'est opposé à la fixation d'un nouveau contingent d'importation de beurre néo-zélandais dans la Communauté. La Commission propose qu'en 1983 ce contingent soit fixé à 89 000 tonnes, soit, selon Mme Cresson, environ 30 % de la consommation du Royaume-Uni, marché auquel ce beurre néo-zélandais est normalement destiné.

De notre correspondant

La situation sur le marché européen des produits laitiers, et en particulier du beurre, redevient quelque peu préoccupante : la production et les stocks augmentent ; le marché mondial se réduit. L'objectif de Mme Cresson est de se prémunir contre de mauvaises surprises : elle voudrait éviter que demain, en raison d'excédents, on cherche à imposer aux producteurs une augmentation de la taxe de coresponsabilité laitière, ou une baisse de prix. C'est pourquoi, si elle est d'accord pour continuer à importer dans des conditions préférentielles du beurre néo-zélandais, elle entend qu'en même temps la Commission accorde à nouveau des restitutions (subventions) pour rendre possible la vente de beurre à l'U.R.S.S.

Faut-il continuer à se priver de ce débouché parce que « *la sensibilité de l'opinion publique anglaise et allemande est ainsi faite qu'elle accepte qu'on vende aux Russes des turbines pour le gazoduc mais pas du beurre pour les ménagères ? Elle préfère que ces ménagères achètent du beurre néo-zélandais et américain* ».

« *C'est absurde, purement passionnel* », a estimé Mme Cresson. La Commission, qui redoute les foudres de l'Assemblée européenne, très hostile à l'idée d'exportations agricoles subventionnées vers l'Union soviétique, n'a pas suivi Mme Cresson. La majorité des délégations a également réagi de manière négative. Du coup, l'affaire néo-zélandaise reste bloquée.

Le débat sur les ajustements du franc vert a été reporté à octobre. La Commission propose que la décision de principe de dévaluer le franc vert soit prise maintenant et appliquée ensuite, produit par produit, au début de chaque campagne. L'augmentation de prix qui en résulterait serait de 6,75 % avec comme corollaire la suppression des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués par la France dans les échanges.

La première application pratique toucherait le prix de base du porc, pour lequel la campagne débute le 1er novembre. Mme Cresson a indiqué que le gouvernement français n'a pas encore pris position sur la proposition de la Commission. Celle-ci signifie que Paris s'engagerait à appliquer au 1er avril 1983, au titre de l'ajustement monétaire, un relèvement des prix garantis du lait et de la viande bovine de 6,75 %.

Ce relèvement viendrait s'ajouter à celui qui serait décidé alors par le conseil des ministres des Dix au titre de l'augmentation annuelle des prix communs.

Mme Cresson a, d'autre part, demandé à la Commission d'agir avec diligence pour obliger les Britanniques à supprimer les mesures protectionnistes qui, sous prétexte de police vétérinaire, empêchent les importations de dindes françaises.

L'action de la Commission se révèle peu efficace et il n'y a guère de chances que les contrats concernant les dindes de Noël 1982 puissent être passés à temps. « *Ils ne pourront pas indéfiniment nous bloquer* », a commenté Mme Cresson, qui a souligné son intention de multiplier les efforts pour consolider la place acquise à l'exportation par les producteurs français de volailles.

Dans cette optique, elle se rendra du 1er au 5 octobre en Egypte, où des lots de poulets français ont été refusés car atteints, a-t-on affirmé, de salmonellose. Mme Cresson se demande si les pressions américaines n'expliquent pas ces difficultés soudaines rencontrées sur le marché égyptien.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Deux pôles seront constitués autour de Matra et de Thomson

A la veille du SICOB, M. Stern, président-directeur général de C.I.I.-H.-B., a présenté les grandes lignes de la stratégie de la compagnie (voir le supplément SICOB), et M. Hirel, directeur des industries de l'électronique et de l'informatique (DIELI), a apporté quelques détails complémentaires et officialisé certaines orientations du plan d'action filière électronique (le Monde *des 30 juillet et 31 août).*

« *La politique industrielle du gouvernement pour la filière électronique s'articule, en ce qui concerne le secteur nationalisé, autour de Thomson pour le grand public, de C.I.I.-H.B. pour l'informatique, de Thomson et de Matra pour les composants, de Matra et C.G.E. pour la productique* », a indiqué M. Hirel, le 20 septembre.

M. Hirel a apporté des précisions sur la ventilation des investissements public et privé – 140 milliards de francs – dans la filière au cours des cinq prochaines années. Ainsi, environ 60 milliards de francs seront investis par les divers partenaires dans les trois secteurs jugés prioritaires : informatique, grand public, composants.

Pour les composants, qui absorberont 20 milliards de francs d'investissements, le nombre de pôles industriels sera ramené de trois à deux et c'est Intertechnique qui fera, en quelque sorte, les frais de l'opération puisqu'elle va devoir passer dans le giron de Thomson ou de Matra. En informatique (30 milliards de francs d'investissements), aucune précision supplémentaire n'a été apportée, ni par M. Stern ni par M. Hirel, sur les opérations de rapprochement SEMS/C.I.I.-H.B.

En matière d'informatique distribuée (la « *communication d'entreprise* ») où C.G.E., Thomson et C.I.I.-H.B. sont engagés, on va « *unir les efforts et réunir les équipes afin de les faire travailler ensemble dans un nouveau pôle* » où les trois groupes seront partenaires à part entière mais dont l'un d'entre eux sera chef de file. Le « *grand public* » devra de son côté investir 10 milliards de francs.

Enfin, l'Etat mobilisera, en 1983, 8 milliards de francs pour « *assurer le décollage de la filière électronique* ». A cette somme s'ajouteront les dotations en capital et autres prêts participatifs aux groupes nationalisés du secteur.

[Les chiffres cités par M. Hirel ne sont, semble-t-il, que des ordres de grandeur. Ainsi, les 30 milliards de francs pour l'informatique semblent regrouper divers chapitres : bureautique, logiciels, informatique industrielle, voire une partie des télécommunications.

Ce plan d'action filière électronique gagnerait en crédibilité si les pouvoirs publics en exposaient, une bonne fois pour toutes et dans le détail, toutes les données financières, plutôt que de distiller les informations au compte-gouttes. – J.-M. Q.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,0690	7,0720	+ 145	+ 190	+ 265	+ 315	+ 490	+ 610
$ can.	5,7415	5,7455	+ 10	+ 55	+ 35	+ 95	+ 10	+ 120
Yen (100)	2,6670	2,6695	+ 145	+ 170	+ 295	+ 330	+ 870	+ 930
DM	2,8265	2,8295	+ 145	+ 180	+ 285	+ 325	+ 805	+ 885
Florin	2,5745	2,5760	+ 130	+ 155	+ 250	+ 280	+ 720	+ 775
F.B. (100)	14,6585	14,6695	+ 135	+ 315	+ 275	+ 510	+ 395	+ 815
F.S.	3,3045	3,3085	+ 275	+ 320	+ 550	+ 600	+1490	+1595
L (1 000)	5,0165	5,0220	– 255	– 180	– 515	– 415	–1735	–1585
£	12,0925	12,1020	+ 290	+ 380	+ 605	+ 730	+1855	+2085

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 1/2	10 7/8	11 3/16	11 9/16	11 1/2	11 7/8	12 11/16	13 1/16
DM	7 1/8	7 1/2	7 7/16	7 13/16	7 7/16	7 13/16	8 1/8	8 1/2
Florin	7 1/4	8	7 1/2	8 1/8	7 9/16	8 3/16	8 1/4	8 7/8
F.B. (100)	11 3/4	13 1/4	11 7/8	12 7/8	12	13	13 1/8	14 1/16
F.S.	2 1/8	2 7/8	3 1/8	4 1/2	3 1/8	4 1/2	4 7/8	5 1/8
L (1 000)	16 1/4	17 3/4	18 1/8	19 3/4	19	20 1/4	20 7/8	21 7/8
£	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 3/8	10 3/4	11 3/8	10 7/8	11 3/8
F. français	14 3/4	16	17 1/2	18 3/4	18 1/2	19 3/4	19 3/4	21

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CARNET

Naissances

– Richard DARMON et Annie Epelboin ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Rachel,

à Paris, le 13 septembre 1982.
16, rue Auguste-Lançon,
75013 Paris.
580-15-04.

– Odile et Jean RIONDET,
Martin et Maïté,
font part de la naissance de
Antoine et Frédéric,
de la naissance et du décès de
Guillemette,
le 6 septembre 1982.
3, rue Jangot, 69007 Lyon.

Mariages

– **Sabine MINICONI**
et
Alain GIRODET
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 27 août 1982 à la mairie du sixième arrondissement à Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès, le 13 septembre 1982, dans sa soixante-huitième année, de

M. Michel AMBACHER,
professeur d'université,
De la part de
Mme Michel Ambacher, son épouse,
Catherine et Patrice Ambacher,
Isabelle Ambacher,
ses enfants,
Melinda, sa petite-fille,
Les familles Ambacher, Legatte, Paquet, Bigot, Manné,
ses frères et sœurs et leurs enfants,
Ainsi que ses parents et alliés.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Vence.
411, chemin du Suveran,
06140 Vence.

– Mme Maurice Bastide,
Mme Mireille Fabre-Bastide,
M. Denis Fabre,
M. Pierre-Antoine Fabre,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
maître Maurice BASTIDE,
avocat honoraire,
survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Montélimar, le 13 septembre 1982.
22, boulevard du Pêcher,
26200 Montélimar.
Collège : 9, rue de Picpus,
26240 Saint-Vallier.
62, quai Duquesne, 76200 Dieppe.
42, rue Paul-Bounin, 06100 Nice.

– Mme Pierre Bickert,
M. et Mme Christian Bickert,
Mlle Catherine Bickert,
Olivier, Laurent, Arnaud et Marine Bickert,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BICKERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre du Mérite,
survenu le 7 septembre 1982, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Troussures (Oise).
7, villa Emile-Bergerat,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Nancy BOUWENS VAN DER BOIJEN
survenu à Aix-en-Provence, le 16 septembre.
De la part de :
Catherine Goldet,
Patrick et Val Burton, Alice et Thomas,
Mme Richard Bouwens Van Der Boijen.
85, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

– Mme Pierre Clerc, née Marguerite d'Adhémar de Panat,
M. et Mme Jean Picard, et leurs enfants,
Mme Odile Clerc Simonenko et ses enfants,
Mme Marie-Antoinette Clerc-Bouyer et ses enfants,
M. et Mme Robert de Rocquigny et leurs enfants,
M. et Mme Francis Bouchet et leurs enfants,
Mme Béatrice Clerc-Vielhomme,
M. et Mme Dominique Pérochon,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Pierre CLERC,
médecin honoraire
des hôpitaux psychiatriques,
survenu le 19 septembre 1982 dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-André de Grenoble, mercredi 22 septembre, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, boulevard Edouard-Rey,
Grenoble.

– François Cros,
Brigitte Cros,
René-Charles Cros et leurs enfants,
Mme Guy-Charles Cros,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante et cousine
Marie CROS,
dans sa quatre-vingt-seizième année, à Sèvres, le 16 septembre 1982.
1, rue de Panama, Paris-18e.

– Nous apprenons la mort de
M. Michel DECROUY,
directeur
du Salon de la bande dessinée
à Angoulême,
décédé le 20 septembre, à l'âge de quarante-six ans.

[Responsable des instituts de formation de la Fédération Léo-Lagrange, M. Decrouy avait été appelé à Angoulême en 1980 après la mort accidentelle du premier directeur du Salon de la B.D., M. Olivier Charlot. Il avait su faire de cette manifestation l'une des principales occasions de rencontres pour les professionnels, éditeurs, auteurs et distributeurs.]

– *Mgr l'évêque de Meaux,*
M. et Mme Paul Gaillot, ses frère et belle-sœur,
Les familles Cuperly, Gaillot, Gacoin, Deguerne, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu du
Père Pierre GAILLOT,
ancien supérieur
du séminaire de vocations tardives
de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux,
décédé à Reims, 38, rue de Bétheny, « Ma Maison », le 16 septembre 1982, âgé de quatre-vingts ans, dans la cinquante et unième année de son sacerdoce.
Les obsèques ont eu lieu le 18 septembre en l'église de Champfleury, près de laquelle il repose. Priez pour lui.

– M. Edouard Hugues,
Mme Simone Henri Rhein,
M. Armand Lanote,
M. et Mme Roger Rhein,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edouard HUGUES,
née Marie-Christine Lanote,
leur épouse, fille et nièce,
survenu le 18 septembre 1982 dans sa quarante-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard (chapelle Sainte-Vierge).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Rosa-Bonheur, 75015 Paris.

– M. et Mme Pierre Jeanjean, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Vienne et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Mauguière,
Les familles Mauguière et Chevillard,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jean MAUGUIÈRE.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 septembre, à 15 heures, en l'église de Charmont-sous-Barbuise (Aube).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

25, avenue Niel, 75017 Paris.
13, résidence des Trois-Forêts,
78380 Bougival.

– Roland, Liliane Omnès,
Natacha, Franck, Cécile-Amy,
Et toute la famille,
ont la grande douleur d'annoncer la mort accidentelle de

Corinne Marie OMNÈS,
élève de seconde année
à l'Ecole des chartes,

survenue le jeudi 16 septembre 1982, à l'âge de vingt et un ans.
Un service aura lieu en l'église évangélique du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris (5e), le mercredi 22 septembre 1982, à 14 heures.

25, rue Ernest-Renan,
92190 Meudon.

– On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Antoine DE RÉALS,
née Geneviève de Blois,
survenu le 7 septembre à Brest.
De la part du général (C.R.) Antoine de Réals, son époux, de ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont été célébrées le vendredi 10 septembre.
Penarcboat,
34, rue de Kerampéré,
29200 Brest.

– *La famille et les amis du*

pasteur René ROGNON,

font part de son décès, survenu à Paris, le 20 septembre 1982, à l'âge de soixante-six ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 septembre 1982, à 16 heures, en l'église réformée de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e.

[Né en 1916, le pasteur René Rognon avait fait des études de théologie et d'ingénieur, avant de devenir pasteur de l'Eglise réformée de France. Pasteur au travail, il a toujours refusé d'être rémunéré par son Eglise. Il était un des fondateurs du Mouvement de la paix français, dont il était, depuis vingt ans, le secrétaire général. Président, également, de l'association Henri-Curiel, créée en 1973 pour « rétablir la vérité » sur ce militant tiers-mondiste assassiné à Paris. Membre de la commission radio-télévision de la Fédération protestante de France, le pasteur Rognon avait participé, le 20 juin dernier, à la « Marche pour la paix », organisée à Paris par le parti communiste français.]

– Les familles Slama, Mayer, Tarica et Kristeller,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Béatrice SLAMA,
née Mayer,
le 19 septembre 1982.
Les obsèques auront lieu à Nice, le 22 septembre 1982, à 15 h. 15, au cimetière de l'Est.

– La direction et le personnel de Creusot-Loire,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jean VIGROUX,
directeur général,
survenu le 15 septembre 1982 à l'issue d'une longue maladie.

– M. Maurice Cheinisse,
M. et Mme Marcel Cheinisse et leurs enfants,
Mlle Nina Cheinisse,
M. et Mme Jacques Caumartin et leurs enfants,
M. et Mme François Caumartin et leurs enfants,
Mme Georges Renard,
M. et Mme Michel Renard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme le docteur Marthe WERTHEIMER-CHEINISSE,
M. le docteur Claude CHEINISSE,
Françoise CHEINISSE,
Danielle CHEINISSE,
survenu tragiquement le 9 septembre 1982.
Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 15 septembre 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Albert Rousselot,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Albert ROUSSELOT,
vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– En ce 21 septembre 1982, jour du deuxième anniversaire du décès de
Gisèle BESNAINOU,
tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée auront une pensée et une prière pour elle.

– Le 22 septembre 1982 disparaissait brutalement
Mme Paul BON,
née Jeanne Espinoza.
Ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

– Le 20 septembre 1972,
Michèle MARKOVITCH
décidait de s'en aller.

Messes anniversaires

– Les familles et les amis de
André WOLFROM,
invitent tous ceux qui le désirent à se trouver à la messe qui sera célébrée le mercredi 22 septembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92 rue Saint-Dominique, Paris-7e.

Commémorations

– Le dimanche 26 septembre, à 9 h. 30, au cimetière de Bagneux, devant le monument du Combattant juif, grande cérémonie organisée par la Fédération des sociétés juives de France et l'Union des sociétés juives de France, en souvenir des victimes du nazisme.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA B.N.P. EN ESPAGNE

La raison sociale de la BANCA LOPEZ QUESADA, dont 76 % du capital avaient été acquis par la B.N.P. en juillet 1981, vient d'être transformée en B.N.P. ESPANA S.A. à compter du 1er septembre 1982.

Le groupe de la B.N.P. en Espagne comprend donc désormais les entités suivantes, qui offrent une gamme de services très étendue :

– B.N.P. ESPANA S.A. – *Siège à MADRID.*
Banque de droit espagnol, avec un réseau de 47 sièges répartis sur l'ensemble du pays.
– La succursale de la BANQUE NATIONALE DE PARIS à MADRID (agence à BARCELONE).
– EUROPEA DE FINANCIACION INVERSION Y PROMOCION S.A. « EUROFIP ».
Société financière implantée à MADRID avec deux filiales :
- PROMOCION, société d'investissement ;
- PROMOLEASING, société de crédit-bail.

– CONSEJO ESPANA S.A., MADRID.
Société de conseils et de services.

BOURDAIS INVESTISSEMENTS

La société Bourdais est désormais associée à Barings Brothers, Merchant Bank Britannique, dans le capital de Landauer Associates Inc., les autres partenaires restant le cabinet Hillier Parker et le personnel de direction de Landauer.

Landauer Associates Inc. est l'un des tout premiers consultants immobiliers des Etats-Unis et s'est notamment illustré dans la vente du Pan Am Building en 1980 (400 millions de dollars), et tout récemment du G.M. Building (500 millions de dollars).

Bourdais Investissements étudie actuellement l'application au marché français des montages financiers particuliers qui ont permis la conclusion de cette dernière transaction et qui apporteraient des solutions originales au financement des très gros investissements immobiliers.

IMMOFFICE

RÉSULTATS AU 30 JUIN 1982

Les recettes locatives hors taxes se sont élevées à 56,2 millions de francs, contre 51,4 millions de francs pour le premier semestre 1981, en progression de 9,3 % sur celles du premier semestre 1982. La progression des recettes de location simple est de 15,8 %.

En raison du niveau élevé des taux d'intérêts, le bénéfice d'exploitation, qui s'élève à 17,7 millions de francs, est voisin de celui du premier semestre 1981. Le bénéfice net est de 20,1 millions de francs.

La commercialisation des nouveaux immeubles du patrimoine de location simple se poursuit à un rythme satisfaisant. Le bénéfice prévisible de l'exercice ainsi que la part distribuable des plus-values réalisées devraient permettre la répartition d'un dividende au moins égal à celui de l'an dernier.

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit du Nord, dont le siège *social est à Lille 28, place Rihour* et le siège administratif 6-8, boulevard *Haussmann* à Paris, fait savoir qu'à la demande de la Société SEVRIM (Société d'Etudes, de Vente et de Réalisations Immobilières) 2, rue des Petits-Ponts 92120 Clamart, titulaire d'une carte de transactions immobilières « sans perception de fonds », la garantie dont celle-ci bénéficiait depuis le 18 février 1982, de 50 000 F cessera à l'expiration d'un délai de trois jours à compter de la date de la présente publication conformément aux dispositions de l'article 44 du décret du 20 juillet 1972.

Les personnes qui auraient néanmoins effectué entre les mains de SEVRIM des versements de fonds ou valeurs à l'occasion des opérations visées à l'article 1 (alinéa 6) de la loi du 2 janvier 1970 sont informées que leurs éventuelles créances, nées antérieurement à la cessation de garantie, sont susceptibles de demeurer couvertes par le Crédit du Nord, à condition d'être produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972). La présente publication n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la Société SEVRIM.

COMPAGNIE DU FONCIER D'ORIENT (C.F.O.)

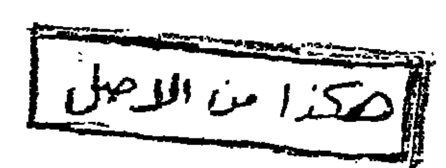
(Adresse : 154, boulevard Haussmann, Paris-8e)

R.C. Seine : 58 B 749 3

Conversion obligatoire en la forme nominative des actions au porteur non cotées.

Par application de l'article 94-1 de la loi no 81-1160, les titulaires d'actions au porteur devront déposer avant le 1er octobre 1982, au siège social de la société, un bordereau de conversion dûment complété, daté et signé, accompagné des titres concernés. Dans le délai habituel en pareille matière, les titres nominatifs leur seront envoyés par courrier, à l'adresse indiquée sur le bordereau ou resteront à leur disposition au lieu de dépôt de la demande de conversion, selon les instructions qu'ils auront données.

Il est rappelé que la loi assortit cette obligation de sanctions à l'encontre des détenteurs d'actions au porteur qui n'auront pas présenté leurs titres aux fins de conversion.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 SEPTEMBRE

Marché étale

« Rien à vendre et guère plus à acheter. » *Ce constat désabusé d'un familier de la rue Vivienne résume assez bien la physionomie de la Bourse depuis plusieurs jours.*

Mardi, il en a été de même au palais Brongniart et les opérateurs ont, une fois de plus, passé la cote au tamis pour trouver la ou les valeurs susceptibles de mériter l'attention des investisseurs.

Le ratissage est difficile si l'ont croit l'indicateur instantané, en hausse de 0,1 % seulement à l'approche de la clôture de cette séance qui coïncide avec la « réponse des primes », *première étape des opérations de liquidation mensuelle.*

A ce stade, les actions françaises ont tout de même gagné près de 4 % en l'espace d'un mois et l'on serait mal venu de trop reprocher au marché parisien son manque d'enthousiasme alors que Wall Street se tient coi depuis quelques séances.

Passant les tableaux de cotation en revue, on remarque la hausse des Avions Dassault (+ 6,5 %) qui vient s'ajouter aux 5,4 % gagnés la veille. Alsthom, Comptoirs Modernes, A.D.G. et B.H.V. s'adjugent aux environs de 4 %. A signaler, également, la bonne tenue de Matra (+ 2 %), une valeur qui intéresse actuellement certains professionnels.

SFIM, Jeumont, U.C.B., Sacilor, Usinor et Schneider perdent, par contre, entre 2 % à 4 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 150 F pour s'établir à 96 200 F, mais le napoléon a dû céder 10 points, à 6,40 F. A Londres, le cours du métal fin s'est établi à 426,50 dollars l'once, mardi midi, pratiquement inchangé sur son cours de la veille (426,25 dollars au premier « fixing »).

Le dollar-titre, enfin, a progressé à 8,45 49 F contre 8,35 40 F la veille.

NEW-YORK

Hésitant

Le marché new-yorkais est encore apparu hésitant lundi et seule la reprise constatée en fin de séance a permis à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles de ramener à 0,64 point (à 916,30), un repli qui avoisinait les 9 points peu après le premier son de cloche.

Rendus prudents par le fort accroissement de la masse monétaire au cours de la semaine du 8 septembre dernier (4,3 milliards de dollars), les opérateurs ont préféré se tourner vers des placements sûrs.

Les objectifs de croissance monétaire établis par la Réserve fédérale pour les années 1982 et 1983 sont suffisants pour financer la reprise de l'activité économique, a indiqué le sous-secrétaire américain chargé des affaires monétaires, M. Beryl Sprinkel, mais les milieux financiers continuent à émettre quelques doutes sur cette reprise en dépit des derniers propos formulés par M. Donald Reagan, le secrétaire au Trésor anticipant une période de « *reprise soutenue* » aux États-Unis.

Attendue avec impatience par les spécialistes, la dernière adjudication de bons du Trésor a reflété une baisse des taux de rendement. Ainsi, les effets à trois mois se sont adjugés avec un rendement moyen de 7,84 % contre 8,161 % à la précédente vente aux enchères, pour un total de 5,6 milliards de dollars, tandis que les bons à six mois, portant sur un montant identique, ont été adjugés avec un rendement moyen de 9,443 % contre 9,704 %.

VALEURS	Cours du 17 sept.	Cours du 20 sept.
Alcoa	27 3/4	27 3/8
A.T.T.	55 1/8	55 1/8
Boeing	23 1/8	23 1/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38
Du Pont de Nemours	36 1/4	38 5/8
Eastman Kodak	84 1/2	85 3/4
Exxon	28 1/4	28 1/8
Ford	27 1/8	27
General Electric	73 3/4	75 1/2
General Foods	39 1/2	39
General Motors	48 5/8	48 3/8
Goodyear	26 1/2	26 1/2
I.B.M.	74 1/4	74 5/8
I.T.T.	26 7/8	26 3/4
Mobil Oil	25 5/8	25 1/8
Pfizer	66 1/2	67
Schlumberger	37 3/8	37 3/8
Texaco	28 7/8	28 1/2
U.A.L. Inc.	21 1/4	21 7/8
Union Carbide	48 3/4	48 7/8
U.S. Steel	18 1/2	18 3/8
Westinghouse	32 5/8	32 5/8
Xerox Corp.	34 5/8	34 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA LAINIÈRE DE ROUBAIX-VITOS. — La Lainière de Roubaix et différentes sociétés du groupe Prouvost ont pris une participation de 20 % environ dans le capital de la société Vitos (Établissements Vitoux) située à Troyes.

L'opération s'est effectuée essentiellement par achats en Bourse. En effet, d'après les statistiques fournies par la Chambre syndicale des agents de change, deux importantes applications avaient eu lieu mardi et mercredi derniers sur les titres de la société Vitos (négociés au marché comptant de la Bourse de Paris) portant sur un total de 40 362 actions, soit environ 28 % du capital de la société Vitos dont les familles Vitoux et Poron détenaient une part importante.

Le groupe Vitos qui est spécialisé dans la bonneterie, la confection et le mécanique a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 332 millions de francs et un bénéfice net de 15,4 millions.

OMNIUM DE GESTION ET DE FINANCEMENT (O.G.F.). — Cette société holding, filiale à 40 % de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage et appelée à prendre le contrôle à 60 % des Pompes funèbres générales (P.F.G.) dès la fin de l'offre publique d'échange en cours, a décidé de porter son capital social de 126,5 à 186 millions de francs. A cet effet, 594 860 actions O.G.F. seront émises, à 175 F, dont la souscription sera réservée à la Société mosellane de participations (S.M.P.).

Au titre de l'exercice 1981/1982 clos le 30 juin dernier, l'Omnium de gestion et de financement a enregistré un bénéfice net de 14,49 millions de francs contre 12,54 millions pour le précédent exercice, la marge brute d'autofinancement ayant atteint 21,07 millions de francs (contre 18,67 millions) dans le même temps. La société propose de distribuer un dividende global de 14,25 F pour la période sous revue contre 16,95 F pour le précédent.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	17 sept.	20 sept.
Valeurs françaises	103	102 7
Valeurs étrangères	116,1	116 7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 sept.	20 sept.
Indice général	100,1	99,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 septembre .... 14 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 sept.	21 sept.
1 dollar (en yens)	263,55	265

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 SEPTEMBRE

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 063	7 070	6 880	7 210
Allemagne (100 DM)	282 840	282 540	275	289
Belgique (100 F)	14 683	14 668	13 700	14 800
Pays Bas (100 fl.)	258 280	257 430	251	263
Danemark (100 krd)	80 650	80 440	76	82
Norvège (100 k)	101 850	102 070	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 098	12 104	11 700	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 985	9 980	9	11
Italie (1 000 lires)	5 020	5 016	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	331 320	330 580	320	338
Suède (100 krs)	113 520	113 470	108	116
Autriche (100 sch)	40 270	40 240	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 272	6 262	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 115	8 110	6 800	7
Canada ($ can 1)	5 724	5 765	5 560	5 820
Japon (100 yens)	2 677	2 671	2 560	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	97000	97100
Or fin (en lingot)	96050	96200
Pièce française (20 fr)	650	640
Pièce française (10 fr)	429	.....
Pièce suisse (20 fr)	584	584
Pièce latine (20 fr)	580	565
Souverain	699	696
Pièce de 20 dollars	3080	3100
Pièce de 10 dollars	1580	1480
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3705	3740
Pièce de 10 florins	612	610

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1982 a été tiré à 599 911 exemplaires.

A B C D F G H

M. Brejnev propose que l'OTAN et le pacte de Varsovie s'engagent à ne pas étendre leurs activités à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine

Moscou (A.F.P.). — M. Brejnev a proposé lundi que l'OTAN et le pacte de Varsovie s'engagent à ne pas étendre leurs activités aux pays du tiers-monde. Dans un toast prononcé à l'issue d'un dîner offert à Mme Indira Gandhi, en visite officielle à Moscou (*le Monde* du 21 septembre), le président soviétique a dit notamment : « *Nous sommes pour la détente, pour l'élimination de la menace de guerre et pour l'extension de la coopération pacifique dans le monde entier. S'inspirant de cette volonté, l'Union soviétique propose que les organismes dirigeants de l'OTAN et du pacte de Varsovie fassent une déclaration sur la non-extension du champ d'action de ces alliances à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine.* »

M. Brejnev a aussi suggéré que l'on s'abstienne de toute activité militaire dans l'océan Indien d'ici à la conférence internationale proposée par l'ONU pour 1983, et que l'on ne procède notamment à aucune manœuvre militaire ni à la modernisation des bases de la région. « *Nous sommes également prêts*, a-t-il dit encore, *à reprendre n'importe quand les pourparlers bilatéraux suspendus par la partie américaine sur la limitation des activités militaires dans l'océan Indien* ».

Dans sa réponse, le premier ministre indien a affirmé que « *les intérêts de la paix universelle exigent la coopération entre l'U.R.S.S. et l'Inde* ». A propos du Proche-Orient, Mme Gandhi a relevé que « *le monde entier a été bouleversé par le massacre de civils paisibles à Beyrouth* » et que « *les Palestiniens privés de patrie sont voués aux souffrances et à une vie errante alors qu'Israël poursuit une agression non dissimulée* ».

En Egypte

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN « COMPLOT TERRORISTE »

Cinquante-huit intégristes ont été arrêtés

Correspondance

Cinquante-huit personnes ont été arrêtées à la suite de la découverte d'un nouveau « *complot terroriste* » révélé jeudi 16 septembre par le procureur général de la sécurité d'Etat (*le Monde* du 18 septembre).

Selon les quotidiens égyptiens plus prolixes que le magistrat, les inculpés, parmi lesquels figure M. Mohamed El-Zommor, le jeune cousin du commandant Abboud El-Zommor, condamné à la prison à perpétuité pour complicité dans l'assassinat de Sadate et qui doit encore comparaître pour sa participation aux troubles d'Assiout (Haute-Egypte) d'octobre 1981, projetaient de faire évader certains intégristes islamiques. Une fois l'opération accomplie, les personnes arrêtées, qui appartiendraient en majorité au groupe El - Jihad (La guerre sainte), entendaient créer les conditions propices à un coup d'Etat. Cependant, ils avaient prévu en cas d'échec de détourner un avion pour prendre la fuite en obtenant la libération des membres de leur organisation en détention depuis septembre ou octobre 1981. A cet effet, le jeune Mohamed El-Zommor devait se rendre en Suède pour prendre contact avec « *l'ambassadeur d'un pays islamique* ».

La presse n'a pas encore indiqué à quand remontent les arrestations, mais l'annonce du démantèlement de la cellule d'El-Jihad intervient à quelque trois semaines de la fin prévue de l'Etat d'urgence. Ces arrestations montrent la détermination du pouvoir de ne pas confondre clémence et faiblesse ; si environ trois mille intégristes ont été libérés depuis huit mois (selon la presse les derniers prisonniers politiques devaient être relachés le 8 octobre), les activités de leurs amis restent apparemment contrôlées. Ses dernières interpellations montrent aussi que les extrémistes musulmans n'ont pas disparu, en dépit de la lutte sans merci menée contre eux depuis le début de l'année par le général Hassan Abou-Bacha, ministre de l'intérieur.

MOUNA EL-BANNA.

● *Les négociations entre les autorités du Honduras* et le commando qui retient encore quatre-vingt-trois otages, dont deux ministres, dans les locaux de la chambre de commerce de San Pedro Sulla étaient dans l'impasse ce mardi 21 septembre.

A Paris

UN OPPOSANT GUINÉEN AFFIRME AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UNE TENTATIVE D'ENLÈVEMENT

Un ressortissant guinéen, M. Baba Ibrahima Kaké, quarante-six ans, professeur agrégé d'histoire au lycée Turgot, qui vit à Paris depuis une vingtaine d'années, a affirmé, le lundi 20 septembre, avoir fait l'objet, la veille au soir, d'une tentative d'enlèvement. Les faits se seraient produits peu après la manifestation qui avait rassemblé, le dimanche 19 septembre vers vingt heures, place de la Madeleine, à Paris (8e), une cinquantaine de Guinéens — dont M. Kaké — hostiles au président Sekou Touré (*le Monde* du 21 septembre).

La manifestation dispersée, M. Kaké se dirigeait vers sa voiture, garée rue Pasquier, lorsque, selon ses déclarations, trois Africains ont tenté de l'entraîner de force vers une automobile stationnée à proximité. Grâce à l'intervention de deux policiers, les trois agresseurs de M. Kaké auraient été aussitôt appréhendés, puis relâchés peu après, une fois faite une vérification de leur identité.

Toutefois, le secrétariat d'Etat à la sécurité publique se refusait, ce mardi 21 septembre, à confirmer ou infirmer ces informations, diffusées par l'A.F.P. dans l'après-midi du 20 septembre. La préfecture de police se bornait à indiquer, pour sa part, « *être au courant de l'intervention de policiers, lors d'une altercation survenue entre des ressortissants guinéens* ».

LES ARTISANS NE PAIERONT PAS LA COTISATION DE SOLIDARITÉ

M. Mauroy a précisé, lundi 20 septembre, aux représentants de l'Union professionnelle artisanale que la cotisation de solidarité pour le financement de l'assurance-chômage ne serait pas payée par les artisans. Le premier ministre a, en revanche, annoncé au président de l'Union, M. Albert Léon, que les artisans devraient participer davantage à leur régime de protection sociale, et que celui-ci serait amélioré comme le souhaitent les artisans. Les cotisations devront progressivement équilibrer les prestations. L'Union professionnelle artisanale semble, en effet, désireuse d'améliorer sa couverture sociale — actuellement insuffisante notamment dans le cas de maladie et d'accident — et accepte d'en payer le prix.

Enfin, M. Mauroy a annoncé à M. Albert Léon le principe de l'octroi d'une prime de dix mille francs par emploi créé pendant au moins un an. Deux cents millions de francs sont inscrits à ce titre au budget, l'objectif étant la création de vingt mille emplois.

● *Accord entre le patronat et tous les syndicats sur la formation permanente.* — Le C.N.P.F., la C.G.P.M.E. et les cinq centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. ont signé le 21 septembre, au siège du C.N.P.F., un avenant à l'accord paritaire de 1970 sur la formation permanente. Cet avenant, dont la négociation avait débuté en février dernier, a pour objet d'actualiser l'accord paritaire en facilitant notamment l'exercice du droit au congé individuel de formation qui aura, dorénavant, un financement particulier.

A la Radio-Télévision

M. DANIEL KARLIN ET LA HAUTE AUTORITÉ

Lors de la conférence de presse, réunie lundi 20 septembre par la Haute Autorité pour présenter les nouveaux présidents des sociétés de radio et de télévision, l'absence de Daniel Karlin, membre de la Haute Autorité, a été très remarquée. Le réalisateur communiste nous a précisé que cette absence était bien volontaire. « *Un désaveu de la première décision de la Haute Autorité ? Non. Pris individuellement, chacun des hommes choisis a de grandes qualités incontestables. Individuellement.* » Regrets d'une absence de représentation de la sensibilité communiste ? « *Je ne peux évidemment pas vous répondre oui. Et je n'ai jamais dit vouloir un P.-D.G. communiste. Le parti et moi, cela fait deux. Ce n'est pas lui qui m'a nommé à la Haute Autorité, mais le président de l'Assemblée nationale.*

» *Siéger à la Haute Autorité impliquait que j'arrête toute réalisation pour la télévision. Ce n'était pas un choix facile, mais mon but est de me battre pour l'amélioration de la qualité des programmes — en chute vertigineuse — et de mettre fin à l'un des plus vieux ostracismes de la télévision française qui prive d'antenne de bons réalisateurs au nom d'interdits politiques et philosophiques.* »

[Une bataille d'influence se joue actuellement entre la Haute Autorité et le parti communiste. Ce dernier a perdu la première manche en n'obtenant pas la présidence de chaîne — en l'occurrence Radio-France — qu'il réclamait avec force, et qu'il voulait voir confier à M. Michel Cardoze, actuellement éditorialiste à France-Inter. Cette « insatisfaction » explique l'absence de M. Daniel Karlin à la conférence de presse de lundi. Aujourd'hui, le P.C.F. réclame, au nom du pluralisme — dont il est constamment question dans les débats sur le service public de la radio-télévision, .. la nomination de directeurs généraux de sensibilité communiste.]

● *Cinq attentats à l'explosif à Ajaccio.* Cinq attentats à l'explosif ont été commis à Ajaccio dans la nuit du 20 au 21 septembre. Ils visaient des magasins appartenant à des continentaux ; ils n'ont pas été revendiqués ; il n'y a pas eu de victimes.

L'emprunt français sur le marché international est largement couvert

L'eurocrédit bancaire que recherche la République française est déjà sur-souscrit au niveau des banques chefs de file, puisque environ trente-cinq d'entre elles ont pour l'instant accepté de garantir près de 4,7 milliards de dollars. Lorsque les réponses encore attendues seront toutes parvenues, le chiffre des 5 milliards sera certainement atteint. Cela ne veut pas pour autant dire que le montant du crédit sera augmenté à ce stade. Il est vraisemblable que, dans un premier temps, les établissements chefs de file, qui ont chacun souscrit entre 100 millions et 250 millions de dollars, verront leurs engagements initiaux réduits et les montants engagés ramenés aux 4 milliards originels.

Immédiatement après, l'eurocrédit sera mis en « syndication », c'est-à-dire qu'il sera, pour des montants plus modestes, offert à travers le monde aux banques de petite et de moyenne dimension. Ce n'est qu'après, et au vu des réponses de ces dernières, que l'on saura si le volume de la transaction peut être augmenté.

Pour l'instant, la couverture de l'eurocrédit de la République française est largement assurée avec les banques suivantes : en plus de la Société générale et de l'Arab Banking corporation, qui, chacune, garantit 250 millions de dollars, une douzaine d'établissements japonais, sous la conduite de la Bank of Tokyo, ont accepté de prendre entre elles 1,35 milliard de dollars. La communauté bancaire française a décidé, de son côté, d'apporter près de 1 milliard de dollars entre les maisons suivantes : Crédit agricole, B.N.P., Crédit lyonnais, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Paris et des Pays-Bas, Caisse centrale des banques populaires, C.I.C. et C.C.F.

Enfin, les banques d'autres nationalités, garantissent un total de 1,8 milliard de dollars sur la base de 100 millions chacune, sont : Chase Manhattan, Citibank, Chemical Bank, Continental Illinois et la Morgan Guaranty Trust aux Etats-Unis ; la Golf International Bank et l'United Golf Bank dans les pays arabes ; la Deutsche Bank et la DG Bank en Allemagne ; Creditanstalt-Bankverein en Autriche ; la Société générale de banque en Belgique ; l'A.B.N. et la N.M.B. en Hollande ; le Banco Exterior de Espana en Espagne ; la Barclay's Bank, la Midland Bank, National Westminster et la Standard Chartered en Grande-Bretagne. Les banques suisses se sont refusées de participer à l'opération.

CHRISTOPHER HUGHES.

HAUSSE DU DOLLAR STABILITÉ DU MARK

En dépit des inquiétudes suscitées par la crise au Liban, la situation était relativement calme, mardi matin, sur les marchés des changes, où le dollar était en hausse.

A Paris, le billet vert se négociait aux alentours de 7,07 F en fin de matinée contre 7,0538 F la veille en séance officielle mais le mark se traitait à 2,8292 F (contre 2,8234 F). Selon les cambistes de la place, la Banque de France reste présente pour éviter que la monnaie allemande ne dépasse le seuil de 2,83 F.

Le dollar était également en hausse à Francfort où il a atteint 2,50 marks environ contre 2,4940 marks la veille.

Quant à l'or, son cours a légèrement baissé mardi matin, le métal jaune se négociant aux alentours de 421/424 dollars l'once à Zurich alors qu'il valait 424,25 dollars au second « fixing », lundi, dans la City.

La limitation des exportations européennes d'acier vers les États-Unis

Washington se donne jusqu'au 15 octobre pour convaincre ses sidérurgistes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le gazoduc sibérien et les exportations européennes d'acier vers les Etats-Unis, les deux thèmes les plus actuels du contentieux europaméricain, ont été évoqués lundi 20 septembre par les ministres des affaires étrangères des Dix.

● ACIER. — L'accord d'autolimitation conclu début août entre la Commission, au nom des Dix, et l'administration américaine n'a pas pu entrer en vigueur, Washington n'étant pas parvenu à convaincre ses sidérurgistes de l'accepter et par conséquent de retirer les plaintes qu'ils ont déposées contre leurs concurrents européens devant les juridictions nationales pour dumping et subventions. La nouvelle échéance pour savoir si l'accord s'appliquera ou non a été fixée au 15 octobre. Les Dix se sont montrés déçus de ce contretemps. Cependant ils ont répété qu'ils étaient disposés à appliquer l'accord dès que le feu vert viendrait de Washington : les textes légaux sont prêts et les producteurs des Dix se sont entendus entre eux sur la répartition de la réduction de leurs ventes outre-Atlantique. D'autre part, la négociation entre la C.E.E. et les Etats-Unis sur les exportations de tubes (négociation qui ne devrait pas aboutir, celle-là, à une réduction des ventes européennes par rapport à 1981) est engagée comme le voulait Washington. « *Je continue à croire qu'il y aura une bonne chance de voir confirmé notre arrangement du mois d'août. C'est important car la situation de la sidérurgie est épouvantable partout : les aciéries aux Etats-Unis tournent maintenant à 40 % de leur capacité.*

● GAZODUC. — Les quatre pays directement concernés (la France, l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et l'Italie) et la Communauté restent sur leur position. Les Français ont particulièrement souligné que la balle était dans le camp des Américains, autrement dit que ce n'était pas aux Européens de proposer des solutions pour échapper à l'actuel différend. « *Nous continuons à ne pas comprendre comment un gouvernement peut imposer à des sociétés étrangères des mesures extraterritoriales. C'est une aberration dont il faut laisser le caractère apparaître peu à peu. Ce n'est pas à nous de faire un geste. Quand un ami fait une faute, il n'y a pas à lui proposer comment la réparer* », a estimé M. Cheysson.

Il n'y aura donc pas, comme l'auraient espéré les Britanniques, d'initiative en vue d'une réunion formelle au niveau ministériel entre les Quatre et les Américains. Mais il est évident, comme l'a d'ailleurs admis M. Cheysson, que des contacts sur cette affaire, entre ministres des affaires étrangères, auront lieu à New-York en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. — Ph. L.

ACCORD SUR LA RESTRUCTURATION DES DETTES D'UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE AMÉRICAINE QUI DOIT 195 MILLIONS DE DOLLARS A PARIBAS (FRANCE)

Un accord vient d'être signé entre une société pétrolière et gazière américaine qui connaît de graves difficultés de trésorerie, connue sous les initiales de G H R (Good Hope Raffinery) et les quatorzes banques qui lui avaient fait crédit, dont la plus importante est Paribas. Au total, G H R doit à ces établissements 750 millions de dollars dont 195 millions à Paribas (plus de 50 millions à Paribas Genève), 165 millions à la Continental Illinois et 125 millions à la Chase Manhattan Bank.

En vertu de cet accord, la G H R obtient un délai qui expire en juin 1984 pour payr les intérêts sur 450 millions de prêts. Un montant de 300 millions de la dette sera remboursé sur les revenus courants de la société dont l'accord prévoit la réorganisation. G H R possède des actifs très importants : des réserves en gaz estimées à 1 milliards de dollars, une raffinerie à 250 millions de dollars, un oléoduc à 50 millions,

هكذا من الأصل